

***LES FORTIFICATIONS MEDIEVALES
EN HAUT COUSERANS***

**PROSPECTION THEMATIQUE
RAPPORT 2007**



VOL. 1

Responsable : Thibaut Lasnier

Remerciements

Je souhaiterais remercier en premier pour l'aide financière et matérielle octroyée pour les deux années de prospection thématique, sans laquelle ce travail n'aurait eu lieu : la Communauté européenne, le Conseil Régional, le Service Régional de l'Archéologie, le Conseil Général de l'Ariège, le Syndicat Mixte du Pays Couserans, les Communautés de Communes du Canton d'Oust et du Castillonnais et les Communes de Seix, Ustou, Oust et Balaguères.

J'ai le très grand plaisir à citer et remercier ici tous qui m'ont conseillé et soutenu. Il s'agit de mes parents et Sophie, toute l'équipe du Programme Collectif de Recherche et en particulier Florence Guillot. Mais aussi, Nelly Pousthomis et Florent Hautefeuille pour leur aide, leur regard expérimenté et critique assurément porteur de conseils avisés, ainsi que Nicolas Portet, Marc Comelongue et Michel Barrère pour l'analyse du matériel issu des sondages.

Un grand merci à tous les amis qui ont pris sur leur temps pour faire de l'histoire ou de l'archéologie à mes côtés (dans des conditions souvent extrêmes !) : Philippe Rouch, Stéphane Burdoncle et Hélène Teisseire, Robert et Antonin Camuglia, Emmanuelle Desnos, Pierre-Guillaume Denis, Jean-Louis Deschamps, Jean-Marie Dumora, Sandrine Gouazet, Florence Guéry-Bioteau et sa famille, Nicolas Guinaudeau, Etienne Jeantet, Marina Labordes, Denis Mirouse, Jérôme Ramond, David Safon, Geneviève Salor, Marianne Hermann, Eric Auzel.

Enfin, je n'oublie certainement pas tous les fouilleurs bénévoles qui ont participé aux chantiers de fouilles de Sainte-Catherine et Mirabat, notamment les étudiants venus de Toulouse, Lyon, Paris et Milan et les bénévoles venus par l'intermédiaire de l'association internationale Etude et Chantier.

LISTE DES ABREVIATIONS

- ADA : Archives départementales de l'Ariège.
- ADHG : Archives départementales de la Haute-Garonne
- *AM : Archéologie Médiévale*
- *AMM : Archéologie du Midi Médiéval*
- AN : Archives nationales
- *BSALSA : Bulletin de la Société ariégeoise des Lettres, Sciences et Arts*
- *BHDPCM : Bulletin historique des diocèses de Pamiers, Couserans, Mirepoix*
- BU : Bibliothèque Universitaire
- CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique
- DAF : Documents d'Archéologie Française
- *FSAS : Fédération des Sociétés Académiques et Savantes*
- HGL : Histoire Générale du Languedoc
- IGN : Institut Géographique National
- PCR : Programme Collectif de Recherche
- *RC : Revue du Comminges*
- SRA : Service Régional d'Archéologie
- US : unité stratigraphique
- UTM : Université Toulouse le Mirail

Introduction :

La deuxième année de prospection thématique s'inscrit dans la continuité de l'inventaire des fortifications en haut Couserans mené dans le cadre du Master 1 et qui a fait l'objet de prospections inventaires en 2004 et 2005¹. Ces opérations ont été effectuées en lien avec l'Université Toulouse le Mirail dans le cadre d'un Master 2 en archéologie médiévale, le Service Régional de l'Archéologie et le Programme Collectif de Recherche « naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés de Foix, Couserans et Comminges ».

Cette année s'est organisée autour de trois principaux axes de recherches, que sont la typochronologie du bâti en haut Couserans (partie II), de loin la plus grande partie du fait qu'elle est issue des recherches menées dans le cadre du Master 2. De plus, nous avons complété ce rapport par une partie sur l'influence des contextes géographiques et géopolitiques sur le phénomène castral en haut Couserans (partie I) et , dans le cadre d'un élargissement de la zone d'étude, d'un premier état de l'inventaire des fortifications dans le canton de Massat (partie III).

Au terme des premiers travaux, les résultats mis en exergue ont montré la singularité du bâti des ouvrages fortifiés du haut Couserans. Partant du constat que le bâti de ces fortifications se dénote de celui rencontré dans les sites de plaine, il paraît pertinent de savoir si la typologie sommairement relevée lors de la prospection inventaire 2005 est révélatrice de périodes de construction. Le travail qui suit est la première étape vers l'élaboration d'une typochronologie du bâti, ceci dans la mesure où il est possible de la définir. Ce travail est une étape préliminaire qui conduira à une étude plus approfondie, les premières conclusions proposées ci-après demeurant à l'état d'hypothèse.

Afin de vérifier si la typochronologie du bâti en haut Couserans peut être déterminée, les pages qui suivent auront pour objet : d'affiner l'inventaire des fortifications abordé en 2005, de présenter la méthodologie envisagée pour tenter d'appréhender la typochronologie du bâti, d'exposer le résultat des premières études de cas (sites fortifiés de Mirabat et de Sainte-Catherine), et enfin de proposer une typologie du bâti pertinente et de présenter les premières observations sur la typochronologie.

¹ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le haut Couserans, rapport de prospection inventaire*, 2004 et 2005.

Les comtés et seigneuries aux abords du haut Couserans devront être prospectés dans les prochaines années afin de répondre aux problématiques soulevées dans ce rapport.

Afin de considérer le phénomène castral en haut Couserans dans sa globalité, il convient de prendre des limites chronologiques larges, allant de l'apparition des premiers ouvrages –dont la période reste à définir mais qui à la vue des autres références dans ce domaines peut être estimée à la fin du Xe début du XIe siècle– jusqu'au démembrement du comté de Comminges et de la vicomté de Couserans (milieu XVe siècle). L'essentiel des cinquante sites répertoriés est fondé entre le Xe siècle et les dernières années du XIIIe siècle, donc dans un contexte bien précis : la grande vague de châteaux qui affecte tout le Moyen Âge central, dans le contexte d'essor, puis d'apogée, de la société communément qualifiée de féodale.

Malgré l'extraordinaire carence documentaire dont le Couserans souffre, il convient d'aborder en premier lieu notre travail par l'étude bibliographique ainsi que les sources disponibles. Mais avant toute chose, recadrons les fortifications dans leur contexte géographique et géopolitique.

I- INFLUENCE DES CONTEXTES GEOGRAPHIQUES ET GEOPOLITIQUES SUR LE PHENOMENE CASTRAL

1- Particularités géomorphologiques du haut Couserans pour l'implantation des fortifications

La zone étudiée reprend celle définie lors des opérations des années précédentes. Elle correspond globalement aux hautes vallées situées au sud de Saint-Girons dans la partie occidentale des Pyrénées ariégeoises (annexes fig.1). La plaine de Saint-Girons est à la confluence des deux rivières principales, le Lez et le haut Salat, les deux principales vallées autour desquelles notre zone d'étude s'articule. Le haut Couserans est aussi appelé le pays aux dix-huit vallées, c'est pourquoi le secteur d'étude couvre également les nombreuses petites vallées, la plupart du temps très encaissées, aux rivières affluentes du Salat et du Lez.

Pour compléter la description géographique du premier travail de recherche et pour mieux appréhender notre sujet, il paraît nécessaire d'établir le lien entre le contexte géomorphologique et le phénomène castral. Il ne s'agit pas ici de tomber dans un déterminisme géographique mais de saisir les contraintes générales de ce territoire montagneux et ses influences sur les choix de lieu d'implantation et la morphologie des sites, ainsi que les techniques de construction. Cette partie restant introductive et généraliste, ces derniers seront développés plus loin dans le rapport.

1.1- Ambivalence entre un secteur géographiquement cloisonné et économiquement ouvert

Le haut Couserans, et plus largement les Pyrénées, a une double réputation à première vue contradictoire entre la vision historique d'un secteur ouvert vers l'extérieur, dynamique dans ses échanges et une vision géomorphologique moins ouverte voire cloisonnée.

Ce massif est défini comme une barrière naturelle compacte car les reliefs sont puissants, les vallées étroites et les cols particulièrement élevés (annexes fig. 2). L'altitude des sommets varie de 2500 à 2868 m (mont Rouch). Dans le cœur du massif, les montagnes sont hautes et larges, irriguées par de rares vallées étroites de profils glaciaires². Les vallées forment de minces entailles qui souvent ne confluent qu'au pied du massif. Elles cloisonnent donc le massif en blocs parallèles et difficiles à relier avant l'abaissement du relief.

² GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, comptes-rendus d'activités et travaux PCR, rapport 2004, p. 3.

Tout un réseau de vallées secondaires vient se rattacher au Salat et au Lez et assure, comme le définit Michel Chevalier³, un « drainage transversal ». Les vallées présentent souvent des portions d'élargissement suivies de rétrécissements avec des gorges parfois profondes⁴ dues à la roche calcaire dure. Les vallées couserannaises ne sont donc pas des unités s'élargissant au fur et à mesure que l'on descend, mais connaissent souvent un profil inverse, alors qu'elles sont déjà étroites –car glaciaire– à l'amont.

A l'avant de la zone de haute montagne, la tendance au regroupement des cours d'eau dans la zone la plus basse de la haute montagne, c'est-à-dire avant leur « sortie » vers des reliefs moins accentués, limite l'impact en surface de ces vallées somme toute peu nombreuses. Entre elles, s'étend un paysage collinaire confus. Nettement moins élevée que le massif lui-même, cette zone de piémont n'en est pas moins cloisonnée. En effet, les reliefs y sont nombreux et ne connaissent que rarement une organisation interne propice aux déplacements.

Les vallées suivent la plupart du temps un axe nord/sud, seuls la Bellongue et le Massatois suivent parallèlement l'axe est/ouest des Pyrénées. Celles-ci ont été des voies de communication privilégiées entre le Couserans et les autres secteurs limitrophes⁵ dès l'installation des hommes dans cette frange des Pyrénées centrales (annexes fig. 3). Les cols qui permettent de relier le Couserans aux autres secteurs sont ici bien moins élevés qu'au sud pour communiquer avec l'Espagne (Pallars Ribagorça).

La zone étudiée est donc caractéristique d'un secteur montagnard cloisonné qui n'a pourtant pas empêché les échanges entre les zones de haute montagne et les piémonts et également la plaine, mais aussi vers le versant sud des Pyrénées devant franchir les hauts cols.

Les cols, autrefois très fréquentés, jouent un rôle important dans les échanges entre les différents secteurs au Moyen Âge. Ils sont tous au dessus de 2000 m pour passer en Espagne (port de Salau : 2087 m ; port d'Aula : 2260 m ; port de Marterat : 2217 m). D'autres cols plus accessibles permettent de passer d'une vallée transversale à une autre: le col de la Core (1395 m) vers le castillonnais, le col de la Trappe (1111 m) entre la vallée de l'Alet et celle du Garbet, le col d'Agnès (1570 m) entre la vallée du Garbet et Massat, et à l'est la vallée du Garbet communique avec le Vicdessos par le port de Saleix.

Les hautes cimes, au sud, imposent aujourd'hui une frontière naturelle avec l'Espagne mais aussi, en restant sur le versant nord pyrénéen, entre les portions de secteurs isolées alentours au haut Couserans. Bien avant le Moyen Âge et jusqu'au début du XXe siècle les massifs ne sont pas des barrières mais un lien culturel, social et commercial entre les populations

³ CHEVALIER (M.), *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, 1956, p. 73.

⁴ Après le bassin de Lacourt, le bassin d'Oust et toutes les autres vallées affluentes du haut Salat sont assez difficiles d'accès, il faut parcourir près de 10 km, dont les gorges de Ribaute.

⁵ Le haut Comminges à l'ouest et le Sabarthès (en haute Ariège) à l'est.

pyrénéennes. L'axe privilégié d'échange est nord/sud, se basant sur une complémentarité de production entre les deux versants de la chaîne.

1.2- Lieux d'implantation de fortifications

Une importante partie du haut Couserans est occupée par de puissants massifs montagneux oscillant entre 1500 m et 2900 m. Loin des voies de passage, ces secteurs sont dénués d'intérêt stratégique. De plus, l'accès difficile et les conditions extrêmes qu'occasionne l'altitude éloignent toute idée d'édification d'ouvrages au dessus de 1500 m⁶. La forte prégnance montagnaise empêche la constitution d'un maillage de fortifications aussi resserrées que dans certaines régions de plaine⁷. Plus on se rapproche de la zone de piémont plus le maillage se resserre, notamment à proximité de Saint-Girons où près de la moitié des ouvrages se concentre dans un rayon d'environ 10 km (annexes fig. 4). Les ouvrages peuvent parfois être assez rapprochés les uns des autres, comme dans le cas des quatre ouvrages situés entre Lacourt et Saint-Girons : Espiugue, Encourtiech, Chunaut et Lacourt.

L'implantation des sites est généralement conditionnée par le besoin de s'installer à proximité de voies de communication⁸. Ces dernières dépendent en premier lieu de l'organisation des vallées. Les ouvrages viennent donc souvent se placer en position dominante aux dessus d'une vallée importante. La recherche de positionnement stratégique incite souvent à favoriser les lieux dominant une confluence⁹ ou un carrefour entre différents axes de communication¹⁰. Quelques cas montrent des situations plus éloignées des axes principaux de communication, pour se positionner sans doute plus au centre de ce qui devait correspondre à la seigneurie¹¹. Les sites dominant rarement la vallée au-delà de 100 m, ceci dans le but de rester à proximité des villages plus anciens¹². Les sites de garnison sont les plus altièrs, Lagarde à quelques 200 m au dessus de la confluence entre trois vallées, et Mirabat 750 m au dessus des vallées environnantes et dominant toutes les vallées du haut Salat.

⁶ L'ouvrage le plus haut en altitude étant le château Mirabat, perché à 1272 m.

⁷ De récents inventaires dans le Gers ou encore en Haute-Garonne ont permis de déterminer une densité deux fois et demie plus importante d'ouvrages castraux que dans notre secteur. GUINAUDEAU (N.), *Inventaire des ouvrages de terre fortifiés dans les cantons de Samatan et Lombez entre le Xe et le XVe siècle*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Sylvie Faravel, UTM, 2005. GUINAUDEAU (N.), *Les ouvrages de terre fortifiés dans l'ancien comté d'Astarac entre le Xe et le XVIe siècle*, mémoire de master 2 sous la dir. de Nelly Pousthomis, UTM, 2006. GELLIS (F.), *Inventaire historique et archéologique des mottes castrales et fortifications de terre du canton de Boulogne-sur-Gesse (31)*, mémoire de maîtrise, UTM, 1999.

⁸ Les chemins secondaires sont assez fréquentés mais ils n'ont pas incité le contrôle des passages et des échanges par l'édification d'ouvrages castraux.

⁹ Les exemples les plus révélateurs étant sans aucun doute les cas de Castillon, Bramevaque, Seix ou encore Moulis.

¹⁰ Le site de la Malède, situé au dessus de la vallée de Biros, contrôle le carrefour à l'arrivée du col des Morères permettant de rejoindre le Val d'Aran, la vallée de Biros et la voie rejoignant la vallée de Bellongue au nord par le col de Nesse.

¹¹ Tel est sans doute le cas pour le site de Sainte-Catherine, situé sur un promontoire dominant un petit bassin glaciaire qui se termine en cul de sac.

¹² Cf. introduction géopolitique : du haut Moyen Âge au Xe siècle (p.9).

Le milieu montagnard offre donc une diversité maximale de sites pour implanter les ouvrages fortifiés. Malgré cette grande variété il est possible de distinguer trois grands types géomorphologiques d'implantation en haut Couserans¹³ :

- **Les sites de plaine** : ils se trouvent en situation de confluence et en fonds de vallées et sont les moins nombreux. Le perchement n'existe pas ou est très réduit.
- **Les sites de versant** : ils se situent sur une ligne de crête ou un promontoire inférieur à la ligne de crête la plus haute. Il s'agit toujours de sites perchés, situés en position intermédiaire entre vallées et sommets et généralement plus près du fond de vallée. La plupart des cas occupent une position périphérique par rapport à la vallée.
- **Les sites de sommet** : ce sont des sites perchés qui se situent au sommet de verrous glaciaires ou de massifs montagneux isolés. Leur altitude et leur perchement par rapport au fond de vallée peuvent être variés. Ils sont généralement en position centrale par rapport aux vallées.

Le cadre particulièrement accidenté du relief du haut Couserans offre aux promoteurs des châteaux des possibilités de défense naturelle efficaces et variés : soit par la hauteur à gravir, ou par les à pic vertigineux pouvant atteindre plusieurs centaines de mètres¹⁴, ou encore par la nature du sommet présentant une surélévation rocheuse de plusieurs mètres. Il en résulte l'adaptation de l'ensemble du château à la topographie du terrain, la forteresse épousant les contours et irrégularités du sol. Les possibilités offertes par la topographie du site de départ, déterminent donc à l'avance la forme du plan qui sera adopté. Ainsi, une crête allongée suppose un plan plutôt allongé avec une enceinte rectiligne, une surélévation rocheuse suscite une adaptation au relief et à la place disponible au sommet. Les sites de piémont, moins accidentés, laissent une plus grande liberté dans le choix du plan.

Les contraintes occasionnées par le relief et notamment l'adaptation aux éléments naturels, ne permettent pas l'adoption d'un modèle prédéfini. Dès lors, la géographie s'avère être le premier obstacle pour l'établissement d'une typochronologie, surtout au niveau de l'étude morphologique des fortifications. L'interprétation à partir des formes sera donc à nuancer.

1.3- Le cadre géologique

¹³ Ces types sont communs à l'ensemble des milieux montagnard. Celui-ci a déjà été défini en tant que tel dans les Pyrénées centrales par Florence GUILLOT pour le Sabarthès et par Marie-Pierre CASTAING pour les Pyrénées garonnaises.

¹⁴ A Mirabat et Montfaucon par exemple.

La nature du relief et l'omniprésence du substrat rocheux autorisent l'emploi systématique de la pierre pour construire. La grande variété des substrats (sédimentaire, métamorphique, cristallin, etc.) entraîne une forte diversité des matériaux disponibles. Bien que ce constat rende à première vue inutile le recours à des tertres artificiels, plusieurs ouvrages ont tout de même été aménagés avec un apport de terre surhaussant le rocher à peine retaillé (cf. p. 122-123 : 4.1.1.2- Les mottes – pp. 124-125 : 4.1.1.3- Un type d'aménagement mixte : les roques emmottées).

D'autre part, le sous-sol du haut Couserans est riche en minerai et certains sites castraux ont été édifiés à proximité des mines pour sécuriser l'exploitation¹⁵. Ces sites sont très proches du fond de vallée et construits avec les matériaux disponibles à proximité, c'est-à-dire galets et blocs erratiques granitiques issus du lit de la rivière. Ces sites dépendent donc d'autant plus du contexte géologique local.

2. La géopolitique et le contexte castral

L'approche de la prospection thématique est archéologique avant d'être historique. Cependant, il ne faut négliger les recherches historiques qui s'inscrivent dans la continuité du travail de prospection des années précédentes. En effet, pour recueillir peu d'information les recherches archivistiques prennent un temps important mais à mesure permettent de mieux appréhender le contexte géopolitique global et parfois local.

Au lieu d'une approche du contexte géographique et historique de façon classique qui, comme on l'a vu dans le rapport de prospection inventaire 2005, n'apporte malencontreusement guère d'information sur le phénomène castral, il paraît intéressant d'essayer de voir le lien entre l'évolution des pouvoirs et le phénomène castral. Pour éviter une première approche typochronologique trop dissociée du contexte local, l'objectif de cette introduction est de placer les ouvrages fortifiés dans une dynamique historique et géopolitique. Dans le contexte documentaire particulièrement lacunaire du haut Couserans, cette approche géopolitique est à prendre avec précaution. L'analyse ci-dessous tente donc de nous éclairer sur l'évolution du haut Couserans et de soulever les problèmes concernant le contexte castral pour chaque période.

2.1- Les origines du comté de Couserans de la période romaine jusqu'au Xe siècle et la question d'un premier maillage de fortifications

➤ La période romaine :

¹⁵ Castel Minier et Rivèrenert.

L'origine du comté de Couserans dans l'antiquité est difficile à déterminer exactement. Pour apporter une vision plus claire sur l'évolution possible de cette zone, Robert Sablayrolles¹⁶ s'appuie sur « *la relative pérennité* » des limites entre la cité antique et l'évêché médiéval. Ceci n'est autre qu'une méthode régressive. Mais il souligne que cette hypothèse ne tient pas compte des bouleversements engendrés par l'installation du royaume wisigothique et postérieurement par le démembrement de l'évêché de Toulouse au XIV^e siècle. Cependant, il propose une appartenance, à la fin du I^{er} siècle de notre ère, des *Conсорanni*, à la Narbonnaise, s'appuyant sur R. Lizop¹⁷ qui considérait que « *les Convenae et Consorrani avaient un destin indissolublement lié* ». Ainsi « *la Civitas consorannorum provenait d'une grande cité convène* ». Robert Sablayrolles situe, d'après l'hypothèse de M. Christol, « *l'élévation des Consoranni au statut de civitas* », entre le I^{er} et IV^e siècle de notre ère, faisant perdre à Toulouse et à la cité des Convènes une partie de leur territoire, en repoussant leur limites.

A la tête de la *civitas Consoranni*, il y eût un *oppidum*, dont la plupart convient qu'il correspond à Saint-Lizier. Cependant, il ne faut pas omettre la possibilité qu'il s'agisse de Saint-Girons où l'occupation romaine est également attestée.

La quantité de vestiges relevés dans les hautes vallées du Couserans est relativement faible. Toute précaution gardée dans la perspective de nouvelles découvertes, la romanisation dans le haut Couserans semble s'amenuiser à mesure que les vallées s'enfoncent dans les montagnes et qu'elles s'éloignent du centre de la *civitas Consorannorum*. Aucun autre *oppidum* à proprement parler n'a été inventorié dans le haut Couserans.

➤ Du haut Moyen Âge jusqu'au Xe siècle :

A la différence des régions plus septentrionales, on peut supposer que le contexte politique, économique et social se transforme avant le Xe siècle. Au haut Moyen Âge, au VII^e VIII^e siècle, les invasions vasconnes semblent atteindre le Couserans mais les éléments pour l'attester sont très minces. La langue en est certainement le principal élément marqueur. Le Couserans forme d'ailleurs la limite orientale de la Gascogne dans les Pyrénées, au contact avec le Languedoc plus à l'est.

Suite à l'installation des vascons, des modifications profondes des structures sociales vont s'opérer à partir du VIII^e et IX^e siècle : contexte de premier essor démographique et agricole. L'expression matérielle de cet accroissement démographique est le développement des villages dit casaliers, non subordonnés à une église ou un château, mais issus de regroupements d'habitats

¹⁶ SABLAYROLLES (R.), Les limites de la cité de Toulouse, in *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, sous la dir. de Jean-Marie Pailler, coll. de l'École Française de Rome, n° 281, 2002, pp. 307-326.

¹⁷ LIZOP (R.), *Histoire de deux cités gallo-romaines : les Convenae et les Consoranni (Comminges et Couserans)*, Toulouse, éd. Privat, 1931

dispersés autour d'un centre d'exploitation qui eux même se regroupent et forment des lotissements¹⁸.

Le IXe siècle a vu l'éclatement de l'empire carolingien au profit des dynasties comtales. Charles Higounet souligne que le Pallars et le Ribagorza¹⁹ sont toujours rattachés au IXe siècle au *pagus Tholosanus*²⁰. Or, la route terrestre la plus directe entre Toulouse et ces hautes vallées espagnoles est le port de Salau en Couserans. Cette observation géographique amène à penser que le Comminges et le Couserans sont rattachés à l'administration du comté de Toulouse au IXe siècle. Cette idée est renforcée par le silence impressionnant des sources sur l'existence d'un comté de Comminges.

C'est seulement à la fin du Xe siècle que l'on a l'affirmation de l'existence des comtes, Arnaud et Raimond²¹, et c'est avec eux que commence véritablement l'histoire du comté de Comminges.

➤ Un premier maillage de fortifications ?

Les fortifications du haut Moyen Âge sont mal connues et difficiles à intégrer dans un contexte géopolitique qui reste flou. Les observations de terrain²² ont permis de mettre en lumière un type de fortification qui pourrait être préféodal et qu'on retrouve très couramment sous le toponyme *castera*. Les problèmes posés par la récurrence des sites aménagés sur des promontoires et portant ce toponyme ont attiré l'attention de l'abbé Loubès²³ et plus tard de Benoît Cursente²⁴ qui, tout deux, constatent leur grand nombre dans le Gers. A l'évidence ce toponyme est répandu plus largement mais exclusivement en Gascogne²⁵. Sont-ils de simples toponymes ou pouvaient-ils être des ouvrages de terre ? Le toponyme *castera*, sans doute dérivé du terme *castrum*, ne veut pas dire avec certitude que nous sommes en présence d'un *castellum*. Le terme *castrum* est souvent polysémique pour les périodes préféodales ou du premier âge féodal. André Constant apporte de riches indications pour saisir le mot *castrum* pour le massif des Albères qu'il a étudié : « Tantôt synonyme de château (*castellum*) –c'est-à-dire son diminutif– il prend aussi le sens nettement plus subtil et autrement plus important d'une

¹⁸ CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse, PUM, 1998, 603p.

¹⁹ Pays du versant sud des Pyrénées, vallée de la Noguera Pallaresa (Palhars), vallée de Benasque (Ribagorza).

²⁰ HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, 1949, p. 22.

²¹ *Ibid.*, p. 24

²² LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, 2005, *op. cit.*

²³ LOUBES (abbé G.), *Les castéras du Bas-Armagnac, actes du XVIIIe congrès de la Fédération des sociétés académiques Languedoc-Pyrénées-Gascogne (Auch, 1973)*, Albi, 1976, pp. 81-95.

²⁴ CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980, p. 26.

²⁵ Etude faite à partir de la base de données IGN de carto-explorer sur les noms de lieux par département : 8 toponymes en Ariège dont 7 en Couserans, 1 dans l'Aude, 25 en Haute-Garonne (principalement concentré au sud du département), 11 dans le Gers, 4 en Gironde, 17 dans les Landes, 4 dans le Lot-et-Garonne, 30 dans les Pyrénées-Atlantiques et aucun autre relevé dans les autres départements de France. Cette étude est superficielle mais dans le cas d'une première approche cela semble assez révélateur de la répartition de ces toponymes dans le Sud-Ouest.

circonscription territoriale voire d'une juridiction »²⁶. La plus grande prudence doit être accordée vis-à-vis d'une éventuelle traduction.

En tout état de cause, la chronologie de l'occupation de ces ouvrages fortifiés durant le haut Moyen Âge pose de nombreux problèmes. En effet, s'il on se cantonne à la perdurance des formes générales et des types d'aménagement, il semble que ces fortifications survivent à l'époque mérovingienne et peut-être même au-delà, jusqu'au Moyen Âge central. Les sources nous apportent bien peu de choses mais deux mentions du XIII^e siècle se réfèrent à des *castera* : pas en tant que fortification sinon comme champ²⁷. Ces mentions attestent que le toponyme existe déjà au XIII^e siècle, et aucun établissement de quelle fonction que se soit y est fait mention. Ceci tendrait à démontrer l'antériorité des *castera* et sans doute déjà leur désuétude au XIII^e siècle.

Toujours est-il que l'inventaire systématique en haut Couserans montre que les *castéras* sont très couramment associés à des sites de hauteur révélant des traces d'aménagement (pour une description plus détaillée des aménagements : cf. pp. 124-125 : 4.1.1.3- Un type d'aménagement mixte : les roques emmottées). Il faut noter que plusieurs autres sites révèlent les mêmes caractéristiques morphologiques et topographiques que les *castera* sans pourtant porter ce toponyme²⁸. Ce qui montre qu'au-delà du déterminisme toponymique, la prospection conduit au fur et à mesure à d'autres sites dans la même filiation (annexes fig. 5). Ils sont presque toujours situés à l'écart des agglomérations²⁹ et les vestiges archéologiques s'avèrent très pauvres : très peu ou pas de mobilier retrouvé en surface et aucune structure bâtie est en place. Benoît Cursente qualifie ces sites de préféodaux et souligne en outre que ces « *camp retranchés* », pour reprendre son expression, n'ont pu servir que de refuges plus ou moins temporaires et qu'ils n'ont pas suscité de regroupement villageois. En effet, leurs dimensions ne permettent pas d'accueillir une vaste population ou de résister à d'importantes opérations militaires.

Les habitats groupés semblent se développer précocement et la fixité des pôles de peuplement paysans dans plusieurs vallées semble évidente au XII^e siècle³⁰, ce qui correspond à la dynamique générale du peuplement pyrénéen. La formation de ces agglomérations est en tout point analogue aux villages casaliers définis par Benoît Cursente en Gascogne³¹. Soulignons que

²⁶ CONSTANT (A.), *Du castrum à la seigneurie : pouvoirs et occupation du sol dans les massifs des Albères et ses marges (III^e-XII^e siècle)*, t. 1, thèse de doctorat, UTM, 2005, p. 11.

²⁷ « *camp que havia el Casterar* » : BABY (F.), *Cartulaire de Montsaunès, BSALSA*, tome XXXI, 1976, acte 9, p. 55.

²⁸ Francouli (commune d'Arrien-en-Bethmale), Raïgnou (commune de Moulis).

²⁹ Sauf semble-t-il dans le cas du Tuc de Castéra (commune de Villeneuve), le Castéra de Vic d'Oust et le Castéra à Saint-Lary.

³⁰ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 126-127. BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), *La vallée de la Bellongue au Moyen Âge, RC*, T. CXXII, 2006, pp. 173-208.

³¹ Formés de quartiers denses, coalescents mais sans véritable organisation, l'église étant toujours à l'extérieur de ces groupes de quartiers (suggérant une construction postérieure à la mise en place de l'agglomération) et

la densité des sites s'apparentant aux *castera* est plus importante dans les vallées où le phénomène casalier semble le plus affirmé. Ceci pose donc la question de la contemporanéité des *castera* et du phénomène casalier. Les *castera* seraient-ils venus alors concurrencer les villages casaliers dans le regroupement des habitats ? Si tel était réellement le cas cela s'est avéré être un échec. Ou alors viennent-ils compléter le semi d'agglomérations casalières ? Cela soulèverait donc la question des commanditaires, c'est-à-dire un pouvoir central ou un pouvoir plus localisé ? Toute réserve gardée, la modestie des aménagements et leur fréquence feraient pencher pour la seconde possibilité au terme de cette première étude. Ces questions ont pour but d'ouvrir des axes de réflexion qui, dans d'autres zones nous l'espérons, pourraient aboutir sur des éléments de réponse plus concrets³².

2.2- XIe et XIIe siècle, le Couserans zone d'enjeux entre le comté de Comminges et le comté de Foix

Lors de la prospection inventaire de l'année 2005, de nombreuses disparités morphologiques ont été relevées entre les châteaux du castillonnais et ceux du haut Salat. Pourquoi de telles différences ? Elles sont en corrélation avec la division de la zone d'étude en deux sous-ensembles géopolitiques (annexe fig. 6) : le castillonnais dans le fief des comtes de Comminges, et de l'autre côté le haut Salat d'abord dans le giron des comtes de Foix, récupéré par les comtes de Comminges et élevé au rang de vicomté à la fin du XIIe siècle (annexes fig. 7). Cependant, l'immixtion du pouvoir royal au XIIIe siècle dans le haut Salat vient complexifier le phénomène castral.

➤ Le contexte politique confus de la période fuxéenne :

D'après Florence Guillot, le Couserans est acquis par le comté de Carcassonne, arraché vers le milieu du Xe siècle au *pagus Tholosanus* carolingien³³. Il semble plus vraisemblable que les conquêtes du comté de Carcassonne se soient faites aux dépens de la maison de Comminges. En effet, la première mention qui confirme l'existence du comté de Couserans se trouve dans le testament de Roger le Vieux³⁴, comte de Carcassonne, vers 1002. Entre 1030 et 1050, le comte

importance de la diffusion dans les actes médiévaux et dans la micro-toponymie du casal. CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, La Gascogne médiévale (XIe-XVe siècles)*, Toulouse, 1998 et BERTHE (M.) – CURSENTE (B.), *Villages Pyrénéens, morphogénèses d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001.

³² En tout état de cause, le haut Couserans paraît être une zone trop restreinte et pas assez documentée pour avancer davantage sur le sujet. Le haut Comminges semble être une zone offrant un potentiel tout aussi important mais peut-être mieux documenté. Les micros sondages pourraient être une méthode adaptée pour vérifier le potentiel archéologique de sites bien ciblés.

³³ GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions...*, *op. cit.*, 2004, p. 15.

³⁴ Vers 1002, originaux perdus, copies fin XIIe siècle et moderne : ADA. E1 ; Cop. Doat, 165, f°86. Edition, Devic-Vaissette, *Histoire Générale du Languedoc*, Toulouse, 1872, tome V, acte 162, col. 344-346.

de Foix, successeur de Bernard, contrôle toujours le comté de Couserans qui est mentionné dans des accords lignagers³⁵. Mais cette sujétion paraît largement théorique, d'autant qu'aucun *castrum* dépendant des comtes n'est jamais mentionné dans les *convientiae* et différents accords familiaux au XIe siècle.

La situation politique confuse qui règne en Couserans au XIe et XIIe siècles, suppose que le pays est totalement démembré par plusieurs générations de partages entre les enfants des différentes branches des descendants de Roger le Vieux, comte de Carcassonne, de Foix, du Couserans et du Comminges en partie. A la fin du XIe siècle, les *civitates, comitatus, episcopatus, vicecomitates, et alii honores et dignitates* du comté de Couserans ne figurent plus parmi les droits héréditaires de la famille de Foix³⁶. Sur le papier, le Couserans semble donc un excellent exemple du processus que Jean-François Lemarignier a qualifié de « *dislocation du pagus* »³⁷. Les biens des familles de Foix et de Comminges seraient assez dispersés dans le comté de Couserans, ce qui rend difficile une domination politique et châtelaine sur l'ensemble de son territoire³⁸.

La contrepartie de ces divisions est certainement que le pouvoir effectif et réel est progressivement pris en main par les évêques du Couserans qui comptent aussi, sans doute, parmi les descendants directs ou indirects de Roger le Vieux. D'ailleurs, les comtes de Foix doivent se baser sur les évêques pour développer leur pouvoir en Couserans avant la réforme grégorienne. Claudine Pailhès nous a informée qu'aucun document civil n'est parvenu jusqu'à nous pour le Couserans du Xe au XIIe siècle, ce qui semble apporter une preuve presque indiscutable de l'autorité temporelle des évêques. Les évêques auraient sans doute usé d'une autorité comtale en toute sécurité à partir du donjon appelé Tour de Feu, aménagé dans une des tours de l'enceinte gallo-romaine.

Le manque d'autorité commune en haut Couserans, suppose l'absence de fortifications importantes représentant la puissance publique comtale. A cette époque, les pouvoirs laïcs éminents présents en Couserans (Foix et Comminges) semblent plus préoccupés par l'affirmation de leur légitimité au sein même de leur fief³⁹, plutôt qu'aux marges de leur domaine comme le Couserans. Dans tous les secteurs où la puissance comtale est faible, voire uniquement théorique, il faut noter l'existence avant la réforme grégorienne d'une puissance ecclésiastique qui semble remplacer la puissance comtale dans son rôle de puissance publique : évêché de Saint-Lizier,

³⁵ D'après Florence GUILLOT, copies fin XII^e siècle et moderne : ADA., E 1 ; Cop. AN., J. 879, n° 7. *Histoire Général du Languedoc*, t. V, acte n°202, col. 408- 411.

CROS-MAYREVIEILLE, *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, t. I, acte XXXIX, 1846, pp. 49-50.

³⁶ OTTAWAY (J.), *Saint-Lizier au premier âge féodal*, Lézat-sur-Lèze, Sud Imprimerie, 1994, p. 66.

³⁷ LEMARIGNIER (J.-F.), *La dislocation du 'pagus' et le problème des 'consuetudines' (X-XIe siècles)*, Paris, 1951, pp. 401-410.

³⁸ OTTAWAY (J.), *op. cit.*, p. 69.

³⁹ En Sabarthès, en plein cœur du comté de Foix, le peu d'ouvrage au XIe siècle sont très majoritairement ceux de la puissance publique comtale. GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions...*, *op. cit.*, 2006, p. 7.

mais aussi comme exemple hors de notre secteur, l'abbaye de Lézat ou encore le monastère du Mas d'Azil⁴⁰. Au XI^e siècle, dans la plupart des secteurs des Pyrénées centrales, les *castra* seigneuriaux se développent dans le cadre d'une confrontation entre les puissances publiques et les familles « locales ». Les documents concernant les familles seigneuriales ou les *castra* en Couserans sont inexistantes et les vestiges ne sont pas assez révélateurs pour affilier tel ou tel site à cette période. De toute évidence la dynamique castrale est limitée, ce qui suppose que les *nobiles* ne sont pas encore châtelains et qu'ils ne sont pas en confrontation avec l'évêché. Il faut donc remettre en cause sur notre secteur le rôle du château dans la domination seigneuriale au XI^e siècle. Même si certains sites classés parmi les ouvrages préféodaux (notamment certains *castera*) peuvent appartenir en réalité au Moyen Âge central, ils restent néanmoins peu nombreux : La motte de Castera à Vic d'Oust pourrait, selon sa morphologie, en être l'exemple le plus représentatif.

➤ Le castillonnais, partie intégrante du haut Comminges :

Au milieu du Xe siècle, apparut en Comminges, un comte Arnaud dont on ne connaît l'origine. Par rapport au territoire de l'évêché du même nom, le comté de Comminges déborde sur le castillonnais. Il semble que le castillonnais n'ait jamais fait partie du comté de Couserans et reste donc directement dans la *potesta* des comtes de Comminges. En effet, le cartulaire de la commanderie de Montsaunès démontre que les comtes de Comminges possèdent quantité de biens dans ces vallées, biens dont certains sont donnés aux templiers dès le XII^e siècle. Le cartulaire atteste donc que le castillonnais est rattaché au comté de Comminges au moins à partir du XII^e siècle⁴¹, probablement dès le XI^e siècle.

Si dans les vallées en Bigorre l'autorité des comtes de Bigorre semble réelle dès le XII^e siècle, on ne peut pas en dire autant des vallées du Comminges qui sont bien absentes de l'histoire du comté. S'il on s'en fie au « Livre des Miracles de saint Bertrand », le XII^e siècle serait une période de violences seigneuriales⁴². Le castillonnais, qui forme la partie orientale du haut Comminges, peut sans aucun doute avoir connu le même état de fait. Toujours est-il que le castillonnais est partagé à cette époque entre plusieurs grandes familles seigneuriales : les Aspet, les Castillon, les Montégut et la châtelainie de Salies-du-Salat. Les seigneurs de Castillon, les plus mentionnés dans le cartulaire, paraissent être le relais de l'autorité comtale⁴³. Peut-être ont-ils été mis en place par les comtes de Comminges pour asseoir leur autorité, ce qui expliquerait leur originalité onomastique mais aussi la mise en place d'un village castral en site stratégique de

⁴⁰ *Ibid.*, p. 18.

⁴¹ BABY (F.), Cartulaire de Montsaunès, *BSALSA*, 1976, pp. 40-129.

⁴² *Livre des Miracles de saint Bertrand*, traduction de J. Lestrade, *Revue Historique de Toulouse*, XXVIII, 1941, pp. 199-215.

⁴³ Avec leurs prénoms Odon, prénoms absents de l'ononastique des autres seigneurs de la Bellongue et du Couserans, peut-être ont-ils été mis en place par les comtes de Comminges pour asseoir leur autorité.

confluence et sur un nouveau site, isolé du peuplement plus ancien⁴⁴. A l'amont de la Bellongue ainsi qu'à Balaguères, apparaissent aussi les seigneurs d'Aspet, autres fidèles et seigneurs importants du comte de Comminges. Cette seigneurie située à l'est de notre zone, pourrait être plus anciennement possessionnée dans le castillonnais que les seigneurs de Castillon, car apparaissent des liens de vassalité entre des seigneurs locaux et les Aspet dès le XIIe siècle⁴⁵.

Les vallées du castillonnais connaissent un peuplement polarisé ancien et durable tout à fait comparable à ce que connaissent d'autres vallées pyrénéennes. Cette hypothèse est confirmée par la rareté prononcée des habitats castraux et par la quasi-absence d'une dynamique castrale dans le paysage. Les tentatives d'enchâtellement semblent avoir principalement échoué à cause du maillage déjà important de villages casaliers⁴⁶. Seul Castillon est une réussite du point de vue du peuplement. La densité de fortification en haut Couserans est basse, les châteaux sont rares, isolés et plus dense à mesure qu'on se rapproche de Saint-Lizier. La faible profusion de châteaux seigneuriaux ne modifie pas à grande échelle la carte de répartition des hommes. Le peuplement n'est donc pas directement sous le joug de l'autorité châtelaine. Si certains châteaux et création d'habitats subordonnés ont pour origine la volonté de conquête de nouveaux terroirs⁴⁷, la plupart d'entre eux s'établissent en surplomb des terroirs déjà peuplés⁴⁸. Il semble que ces châteaux se contentent de regrouper de façon sommaire quelques maisons au pied du château, parfois sans enceinte et sans lieu de culte, un petit nombre d'entre eux présente une taille plus importante et se caractérise surtout par la présence de structures collectives : place, lieu de culte et souvent enceinte.

➤ L'expansion du comté de Comminges et la récupération du Couserans :

Vers 1120, l'entrepreneur comte Bernard Ier de Comminges acquiert, par son mariage avec leur héritière Dias, les importantes seigneuries de Muret et de Samatan. Il faut nuancer les propos de Christian Bourret qui prétend que le comté de Comminges va désormais regarder davantage vers Toulouse que vers les hautes vallées pyrénéennes. En effet, c'est à cette période que sera récupéré le secteur montagnard du Couserans, au-delà du castillonnais déjà intégré au comté. Entre 1126 et 1130 le comté de Couserans passe dans les mains du comte de Comminges

⁴⁴ BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), La vallée de la Bellongue..., *op. cit.*, p. 185.

⁴⁵ Les seigneurs de Balagué rendent hommage pour leur fief et leur château aux Aspet à la fin du XIIe siècle. BABY (F.), Cartulaire de Montsaunès, *op. cit.*, acte n° 21, p. 21.

⁴⁶ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 126-127. Observations effectuées à partir des études de Benoît CURSENTE, *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècles)*, Toulouse, 1998.

⁴⁷ Comme dans le cas du site castral de la Malède avec la présence tout autour dans la vallée de Biros du toponyme *artigue* ou *artiga* révélateur de défrichement.

⁴⁸ Le site de Sainte-Catherine surplombe les villages de Balaguères, Agert, Alas ; Durefort au centre d'un maillage assez dense de villages casaliers constitués en paroisses et ayant tous perdurés hormis celui du château dont il ne subsiste qu'un petit hameau de trois maisons portant le toponyme de « hameau du Château ».

au dépend de la famille de Foix⁴⁹, sans que nous n'en connaissions les raisons. D'après Florence Guillot, ce changement pourrait être le fruit de la territorialisation et de l'individualisation des patrimoines comtaux. Elle continue en expliquant que le changement serait peut-être la conséquence d'une guerre entre les deux comtés, attestée à la fin du XIIe siècle, et qui aurait pu se poursuivre tardivement.

Si les comtes de Foix ne paraissent pas avoir eu de politique castrale en Couserans, si ce n'est par l'intermédiaire de évêques dans le bas Couserans, le véritable « *incastellamento* » du haut Couserans correspond à la période d'affirmation du pouvoir de la famille de Comminges à partir du XIIe siècle. En effet, à l'image de ce qui se passe dans les secteurs limitrophes⁵⁰, les seigneurs « locaux » deviennent châtelain à partir du XIIe siècle, au moment de l'extension de la suzeraineté comtale. La quasi-totalité est constituée de petits châteaux construits à proximité des habitats préexistants et cherchant plus rarement à regrouper un habitat villageois.

L'église romaine doit affronter les convoitises et les ambitions des comtes de Comminges peu de temps après la main mise de ceux-ci sur le Couserans. Une « guerre de cent ans », pour reprendre le terme de Christian Bourret, oppose de 1130 à 1230 les comtes de Comminges et les évêques de Couserans pour la cité épiscopale de Saint-Lizier. Vers 1130, le comte Bernard Ier s'empare de la ville, la pille, la livre aux flammes, en faisant l'évêque prisonnier. Ces destructions permettent l'essor du bourg voisin et rival, Saint-Girons, favorisé par le comte. Puis l'Eglise continue d'être victime de l'agression des comtes. Après un répit, le conflit se rallume en 1177, cependant, Roger, le nouveau vicomte de Couserans ne prend pas part à ce conflit. Pendant près de trente ans, Bernard IV s'appuiera plutôt sur la puissante famille de Montégut, dont le château se situe à moins de 3 km de la cité épiscopale, pour s'en prendre à l'évêque et au chapitre. Les seigneurs de Montégut pillent également Saint-Lizier pour leur propre compte. Les évêques possèdent les châteaux de Cérissols, de Tourtouse, de Bèdeille et de Montardit. Remarquons que ces châteaux sont tous situés en bas Couserans et aucun n'est attesté en haut Couserans. La raréfaction des biens ecclésiastiques se généralise dans la zone de montagne⁵¹ mais son origine est difficile à expliciter. En dépit de cet appui militaire en bas Couserans, la situation des évêques reste faible face aux menaces des comtes de Comminges et des seigneuries châtelaines. L'évêché a du mal à conserver ses droits et ses profits, les comtes de Comminges et la prétention des seigneurs locaux est difficile à freiner. Après, l'aide demandée au pape sans

⁴⁹ D'après Florence GUILLOT, la dernière mention d'un rassemblement des deux comtés sous la *potesta* fuxéenne date des années 1125-1126.

1126, 2 des kal. D'av. original perdu : caisse dites du château de Foix. Copie, Bibliothèque Nationale, fonds Doat, 166, f°107. Editions Devic-Vaissette, tome VIII, acte 490.

⁵⁰ Dans le Sabarthès, l'Arize et sans doute le haut Comminges. Travaux en commun, *Naissance, évolutions et fonctions...*, *op. cit.*, 2005, p. 21.

⁵¹ Dès le Xe siècle, le testament d'Hugues, évêque de Toulouse, démontre une raréfaction de ses biens dans la zone de montagne. Les origines de cette raréfaction sont difficiles à expliciter. Si en Sabartès, l'argument retenu était l'éloignement avec le cœur du diocèse toulousain, on ne peut le faire en Couserans. Travaux en groupe, *Naissance, évolutions et fonctions...*, *op. cit.*, rapport 2005, p. 24.

grand effet, il faut attendre le tournant de la croisade albigeoise pour mettre un terme aux prétentions des comtes sur la ville épiscopale.

2.3- XIIe début XIVe siècle, création et émancipation de la vicomté de Couserans et le nouveau réseau castral (annexes fig. 7)

La mise en place de la vicomté de Couserans semble s'être réalisée dans des conditions d'expansion des droits commingeois.

En 1176, Bernard III comte de Comminges crée la vicomté de Couserans, nouvelle entité politique sans aucun droit de vassalité vis-à-vis du comté. La vicomté est bien plus réduite que l'évêché du même nom⁵² et a pour centre la petite plaine de Lacourt, située aux portes de la cité épiscopale. Il est loisible de penser dans le contexte d'hostilité qui oppose le comte de Comminges à l'évêque de Couserans, que la création de la vicomté aux portes de la cité épiscopale est destinée à limiter le pouvoir temporel de l'évêque. Dans les conditions d'expansion des droits commingeois, l'objectif principal de la création de la vicomté pourrait être d'asseoir la domination de la famille de Comminges sur un secteur récemment conquis et encore mal dominé au XIIe siècle. Les vicomtes vont insuffler une nouvelle politique castrale et mettre en place un glacis de fortifications. La majeure partie des châteaux en haut Salat ont été édifiés par les vicomtes entre la fin du XIIe siècle et le XIIIe siècle (Espigue, Encourtiech, Chunaut, Lacourt, Castel Minier, sans doute Mirabat et Rivèrenert) (annexes fig. 8). Il ne sont pas nombreux et sont en majeure partie regroupés sur les hauteurs bordant la petite plaine de Lacourt⁵³. Le XIIIe siècle marque donc l'achèvement de la mise en place du maillage castral. C'est à cette époque et sous l'impulsion des vicomtes que les fortifications connaissent une diversification de fonctions avec entre autres, des villages castraux (Lacourt, Chunaut), des villages fortifiés (Encourtiech ?), des ouvrages de garnison isolés du monde civil (Mirabat), des fortifications en lien avec l'exploitation minière (mine d'argent à Castel Minier et de fer à Rivèrenert). C'est aussi le moment de l'installation de la commanderie des Hospitaliers à Salau. Les habitats subordonnés aux ouvrages de peuplement sont souvent résiduels, seul le village de Lacourt a perduré et s'est actuellement regroupé autour de l'église. Ce qui montre une nouvelle fois l'échec de l'« *incastellamento* » dans cette frange des Pyrénées.

Dès la création de la vicomté les relations politiques et commerciales se tournent davantage vers le sud, c'est-à-dire le comté de Pallars. Les relations s'intensifient entre les vallées du haut Salat et de la Noguera Pallaresa jusqu'à ce que Roger II de Couserans devienne comte de Pallars

⁵² La vicomté de Couserans créée en 1176, ne comprenait que les hautes vallées du Salat, de l'Arac et du Garbet, débouchant au sud de Saint-Girons. Par rapport à l'évêché de Couserans plus vaste dans lequel le Séronnais dépendait du comté de Foix et le castillonnais et le bas Salat du comté de Comminges.

⁵³ Châteaux de l'Espigue, Encourtiech, Chunaut, Lacourt.

en 1213 par contrat de mariage avec Guillemma, sœur et héritière du comte défunt Bernard II⁵⁴. Ainsi, durant quarante ans ces deux territoires sont réunis sous la suzeraineté d'un même seigneur. En 1257, à la mort de Roger II, les deux territoires sont légués à ses deux fils : le Couserans à Roger III et le Pallars à Bernard-Roger.

Les vicomtes de Couserans, après une étape conflictuelle avec les comtes de Foix à propos d'un château du Sabarthès (Quié)⁵⁵, réalisèrent un rapprochement très fort avec ces mêmes comtes à la fin du XIIIe siècle. C'est alors qu'Arnaud d'Espagne vicomte de Couserans, soutenu par Roger-Bernard comte de Foix, envahit le comté de Pallars à maintes reprises (1289, 1296, 1297...). Arnaud veut faire valoir ses droits de succession sur le comté de Pallars qu'il tient de son grand-père, Roger II⁵⁶. L'action du vicomte s'inscrit pour quarante ans dans une volonté politique d'expansion territoriale vers le sud qui n'aboutira pas à la soumission du Pallars. Dans ce contexte, les places fortes de la vicomté sont sans doute remilitarisées et l'on peut penser que certaines forteresses ont été créées à ce moment là. Arnaud d'Espagne s'associe au comte de Foix pour l'aider à conquérir les territoires catalans d'Andorre, ce qui permet une aide militaire réciproque. Arnaud est excommunié pour ses actions violentes contre les droits de la fille du comte de Pallars. Les comtes et les vicomtes restent liés malgré tout jusqu'à la moitié du XIVe siècle. Roger IV, fils d'Arnaud d'Espagne continue l'alliance avec la maison de Foix et combat encore sous les couleurs comtales⁵⁷ en 1336.

Dans ce contexte d'hostilité, les vicomtes vont continuer leur politique d'édification castrale, avec de nouvelles constructions comme celle de Castel Minier dont la fonction principale est de contrôler la production minière de plomb argentifère, principal revenu des vicomtes de Couserans. Mais il y en aura peut-être d'autres : Encourtiech ? Espiugue ? Alors que les ouvrages plus anciens sont sans doute transformés (Chunaut ? Lacourt ?) et/ou remilitarisés (Mirabat, comme l'a démontré le sondage).

2.4- Immixtion et affirmation du pouvoir royal au XIIIe et XIVe siècles et l'introduction de l'architecture militaire royale

Dans les vallées du haut Salat, l'autorité des vicomtes de Couserans paraît réelle dès le début du XIIIe siècle. Il faut attendre le milieu du XIIIe siècle pour y voir s'exprimer l'autorité

⁵⁴ VALLS TABERNER (F.), *Els orogens dels comtats de Pallars i Ribagorça*, Barcelone, 1915-1916.p. 91, signale deux documents en faveur de l'abbaye de Gerri en, 1217 et 1220, qui mentionnent Roger II comme comte de Pallars aux côtés de la comtesse Guillemma. MONDON, *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle.*,t. II, Paris, 1896, p. 73, cite un document des archives de Maltes à Toulouse, de mars 1221, concernant la commanderie de Salau, mentionnant Roger II comme comte de Pallars et également vicomte de Couserans.

⁵⁵ GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions...*, *op. cit.*, rapport 2005, p. 10.

⁵⁶ Année 1296 : BAUDON de MONY (Ch.), *op. cit.*, acte n°127. ou 4 kal. avr., original perdu, copie, Archives aragonaises, carta réales, n°300. Année 1297, BAUDON de MONY (Ch.), *op. cit.*, acte n°129. ou 4 kal. juil. original perdu, Copie, Archives aragonaises royales, reg. 253, f° 28.

⁵⁷ 1336, original et copie perdus, édition, H.G.L., tome X, col. 424.

royale. En 1211, dès le début de la croisade albigeoise, le vicomte de Couserans se constitue homme lige de Simon de Montfort. Les arbitrages de Simon de Montfort (1216), puis de l'archevêque d'Auch, Armanieu de Grésignac (1230), marquent la fin des prétentions des comtes de Comminges et des exactions des seigneurs de Montégut, très éprouvés par la « croisade » dite des Albigeois⁵⁸.

C'est alors que commence à s'infiltrer la monarchie capétienne en Couserans. En 1256, l'évêque de Saint-Lizier prête hommage à Alphonse de Poitiers, puis, en 1271, à Philippe III. Dans le courant du XIIIe siècle, le secteur de Seix s'insère dans le domaine royal direct⁵⁹ ceci en plein cœur de la vicomté de Couserans. En 1280, Philippe III confirme une charte de coutumes aux habitants en paréage avec plusieurs seigneurs locaux, mais le vicomte de Couserans, Arnaud d'Espagne en est absent. En bas Couserans, les bastides servent de point d'ancrage pour imposer le pouvoir capétien⁶⁰. Jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, Seix, ainsi que Montjoie et Rimont, constituent des enclaves du Languedoc en Couserans. Le château royal de Seix, pour lequel nous n'avons guère de renseignement, sert de centre de domination du pouvoir royal. En parallèle, comme pour concurrencer l'ouvrage vicomtal de Mirabat, le château de garnison royale de Lagarde est construit à proximité de celui-ci pour mieux asseoir la protection et l'autorité militaire royale sur le secteur (annexes fig. 9). A travers l'évocation militaire de ces fortifications, les capétiens usent donc des mêmes moyens que les autres seigneuries châtelaines présentes dans le secteur, en particulier les vicomtes, pour asseoir leur domination. De plus, à la différence avec le bas Couserans où sont implantées des bastides, les fortifications royales du haut Couserans affichent clairement la volonté de contrôle militaire des frontières avec la Catalogne et l'Aragon.

Les mines d'argent très productives de Castel Minier à Aulus fournissent d'importants revenus aux vicomtes de Couserans au début du XIVe siècle⁶¹. La mise en défense du centre d'exploitation de la mine paraît avoir été une priorité, moyennant la construction d'un ouvrage fortifié. Le pouvoir royal, dépendant des mines d'argent pour la production de monnaie, est également attiré par le potentiel des mines de Castel Minier. La concurrence entre les vicomtes de Couserans et les officiers du roi de France se renforce dès les premières années du XIVe siècle, souvent au profit du pouvoir royal qui récupère quelques droits sur les mines.

⁵⁸ SAMIAC (F.-J.), *Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges (XIIe-XVIe siècles)*, BSALSA, 1910, pp. 231-243.

BOURRET (Ch.), *L'Église en Couserans à la fin du Moyen Âge. Ses rapports avec le pouvoir temporel*, mémoire de maîtrise, Université Paris 7, 1983, pp. 175-192.

⁵⁹ PAILHES (C.), *L'Ariège des comtes et des cathares*, Toulouse, 1992, p. 182

⁶⁰ La Bastide de Montjoie, près de Saint-Girons, est fondée en 1256 (paréage entre Alphonse de Poitiers et l'évêque de Couserans) et celle de Rimont, en 1272 (paréage entre l'abbé de Combelongue et Eustache de Beaumarchais, sénéchal royal de Toulouse). Peu de temps après le vicomte de Couserans crée la bastide de Villefranche, à Saint-Girons (début XIVe siècle).

⁶¹ VERNA (C.), *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIIe-fin XVe siècle)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994, vol. 1, pp. 127-138.

Peu avant la guerre de cent ans, Philippe le Bel abandonne toute ambition au-delà des Pyrénées et se tourne vers la Guyenne. Christian Bourret rapporte très justement que la guerre franco-anglaise a mis les Pyrénées à l'abri des incursions des Français. Cependant, Charles VII revient vers les montagnes après avoir chassé les Anglais de Guyenne⁶².

Cette région subit moins les conséquences de la guerre de Cent Ans que d'autres zones du Sud-Ouest de la France, privilégiée par un pouvoir quasi-autonome mais aussi par une situation en arrière des grands axes de communication⁶³.

2.5- Création de la châtelainie de Castillon et évolution du contexte castral au XIV^e siècle dans le castillonnais

Au XIII^e siècle, les seigneurs d'Aspet (au nord-ouest du castillonnais) assoient leur pouvoir mais la montée en puissance de la famille de Castillon, fidèle des comtes, concurrence les autres entités seigneuriales. En 1339, Salies est encore le chef-lieu d'une vaste châtelainie comtale incluant le castillonnais, mais en 1375, le bourg de Castillon est devenu un chef-lieu de châtelainie incluant la Bellongue par démembrement de la châtelainie de Salies.

Le chef lieu de la châtelainie de Castillon s'installe dans le *castrum* du seigneur local du même nom. Ce qui induit que la châtelainie se compose exclusivement de châteaux de seigneurs locaux, sinon, le chef lieu aurait plus certainement été placé dans une fortification comtale⁶⁴.

Le passage du pouvoir direct sur les hommes à celui de domination de territoire, va se traduire dans le phénomène castral du castillonnais par la supplantation des petits ouvrages par celui des seigneurs de Castillon⁶⁵. La fin du Moyen Âge est donc marquée sur le secteur par la domination d'un seul ouvrage et seul bourg castral du castillonnais. Ce qui tend à démontrer que la structuration politique en châtelainie-baylies est effective et primordiale dans le paysage politique et dans l'occupation du sol.

⁶² Préface de LE ROY LADURIE (E.) de l'ouvrage de BOURRET (Ch.), *Les Pyrénées centrales du IX^e au XIX^e siècle, la formation d'une frontière*, Aspet, 1995, p. 9.

⁶³ Travaux en commun, Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales (...), *op. cit.*, 2005,

⁶⁴ BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), *La vallée de la Bellongue...*, *op. cit.*, p. 186.

⁶⁵ *Ibid.*, p. 207.

2.6- Démembrement du comté de Comminges et de la vicomté de Couserans

Le comté de Comminges est définitivement rattaché au royaume à partir de 1453, mais la baronnie d'Aspet semble être restée indépendante du roi de France durant ce siècle. L'hommage des seigneurs du castillonnais au roi en 1453, montre que le rattachement préserve les élites en place et maintient donc un certain statu quo politique.

La vicomté de Couserans conserve également son indépendance vis-à-vis du pouvoir royal durant le XVe siècle. Cependant, à partir de la fin du XIVe siècle, elle est progressivement grignotée par des apanages. La lignée des vicomtes de Couserans, issue de la maison de Comminges, s'éteint en 1446. Si les Comminges cadets, c'est-à-dire les seigneurs de Soulan ou les seigneurs d'Ustou, prennent quelquefois par la suite, la qualification de vicomtes de Couserans, c'est une usurpation. L'histoire de cette seigneurie se conclue avec la famille de Foix-Mauléon au XVIIe siècle.

Les crises des XIVe et XVe siècle ne semblent pas avoir atteint le haut Couserans, mais qu'est-ce qui alors précipite l'effacement des forteresses au profit des enceintes villageoises ? On peut se demander si à l'occasion des crises du bas Moyen-Âge, qui ont contraint les habitants à effectuer de très importants travaux de fortifications, le château a perdu au profit de la collectivité le monopole de la protection qu'il exerçait primitivement. Certains seigneurs prennent l'initiative de lotir leur basse cour en « loges », comme à Cazavet et Caumont en bas Couserans et peut-être à Sainte-Catherine. Mais bien souvent se sont les communautés qui cherchent à assurer leur propre défense et qui érigent des enceintes et parfois de véritables forts collectifs.

Aux XVe et XVIe les ouvrages seigneuriaux vont se rapprocher de la plaine. Ils vont s'implanter au cœur ou en proche périphérie des villages (tel est le cas de Marbé à Bonac, Aucazein, Argein, Engomer, Soueix, Seix, Ercé, etc.). Comme Froidour l'indique au XVIIe siècle, ces ouvrages ont tous des éléments forts ressemblant entre eux⁶⁶. Malgré leur caractère principalement résidentiel, ils ont l'aspect de maisons fortes et conservent quelques éléments de défense⁶⁷.

Cette période s'accompagne également d'un mouvement d'émancipation urbaine, avec l'apparition du pouvoir consulaire, représentant la communauté (un village, une vallée). Les consuls sont sans doute à l'initiative de l'érection de certaines enceintes villageoises (Oust ? Vic d'Oust ?) .

⁶⁶ « Ils ont tous une tour circulaire accolée au logis quadrangulaire qui est de taille modeste. Tous sont constitués de deux étages, plus les combles, et des fenêtres que les siècles de sécurité permettent d'élargir ». CASTERAN (P. de), *Les Pyrénées centrales au XVIIe siècle. Lettres écrites par Mr de Froidour... à M. de Héricourt ... et à M. de Méon ...*, Auch, 1899, p. 156.

⁶⁷ Une ou plusieurs échauguettes aux angles, et une ou plusieurs bretèches sur la tour circulaire

II- TYPOCHRONOLOGIE DES FORTIFICATIONS EN HAUT COUSERANS : PREMIERE ETUDE DE CAS

1- Critique des sources et bibliographie

1.1- Critique des sources

1.1.1- Le problème des carences documentaires

Ce chapitre présente les sources qui seraient à utiliser dans notre future étude. Cependant, il faut noter dès à présent que très peu de documents apportent des informations directes sur notre sujet. Pour les raisons que nous allons décrire, il n'est pas possible à l'heure qu'il est de prétendre à l'exhaustivité. Des fonds restent à découvrir, notamment chez les particuliers, mais aussi sans doute à Paris, aux archives du Châtelet et à Vincennes. Cependant, dans le contexte documentaire particulier que représente le Couserans une quantité de documents non négligeable a été inventoriée pour la prospection inventaire 2005, complétée significativement cette année.

Une des premières et principales difficultés rencontrée est la collecte des sources. Il convient de souligner combien la médiocrité de la documentation écrite est venue rétrécir nos perspectives de recherches. Peu nombreuses et dispersées dans les archives, les sources présentent des informations d'exploitation complexe. Celles consultées s'attachent essentiellement à la description d'une histoire politique laissant peu d'espace au fait castral. Ce constat a incité à orienter essentiellement nos recherches sur la collecte d'informations sur le pouvoir seigneurial, mais aussi dans ses relations avec le pouvoir ecclésiastique et notamment épiscopal. Ainsi, certaines zones d'ombres du contexte politique ont pu être clarifiées, renouvelant ainsi notre vision sur la géopolitique.

Les recherches aux archives départementales de l'Ariège ont été complétées dans la continuité de la prospection inventaire. Les archives du Gers et des Hautes-Pyrénées ont été sondées, permettant de quantifier la masse de documents se référant à notre secteur d'étude.

D'après Claudine Pailhès et Marigeorges Allabert⁶⁸, le fonds le plus important pour l'histoire des Pyrénées est certainement le fonds de la famille royale de Navarre (Archives Départementales des Pyrénées Atlantiques). Il permettrait d'étudier comment se sont constitués les grands domaines transpyrénéens (Foix-Catalogne, Béarn-Catalogne, Couserans-Pallars, Navarre). Faute de temps, cette série n'a pas encore été consultée et donc ne peut être intégrée au corpus de documents collectés.

Parmi les fonds privés, monsieur Faur, possédant une quantité importante de documents inédits⁶⁹, ne nous a malheureusement pas autorisé l'accès à ses archives. Cependant nous savons par l'intermédiaire de Pascal Audabram, étudiant en Master 1 à l'U.T.M. (2006-2007), que ce fond est assez riche pour la période médiévale sur notre secteur.

En l'état des recherches les mentions de fortifications sont rarissimes dans les sources. Moins d'une vingtaine de mentions ont été recensées jusqu'alors. Pourquoi de telles carences documentaires ? Ceci est certainement le résultat de plusieurs facteurs :

- Presque la totalité des archives municipales regroupées à Saint-Girons dans le château des vicomtes aurait disparu lors d'un incendie survenu au début du XXe siècle.
- La vicomté de Couserans (le haut Salat) étant une seigneurie relativement peu étendue territorialement, son administration n'aurait pas été aussi développée que dans les comtés limitrophes où le pouvoir central était prégnant. Tout porte à croire que les documents administratifs étaient limités.
- Le Couserans étant une zone tampon entre les puissants de Foix, Toulouse et Comminges, le peu de documentation restant serait aujourd'hui disséminé dans plusieurs départements.
- Pour le castillonnais, faisant partie du comté de Comminges, le manque de documentation pour l'époque médiévale vient peut-être du fait qu'il n'existe pas vraiment d'autorité commune dans le haut Comminges qui soit respectée avant le XIIIe siècle⁷⁰.
- La quantité d'archives du diocèse de Couserans est importante à partir du XVIe siècle mais très réduite pour la période médiévale.

1.1.2- Etat des sources

1.1.2.1- Les sources manuscrites

⁶⁸ ALLABERT (M.) PAILHES (C.), *La frontière pyrénéenne, Guide des sources d'archives des relations et espaces transfrontaliers pyrénéens, France-Andorre*, Foix, Conseil Général de l'Ariège, 2005, p. 203.

⁶⁹ Etudes documentaires et documents originaux collectés par le père de M. Faur (depuis le début du XXe siècle), lui-même et une partie donnée par l'abbé Samiac.

⁷⁰ PRADALIE (G.), Les tours médiévales des Pyrénées garonnaises, dans *Château Gaillard*, Vol. XIV, 1990, p. 370.

Dans ce contexte, les sources manuscrites sont rares et souvent tardives, voire inexistantes avant la Croisade albigeoise.

Dans la mesure où le pouvoir épiscopal est prépondérant au XI^e et XII^e siècles, il était pertinent de chercher des éléments dans les archives du chapitre mais les investigations n'ont pas fournis d'information sur l'organisation féodale. Comme beaucoup de secteurs de montagne, aucune mention du mouvement de la réforme grégorienne n'a été conservée, limitant les résultats tant sur l'origine du patrimoine épiscopal que sur les rapports des églises avec les seigneurs laïcs locaux.

Les cartulaires pouvant fournir des informations de près ou de loin avec notre zone d'étude ont été publiés.

Aux archives départementales de l'Ariège, la série E supplément est celle qui contient le plus de documents sur les familles seigneuriales du haut Couserans mais leur quantité reste cependant très limitée. Elle contient des coutumes, des dénombrements de seigneurie, des comptes-rendus de justice seigneuriale. La plupart du temps ces sources sont isolées et offrent une vision trop réduite pour considérer l'histoire des seigneuries locales. Cependant, elles s'avèrent utiles pour déceler des informations sur l'organisation politique et sociale, même superficielle, d'un territoire ou d'une communauté à une période donnée. La communauté la plus documentée est sans aucun conteste le village de Seix avec huit documents allant de 1280 au XVIII^e siècle. Les actes de paréage sont lacunaires, rares et souvent connus par de seules copies tardives comme dans le cas de Seix.

Toujours dans la série E, il faut aussi noter deux documents du XVII^e siècle concernant les affaires militaires de Seix, l'entretien et la garde du château de Lagarde.

La série J est également pourvue de documents concernant les familles seigneuriales du haut Couserans. Sont à signaler quelques copies de chartes et coutumes, un serment de fidélité et un dénombrement.

En revanche, aucune source n'a été inventoriée dans la série A concernant les actes du pouvoir souverain et du domaine public.

Il n'y a pas de fonds documentaires à proprement parler dans les autres départements et les sources glanées n'apportent guère d'informations sur notre sujet. Les séries A et B des archives départementales de la Haute-Garonne conservent quatre copies de coutumes et trois dénombrements. Les archives du Gers conservent peu de documents sur notre zone d'étude. La série I a tout de même livré des actes de mariage, testaments, donations et reconnaissance de droits pour certaines familles seigneuriales couserannaises⁷¹.

⁷¹ Les Du Pac, capitaines en charge à Castillon pour le roi de la fin du XV^e siècle jusqu'à la fin du XVII^e siècle, les Sabouliès, attestés dans le haut Couserans à partir du XIII^e siècle et seigneur de Balagué à la fin du XV^e siècle, les Coarrazze, seigneurs d'Aspet et de Balagué dans notre secteur aux XIV^e et XV^e siècles.

Les Archives Nationales n'ont pas été consultées car selon Claudine Pailhès les documents concernant l'Ariège sont tous regroupés aux archives départementales de l'Ariège sous microfiches. Une fois de plus la documentation fait défaut, seuls deux documents ont été inventoriés, l'un étant un hommage⁷² et l'autre concernant le chapitre de Saint-Lizier⁷³.

Une partie du fonds Doat a été consultée à la bibliothèque méridionale de Toulouse. Elle renferme plusieurs actes où apparaissent les vicomtes de Couserans, en particulier des hommages.

Les sources manuscrites modernes des archives départementales de l'Ariège se sont révélées plus nombreuses et les pièces consultées ont permis d'y déceler la richesse des informations qu'elles recèlent. Les procès de la justice seigneuriale de 1770 à 1790, conservés dans la série B, donnent certains détails sur les seigneuries et leurs droits sous l'ancien régime, mais très peu sur les ouvrages castraux.

Les compoix et terriers, conservés dans les séries E supplément et J, remontent en majorité au XVII^e siècle ; un seul remonte au XV^e siècle⁷⁴. Ces sources se trouvent parfois disséminées dans les archives communales, dans des conditions d'accès parfois difficiles⁷⁵. Commencé lors des recherches pour la prospection inventaire et continué en prospection thématique, il en reste aujourd'hui deux à dépouiller (terrier de Bethmale et compoix d'Orgibet). Nous les avons utilisés dans le but d'obtenir des informations sur les sites inventoriés. Ils apportent également une grande quantité de micro-toponymes. Le système de confronts peut permettre de localiser certains sites disparus à condition de croiser les informations provenant de sources différentes. Les vérifications de terrain ont souvent conduit à des anthroponymes, la situation topographique ne pouvant nullement correspondre à des anciens ouvrages castraux.

1.1.2.2- Les sources publiées

Le cartulaire de l'abbaye de Lézat⁷⁶ et le recueil d'actes de l'abbaye de Bonnefont⁷⁷ ne font mention que sporadiquement aux membres des familles seigneuriales Couserannaises. Ils ne font pas référence aux ouvrages fortifiés, sauf dans les très rares cas de récupération de droits sur les seigneuries laïques (exemple en dehors de notre zone : le château de Durban dans le cartulaire du Mas d'Azil).

⁷² Hommage de Bernard VI comte de Comminges rendu à Raimond VII comte de Toulouse le 18 novembre 1244.

⁷³ Chapitre de Saint-Lizier, approbation de l'appel formé par Philippe le Bel contre le pape Boniface VIII (1303).

⁷⁴ Terrier de Moulis, daté de 1449.

⁷⁵ Un compoix de Seix, daté de 1546, est conservé à la mairie de la commune.

⁷⁶ OURLIAC (P.), MAGNOU (A.-M.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, 2 volumes, Paris, éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1984-1987, 711 p. et 739 p.

⁷⁷ SAMARAN (Ch.), HIGOUNET (Ch.), *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges*, Collection Documents Inédits, série 8, vol. 8, Paris, 1970.

Le seul cartulaire qui se réfère à notre aire d'étude est celui de Montsaunès, mais il ne concerne que la partie occidentale de notre zone d'étude correspondant au castillonnais. Il a été publié par Charles Higounet et complété quelques temps après par Baby dans les années 1950-60. S'il apporte des informations intéressantes à exploiter sur les familles seigneuriales, il ne fait pas référence aux châteaux.

D'autre part, toute une série de documents isolés ont été édités à la fin du XIXe siècle et début du XXe siècle par Félix Pasquier et l'abbé Samiac. Ces sources sont des coutumes, des procès verbaux, des dénombremments mais aussi des actes réunis sur le Couserans paroissial.

1.1.2.3- Les sources cartographiques

Les cartes anciennes et modernes ont servi de base à la recherche lors du travail d'inventaire mené en 2004 et 2005 dans le haut Couserans (Cassini, IGN au 1/25000^e). Ces sources, essentielles à une enquête toponymique, ont été complétées par l'étude des compoix et terriers. La carte de Cassini a été utilisée afin de localiser les routes, les lieux-dits, les lieux de culte, ainsi que certains ouvrages castraux disparus aujourd'hui. Les cartes de Sanson, Roussel, Robert, Lhuillier, La Blotière, toutes plus anciennes que la carte Cassini, sont venues compléter l'enquête.

Les cadastres anciens, institués par la loi des finances de 1807, ont été plus riches d'informations que les cadastres actuels où les remaniements ont fait disparaître les formes parcellaires des sites fortifiés. Ces documents ont été d'une grande utilité, ils montrent l'organisation foncière d'un espace et décrivent des paysages antérieurs aux grands bouleversements modernes. Ils ont été consultés aux archives départementales de l'Ariège, mais une autre version conservée au service des impôts de Saint-Girons montre quelques variantes toponymiques. En effet, certains micro-toponymes ou bâtiments sont parfois indiqués sur une des deux versions du cadastre napoléonien alors qu'ils sont absents sur l'autre. La version conservée aux archives départementales de l'Ariège a été entièrement consultée pour notre zone alors qu'une petite partie de celle du service des impôts de Saint-Girons a été dépouillée.

Les cartes IGN au 1/25000^e sont venues compléter les cadastres napoléoniens. Elles se révèlent surtout intéressantes pour appréhender les reliefs, l'hydrographie, les voies de communication, le réseau d'habitats actuels, ainsi que pour observer les sites castraux dans leur environnement de montagne (situation stratégique en situation de confluence, à l'entrée d'une vallée, dominant une voie de communication ou un habitat). Elles permettent également d'établir une localisation en coordonnées Lambert des sites référencés.

La carte géologique au 1/50000^e est essentielle pour comprendre le choix des matériaux dans l'édification des ouvrages fortifiés. Le calcaire et dans une moindre mesure le calcaire

schisteux, le schiste à proprement parler ainsi que le granit ont été privilégiés pour les bâtiments maçonnés.

1.1.2.4- Les sources figurées

Un petit nombre de sources figurées a été collectées aux archives départementales de l'Ariège. Les lithographies de Jean de Lahondes des églises fortifiées du Couserans apportent une vision assez précise des monuments et de leur état de conservation à la fin du XIXe siècle. Les photographies et cartes postales sont des sources plus fiables car il s'agit de visions directes de la réalité. Plusieurs éditions des cartophiles ariégeois fournissent de rares représentations de sites castraux mais souvent riches d'information sur les élévations aujourd'hui disparues.

D'autres sources figurées sont encore à collecter dans les collections privées (M. Faur, enquête engagée avec l'association des cartophiles ariégeois), les bibliothèques (la Bibliothèque nationale, au cabinet des estampes). Plusieurs aquarelles représentant des visions romantiques de châteaux de secteurs voisins du haut Couserans (haute et basse Ariège), ont été inventoriées dans le cabinet des estampes du Musée Paul Dupuy. Il se pourrait que notre zone ait également fait l'objet de représentations. Face à ce dernier type de source, une analyse critique doit être menée car certains manquent parfois de fiabilité du fait de la subjectivité de l'artiste.

1.2- Critique de la bibliographie

1.2.1- Les études historiques

1.2.1.1- Contexte régional : Gascogne, Languedoc et Catalogne

Nous n'avons pas la prétention de faire l'historiographie complète de chacune des ces trois régions mais de présenter plutôt les ouvrages qui nous semblaient les plus pertinents à consulter dans le cadre de notre étude régionale.

Le haut Couserans est une zone qui se situe à la limite du Languedoc, du Gascogne et de la Catalogne, c'est pourquoi nous avons décidé d'étudier ces régions dans leur globalité pour mieux intégrer le Couserans dans le contexte géopolitique régional.

En ce qui concerne la Gascogne, plusieurs études apparaissent comme primordiales, nous devons ainsi souligner l'ouvrage de Charles Higounet⁷⁸ qui reste une référence majeure pour le Comminges qui englobe une partie de notre zone. Au delà de ce travail, les études dans le haut Comminges sont souvent isolées, mais quelques travaux d'érudits⁷⁹ puis d'universitaires⁸⁰ sont venus compléter les observations et ont parfois ouvert le champ à de nouvelles réflexions.

Mireille Mousnier dans son étude sur le Gascogne toulousaine aux XIIe-XIIIe siècle, traite d'un secteur, certes plus au nord de notre zone, mais nous ouvre des perspectives de réflexion et de comparaison. Cependant, la publication qui aidera le mieux notre étude est certainement l'ouvrage de Benoît Cursente⁸¹ qui apporte un regard neuf sur l'étude du peuplement, à travers notamment la définition du phénomène casalier.

Pour l'histoire du Languedoc, nous nous tournerons vers l'ouvrage de Wolff⁸² qui, quoiqu'un peu ancien, reste une référence incontournable depuis 1967. Plus récemment, en 1997, Hélène Debax⁸³ effectue dans son travail de thèse une analyse très fine des structures féodales à travers l'étude de lignage des Trencavel aux XIe et XIIe siècles, permettant de comprendre sous l'angle sociologique les relations familiales et féodo-vassaliques.

Enfin, en ce qui concerne la Catalogne, de nombreuses études ont été menées, nous nous attacherons essentiellement à celles de Pierre Bonnassie⁸⁴.

Cependant, des travaux plus larges sur les Pyrénées nous apporteront des éléments de réflexion intéressants comme l'ouvrage de Cénac-Montaut, paru en 1860. Malgré son ancienneté, cette publication offre une vision historique et synthétique des pouvoirs pyrénéens. Cent trente cinq ans plus tard, Christian Bourret⁸⁵ regroupe et révisé l'histoire des Pyrénées centrales (comté de Foix, Couserans, Comminges et Béarn) restée trop morcelée et peu cohérente dans son évolution.

Afin de nous approcher de l'exhaustivité, nous devons intégrer à notre réflexion les études menées outre Pyrénées sur les secteurs les plus proches de notre zone. Ainsi, pour le Pallars, les études espacées dans le temps de Valls Taberner⁸⁶, Martinez⁸⁷, Marugan I Vallve et Rapalino⁸⁸, offrent une vision complète de l'histoire du comté situé sur l'autre versant des Pyrénées.

⁷⁸ HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges...*, *op. cit.*

⁷⁹ Busset 1973, Dossat 1976.

⁸⁰ Boudoin 1989, Chambert 1992, Bonnet 1997.

⁸¹ CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes...*, *op. cit.*

⁸² WOLFF (P.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, éd. Privat, 1967, rééd. Privat, 2000.

⁸³ DEBAX (H.), *Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XIe-XIIe siècles)*, Thèse de Doctorat, UTM.

⁸⁴ BONNASSIE (P.), *La Catalogne au tournant de l'an Mil*, Paris, 1980.

⁸⁵ BOURRET (Ch.), *Les Pyrénées centrales...*, *op. cit.*

⁸⁶ VALLS TABERNER (F.), *Els orogens dels...*, *op. cit.*

⁸⁷ MARTINEZ (L.), *Les familles nobles del Pallars en els segles XI i XII*, Leida, 1991.

⁸⁸ MARUGAN I VALLVE (C.-M.), RAPALINO (V.), *Historia del Pallars dels orogens als nostres dies*, Lleida, Pagès editors, 2005.

Le comté de Foix a fait l'objet de nombreux travaux historiques, en particulier des travaux universitaires, dont le travail de Florence Guillot peut être considéré comme l'un des plus aboutis, ainsi que celui de Claudine Pailhès⁸⁹.

1.2.1.2- Contexte en haut Couserans

Pour notre zone de recherche, le Moyen Âge a peu fait l'objet d'étude historique. L'historiographie est rare et se résume à quelques généralités.

Le premier auteur, le docteur Adolphe Garrigou, à écrire sur l'histoire du Couserans publie en 1845 son imposante « *Etude historiques sur l'ancien pays de Foix et le Couserans* ». Cet ouvrage traite en grande partie de la haute Ariège, des Monts d'Olmes et reste parcimonieux pour le Couserans. Il s'appuie essentiellement sur les actes du fonds DOAT mais aussi sur des fonds communaux et privés qui, pour certains, ont depuis disparu⁹⁰. Les erreurs d'interprétation sont nombreuses car l'histoire est souvent mêlée à la légende. Cependant, l'auteur aborde des sujets nouveaux tels que l'histoire locale, les familles seigneuriales médiévales et l'occupation du sol. Si le contexte chronologique reste à peu près correct, en revanche les origines qu'il propose sont presque toujours fantaisistes.

Certains travaux d'érudits locaux dans le *Bulletin de la Société Ariégeoise des Lettres Sciences et Arts*, les deux dernières décennies du XIXe siècle et au début du XXe siècle, ont ouvert certains champs d'investigations. L'Abbé Samiac et Félix Pasquier ont travaillé de concert et ont éclairé nos réflexions à travers leurs nombreux articles. Cependant, il faut souligner qu'ils prennent position notamment lorsqu'il s'agit de l'usurpation des droits ecclésiastiques par les seigneurs laïcs. Qui plus est, ils ont bien plus traité du pouvoir religieux que du pouvoir laïc. D'autres personnes à la même époque ont travaillé dans le même sens, tels que Henri Cabannes ou l'abbé Cau-Durban. Puis les deux premières décennies du XXe siècle, ce sera le tour de l'abbé Lestrade, M. de Bardiès, E. Harot, G. de Llobet.

Les recherches historiques menées dans les années 1980 par Christophe Bourret quoique complètes restent isolées (travaux universitaires, articles, ouvrage). Elles renouvellent la vision des érudits de la fin du XIXe siècle grâce à une approche plus scientifique des textes. Encore plus récemment, John Ottaway⁹¹, a effectué une étude approfondie du contexte historique et artistique de la cité épiscopale de Saint-Lizier⁹². L'apport de ce travail pour la compréhension du

⁸⁹ PAILHES (Cl.), *L'Ariège des comtes...*, *op. cit.*

⁹⁰ Notamment une partie des archives du chapitre de Saint-Lizier qui a disparu dans un incendie à la fin du XIXe siècle.

⁹¹ Chargé de recherche C.N.R.S.

⁹² Cette étude a été initiée par les acteurs culturels de la ville de Saint-Lizier (Office de Tourisme, Mairie, associations culturelles) pour effectuer l'exposition qui s'est déroulée en 1992.

contexte politique et religieux est important, mais on peut regretter qu'il soit mort prématurément en 1994, n'ayant certainement pas fini les recherches, les sources ne sont pas toujours citées et la bibliographie est sommaire.

Par ailleurs, dans les années 1960-70, certains érudits apportent des études de qualités variables⁹³. Guillaume Géraud Parracha, est le seul dans les années 1990 à étudier le haut Couserans. Cependant, ce travail reste une source frustrante puisqu'il ne fournit pour certains détails ses références documentaires⁹⁴. Ceci compromet fortement les possibilités de vérification des données historiques qu'il avance.

Cependant, il faut avouer pour la décharge de nombreux auteurs que faute de sources, la tâche a été ardue à plus d'un titre pour étudier correctement l'histoire du Couserans. Aussi faut-il faire souvent appel à des articles plus récents qui se concentrent pour la plupart dans les deux revues principales : *La Revue de Comminges* et *la Revue de l'Ariège*. Les articles sont très ciblés et n'apportent que des indications restrictives pour notre secteur.

Ces quinze dernières années, les travaux universitaires ont été d'un grand recours en ce qui concerne les sources à consulter, à vérifier et à compléter. Le contexte religieux est mis en lumière par les travaux de Adeline Fabry⁹⁵ et Morgane Zaratini⁹⁶. D'autre part, l'interprétation des chartes de coutume et de franchises fournie par Séverine Bonnet⁹⁷ est succincte mais elle a le mérite de cataloguer les sources.

1.2.2- Les études sur les fortifications

1.2.2.1- Les essais typologiques et typo-chronologiques en France

Les ouvrages fortifiés sont traditionnellement traités à l'échelle d'un secteur géographique plus ou moins étendu. L'étude n'est pas poussée à l'ensemble du territoire français avant le début des années 1970. Les travaux de synthèse sur les fortifications à l'échelle du territoire français vont se concrétiser en premier lieu à travers l'ouvrage de Jean-François Finò⁹⁸ mais l'approche typo-chronologique n'en est qu'à son balbutiement. En 1981, Alain Châtelain⁹⁹ tente de définir l'évolution des châteaux essentiellement à partir de leurs formes. Les justifications ne semblent pas toujours assez étayées, s'appuyant davantage sur une approche

⁹³ Alauzier 1960, Philip 1968, Cours-Mach 1976, Baby 1979.

⁹⁴ GERAUD PARRACHA (G.), *Histoire du Pays de Couserans*, op. cit.

⁹⁵ FABRY (A.), *Evêques et dîmes à la fin du XIIe siècle dans le Couserans (Ariège)*, mém. de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel et Gérard Pradalié, UTM, 1994.

⁹⁶ ZARATINI (M.), *Topographie historique et religieuse des villes commingeoises et couserannaises du Xe au XVIe siècles*, mém. de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel, UTM, 2001.

⁹⁷ BONNET (S.), *Chartes de coutumes et de franchises dans le département de l'Ariège du XIe au XVIIIe siècle*, mém. de maîtrise d'histoire sous la dir. de Maurice Berthe, UTM, 1997.

⁹⁸ FINO (J.-F.), *Forteresses de la France médiévale, construction-attaque-défense*, Paris, 1970.

⁹⁹ CHATELAIN (A.), *Evolution des châteaux forts dans la France au Moyen Âge*, Paris, 1981.

d'historien de l'art que sur des données archéologiques. Dans le même temps, Jacques Gardelles élabore un inventaire des forteresses et en dresse l'historique (période de construction, seigneurs, étude architecturale). Un an après, le travail de Noye¹⁰⁰ se base sur une méthodologie qui semble plus aboutie pour définir une typologie.

Les études d'Elisabeth Zadora-Rio peuvent être un bon point de départ car elle fait état de l'avancée des recherches sur les mottes castrales en 1985 et décrit les différents essais typologiques qui ont eu court jusqu'à cette date. Les contraintes occasionnées par le peu de vestiges rencontrés sur les mottes vont inciter les spécialistes des mottes à s'orienter plus rapidement vers une définition typologique que les spécialistes des châteaux de pierre. Dans les années 1970-1980, l'engouement pour les ouvrages de terre occasionne par voie de conséquence la raréfaction des recherches consacrées aux forteresses de pierre. L'« archéologie monumentale » est à cette époque victime d'une connotation péjorative.

L'approche du phénomène castral dans son intégralité commence à partir du milieu des années 1980. En 1986, Jean-Pierre Babelon¹⁰¹ évoque l'évolution architecturale des forteresses : Les premières fortifications de terre et de bois, les forteresses de l'an mil au milieu du XIIe siècle, l'architecture militaire entre 1154 et 1223, etc. La même année, Caïrou¹⁰² produit un ouvrage qui s'étendra au-delà des châteaux pour prendre en considération les bastides. Malgré les vingt années qui se sont écoulées, ces travaux restent toujours d'actualité. Le travail de Jean Mesqui¹⁰³ s'inscrit dans la continuité de celui de Jean-Pierre Babelon. La typo-chronologie y est abordée de façon limpide, avec des exemples nombreux et des distinctions qui deviendront classiques. Bien que les distinctions théoriques montrent une réalité moins contrastée, ce travail constitue une avancée primordiale dans la vision globale du contexte castral en France. Cet ouvrage est devenu la référence pour bien d'autres études et entre autres, la nôtre. Par la suite, les auteurs tels que Rocolle¹⁰⁴, Durand¹⁰⁵, etc., vont publier des ouvrages dans la droite lignée de Jean Mesqui et souvent plus synthétique.

1.2.2.2- Inventaires des fortifications dans le sud-ouest

¹⁰⁰ NOYE (G.), Types et typologie des sites fortifiés, *Castrum*, t. 1, 1983.

¹⁰¹ BABELON (J.-P.), *Le château en France*, Paris, 1986.

¹⁰² CAÏROU (R.), *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècles dans les châteaux et les bastides*, Pau, 1986.

¹⁰³ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale (de la défense à la résidence)*, Paris, éd. Picard, 2 Vol., 1991.

¹⁰⁴ ROCOLLE (P.), *Le temps des châteaux forts : Xe-XVe siècles*, Beaumes-les-Dames, 1994.

¹⁰⁵ DURAND (Ph.), *Le château-fort*, Luçon, 1999.

Charles Higounet¹⁰⁶ aborde très tôt l'étude des fortifications Pyrénéennes, notamment dans leur contexte géopolitique. Ainsi dans les régions méridionales telles que le Rouergue, la Gascogne ou le Béarn bénéficient de recherches importantes dès les années 1970, alors que ce thème d'investigation n'est encore abordé que succinctement à la même époque en Ariège, malgré le foisonnement de sites et de vestiges.

Un chercheur ne peut envisager seul un inventaire régional tant les investigations à mener dans les archives et sur le terrain sont considérables. Depuis les années 1975, les travaux universitaires à l'échelle cantonale ont indéniablement contribué à augmenter le corpus de fortifications répertoriées en Midi-Pyrénées. Ceux-ci, traitant de l'occupation du sol au Moyen Âge, ont permis d'inventorier les ouvrages castraux dans des études généralistes. Ces inventaires n'étudient pas le phénomène castral de notre zone d'étude de façon exhaustive mais ils ont le mérite de fournir un recueil assez complet permettant de resituer les ouvrages dans leur contexte historique et géographique. Consulter ce type d'étude est donc une étape indispensable avant d'appréhender le phénomène castral de façon thématique à l'échelle d'une entité historique telle qu'un comté ou une vicomté. Le Béarn et la Bigorre sont les secteurs qui ont connu le plus grand nombre d'études universitaires concernant les fortifications médiévales dans la région.

Nous nous sommes davantage penchés sur les inventaires concernant les zones situées dans un périmètre proche de notre secteur : bas Couserans¹⁰⁷, haute Ariège¹⁰⁸ et haut Comminges¹⁰⁹ ces deux derniers, comme nous l'avons déjà souligné, ayant fait l'objet de plus nombreuses études. Sur le versant sud des Pyrénées, le Pallars n'a pas connu d'inventaires aussi systématiques que ceux engagés en Midi-Pyrénées. Parmi les études menées à proximité du haut Couserans, Florence Guillot a parfaitement su appréhender le phénomène castral dans le Sabarthès (haute Ariège) depuis le début des années 1990. Nos recherches en haut Couserans se situent dans les sillons des travaux sur ce secteur voisin, en tant que zone montagneuse dans les Pyrénées centrales.

De plus, le PCR « Naissance, évolutions et fonctions des fortifications médiévales dans les comtés et vicomtés de Foix, Couserans, Comminges », dirigé par Florence Guillot et dans lequel notre travail s'intègre, tente depuis 2004 d'apporter une vision plus globale à l'échelle du département de l'Ariège. Les axes de réflexions sont communs à l'ensemble du groupe de chercheurs composés d'érudits d'étudiants et de professionnels, permettant de renouveler les études sur le contexte castral qui étaient jusqu'alors très cloisonnées.

¹⁰⁶ HIGOUNET (Ch.), Esquisse d'une géographie des châteaux des Pyrénées Françaises au Moyen Âge, *Actes du premier Congrès international de San Sebastian*, 1950.

¹⁰⁷ Tortech 1999.

¹⁰⁸ Guillot 1990, Weiss 1990, Tillet 2003.

¹⁰⁹ Castaing 1989, Dupuy 1991, Coiffé 1999, Curbillon 1999, Perrefarres 2001.

Un programme d'inventaire des fortifications de terre s'est mis en place en Midi-Pyrénées dans le cadre du programme UTAH UMR 5608. Ce programme, initié en 1994 et toujours d'actualité, a permis de créer une synergie autour d'un thème pour mieux en comprendre le phénomène. Cependant, nous remarquons que les recherches sur les châteaux de pierre sont bien moins homogènes.

1.2.2.3- Les essais typologiques et typonchronologiques dans le Sud-Ouest : Gascogne et Languedoc

Les essais typonchronologiques en Gascogne et Languedoc ne concernent souvent qu'une partie constitutive des châteaux, avec en premier lieu et de loin les plus étudiés, les donjons. En effet, ceux-ci sont souvent les éléments les mieux conservés en raison du côté symbolique qu'ils représentent mais également tout l'imaginaire qu'ils véhiculent dans les mentalités. Dans ce sens, André Châtelain en 1988 propose une typologie des donjons quadrangulaires dans la France de l'Ouest. Gilles Séraphin, en 2002 présente lors du colloque de Pau une typologie pour les tours du Quercy, avec un inventaire exhaustif et une proposition de typologie cohérente qui reprend les distinctions établies par Jean Mesqui¹¹⁰.

Lorsque les typologies concernent l'ensemble des éléments constitutifs des fortifications, les échantillons de sites semblent trop restrictifs et ne permettent qu'une approche succincte. L'étude de Jacques Gardelles en 1972 sur les châteaux du Sud-Ouest prend en considération la Gascogne et définit une typologie qui, trente cinq ans après, est toujours d'actualité. La première approche typologique des petits sites, effectuée par Gérard Pradalié¹¹¹ en 1987, met en exergue un manque d'unité en Midi-Pyrénées. Il distingue la Gascogne du Haut-Quercy et le Rouergue ainsi que les Pyrénées qui montrent tous des originalités qui leur sont propres au point de vue des types d'ouvrage.

Les travaux universitaires tentent de mettre en place des typologies pour les sites des Pyrénées centrales à partir de la fin des années 1980. Marie-Pierre Castaing traite des Pyrénées garonnaises¹¹² avec une approche qui ne sera pas aboutie mais qui semble assez pertinente. Puis, en haute Ariège les travaux de Florence Guillot commencés en DEA, donneront en thèse une typonchronologie qui reste pour notre travail une référence en la matière. Les travaux vont se multiplier dans les Pyrénées dans les années 1990, tel le travail de Françoise Galès pour le Lavedan mais l'échantillon de fortifications n'est pas suffisamment important pour être significatifs.

¹¹⁰ La distinction entre les « tours-beffrois » et « tours-résidence ».

¹¹¹ PRADALIE (G.), *Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées, Aquitania, actes du premier colloque, suppl. 4, Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, 1990, p. 135.

¹¹² CASTAING (M.-P.), *Châteaux et habitats dans les Pyrénées garonnaises au Moyen Âge*, mémoire de DEA sous la dir. de Gérard Pradalié, UTM, 1989.

Nous pouvons retenir que l'approche typologique et typonomique n'est pas un travail aisé, surtout dans des régions aussi peu homogènes que la Gascogne et le Languedoc. Il paraît plus opportun de travailler secteur géographique par secteur géographique car l'étude à l'échelle de ces régions est une tâche quasiment impossible, comme le soulignait déjà Gérard Pradalié à la fin des années 1980.

1.2.2.4- Etat des recherches sur les fortifications en haut Couserans

A la fin du XIXe début du XXe, quelques érudits se lancent dans des descriptions sommaires d'ouvrages castraux, englobées dans des récits sur le haut Salat, le Couserans, ou encore plus largement sur les Pyrénées centrales¹¹³. Cependant, à la différence du haut Comminges voisin où les premiers inventaires remontent à la fin du XIXe début du XXe siècle¹¹⁴, aucun inventaire en Couserans, ne serait-ce que partiel, n'a été effectué avant la fin des années 1970. Les ouvrages de Christian Clairmont et d'Adelin Moulis, très généralistes et souvent fantaisistes, paraissent tout deux en 1979. Il faut attendre 1993 pour voir une approche plus aboutie mais qui reste néanmoins sommaire, à travers les investigations de Guillaume Géraud Parracha (celui-la même qui a fourni une étude historique sur le même secteur et dont nous avons déjà fait référence).

Au début des années 1990, l'Université Toulouse le Mirail lance un programme de travaux de prospection dont le Couserans va profiter. Plusieurs travaux s'effectueront sur le territoire du haut Couserans avec comme axe de recherche l'occupation du sol au Moyen Âge¹¹⁵. La plupart de ces études réduisent à l'essentiel l'approche du contexte castral car les investigations restent monographiques, sans efforts de synthèse, ni réels travaux de fond sur le contexte géopolitique. Ces travaux ont pour principal mérite de dresser un premier inventaire, certes à compléter, mais souvent plus complet que ce qui existait jusqu'alors. Seule Laure Fête a effectué des recherches sur le contexte castral dans le Couserans : les villages castraux dans les cantons d'Oust, Saint-Girons et Saint-Lizier (ce dernier n'étant pas dans notre zone d'étude). Cela reste un travail qui se cantonne à un type de fortification et lacunaire sur les éléments de bâti.

Notre travail de prospection inventaire a été l'occasion de vérifier, de reprendre et d'approfondir les données avancées lors des recherches succinctes qui nous ont précédées. Tout a été repris depuis la base afin d'établir un inventaire qui puisse englober l'ensemble du phénomène castral de notre zone. Toutefois, le travail de fond sur l'histoire des fortifications et de leurs occupants a été tronqué du fait de la pauvreté du contexte documentaire.

¹¹³ Cau-Durban 1887, Cau-Durban, Pasquier 1898, Roger 1899, Samiac 1910, Blazy 1910.

¹¹⁴ Saint-Paul 1887, Gourdon 1906 et 1935.

¹¹⁵ Molet 1995, Troilplis 1995, Deliot 1997.

2- Méthodologie appliquée à l'élaboration de la typo-chronologie du bâti

La méthodologie exposée ici a pour objet de faire le point sur les méthodes employées et celles envisagées pour les études des années à venir.

Les sites pris en compte dans l'étude sont issus du travail de prospection inventaire qui avait pour but d'inventorier l'ensemble des fortifications du haut Couserans. Depuis, les prospections sur le terrain ont continué et ont permis de compléter le travail d'inventaire, recensant d'autres sites inédits avec ou sans bâti¹¹⁶.

Il convient de préciser ce que nous entendons ici par l'expression "ensemble des fortifications". Il s'agit de tous les types de fortifications médiévales tels que nous les avons répertoriés dans le rapport de prospection inventaire 2005 : les châteaux seigneuriaux au sens de centre d'une seigneurie châtelaine¹¹⁷, les fortifications de garnison et les ouvrages en lien avec une exploitation minière (constructions représentatives d'un pouvoir centralisateur), les fortifications ecclésiastiques, et enfin les ouvrages ne présentant que de simples anomalies topographiques¹¹⁸ et pour lesquels il est impossible en l'état des recherches de donner une réalité matérielle.

2.1- Constitution d'une base de données sur le bâti

Les cinquante sites présentés dans le *corpus* de prospection inventaire et les autres sites répertoriés depuis ont fait l'objet d'une voire plusieurs visites, d'une prospection de surface, d'un relevé photographique, de l'enregistrement des données sur fiche descriptive et d'une interprétation, selon les méthodes désormais classiques de l'archéologie extensive.

La quantité d'information sur le bâti varie considérablement d'un site à l'autre, les sites avec des structures en élévation sont étudiés de façon privilégiée du fait de la meilleure conservation. Néanmoins, les sites n'offrant qu'une vision restrictive de l'ouvrage d'origine ne doivent pas être totalement écartés de l'étude car, faisant partie intégrante du phénomène castral, ils peuvent apporter des informations complémentaires sur l'évolution des aménagements

¹¹⁶ Avec éléments de bâti : La Malède (commune de Bonac-Irazein), Castel Nérout (commune d'Argein), confirmation du lieu du château à l'Espiugue (commune de Saint-Girons) ; sites présentant seulement une ou des anomalies topographiques : Francouli (commune d'Arrien-en-Bethmale), Castera (commune de Saint-Lary), Sor (commune de Sor), Reignou (commune de Moulis).

¹¹⁷ Ils ne sont que très rarement mentionnés et la plupart ne peuvent être identifiés comme centre de seigneurie châtelaine par les textes, mais leurs critères morphologiques (topographie, plan, élévations visibles) permettent de les classer dans ce type d'édifice.

¹¹⁸ Emmotement, fossoyage ou aménagement de la roque.

topographiques et sur les techniques de construction (maçonnés ou non, construction en matériaux périssables, etc.).

2.1.1- Plans schématiques

Des opérations de terrain plus conséquentes ont été menées sur les sites les plus intéressants dans le but d'établir un plan schématique. Ainsi, quatorze sites ont fait l'objet de prises de mesure détaillées au lasermètre mais aussi au double décimètre lorsque la végétation dense et souvent à feuilles persistantes l'hiver (comme le buis, le chêne kermès, etc.) empêchait les visées. Cela induit quelques approximations. En effet, le degré de précision est de l'ordre de 15 à 20 cm de marge d'erreur pour les sites les plus contraignants au point de vue de la végétation et de la topographie. Les plans schématiques dessinés à la main ont ensuite été reportés sur le logiciel Illustrator ®.

Pour les ouvrages inventoriés cette année dans le canton de Massat, nous avons commencé à faire apparaître les courbes de niveau dans les plans schématiques à partir de Cartoexplorer 3 ® (cartes IGN 1/25000^e scannérisées). Bien entendu les courbes de niveaux sont très approximatives et n'apparaissent que tous les 5 mètres¹¹⁹ mais le but n'est pas de faire un relevé aussi précis qu'avec le théodolite ou le tachéomètre mais de s'approcher au mieux de la réalité à partir des moyens dont on dispose. Bien que la précision soit très relative, cette méthode permettra un relevé rapide et une meilleure perception de la topographie du site, élément essentiel dans une zone aux reliefs aussi prononcés que le haut Couserans.

Pour une meilleure lecture du plan des sites où l'habitat subordonné existe toujours, il sera nécessaire de reporter le cadastre moderne sur support informatique.

Les châteaux de Mirabat et Sainte-Catherine, qui ont fait l'objet d'opération de sondage, ont quant à eux fait l'objet de relevés beaucoup plus précis et détaillés. Il en est de même pour les sites de Bramevaque (vallée de Bethmale - annexes fig. 121 et 122) et de la Malède (vallée de Biros - annexes fig. 144 et 145), relevé cette année au théodolite. Les contraintes de terrain variables entre ces sites sites, notamment en ce qui concerne la densité de végétation, ont obligé l'emploi de techniques de relevé différentes (cf. p. 42. 2.2.2- Méthodes différentes pour la conception de plans).

2.1.2- Mode d'enregistrement de la base de données

¹¹⁹ Sur la carte IGN au 1/25000^e, les courbes de niveau apparaissent tous les 10 mètres, mais à partir des observations de terrain et un ajustement interstitiel à partir de la carte IGN, les courbes de niveau peuvent être représentées sur les plans schématiques tous les 5 mètres.

A la différence des édifices cultuelles, voire laïcs dans d'autres régions, il n'y a pas de données stylistiques à relever dans les fortifications du haut Couserans parce qu'il n'y a « rien à voir » : aucun élément discriminant qui puisse être rattaché à la grammaire des styles.

Dans ce cas, la méthode la plus pertinente est l'application de la méthode d'enregistrement utilisée pour l'archéologie du sous-sol et adaptée aux structures en élévation. Il s'agit de la méthode dite de « Harris » (Harris 1925-1989) qui dans un souci de précision transforme l'U.S. et la transfère au bâti en élévation. Il s'agit de décomposer les vestiges en autant d'unités qu'il est nécessaire de reconnaître afin de rendre compte de la genèse des structures et de leur histoire : perturbation, transformation, destruction, etc. L'avantage est de rationaliser l'enregistrement afin de disposer d'un diagramme qui permet de visualiser synchroniquement et diachroniquement la totalité des étapes de construction.

Cependant, la définition d'unité de construction est destinée aux structures avec des élévations importantes et des transformations apparentes (reprise d'un mur, surhaussement, etc.). Les sites de notre zone d'étude ne conservent bien souvent qu'une faible élévation. Cette méthodologie peut donc s'appliquer aux sites offrant des structures assez bien conservées et faisant apparaître des phases de transformations évidentes¹²⁰. Nous ne pouvons pas pallier à l'insuffisance de structures encore en élévation. Mais alors comment arriver à prendre en considération de façon assez précise les vestiges pour pouvoir comparer les formes et les techniques de construction de l'ensemble des fortifications du haut Couserans ?

Le principe de lecture des édifices reste le même que pour les études de bâti¹²¹ plus classiques, il doit prendre en compte les différents objets d'étude : les structures murales (depuis les fondations, en passant par les échafaudages, les baies, revêtements muraux), et dans la mesure du possible les niveaux de sol (cave, rez-de-chaussée, étages) et les modes de couverture. Pour ce faire, il paraît approprié de conserver le système d'enregistrement sur fiche. A chaque mur correspondra une fiche générale adaptée aux spécificités de notre zone et qui devra être améliorée avec le temps (annexes fig. 10). La fiche de bâti a été conçue à partir de plusieurs exemples de fiches utilisés pour d'autres chantiers¹²². Les mortiers et les enduits auront également une fiche appropriée (annexes fig. 11) qui est inspirée de la fiche utilisée pour le

¹²⁰ Trois sites offrent cette possibilité : Lagarde (commune de Seix, Oust, Ustou) qui conserve la quasi-totalité de ses élévations, Encourtiéch (commune du même nom) dont la partie orientale de l'enceinte conserve une belle élévation, et Montégut qui conserve l'intégrité de l'enceinte seigneuriale mais ayant subi des transformations tardives pour certaines portions.

¹²¹ Tel que le définit Isabelle PARRON-KONTIS, « Unités de construction et objets archéologiques », *Archéologie du Bâti, pour une harmonisation des méthodes*, actes de la table ronde du 9 et 10 novembre 2001 du Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal, 2005, pp. 13-18.

¹²² Fiche type présentée par Chantal DELOMIER, « Enregistrement et restitution des données dans les espaces bâtis », *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, 2005, p. 30. Fiche établie par Patrice TILLET pour l'étude du bâti mené au château d'Usson et en grande partie empruntée à celle élaborée lors des fouilles de la Cour Napoléon au Louvre, de 1983 à 1987.

chantier des bâtiments des frères convers à Villeneuve-lès-Avignon¹²³. Il s'agit donc de mettre au point un protocole d'enregistrement informatique standardisé, en tenant compte des réalités de terrain. Le mode d'enregistrement se fait par l'intermédiaire du logiciel Excel®, qui permet de constituer des fichiers intégrant les informations et de les manipuler sous diverses formes de tris et d'analyse. Nous pourrions ainsi procéder à la comparaison des différents sites tant à l'échelle des structures que des détails de murs.

Dans le cadre des études de cas, Sainte-Catherine et Mirabat sont les seuls ouvrages à avoir profité de cette méthode d'enregistrement jusqu'à maintenant.

2.1.3- Couverture photographique et relevé des élévations

Tout d'abord, certains sites ont fait l'objet d'une couverture photographique aérienne permettant de mieux en apprécier l'environnement proche et le contexte topographique. Ce travail sera complété à l'avenir.

Sur les sites, chaque ouvrage devra être pris de façon à présenter les structures dans leur totalité : tour, mur en élévation, structures d'habitat, anomalie topographique, etc. Lorsque le recul nécessaire ne sera pas suffisant pour une prise de vue d'ensemble, le logiciel Stitch® (collage de photo) sera utilisé. Ce logiciel permet de coller les photos d'une structure prise par tronçon, tout en corrigeant les déformations de perspectives pour ajuster les photos entre elles.

Par ailleurs, certains détails feront également l'objet d'une couverture photographique : les ouvertures, le seuil des entrées, les arrachements de mur, des blocs de parements éboulés et bien équarris voire taillés, etc.

Pour l'instant la réalisation des relevés des élévations s'est concentrée exclusivement sur les deux sites qui ont fait l'objet d'études de cas, c'est-à-dire les *caput castris* des châteaux de Sainte-Catherine et Mirabat. Les murs des autres sites ont été en majeure partie photographiés pour donner une première approche des différents types de parements.

[La réalisation des dessins pierre à pierre a été effectuée pour une partie des murs du *caput castris* de Sainte-Catherine et Mirabat, les deux sites ayant fait l'objet d'un sondage et d'un dégagement de bâti : cf. 3- Premières études de cas]

2.2- Les opérations de sondages et de dégagements de bâti

¹²³ PARRON-KONTIS (I.), Unités de construction..., *op. cit.*, p. 18.

Pour apporter des éléments concrets à l'élaboration de la typochronologie du bâti, il a semblé pertinent de passer par la fouille de certaines structures pouvant servir de référence. Les fouilles sont l'occasion d'apporter des datations même approximatives à des structures pour lesquelles il était impossible d'établir un cadre temporel fiable. De plus, le dégagement de bâti permet de mettre au jour de nouvelles structures mais aussi de collecter des indices pour phaser les étapes de construction.

Le sondage n'apporte que fort peu de renseignements à l'échelle de la globalité du site, c'est pourquoi il a été associé dans les deux cas de dégagements de bâti de surface¹²⁴. Ceci a permis de mettre au jour des structures qui n'apparaissent qu'en surface et pour lesquelles les techniques et les étapes de construction ne pouvaient être appréhendés.

Il est apparu incontournable pour progresser davantage dans les comparaisons entre les sites du castillonnais et du haut Salat –deux secteurs sous l'autorité de pouvoirs centraux différents– d'effectuer un sondage dans chaque secteur (annexes fig. 12).

Comme dans la majorité des opérations archéologiques menées sur des ouvrages castraux, l'approche est pluridisciplinaire. Elle repose sur la compilation des sources architecturales et stylistiques, historiques, archivistiques et archéologiques. Les enquêtes, puis leurs résultats, requièrent une manipulation raisonnée des indices collectés afin de combler les vides dus à l'absence de l'une ou l'autre de ces disciplines, en l'occurrence ici les sources archivistiques.

L'objectif majeur des études de cas est donc de mettre en perspective l'évolution du bâti sur les deux sites, pour ensuite les comparer avec les constatations relevées pour les autres sites.

2.2.1- Choix des sites

¹²⁴ Sans pénétrer dans les unités d'occupation.

Les sites du haut Couserans manquent fatalement de références documentaires, aucun ouvrage ne se démarque et semble pouvoir servir de référence. De plus, une majorité de sites ont servi de carrière pour la construction de maisons à l'époque moderne. Aussi le démantèlement est tel que ces sites ne peuvent pas faire l'objet d'une étude de bâti approfondie. En outre, les châteaux sont la cible privilégiée des fouilleurs clandestins de plus en plus nombreux et équipés de leur détecteur de métaux, et qui sévissent avec acharnement dans la région. Ils perturbent de façon irréversible les sous-sols et réduisent considérablement le potentiel de certains sites¹²⁵. Ces paramètres ne sont pas négligeables et doivent être pris en considération pour choisir les sites les plus appropriés. Sainte-Catherine et Mirabat ont été retenus pour diverses critères.

Mirabat, situé dans le haut Salat (annexes fig. 12), est un ouvrage castral en position altière et suffisamment isolé du monde civil¹²⁶ pour ne pas avoir subi de perturbation à l'époque moderne. Il présentait suffisamment de structures murales en élévation (jusqu'à 7 m) pour en apprécier les techniques de construction. De plus, certaines anomalies topographiques à l'intérieur du périmètre de l'enceinte laissaient présager la présence de structures éboulées¹²⁷. Enfin, la plupart des études castrales portent sur des châteaux seigneuriaux laissant de côté les ouvrages de garnisons, mis à part le site de Montréal-de-Sos proche de notre secteur¹²⁸. Le sondage sur le site de Mirabat était l'occasion d'apporter une première étude dans le haut Couserans sur ce type d'ouvrage.

Si le site de Sainte-Catherine (annexes fig. 12), pour sa part, est moins isolé que Mirabat il l'est suffisamment pour ne pas avoir été bouleversé à l'époque moderne. Il s'agit d'un village castral abandonné et fossilisé : logis seigneurial, chapelle castrale, habitats subordonnés, et enceinte villageoise. Les élévations sont suffisantes pour mener une étude du bâti assez complète dans certains secteurs. L'ensemble des structures encore en place et les anomalies topographiques relevées en surface permettaient d'envisager, grâce au dégagement du bâti de surface, une approche évolutive du *caput castris*. En outre, l'éboulement d'une partie des structures du logis seigneurial (tour maîtresse, et mur bouclier) ont piégé les niveaux d'occupation sans aucune possibilité de migration du mobilier.

2.2.2- Méthodes différentes pour la réalisation des plans

¹²⁵ Caumont, Bramevaque, Moulis et Lagarde en sont les principales cibles, on peut y observer une quantité de trous sans équivoques et souvent récents.

¹²⁶ Le site se trouve au sommet d'une montagne, 850 mètres au dessus du fond de vallée. La marche d'approche demande au minimum 1h15 depuis le départ du chemin le plus proche du site.

¹²⁷ Qui se sont révélées être une citerne d'angle et la base d'une tour-beffroi.

¹²⁸ Situé dans le Vicdessos en haute Ariège. Fouilles entreprises depuis 2001 et dirigées par Florence GUILLOT.

Afin d'appréhender au mieux les sites, il convient d'établir un relevé topographique précis faisant apparaître les structures et les courbes de niveau.

Mirabat a fait l'objet d'un relevé au théodolite avant le sondage, révisé après l'opération pour intégrer les nouvelles structures mises au jour. La Malède a aussi fait l'objet d'un relevé de ce type. Le relevé au théodolite garantit une précision optimale avec une marge d'erreur maximum de 1 mm.

Le site de Sainte-Catherine est dans une zone de protection naturelle¹²⁹, le terrain appartient à l'état avec une gérance du C.N.R.S. Le débroussaillage a été autorisé en sachant que les arbres de plus de 10 cm de diamètre ne pouvaient être abattus et que la majeure partie des arbres sont des buis, donc à feuille persistante. De ce fait, le couvert végétal étant encore trop important, le relevé au théodolite n'a pas pu s'effectuer. Pour pallier les problèmes rencontrés, nous avons donc opté pour une méthode utilisée par les spéléologues mais qui est beaucoup plus longue et fastidieuse. Elle consiste à faire des mesures au lasermètre (quand le terrain est suffisamment dégagé) ou double décimètre, associé au compas et clinomètre : le lasermètre et double décimètre pour prendre les distances, le compas pour calculer l'angle de visée par rapport au nord magnétique, et le clinomètre pour calculer l'angle de plongé de la visée. Les données ainsi collectées sont reportées sur le logiciel Visual topo® qui effectue un bouclage par calcul matriciel et les transforme en points. Cette méthode est beaucoup plus précise¹³⁰ que le simple relevé au double décimètre car dans le cas de sites à reliefs accidentés, le simple calcul des distances occasionne des erreurs. Le compas et le clinomètre permettent de corriger les orientations et les distances mises en plan. D'autre part, la hauteur des points sont signalées par rapport à un point zéro. Afin de limiter les erreurs, le nombre de mesures effectuées a été augmenté et le contrôle des concordances renforcées. Cependant, l'inconvénient majeur de cette méthode est de ne pas pouvoir faire apparaître les courbes de niveau. Dans le cadre d'une étude du site plus approfondie, ce type de relevé ne peut qu'être provisoire. Dans ce cas, pour effectuer un relevé au théodolite ou tachéomètre, il faudrait envisager d'importants abattages et élagages d'arbres. Le site de Bramevaque a également fait l'objet d'un relevé de ce type¹³¹.

¹²⁹ « Natura 2000 »

¹³⁰ Degré 4 de précision, marge d'erreur comprise entre 2 et 3 cm.

¹³¹ Relevé et informatisation Jérôme et Emile Ramond, 2007.

2.2.3- Relevé de bâti, enregistrement des données sur le bâti et le contexte sédimentaire

Dans un premier temps et pour les murs les plus faciles à reproduire, le relevé pierre à pierre s'est fait de façon classique, c'est-à-dire un relevé *in situ*, reporté ensuite sur le logiciel Illustrator®. Ils ont été complétés lorsque c'était nécessaire par des relevés photographiques méthodiques.

Puis, le manque de temps a incité à nous initier à une autre technique, tout aussi précise et plus rapide. L'élévation considérée a été relevée *in situ* dans ces éléments les plus remarquables : contours du mur, trous de boulin, c'est-à-dire les éléments pouvant constituer un repère aisément identifiable sur le parement des moellons. Ce fond de plan a été complété par le positionnement des assises. La photographie n'est intervenue qu'en phase ultime, pour le remplissage graphique des parements. Chaque cliché a été pris de manière à couvrir une surface d'environ 4 à 5 m². Afin de corriger les déformations de perspective et de donner une échelle à ces prises de vues, la présence de la mire a été systématique. Pour les parties hautes difficilement accessibles, le logiciel Typhoon® de redressement de photo a été utilisé. Le principe est de prendre une photo avec des repères de distance depuis l'appareil photo, puis le logiciel permet d'équilibrer les distances tout en conservant les proportions réelles du mur.

L'enregistrement des unités stratigraphiques a été effectué *in situ* sur des fiches contextes papiers, puis reporté sur des fiches contextes informatisées (annexes fig. 13). Cette fiche a été conçue à partir de la synthèse de deux autres exemples¹³². Elle prend en considération le positionnement stratigraphique de l'US, mais également la description, les données sur le mobilier, et l'interprétation de l'US.

L'enregistrement des données sur le bâti s'est effectué selon les principes déjà évoqués précédemment (cf. p. 43. 2.1.2- Mode d'enregistrement de la base de données). Les mortiers et enduits ont également fait l'objet d'enregistrement à partir d'une fiche prévue à cet effet.

¹³² Fiche type présentée par Lionel DROIN et Philippe RACINET, L'enregistrement de données, *Méthode et initiation d'histoire et d'archéologie*, 2004, pp. 146-147. Fiche établie par Patrice TILLET pour les fouilles menées au château d'Usson et en grande partie empruntée à celle élaborée lors des fouilles de la Cour Napoléon au Louvre, fouilles de 1983 à 1987.

2.2.4- Chronologie relative et absolue du bâti

En l'état des recherches et avec le peu de moyen à disposition, la chronologie des structures étudiées ne peut être absolue. Cependant, les sondages ont fourni les premières indications concrètes pour certains bâtiments. En effet, l'étude du bâti associée aux séquences stratigraphiques et l'analyse du mobilier apportent des indications indispensables pour comprendre les phases de construction et donner un cadre temporel. La stratigraphie sédimentaire fournit des liaisons latérales avec les US offrant un nombre de critères de distinctions indispensables à la construction du diagramme. Ces données sont ensuite croisées avec l'analyse du mobilier pour donner des éléments de datation.

Les bâtiments recadrés dans le temps, même de façon approximative, peuvent alors servir de référent temporel pour le phasage des autres structures en connexion. Les critères utilisés pour l'étude stratigraphique des sédiments sont repris pour dégager le phasage chronologique: dessus/dessous, chaînage/contact sans chaînage, s'appuie contre, etc. C'est ainsi qu'est déterminée l'antériorité ou non de telle ou telle structure par rapport à la structure référence¹³³. Les structures isolées ont été ensuite comparées à celles étudiées précédemment. Dans le cas où les techniques de construction sont similaires, les structures peuvent ainsi être assimilées à une même phase de construction.

En outre, les opérations de dégagement de bâti ont été l'occasion de dégager de nouvelles structures et de percevoir leur connexion avec les autres constructions. La chronologie établie ne peut être que relative car le dégagement de bâti s'opère en surface, sans rentrer dans les unités d'occupation. Donc l'absence de données stratigraphiques et mobilières rend délicat l'évaluation temporelle de ces constructions.

2.3- Elaboration de la typologie et comparaison du bâti des différents sites

¹³³ Pour une structure datée à partir de la fouille de la deuxième moitié du XIIIe siècle, les bâtiments en connexion directe peuvent être antérieurs ou postérieurs à cette phase d'aménagement.

L'approche la plus adaptée pour l'étude et la comparaison du bâti, sans pour autant avoir des garantis de résultat, s'effectue sur la base de l'élaboration d'une typologie fiable : tant sur les types d'aménagement, la morphologie générale des sites, les formes des structures, que sur les techniques de construction (parement, mortier, enduit).

Le but de la typologie est de fournir un étalonnage pour tout un corpus de formes et de techniques jusqu'à présent mal définis, étalonnage susceptible d'éclairer progressivement la chronologie des ouvrages du haut Couserans.

La première ébauche typologique dégagée dans le rapport de prospection inventaire 2005, pas suffisamment étayée et structurée, a donc été entièrement reformulée. L'élaboration de la typologie s'appuie davantage sur la forme générale des sites, la forme des structures et les techniques de construction que sur les détails d'architecture (baies, décors, éléments de confort, etc.) puisque ces derniers sont quasi inexistant.

2.3.1- Mise en relation et comparaison des formes et des techniques de construction

Il est nécessaire de souligner que la qualité des constructions varie entre les tours maîtresses, plus soignées, et les autres bâtiments de moindre qualité. C'est pourquoi, la comparaison ne peut s'effectuer qu'entre les mêmes parties constituantes des ouvrages : tours maîtresses, enceintes villageoises, enceintes seigneuriales, tours de flanquement, citernes, corps de logis.

Des tableaux permettront de regrouper et de récapituler les principaux éléments de comparaison avec leurs caractéristiques.

Les techniques de construction ne peuvent être abordées que de façon générale et les analogies effectuées ensuite qu'au cas par cas. Si la compilation des formes et des techniques de constructions est suffisamment probante, des liens peuvent être établis entre les ouvrages. Les comparaisons de bâti entre les différents sites ne peuvent aboutir à des conclusions pertinentes qu'à partir d'une accumulation d'indices sur des aspects aussi variés que les aménagements topographiques, les formes générales, techniques de construction, les formes des appareils, etc.

2.3.2- Spécificité de la comparaison des techniques de construction

Au-delà des techniques de construction sur un même chantier, la méthode de comparaison à l'échelle micro locale peut apporter des indications précieuses. La mise en relation peut être établie avec des sites religieux situés à proximité du site castral, présentant des similitudes et apportant un cadre temporel car mieux documentés. Ceci peut-être particulièrement flagrant pour les parements mais aussi lorsqu'ils sont associés à des mortiers et enduits similaires, pouvant suggérer des faits quasi contemporains.

Pour les sites castraux ne se situant pas à proximité, les comparaisons se font davantage à partir du traitement des blocs de parement et leur ordonnancement, que sur les mortiers et enduits. Les mortiers, des enduits pris seuls, ne peuvent évidemment pas conduire à des conclusions aussi éloquents que les analogies morphologiques des structures, d'autant qu'ils dépendent pour l'essentiel du contexte géologique local.

2.3.3- Identification d'ouvrages fortifiés de références dans les anciennes seigneuries aux marges du haut Couserans

Au stade actuel des recherches, le rapprochement avec les sites pressentis dans les anciennes seigneuries limitrophes du haut Couserans n'a pu être effectué que superficiellement et mérite un travail plus approfondie. Il aurait été souhaitable d'intégrer les informations de ce champ d'investigation mais la recherche est souvent dépendante du temps, ce qui nous a obligé à limiter cette approche aux comparaisons les plus évidentes sans rentrer dans les détails structurels. Dans la perspective de continuité de ces travaux, cet axe de recherche serait à mettre en premier plan car la suite logique voudrait qu'on élargisse notre secteur d'étude en prenant en compte les seigneuries limitrophes pour faire évoluer nos recherches sur la typo-chronologie du bâti.

Les informations fournies par cette approche méthodologique devraient sans aucun doute apporter des indices supplémentaires pour vérifier, confirmer, ou contredire les éléments typo-chronologiques esquissés jusqu'alors.

En effet, étant donné le contexte géopolitique du haut Couserans –zone tampon entre les puissants comtés de Foix et de Comminges– les influences extérieures sur l'architecture castrale sont indéniables. De plus, le regard porté par les vicomtes de Couserans sur le versant sud des Pyrénées, le comté de Pallars paraît être alors un secteur avec lequel les échanges et les influences se sont effectués réciproquement. Aussi, ces seigneuries limitrophes, dont les territoires s'étendent pour une bonne partie dans les montagnes Pyrénéennes, présentent des sites castraux parfois moins altérés pouvant permettre de mieux appréhender notre zone d'étude. Les ouvrages mieux documentés et/ou ayant fait l'objet d'une étude approfondie et parfois d'une

opération archéologique, offrirait des indications supplémentaires pour recadrer temporellement les types de structures les plus significatifs.

Les caractéristiques relevées dans le castillonnais font clairement apparaître un type d'ouvrage dans la mouvance des fortifications rencontrées dans le haut comté de Comminges. En effet, le castillonnais fait partie intégrante du Comminges vraisemblablement depuis le XI^e siècle jusqu'au démantèlement du comté au milieu du XV^e siècle. Une poignée de sites du haut Comminges paraît adaptée pour établir des comparaisons :

- Les ouvrages situés dans le secteur d'Aspet, car cette seigneurie puissante possédait de nombreuses terres dans le castillonnais, notamment dans la vallée de la Bellongue et de Balaguères.
- le château de Saint-Béat, dont la documentation concernant la seigneurie et les références au site castral sont plus nombreuses que dans le Couserans. Ce site a fait l'objet de plusieurs études dont un travail universitaire assez complet¹³⁴.
- Les sites avec des tours-beffrois du type de celles qui sont répandues dans notre secteur mais qui ont un meilleur degré de conservation (ex : Genos, Héchettes, Le Serial, Loudervielle, Tramesaygue)

Le haut Salat semble davantage soumis à des influences variées : comté de Comminges, de Foix et de Pallars. Dans le Sabarthès, situé en haute Ariège dans l'ancien comté de Foix, plusieurs sites ont été ou sont fouillés¹³⁵ et peuvent apporter des indications temporelles pour les techniques de construction. En effet, certaines morphologies de structures et surtout les techniques de construction se rapprochent en de nombreux points aux sites situés dans notre secteur.

Le bas Couserans, davantage dans la mouvance du pouvoir temporel des évêques du Couserans, offre des exemples remarquables pour une approche plus exhaustive de notre zone d'étude :

- Le castrum de Cazavet était le lieu d'un paréage entre plusieurs seigneurs locaux, et il conserve des vestiges fossilisés du *caput castris*, et du village.
- Le site de Saleich conserve une tour-beffroi qui s'apparente à celles du haut Couserans, et il se trouve dans un secteur mieux documenté que le nôtre.
- Le château de Prat est aussi mieux documenté et il conserve quelques éléments du XIII^e siècle malgré les transformations de l'époque moderne.

Enfin, le Pallars offre une grande diversité de fortifications, le rapprochement peut se faire sur plusieurs types de sites couvrant des périodes variées :

¹³⁴ PERREFARRES (H.), *op. cit.*, pp. 182-273 et pp. 369-439.

¹³⁵ Le château de Montailou, fouillé par Jean-Paul CAZE et les fouilles à Montréal-de-Sos dirigée par Florence GUILLOT.

- Les *castra* identifiés dans les sources à partir du VIII^e siècle¹³⁶ seraient à comparer au point de vue des types d'aménagement et de la topographie avec les sites supposés préféodaux de notre zone d'étude¹³⁷.
- Certains sites présentant des analogies morphologiques :
 - Les tours circulaires plus répandues dans le Pallars (Escalo, Tremp, Muro del Casteil, Casteil Arnau) doivent être comparées avec Chunaut, la seule de notre zone, et voir la ou les périodes d'édification.
 - Les tours-beffrois assez présentes dans le Pallars (Mirabet, Mur, Colomers, Llór, Serret) montrent des caractéristiques similaires à notre zone.
 - La forme générale des enceintes et la manière de traiter le bâti révèlent de fortes analogies.

2.4- Critique et limite des méthodes utilisées

2.4.1- La base de données sur le bâti

- L'enregistrement :

Les fiches utilisées pour l'enregistrement des données peuvent encore être améliorées, mais sans atteindre un niveau de complexité qui les rendrait trop lourdes pour la gestion et l'exploitation des données. Les sites présentent une grande disparité d'état de conservation, aussi les données collectées sont souvent inégales dans la qualité des informations exploitables.

En effet, entre un site qui conserve la majeure partie de son élévation comme Lagarde et un ouvrage presque entièrement arasé comme Castel Minier, la quantité et la qualité des informations ne sont sans communes mesures.

- Les plans schématiques :

Il est évident que les plans schématiques des sites sont approximatifs. L'effort s'est porté sur la représentation schématique pour donner une idée de la topographie, de la situation et des formes des structures encore en place ou perceptible. L'absence de réels moyens financiers ne permet pas l'utilisation de matériel de précision pour le relevé de tous les sites : théodolite ou

¹³⁶ Les *castra* relevés dans les actes du cartulaire d'Alaón, CORRAL LAFUENTE (L.), *El cartulario de Alaón*, Saragossa, 1984. Le recensement et la première approche des *castra* ont été effectués par CARTAULT (C.), *Habitat et peuplement en Ribagorce et Pallars du VIII^e au XI^e siècle : première approche*, mémoire de master 1 sous la dir. de Philippe Sénac, UTM, 2006, pp. 53-64.

¹³⁷ En particulier les sites portant le toponyme *castéra*, relativement répandus en haut Couserans et qui pourraient être de la même période mais il faudrait pour corroborer cette hypothèse que les sites du Pallars présentent les mêmes anomalies topographiques et le même système d'aménagement, etc. Les *castra* concernés sont Bellasia, Aulet, Speira, Llastare, Mirallas, Orrite, Castillón de Tor.

tachéomètre. Dans ces conditions il serait indispensable par la suite et quand les moyens pourront être mis en œuvre, de modifier et de compléter le relevé des sites les plus significatifs.

- Les relevés de murs :

Le temps de maîtriser les outils informatiques et les techniques de relevé de terrain, nous sommes contents de relever les murs des sites qui ont fait l'objet d'études de cas (Mirabat et Saint-Catherine). Le relevé de l'ensemble des murs qui semblent les plus pertinents de notre zone d'étude prendrait un temps considérable. La photographie pourrait être utilisée pour certains murs ou structures. Cependant, il sera toujours préférable d'effectuer le relevé pierre à pierre quand le temps et les conditions le permettraient.

2.4.2- Les sondages

- Les plans :

L'idéal est de pouvoir effectuer le relevé de chaque site au théodolite et tachéomètre comme cela a été le cas pour Mirabat. Cependant, dans le cas de Sainte-Catherine, se trouvant dans une zone de protection naturelle, le couvert végétal reste trop important même en hiver à cause des buis aux feuilles persistantes pour permettre un relevé au théodolite. La méthode employée pour combler ce désavantage tout en conservant une garantie de précision a plusieurs inconvénients :

- Impossibilité de faire apparaître les courbes de niveau. La hauteur des points pris par rapport au point le plus haut situé au niveau zéro peut être figuré mais ceci ne permet pas une lecture aisée de la topographie puisque les reliefs n'apparaissent pas.
- Le temps nécessaire pour relever chaque point est important car cela oblige trois mesures à chaque fois (distance, orientation, pente).

En tout état de cause, ce type de relevé est bien plus précis qu'un plan schématique mais il ne peut servir que de plan provisoire dans le cas d'une étude plus approfondie. Dès lors, il faudrait envisager des abattages et élagages d'arbres pour permettre les visées pour le relevé au théodolite ou tachéomètre.

- Les relevés de murs :

La difficulté principale dans la mise en œuvre des relevés vient en grande partie de la topographie des sites : un sommet à la rencontre de trois crêtes et entouré de falaise comme à Mirabat, à Sainte-Catherine moins accidenté mais avec une crête calcaire et des parois verticales de plusieurs mètres de hauteur. Le relief oblige parfois à garder une distance et un angle de visée important par rapport au mur et ne permet donc pas d'obtenir des photos de suffisamment bonne

qualité. Malgré les possibilités qu'offre le logiciel Typhoon® pour le redressement des photos, les clichés sont trop flous pour représenter les parements pierre à pierre sur support informatique.

D'autre part, faute de temps, les murs des sites n'ont pas pu être tous relevés. Le problème s'est beaucoup plus posé à Mirabat qu'à Sainte-Catherine car le nombre de murs encore en élévation au niveau du *caput castris* est plus important. Dès lors, si à Sainte-Catherine l'ensemble des murs compris au niveau du logis seigneurial a été relevé, Mirabat ne l'a été qu'en partie. Seuls les murs dégagés lors de l'opération de sondage ou de dégagement de bâti ont été représentés, et lorsque le temps imparti l'obligeait, seul le parement intérieur de certains murs a été effectué. En conséquence l'étude du bâti du site est quelque peu tronquée, le reste de l'enceinte mériterait un relevé plus précis. En attendant, ceux-ci ont fait l'objet de relevés photographiques avec collage des clichés sur le logiciel Stitch® lorsque les murs étaient trop grands pour les prendre en un seule fois.

- Chronologie du bâti :

Les sondages ne sont pas la garantie de résultats pour dater les structures bâties. Le risque d'avoir un périmètre de fouille avec un sous-sol perturbé et/ou entièrement stérile empêcherait le phasage avec les structures bâties. Cependant, accompagner les sondages d'opérations de dégagements de bâti de surface permet de limiter le risque d'absence d'informations. Le phasage des niveaux d'occupation ne permet pas d'obtenir des datations absolues pour le bâti. Les sondages portent sur un périmètre réduit, rares sont ceux qui permettent de dater avec précision les structures en connexion. Dans notre cas, les sondages font sur chacun des deux sites entre 5 et 7 m², ce qui paraît bien peu pour obtenir des résultats satisfaisants. Aussi, dans le cas d'un bon phasage séquentiel, le mobilier datable peut au mieux fournir une fourchette chronologique, ou une limite temporelle qui permet de déterminer si la structure est antérieure ou postérieure à telle ou telle période. Il serait intéressant de systématiser les datations au C¹⁴ et la dendrochronologie lorsqu'elle est envisageable pour conforter ou contredire les informations apportées par l'étude du mobilier.

Enfin, lorsque les structures mises au jour sont isolées (pas en connexion avec les autres bâtiments), il est difficile de les intégrer dans la chronologie relative. Les autres structures peuvent être mieux appréhendées mais nous pouvons tout au mieux déterminer si elles ont été construites avant ou après les autres bâtiments avec lesquels elle est connectée.

2.4.3- Mise en relation des éléments de bâti

Il paraît difficile de mettre en relation les éléments de bâti avec un échantillon de sites aussi réduits que ceux présents en haut Couserans. Onze sites¹³⁸ conservent des structures suffisamment perceptibles pour être analysées. Ce petit nombre limite les possibilités de comparaisons. Le danger principal est d'effectuer des analogies trop rapides. Il faut donc prendre le temps d'effectuer toutes les démarches nécessaires en amont.

2.4.4- Les problèmes de datation

Les indices de datation obtenus lors des sondages sont bien peu de choses par rapport à l'ensemble des structures qu'il faudrait arriver à dater pour effectuer une typochronologie exhaustive.

Qui plus est, les indices de datation établis sur un site ne valent pas forcément pour un autre. En effet, les types de structure mis en évidence s'intègrent dans des fourchettes chronologiques plus ou moins larges qu'il est difficile d'apprécier. Aussi, l'approche chronologique des monuments s'exerce avec prudence pour ne pas faire correspondre des types d'édifices à des périodes trop restrictives.

Par ailleurs, les similitudes observées sur plusieurs sites (en dehors des études de cas) ne sont pas souvent accompagnées d'indices de datation permettant de les recadrer temporellement. Constituant une limite pour l'élaboration de la typochronologie du bâti, ceci contribue malgré tout à affiner la typologie du bâti. Peut-être que, progressivement, certains indices permettront de proposer des périodes de construction mais dans bien des cas il semble que la fouille soit le seul moyen d'y arriver.

¹³⁸ Bramevaque, La Malède, Sainte-Catherine, Moulis, Montégut, Encourtiech, Chunaut, Lacourt, Mirabat, Lagarde et dans une moindre mesure Montfaucon.

3- Premières études de cas

3.1- Mirabat

3.1.1- Description du site

3.1.1.1- Aménagements et espaces occupés autour de l'espace fortifié

(annexes fig. 14 et 15)

➤ Le chemin d'accès au château

500 m avant le site fortifié proprement dit, le chemin est aménagé. Le massif calcaire est retillé et conserve six traces de fleuret dont un trou encore en place (3,5 cm de diamètre) (annexes fig. 16 et 17). Le fleuret s'apparente à une barre à mine servant à creuser des trous dans la roche par percussion. Cette technique est révélatrice d'un travail tardif voire postérieur à l'occupation du site car le fleuret est un outil utilisé dans le contexte minier qui apparaît à partir du XVI^e siècle et se répand couramment au XIX^e siècle.

Quelques dizaines de mètres plus loin, le chemin est creusé dans la roche mais plus aucune trace de fleuret n'est à relever. Il est élargi et consolidé par de puissants murs de soutènement en pierres sèches sur près de 150 m de long et pouvant atteindre jusqu'à 2,50 m de hauteur (annexes fig. 18). Le prélèvement de blocs pour l'édification de ces murs de soutènement s'est effectué sur le pierrier qui est visible dans la forte pente au dessus du chemin, et qui a certainement servi pour l'édification des parties maçonnées de l'ouvrage castral. Le chemin disparaît à l'endroit du replat qui correspond au secteur des structures de la partie basse. Au dessus des structures basses arasées, le chemin suit la crête sud-ouest/nord-est en ligne droite sur une cinquantaine de mètres. Il présente les mêmes caractéristiques que le chemin précédemment décrit : retailles de roche et murs de soutènement en pierres sèches mais cette fois-ci en moins bon état de conservation étant donné la densité de buis et leurs racines dévastatrices. Puis, après un replat plus large qui donne sur la falaise au sud du château, le chemin bifurque pour commencer le contournement du roc sur lequel est perchée la fortification. Bien que plus étroit, de nouveau le chemin est en partie retillé et montre des murs de soutènement bien conservés qui s'apparentent à ceux précédemment décrits.

Les plus importantes retailles du rocher pour aménager le chemin s'observent au niveau du contournement du château par le nord-ouest. Le chemin est à cet endroit entièrement taillé

dans le substrat rocheux créant un décrochement dans la pente de la crête sur près de 25 m de long (annexes fig. 19). Etant donné les pans de roches inclinés, la technique utilisée consistait à suivre les diaclases. Le chemin contourne ensuite l'ouvrage castral par le nord pour atteindre l'entrée du château située à l'est.

➤ Les terrasses

Un certain nombre de terrasses sont taillées dans la roche sur les crêtes autour de l'espace sommital fortifié (annexes fig. 14 et 15) :

- Au sud-ouest, une centaine de mètres avant le site et longeant le chemin d'accès, une longue et étroite terrasse d'environ 125 m² domine et longe le chemin d'accès au nord et surplombe la falaise au sud.
- Toujours au sud-ouest, sur la crête abrupte entre le chemin et l'enceinte, deux terrasses exiguës de chacune environ 10 m², difficiles d'accès, dominant d'un côté le chemin et de l'autre la falaise.
- Au nord-ouest au pied de l'espace fortifié, une terrasse d'environ 120 m² domine le chemin d'accès au château. Elle a été façonnée sur la crête calcaire qui se poursuit vers le nord/nord-ouest.
- A l'est, dans la pente entre le chemin qui se prolonge après la grotte, la crête a été retaillée avec dextérité formant trois petites terrasses irrégulières en paliers successifs de 0,80 m de dénivelé, ménageant une superficie totale d'environ 100 m² au sol.

La fonction de ces terrasses n'est pas attestée. Les différentes surfaces qu'elles couvrent, leurs formes, la proximité avec la fortification, leur accessibilité portent à croire qu'elles avaient des fonctions diverses selon leur emplacement. Il est loisible de penser qu'elles ont servi en premier lieu de carrière pour fournir la matière première nécessaire à l'édification de l'enceinte et des autres bâtiments, puis dans un second temps, elles ont pu servir à l'organisation de la vie de garnison étant donné la rareté des espaces plats naturels à proximité du château.

➤ La grotte : (relevé topographique en cour)

Au nord de l'enceinte, à 7 m en contrebas de l'entrée du château, un petit replat donne sur une grotte qui s'enfonce dans le substrat calcaire dans l'axe est/ouest (annexe fig. 20). Le sol est jonché de blocs calcaires provenant de l'enceinte. Le boyau se termine au bout de 8 m par une rotonde exiguë. Seule une chatière étroite et difficile d'accès permet de continuer. Elle conduit à un puits vertical d'une dizaine de mètres qui s'élargit et aboutit à un espace circulaire. De là, deux galeries partent, la première se dirigeant vers l'est monte de plus en plus abruptement et s'arrête au bout de 7 m. Elle présente des cascades de concrétions le long des parois qui ont été

fracturées. L'autre galerie partant vers l'ouest, donc sous le château, aboutit après 5 m étroits et concrétionnés à une salle de 5 m de large en pente avec un plafond se rabaissant assez rapidement. Les cascades de calcite provenant d'une galerie haute formant une succession de paliers ont les extrémités cassées. Etant donné que les fractures sont recalcitées en surface, on peut supposer que les prélèvements opérés sur les concrétions ne sont pas récents, peut-être une période contemporaine de l'occupation du château si l'on en juge par la proximité de la grotte avec l'ouvrage castral. Les recoins de cette dernière salle présentent des argiles de différentes couleurs et de bonne qualité (ocre, verte, brune). De plus, le sol abonde en *moon milk* ou *lait de lune*, sorte de pâte malléable blanche regorgeant d'eau, issue de la dissolution du calcaire et ayant des propriétés plastiques similaires à l'argile. Il n'y a pas de trace de prélèvement mais le sondage a permis de mettre au jour les mêmes argiles que celles-ci. Par conséquent, l'exploitation de la grotte est bien attestée mais la difficulté d'accès par le puits de 10 m fait penser qu'elle n'a été visitée que sporadiquement. En outre, aucune trace d'élargissement des passages ni de travaux d'aménagement ne permet de témoigner d'une exploitation intensive de la grotte.

3.1.1.2- La partie basse : les premières structures bâties aux abords du chemin d'accès

➤ Structure rectangulaire

Plusieurs anomalies sont à noter autour de l'enceinte du château. Au sud, au niveau du lieu dit *del cabo de la lano de Mirabat*¹³⁹, sur la plateforme inférieure située à une centaine de mètres du *caput castris*, le relief offre un des endroits les moins pentus du site. L'espace conserve une encoche rectangulaire d'assez grande dimension, 9 m sur 5 m, avec la base d'un mur rectiligne en pierres sèches de quelques assises de hauteur, peut-être montées à la terre comme c'est souvent le cas dans l'architecture populaire locale (annexes fig. 21). Ni le cadastre napoléonien, ni ceux plus récents et contemporains ne révèlent de grange ou d'autres types de bâtiments. Par conséquent, cette structure était déjà en ruine au début du XIXe siècle. Sa fonction reste encore à vérifier mais elle semble en corrélation avec l'occupation castrale malgré des techniques de construction divergentes des autres structures rencontrées.

➤ Structure circulaire

A quelques mètres au dessus des vestiges du bâtiment précédemment décrit, est perceptible sur un replat un léger relief dessinant au sol une forme circulaire d'environ 3 m de diamètre intérieur (annexes fig. 22). L'arase du mur perceptible en surface montre des traces de

¹³⁹ Mentionné sur le cadastre napoléonien de la commune de Seix de 1838 (section A, 2° feuille).

mortier mais la forte altération des murs et l'enfouissement réduisent la lisibilité. Les murs semblent peu épais, entre 0,60 et 0,80 m, ce qui est relativement peu puissant pour servir de tour avancée. Cela pose le problème de la fonction dont l'hypothèse la plus probable serait celle de glacière mais sans que nous n'ayons pu pour l'instant le vérifier. De plus, que signifie cette structure circulaire maçonnée à côté de l'autre structure rectangulaire en pierres sèches située quelques mètres plus bas ? Étaient-elles contemporaines ? Avaient-elles des fonctions complémentaires en lien avec la vie communautaire de garnison du château ? Autant de questions qui restent pour l'instant sans réponses.

3.1.1.3- L'espace fortifié (annexes fig. 14 et 23)

➤ L'enceinte

L'enceinte est assise sur le roc retaillé sur tout le pourtour formant un décrochement de 2 et 3 m de hauteur. Le mur d'enceinte laisse environ 1 m de retrait sur tout le tour par rapport à cette ligne de décrochement, dégageant ainsi un ressaut qui s'apparente à un glacis. Il en est de même pour le côté qui donne sur le précipice de 150 m. L'enceinte a une forme oblongue avec une tendance ovoïde. Elle est en réalité polygonale car elle est constituée de pans rectilignes avec huit angles dont sept sont supérieurs à 130°. Elle présente deux angles droits : un angle au nord ouest et l'autre à l'est. Les dimensions intérieures sont modestes, 25 m sur 17 m, ce qui offre une surface légèrement inférieure à 300 m². Les tronçons de murs encore en élévation atteignent au maximum 3,30 m de hauteur intérieure (annexes fig. 24 et 25). À l'extérieur, ils peuvent atteindre 6,50 m d'élévation à l'est (annexes fig. 26), révélant ainsi une différence importante de hauteur entre l'intérieur et l'extérieur. Les parties est et nord du socle rocheux plus basses de 2 à 3 m que les parties sud et ouest, supposeraient un rempart moins élevé de ce côté. La partie de l'enceinte la plus altérée correspond au secteur sud et ouest, où une portion de mur de 3 m de long a complètement disparu et une autre d'une dizaine de mètres de long est arasée au niveau de la plate forme avec une partie du mur extérieur encore en élévation sur environ 1,50 m de hauteur.

Elle n'a apparemment qu'une seule entrée, située à l'est, le seul élément qui permet d'identifier son emplacement est le trou de barre de porte visible dans l'épaisseur du mur à droite de l'entrée (annexes fig. 27). Le trou se situe à 1,30 m de hauteur par rapport au niveau de seuil supposé de l'entrée. Il s'enfonce dans le blocage du mur, proche du parement externe. Il mesure 17 cm de côté et 45 cm de profondeur maximum.

Les murs montrent une épaisseur homogène d'environ 1,10 m avec des variations vers le pignon nord : de 1 m jusqu'à 1,70 m au plus épais. En effet, le pignon nord forme un angle droit à l'intérieur, qui à l'extérieur aurait formé un éperon mais qui révèle une forme tronquée. Les

murs à cet endroit très épais renforcent ce côté plus exposé que les autres par rapport au chemin d'accès.

Les murs présentent un appareil homogène sur tout le pourtour qui est fait de blocs de calcaire gris assez dense provenant du pierrier situé dans la pente au nord-ouest du site, et de marbre blanc autochtone. Sensiblement de même section (~20 à 30 cm), les blocs sont utilisés à l'état dégrossis mais sans équarrissage. Quelques blocs de marbre portent des traces de débitage et parfois de travaux d'aplanissement des faces avec traces d'outillage. Cependant, les blocs taillés ne sont jamais en contexte, ils sont soit à terre, soit dans des parties de murs qui ont subi des restaurations maladroites¹⁴⁰ (annexes fig. 24). Les parements montrent des niveaux de litages réguliers. Si l'approvisionnement en pierres s'est fait à proximité du site, il est intéressant de souligner que le mortier est également produit à partir de matériaux locaux. En effet, il ne se compose pas de sable de rivière mais de sable calcaire obtenu à partir de la roche locale poreuse et friable qui se trouve à proximité du site sous forme feuilleté. Cette roche peut se réduire à la main et ne demande donc qu'un travail modeste pour obtenir un sable de granulométrie très fine avec des morceaux non réduits pouvant aller de 3 à 8 cm. La chaux devait être produite localement à partir du calcaire. Le mortier est d'excellente qualité et ne s'effrite pas avec le temps. Le blocage des murs est fait de ce mortier solide mais il est en faible proportion par rapport aux blocs calcaires de la même origine et de même section que ceux utilisées pour les parements. On remarque également noyés dans le mortier, des éclats de débitage des blocs calcaires, absents du mortier de parement.

A la différence de Lagarde, les seules ouvertures visibles dans les portions de murs conservées sont les trous de boulin traversant qui se répartissent de façon régulière et répétée (annexes fig. 24 et 25). Ces derniers sont tous construits de façon identique avec une technique qui consiste à disposer quatre blocs dans l'épaisseur du mur en guise de linteau. Ils mesurent en moyenne entre 25 et 30 cm de côté avec une tendance plus grande dans le mur ouest.

➤ La citerne à proximité de l'entrée (annexes fig. 28, 29, 30)

A l'est, près de la porte d'entrée actuelle, se situe la base d'une citerne de 2,70 m sur 1,70 m. Au sud-ouest, le mur s'appuie sur le rocher retaillé. Le fond est creusé dans la roche en forme de cuvette –entre 20 et 50 cm de profondeur d'après les estimations– et conserve plusieurs recharges d'enduit de tuileau. Selon la hauteur de mur maximum conservée qui est de 1,85 m, la capacité de la citerne serait de 8,5 m³ minimum, soit 8 500 litres. Les murs font 0,55 m d'épaisseur avec un blocage intérieur de 10 à 25 cm. Ils ne révèlent pas de litages et l'appareil ne

¹⁴⁰ Tel est le cas pour le parement interne à droite de l'entrée et à l'autre bout du même mur qui a été remonté durant un chantier de jeunes en été 2001. Ces travaux se dénotent radicalement des parements d'origine car l'appareil n'est pas respecté et les pierres sont liées au ciment et non au mortier de chaux.

montre pas de soin particulier. Les murs sont chaînés aux angles intérieurs. Les angles et les parements extérieurs étant plus altérés et les murs étant en partie ensevelis, le potentiel du bâti de la citerne ne peut être pour l'instant étudié.

➤ La tour maîtresse (avant le dégagement de bâti)

A l'intérieur du rempart, le sol en pente correspond à la démolition de la tour maîtresse. Cette dernière se situait au sud, excentrée près de l'enceinte sur une élévation rocheuse retaillée. Une rampe longe le rempart et permet d'accéder à cette dernière terrasse depuis le nord-ouest. Le seul élément de la tour visible avant le dégagement de bâti est un mur arasé et rectiligne de 3,20 m de long laissant apparaître une assise. La tour ne semble pas accolée au rempart, ménageant ainsi un espace d'environ 2 m entre les deux murs (cf. ci-après dégagement de bâti).

➤ La structure d'angle au nord-ouest (avant le dégagement de bâti et le sondage) :

A l'extrémité ouest, au niveau du seul angle droit de l'enceinte, deux murs arasés forment un angle et prennent appui sur le rempart. L'ensemble forme un petit monticule délimité par deux alignements de pierres à peine lisibles sous la végétation, délimitant un espace quadrangulaire (annexes fig. 31). Son emplacement a certainement été choisi en fonction de sa position stratégique dominant le chemin d'accès. Cet ouvrage d'angle est le seul bâtiment maçonné perceptible en surface qui est accolé au rempart. Le sondage s'est effectué dans ce périmètre, et le reste de la structure a fait l'objet d'un dégagement de bâti de surface (pour l'étude du bâti : cf. pp. 77-81 – 3.1.4.1- La citerne d'angle).

3.1.2- Choix de l'emplacement du sondage (annexes fig. 32)

Le sondage s'est concentré dans l'angle nord à l'intérieur de l'enceinte, au niveau de ce qui semble être une structure d'angle. Cette dernière était lisible au sol avant le sondage par une anomalie topographique due à son éboulement et par un alignement de pierres et une pierre d'angle taillée. L'emplacement du sondage a été choisi en fonction des éléments bâtis et stratigraphiques supposés en place. Le contour de la structure éboulée perceptible au sol supposait que la destruction avait piégé les unités d'occupations dans sa partie inférieure. La différence de hauteur d'élévation du mur d'enceinte entre l'intérieur à environ 0,50 m et l'extérieur à 3,20 m laissait présager une puissance stratigraphique importante.

Le sondage s'est effectué sous forme de tranchée : orientation ouest-est (annexes fig. 33). Pour garder une cohérence avec le bâti, la tranchée est partie de l'angle puis a longé l'enceinte. Elle a pris en écharpe le mur de la structure d'angle à la jonction avec l'enceinte, se prolongeant au-delà sur 2,10 m. Deux secteurs ont été définis : le secteur 1 à l'intérieur de la structure et le

secteur 2 à l'extérieur. Le sondage a donc couvert une surface au sol de 4,60 m² sans prendre en considération le mur pris en écharpe. Faisant 1 m de large aux extrémités, la tranchée s'est normalement élargie en son milieu du fait de l'angle de l'enceinte très ouvert à cet endroit (annexes fig. 33). Menaçant de s'écrouler, la coupe du secteur 1 a été élargie sur 0,50 m de large pour une question de sécurité. Par conséquent à cet endroit le fond de la structure a été fouillé sans descendre dans le soubassement.

Après l'opération, la tranchée a été remplie de blocs de pierres, recouverte d'une faible épaisseur de terre afin que les zones fouillées soient bien délimitées et pour faciliter le déblai dans le cas d'opérations archéologiques ultérieures.

3.1.3- La stratigraphie et le mobilier

Cette partie n'a pas la prétention d'être aussi exhaustive que le rapport de sondage. Le choix a donc été fait de synthétiser la description des unités stratigraphiques (annexes fig. 34) pour se cantonner à l'essentiel. Seuls les conclusions de chaque unité sont exposées ici. Pour des informations plus précises, il est possible de se référer au rapport de sondage¹⁴¹. De même, l'étude du mobilier effectuée par Nicolas Portet, Marc Comelongue et Michel Barrère, n'est reprise que dans les grandes lignes et intégrée à chaque unité stratigraphique pour des questions de clarté et de compréhension. La description et les planches de dessin du mobilier trouvé dans le sondage sont également disponibles dans le rapport 2006¹⁴².

3.1.3.1- Les unités stratigraphiques

➤ Unités stratigraphiques communes au secteur 1 et 2

- U.S. 100 : couche racinaire superficielle.
- U.S. 101 : unité de destruction de la structure d'angle. (annexes fig. 35 et 38)

La quantité importante d'enduit de tuileau et les dalles creusées d'un canal permettent d'attester que le bâtiment était une citerne (annexes fig. 36 et 37). Les pierres de tailles confirment que la couche correspond à la démolition des murs de la citerne. En effet, elles ne sont attestées que pour les murs de la citerne (M1 et M2) et pas de l'enceinte (M3 et M4). De plus, la faiblesse de l'unité de destruction aux extrémités est et ouest, beaucoup plus épaisse au

¹⁴¹ LASNIER (T.), *Le château de Mirabat, Rapport de sondage et de dégagement de bâti 2006*, 2 vol., dact., 2006, pp. 17-26.

¹⁴² Nicolas Portet, étude du mobilier en fer et analyse générale du matériel, Marc Comelongue, étude céramologique, Marc Barrère, étude du mobilier en alliage cuivreux : *Ibid.*, pp. 27-40.

centre au niveau du mur qui coupe le sondage en deux, vient étayer cette hypothèse. Le mur semble s'être effondré sur lui-même ce qui explique le pendage en surface de l'unité de destruction de chaque côté du mur M2.

Matériel : L'unité a livré une petite quantité d'os et 12 tessons de céramique dont 7 jointives. Les éléments ferreux sont plus caractérisés : un fragment de lame de couteau à dos caréné et une boucle de ceinture avec son ardillon (cf. p. 75, planche 9 n°1 et 2). Ce mobilier semble appartenir au XIIIe-XIVe siècle.

➤ **Secteur 1 : intérieur de la structure d'angle**

● U.S. 102 : couche d'incendie (annexes fig. 39)

Cette unité stratigraphique correspond à un incendie qui a certainement occasionné par la suite la démolition des murs. L'importante quantité de charbon provient d'une charpente qui s'est éboulée au fond de la citerne, comme l'atteste les clous retrouvés au centre de la structure, dans la zone d'élargissement de la tranchée.

Le fait que le bois de la charpente se soit consumé au fond de la citerne, suggère que lorsque l'incendie a eu lieu, la citerne ne contenait plus d'eau et n'était sans doute plus en fonction.

Matériel : cette unité contient la presque totalité du matériel retrouvé dans le secteur 1, se réduisant à peu de choses : absence d'os, 10 fragments de clous, 4 tessons de céramique et 1 fragment de silex noir (22x16 mm, ép. 4mm). Tous retrouvés à l'interface 102/103, ils se situent au fond de la citerne. Ils paraissent être révélateur de la période d'utilisation de la citerne. Ils semblent plutôt ancrés à la fin du XIIIe -XIVe siècle, comme le mobilier retrouvé dans l'unité de destruction (U.S. 101).

● U.S. 103 : fond citerne, enduit de tuileau (annexes fig. 40)

L'enduit de tuileau couvrait l'ensemble du fond de la citerne. Le fond de la citerne se situe à environ 1,10 m en dessous de la surface du sondage et 1,80 m en dessous du point le plus haut conservé du mur M4. L'enduit de tuileau n'est pas conservé sur toute la superficie dégagée mais seulement à l'ouest le long du mur sur un peu plus d'un mètre carré, au centre sur environ 0,40 m² et de façon résiduelle dans quelques autres endroits. Le fond de la citerne forme une légère cuvette remontant sur les côtés au niveau des murs. Il fait 1 cm d'épaisseur au centre de la structure et, plus épais le long des murs, il atteint jusqu'à 2 cm (annexes fig. 40). Il est constitué d'une seule couche sans recharge. Il est de même nature que les morceaux retrouvés dans l'unité de démolition et la couche d'incendie (U.S. 101 et 102). Etant donné la solidité remarquable de l'enduit, les craquelures et les surfaces noircies semblent être les conséquences de l'incendie signalé dans la couche au dessus.

Matériel : un tesson d'amphore à pâte rouge était fiché à la verticale dans l'enduit.

- U.S. 104 : surface de préparation pour recevoir l'enduit de tuileau (annexes fig. 41)

Elle n'est pas présente dans toute la superficie du secteur 1. Le long du mur M3, au même titre que le tuileau, l'enduit de préparation est absent.

De couleur blanche, l'enduit est marqué par une forte proportion de chaux. Celle-ci est mêlée à des petits galets roulés et du sable de rivière. Elle s'apparente à l'enduit de préparation qui permettait au tuileau d'adhérer sur les parois de la citerne (les mêmes que ceux retrouvés sur les morceaux de tuileau présents dans les U.S. 102 et 103). La préparation atteint en moyenne 5 cm d'épaisseur et adopte un pendage proche de l'horizontalité.

Matériel : l'unité n'a pas livré de matériel.

- U.S. 105 : Remblai lié à la chaux (annexes fig. 42)

Cette unité se compose de blocs calcaires non travaillés (section de 20 à 35 cm) et noyés dans un mortier de chaux. Elle est davantage conçue comme un blocage de mur qu'un remblai. Homogène, compact et très solide le mortier est constitué de sable calcaire très fin de couleur gris clair, fait à partir de la même roche que les blocs contenus dans l'unité. Le mortier est de même nature que la roche poreuse et très friable rencontrée au fond du secteur 2, à l'angle du mur M2 et M3.

L'unité couvre la superficie de la structure et passe en dessous du parement intérieur du mur M2. Elle est contenue à l'extérieur dans le secteur 2 par le parement du mur M2 et qui descend jusqu'au socle rocheux (-2,20 m en dessous du point O). Par conséquent ce remblai très solide sert de fondation au parement intérieur et seulement intérieur du mur M2 (cf. p. 79 – étude de bâti : M1 et M2). Elle s'accôle au ressaut du mur ouest (M4) qui s'arrête en surface à peu près à la même hauteur. Au nord, l'unité ne vient pas s'accoler au ressaut du mur M3 mais elle s'appuie sur l'unité 106, qui remonte de ce côté (description ressauts : cf. p. 78 – étude du bâti).

L'interface 105/106 est légèrement bombée au centre. Par conséquent, la partie de l'unité au centre de la structure est moins épaisse.

Matériel : aucun matériel n'a été relevé dans l'unité.

- U.S. 106 : Remblai meuble (annexes fig. 43, 44, 45)

Le remblai se compose de blocs calcaires et de sable fin d'origine lithologique commune. Le remblai n'est pas lié à la chaux cette fois-ci. La couche est meuble et hétérogène, présentant de nombreux vides interstitiels entre les blocs. Au même titre que l'unité 105 elle se poursuit sous M2.

Elle n'a pas été fouillée sur toute sa profondeur, s'arrêtant à 80 cm. Il est probable qu'elle continue de plonger jusqu'au socle rocheux. D'après les hauteurs à peu près identiques de la roche

à l'extérieur des murs M3 et M4 et le niveau retrouvé au fond du secteur 2, son épaisseur peut-être estimée aux environs de 1,80 à 2 m de hauteur.

Matériel : 12 tessons à pâte rouge et cuisson oxydante avec adhérences de mortier qui évoqueraient plutôt la fin du XIIIe-XIVe siècle. Aucun os ni matériel métallique.

Conclusion des unités de remblai de la citerne:

L'échantillon de mobilier retrouvé dans l'unité 106 n'est certes pas suffisant pour dater la structure mais il incite à penser que la structure d'angle n'est pas postérieure au XIVe siècle.

Bien que les trois unités composant ce remblai se distinguent par leur nature, il ne fait pas de doute qu'elles ont été réalisées dans une même phase d'aménagement. Leur succession montre qu'elles ont été conçues pour assurer la stabilité et la solidité du soubassement de la citerne :

- un premier remblai meuble (U.S. 106), qui part certainement de la roche et qui monte suffisamment haut (jusqu'à 2 m) pour atteindre le niveau désiré.
- Un second remblai (U.S. 105), lié à la chaux donc plus solide, permet au soubassement d'être suffisamment solide pour soutenir la citerne remplie d'eau. En outre, s'arrêtant au même niveau que les ressauts des murs M3 et M4, le remblai sert de hauteur de réglage pour le fond de la citerne.
- Le dernier est une surface de préparation pour l'enduit de fond de citerne.

➤ **Secteur 2 : extérieur de la structure d'angle**

● U.S. 200 : vidange de foyer

L'unité 200 se situe sous l'unité 101 de démolition. Cette unité correspond à la dernière occupation avant la démolition. Le matériel était moins nombreux en surface de l'unité, ce qui suggère que lorsque la démolition est survenue, cet espace n'était plus ou peu utilisé. Ceci correspond aux conclusions proposées pour la citerne qui ne semblait plus en fonction lors de l'incendie qui l'a détruit. Les neuf fragments de galets (tous éclatés par l'action du feu), les deux blocs de quartz rubéfiés et la quantité importante de charbon supposent que l'unité est le résultat de rejets de foyer. Si les fragments d'enduit rosés retrouvés sont effectivement les restes d'une plaque de foyer, ceci irait dans le même sens.

Soulignons qu'un trou de boulin traversant se place en haut de ce ressaut, à proximité de l'angle avec le mur M2. L'unité 200 étant plus épaisse dans l'angle, le trou de boulin est donc pris dans l'unité.

Matériel : L'unité présente une densité importante de matériel. La céramique y est en plus grande proportion que le matériel osseux (2/3 contre 1/3). Le trou de boulin comportait également du mobilier céramique (16 tessons) et des fragments osseux (14). La céramique à pâte grise à cuisson réductrice, typique de la production dite « commingeoise » des XIIIe-XVe

siècles, abonde particulièrement avec 58 fragments retrouvés. Sont aussi présent des tessons à pâte grise ou beige à cuisson réductrice attestée antérieurement au XIV^e siècle. Des fragments de clous ont également été relevés. Les ossements livrés par l'unité sont très fragmentés et proviennent principalement de bovidés et de capridés.

Présence de fragments d'enduit rosé en grande quantité (62 fragments) lissé qui le différencie de celui retrouvé dans la citerne et dans les unités 101 et 200. Certains fragments sont noircis et semblent avoir subi les effets du feu. Ces éléments peuvent faire penser à des fragments de torchis ou de plaque de foyer.

- U.S. 201 : vidange de foyer

Cette unité charbonneuse incluant un nombre de petites lentilles d'argile, une quantité importante de matériel homogène et de déchets alimentaires osseux, incite à penser qu'elle correspond à des rejets successifs de vidange de foyer, à l'image de l'U.S. 200. De nouveau, l'importante quantité de ce qui pourrait être des fragments de plaque de foyer confirmerait cette hypothèse.

Les argiles retrouvées dans l'U.S. 201 attestent l'exploitation de la grotte et donc des ressources à proximité du site. Cependant, les observations faites dans la grotte portent à croire qu'elle n'a pas été exploitée intensivement étant donné la difficulté pour accéder dans sa partie basse et d'autre part l'absence d'aménagements remarquables (élargissement des passages étroits, concentration de concrétions fragiles qui n'ont pas été cassées).

Matériel : Il s'agit de l'unité qui a livré le plus de matériel. Au total 282 tessons de céramiques, 175 os et fragments d'os, 22 éléments métalliques, 8 fragments de silex (d'origines différentes) et 117 fragments de plaque de foyer ou de torchis de même nature que dans l'unité 200. La céramique se compose comme l'unité 200 d'une majorité de tessons à pâte grise ou beige, cuisson réductrice, dégraissant sableux et non tournée, généralement attesté avant le XIV^e siècle. Dans une moindre mesure de tessons à pâte grise, cuisson réductrice, dégraissant abondant à particules sombres, non tourné, typique de la production dite « commingeoise », médiéval XIII^e-XV^e siècles. A noter la présence également de céramique à pâte rouge à glaçure verte de la fin XIII^e-XIV^e siècle. Soulignons la présence de tessons à pâte rouge, cuisson oxydante, à glaçure brun rouge externe et interne de la fin XIII^e-XIV^e siècle.

Le mobilier métallique est varié. Il se compose en particulier d'un fer de trait à douille entier, une clé à anneau circulaire, une petite boucle ronde en fer (cf. p. 75, planche 9 n° 4-6-7-8), et un oeuillé de ceinture en alliage cuivreux (cf. p.76, planche 10). Tous confirment le cadre chronologique de la fin du XIII^e-XIV^e siècle.

Le mobilier semble représenter deux périodes différentes, une antérieure au XIV^e siècle et l'autre courant XIV^e siècle pouvant aller jusqu'au début XV^e siècle. De ce fait, il est possible de

penser que l'unité 201 correspond à une unité de la fin du XIII^e siècle, remaniée à une époque postérieure.

- U.S. 202 : unité charbonneuse

Etant donné le temps qui nous était imparti pour finir le sondage, cette unité n'a pas été fouillée sur toute la surface du secteur 2. Le choix a été fait, de continuer à creuser en profondeur sur un espace réduit qui s'articulait avec le bâti (cf. U.S. 203 et 204).

L'unité peu épaisse (entre 12 et 25 cm) est principalement composée de cendres fines et légères et de charbons de bois émiétés. La surface est homogène et très meuble. Elle comporte des vides entre les quelques blocs de calcaire épars.

Cette unité constituée de cendres se dénote des unités 201 et 202 par la forte proportion d'os et leurs origines plus diverses, et par la quasi absence de matériel métallique. Cependant, le mobilier apportant des datations tangibles tend à prouver qu'il s'agit d'une même phase d'occupation, fin XIII^e-XIV^e siècles.

Matériel : la plupart du matériel se concentre au fond de l'unité. La couche étant composée principalement de cendres, donc de consistance fine et légère, le matériel plus lourd semble s'être enfoncé jusqu'au fond. Cette fois-ci la quantité de matériel osseux est supérieure (58%) au mobilier céramique (41%). 85 des 95 tessons de céramique appartiennent à la même typologie que celle des unités précédentes (U.S. 200 et 201) : tessons à pâte grise ou beige, cuisson réductrice, dégraissant sableux et non tournée, généralement attesté avant le XIV^e siècle et dans une moindre mesure de tessons à pâte grise, cuisson réductrice, dégraissant abondant à particules sombres, non tournée, typique de la production dite « commingeoise », XIII^e-XV^e siècles. Le matériel métallique est beaucoup moins présent dans cette unité que dans les deux précédentes.

Comme dans les unités 200 et 201, cette unité contient aussi des fragments d'enduit pouvant être des morceaux de plaque de foyer.

- U.S. 203 : remblai à l'extérieur de la citerne

Cette unité correspond à un remblai composé de sable très fin gris clair. Les blocs calcaires présents en surface jusqu'à 30 cm sont absents en profondeur laissant essentiellement la place au sable.

Ce remblai contient du mobilier qui serait légèrement antérieur aux unités supérieures. Cependant, comment expliquer la présence des fragments de plaque de foyer ou de torchis rencontrés dans les autres unités ? Il est possible que ce matériel provienne d'une contagion avec les autres U.S. ou d'un remaniement au XIV^e d'un sol plus ancien. Il semble que le matériel et

les fragments d'enduits apparaissent en quantité et en profondeur trop importante pour correspondre à une contagion, privilégiant ainsi l'hypothèse du remaniement. La seconde hypothèse voudrait que ce remblai corresponde à celui qui était en place avant la construction de la citerne et qui a été rejeté lors du creusement de la fondation de celle-ci. Cependant, la présence de fragments de plaque de foyer ou de torchis en profondeur dans l'unité (jusqu'à 80 cm) une fois de plus est en contradiction avec un réaménagement. Il semble que le sondage n'ait pas couvert une superficie suffisante pour interpréter correctement ce remblai.

Deux fragments de concrétions ont été relevés. Le plus gros (18 sur 15 cm et 12 cm d'épaisseur) montre deux factures, une ancienne légèrement recalcitée et une autre plus nette (annexes fig. 46). Les dimensions de cette concrétion correspondent à l'extrémité sectionnée de la cascade de calcite présente au fond de la grotte à proximité du site. Ces éléments viennent se rajouter aux lentilles d'argiles incluses dans l'unité 201 qui proviennent également de la grotte en contrebas.

Matériel : Ce remblai comporte plus de matériel que dans le remblai interne de la citerne. Trouvé en plus grande quantité en surface leur nombre diminue à mesure que l'on s'enfonce dans l'unité. Il se compose d'une large majorité d'ossements d'animaux, 167 fragments et entiers, contre seulement 30 tessons de céramique. Parmi ces éléments de céramique 17 sont à pâte grise ou beige, cuisson réductrice, dégraissant sableux et non tournée, attestés dans les périodes antérieures au XIVe siècle. Le seul élément métallique est une petite applique en tôle rectangulaire déformée, à face doré et au décor estampé représentant plus ou moins les armes de Comminges (cf. p. 76, planche 10). Elle ne paraît pas dépasser le deuxième tiers du XIIIe siècle mais sa fracture et sa réutilisation empêche d'apporter une datation plus précise que les autres éléments analysés¹⁴³.

- U.S. 204 : sol calcaire (annexes fig. 45 et 46)

Sol calcaire poreux et particulièrement friable puisqu'il se réduit à la main à l'état de sable fin. Il s'agit d'une roche gris clair veinée de strates plus foncées qui s'apparente au sable et aux blocs trouvés dans le remblai intérieur de la citerne (U.S. 105 et 106). La surface mise au jour, située à l'angle de M2 et M3bis, a permis de montrer que les deux murs reposent directement sur le substrat rocheux. Bien que la superficie mise au jour ne permette de jauger comment s'organise le secteur, il est possible de remarquer un léger pendage allant vers M3 bis. La base rocheuse doit se poursuivre avec le même pendage sous ce mur, étant donné qu'elle n'est que de 10 à 12 cm plus basse en altitude à l'extérieur de l'enceinte. Cependant, soulignons que le type

¹⁴³ D'après l'étude du mobilier en alliage cuivreux effectué par Michel Barrère et intégré au rapport de sondage, LASNIER (T.), *château de Mirabat...*, *op. cit.*, 2006, p. 27.

de roche poreuse trouvée au niveau du sondage n'est présente que sous forme résiduelle à l'extérieur du mur M3bis.

3.1.3.2- Analyse du matériel ¹⁴⁴

La campagne de fouille 2006 au château de Mirabat a fourni essentiellement trois catégories de céramiques :

- Une céramique à cuisson réductrice, généralement grise, à pâte sableuse, montée à la main et finie au tour pour la partie haute, non glaçurée et à décor peu élaboré. Sous cette forme, cette production ne dépasse généralement pas la fin du XIIIe siècle dans notre région. En effet, les céramiques grises communes non tournées qui continuent à être produites au XIVE siècle se distingue alors par un décor plus soigné à partir, notamment, de bandes lissées.
- Une céramique dite « commingeoise » qui a été reconnue et caractérisé depuis une trentaine d'années par des découvertes dans le Gers et la Haute-Garonne, centrées sur la partie de la haute vallée de la Garonne désignée communément pays de Comminges ¹⁴⁵. Poterie montée à la main et finie au tour pour la partie haute, elle se distingue par sa pâte grise, à cuisson réductrice, chargée par un dégraissant abondant constitué majoritairement par des particules de couleur sombre. Elle sera produite du XIIIe ¹⁴⁶ au XVe siècle, ce qui constitue une singularité pour une production au caractère aussi archaïque, alors qu'on assiste ailleurs à l'adoption de nouvelles céramiques tournées et glaçurées à pâte oxydante au cours du XIVE siècle. Sa présence était connue aux portes du Couserans par les fouilles du site médiéval de Salies-du-Salat ¹⁴⁷. Grâce aux découvertes de Mirabat et celles effectuées dans la vallée voisine sur le site de Castel Minier ¹⁴⁸, nous pouvons maintenant inclure le Couserans dans son aire de diffusion.
- Une céramique à pâte rouge, cuisson oxydante, tournée, généralement glaçurée. Cette production apparaît à la fin du XIIIe siècle pour se généraliser au XIVE siècle, d'abord pour les vases à liquide puis pour les vases à cuisson type marmite.

Ces trois catégories apparaissent dans le secteur 1, mais la faiblesse numérique de l'échantillon limite une analyse globale.

¹⁴⁴ Informations apportées par Nicolas Portet.

¹⁴⁵ Voir à ce sujet : LASSURE (Ch. et J.-M.), La Motte féodale n° II de Panassac (Gers), *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, LXXVI, 1^{er} trimestre 1975. LASSURE (J.-M.), Mont-d'Astarac (Gers), Notes d'Archéologie et d'Histoire, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, LXXVII, 4^e trimestre 1976. VILLEVAL Gérard, Céramiques et verreries découvertes au Palais épiscopal d'Alan (Haute-Garonne), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 1, 1983. TRANIER (E.), COSTES (A.) et MASSAT (D.), Le Castrum ecclésial de Saint-Ferréol, XIe-XVe siècles (canton de Boulogne-sur-Gesse, Haute-Garonne), *Archéo en Savès*, 16 décembre 1999.

¹⁴⁶ Et diffusée largement à partir du milieu de XIIIe siècle.

¹⁴⁷ Le mobilier des recherches menées par Bernard Jolibert et ses prédécesseurs est conservé au dépôt de fouille de Salies-du-Salat.

¹⁴⁸ Commune d'Aulus-les-Bains, Sondages 1991, 2004 et 2006, responsables Claude Dubois et Florian Téreygeol, étude du mobilier par Nicolas Portet et Marc Comelongue.

Nous les retrouvons aussi dans le secteur 2 qui mérite un développement approfondi. En effet, quelques vases ont des tessons réparties dans quatre U.S. de cette zone (201 et 202), qui ont d'ailleurs des compositions analogues, que l'on retrouve aussi pour l'U.S. 203 : quantité partagée de productions grises non tournées communes et « commingeoises », présence très discrète des productions rouges glaçurées tournées. Si l'on considère que ces lots sont homogènes et représentatifs d'une seule phase d'occupation, il convient alors d'évoquer la fin du XIII^e siècle. La possibilité d'abaisser cette datation au XIV^e siècle, si l'on envisage par exemple une production locale de céramique grise commune tardive, se heurte au résultat des fouilles menées sur le site voisin de Castel Minier¹⁴⁹ dont les couches d'occupation de la première moitié du XIV^e siècle ont livré de la céramique « commingeoise » associée quasi-exclusivement à de la production rouge tournée. Cette discussion est lancée car il faudra confronter l'analyse du mobilier céramique à celle des éléments en alliage cuivreux effectuée par Michel Barrère qui pose la question du XIV^e siècle. Une phase d'occupation pour ce siècle à Mirabat est de toute façon d'ores et déjà à considérer par la découverte, en HS EXT M1, d'un tesson en céramique grise tournée décoré de deux cannelures horizontales, production typique du XIV^e siècle récemment caractérisée dans les fouilles du site ariégeois de Montréal-de-Sos¹⁵⁰ et retrouvée pour la même période à Castel Minier. L'analyse stratigraphique du secteur 2 pourrait donc explorer aussi le postulat d'une couche du XIII^e siècle remaniée au siècle suivant.

Enfin, le secteur 3 (secteur du donjon : dégagement de bâti de surface) a livré exclusivement de la céramique commune grise non tournée, ouvrant ainsi l'hypothèse d'une première phase d'occupation au début du XIII^e siècle mais qu'il faudrait confirmer sur un échantillon plus important (cf. p. 73, planche 7 n°1 à 9).

¹⁴⁹ Voir note précédente.

¹⁵⁰ Château médiéval de Montréal-de-Sos, commune d'Auzat, en cours de fouille depuis 2001, responsable Florence Guillot, étude du mobilier par Nicolas Portet et Marc Comelongue.

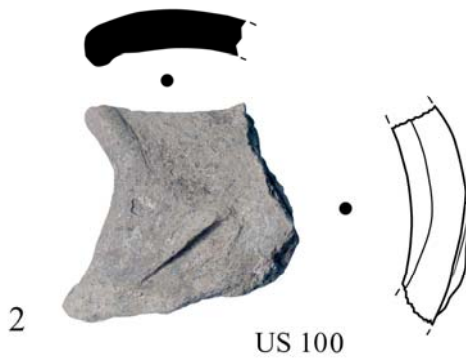
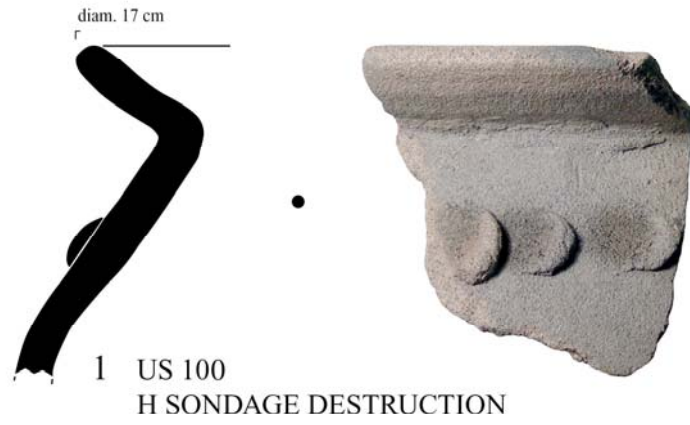


Planche 1 Mirabat 2006 Secteur 1 échelle 2/3

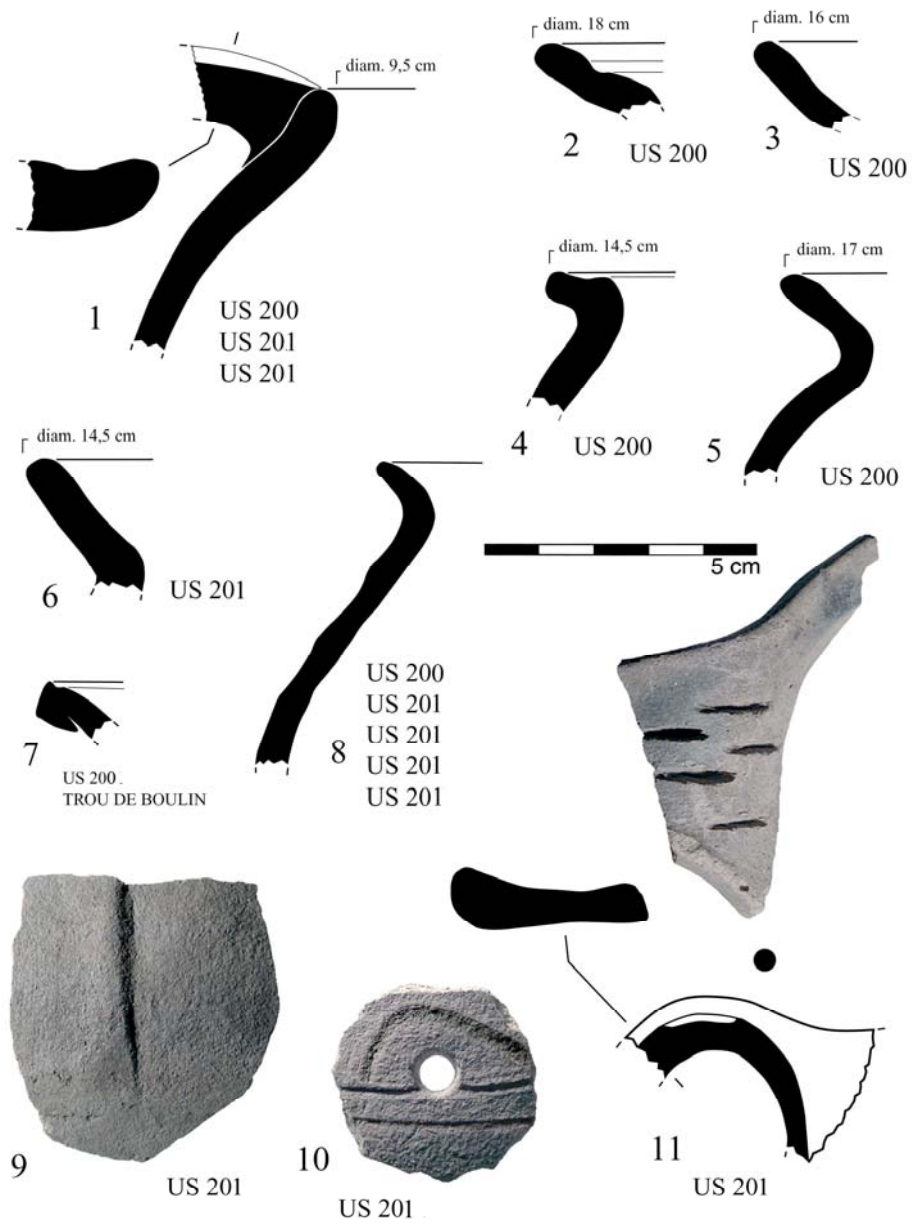


Planche 2 Mirabat 2006 Secteur 2 extérieur citerne échelle 2/3

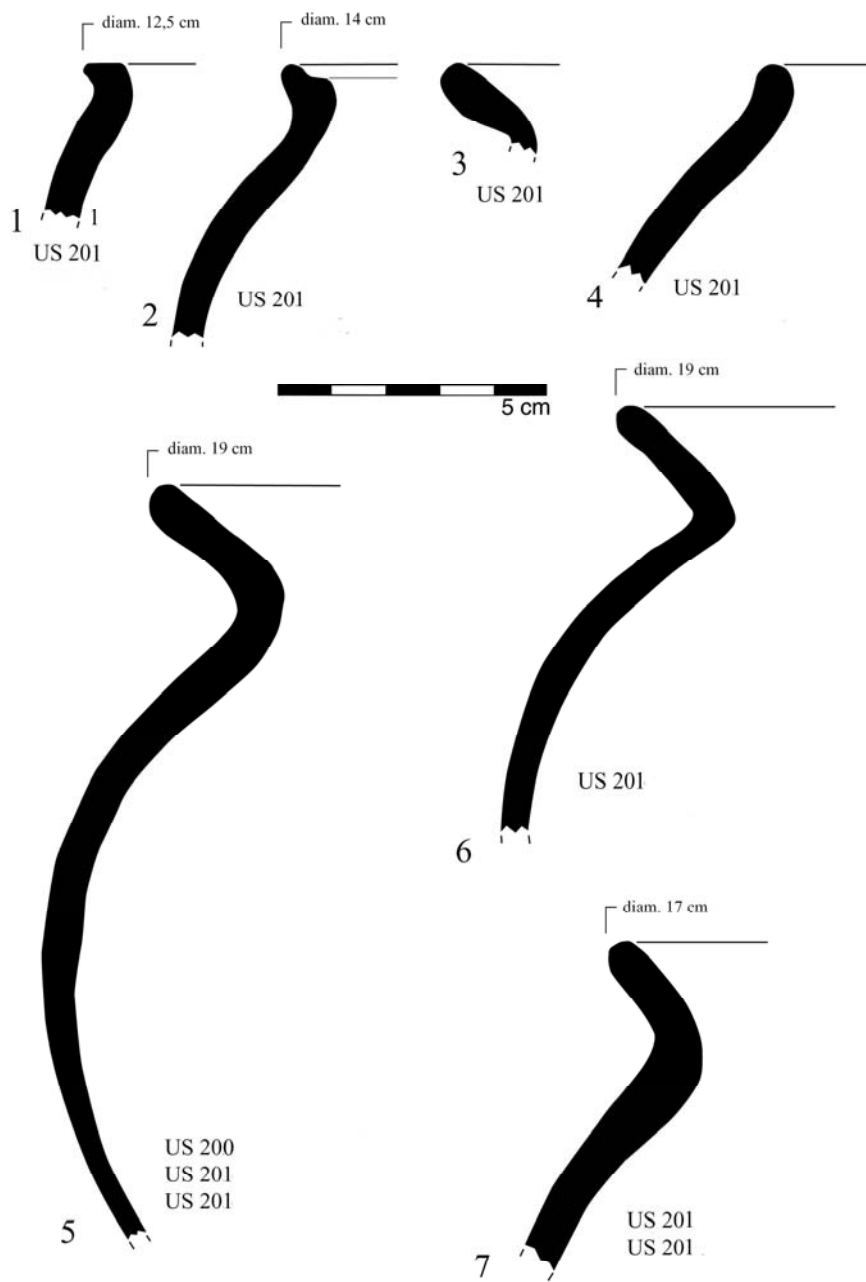


Planche 3 Mirabat 2006 Secteur 2 extérieur citerne échelle 2/3

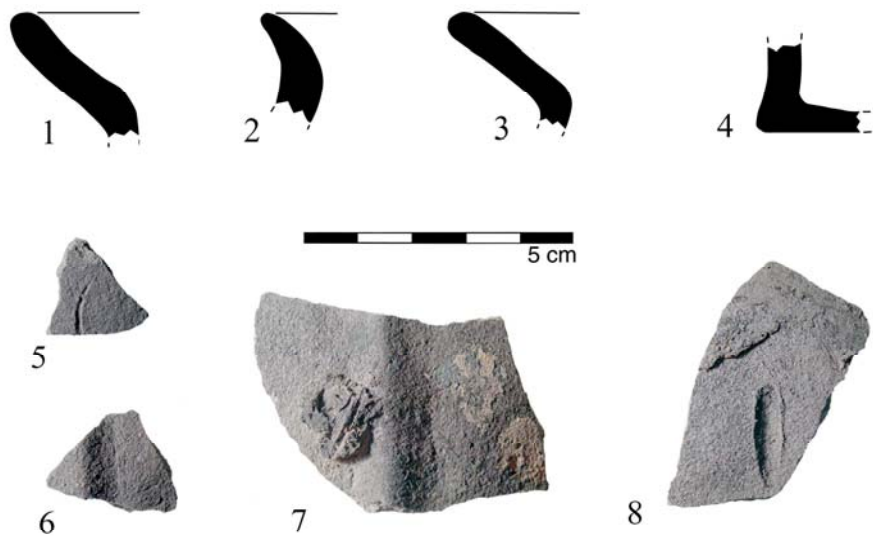


Planche 4 Mirabat 2006 Secteur 2 US 201 échelle 2/3

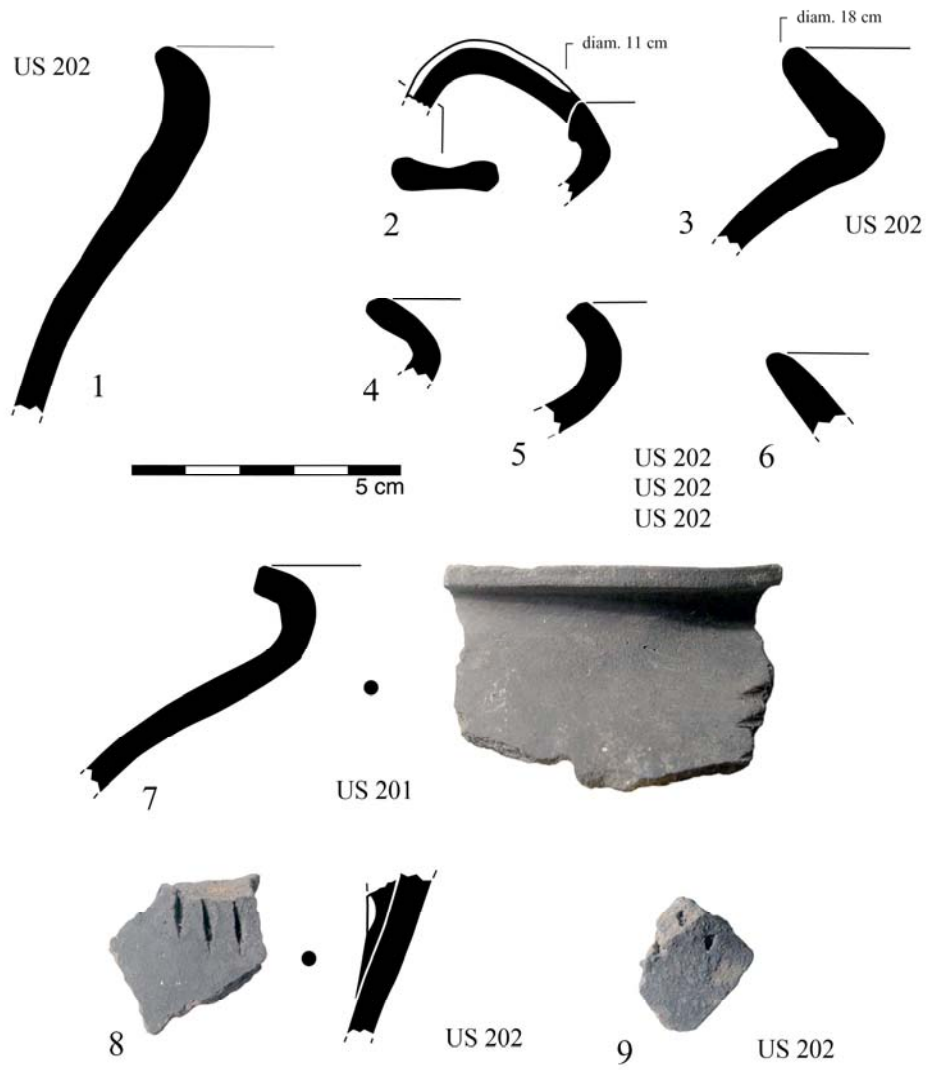


Planche 5 Mirabat 2006 Secteur 2 échelle 2/3

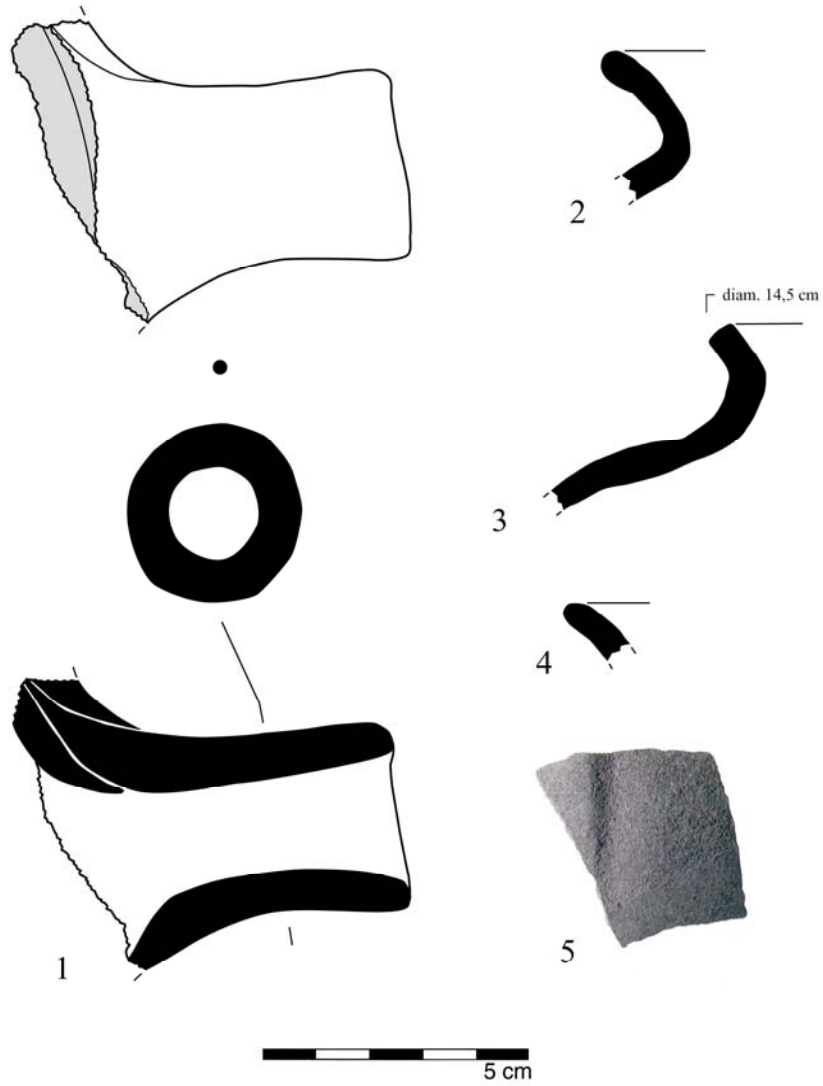


Planche 6 Mirabat 2006 Secteur 2 US 203 échelle 2/3

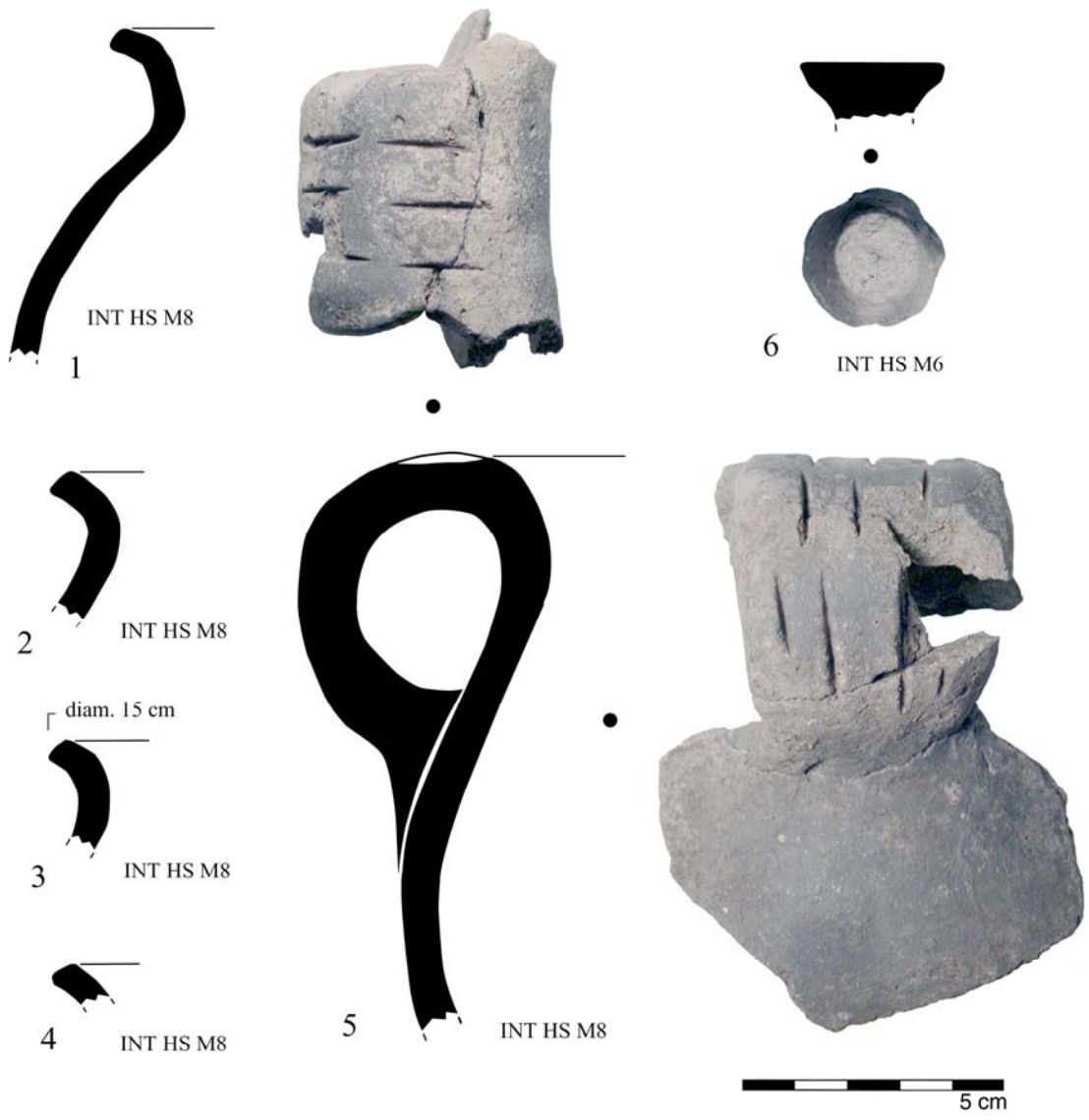


Planche 7 Mirabat 2006 Secteur 3 Donjon échelle 2/3

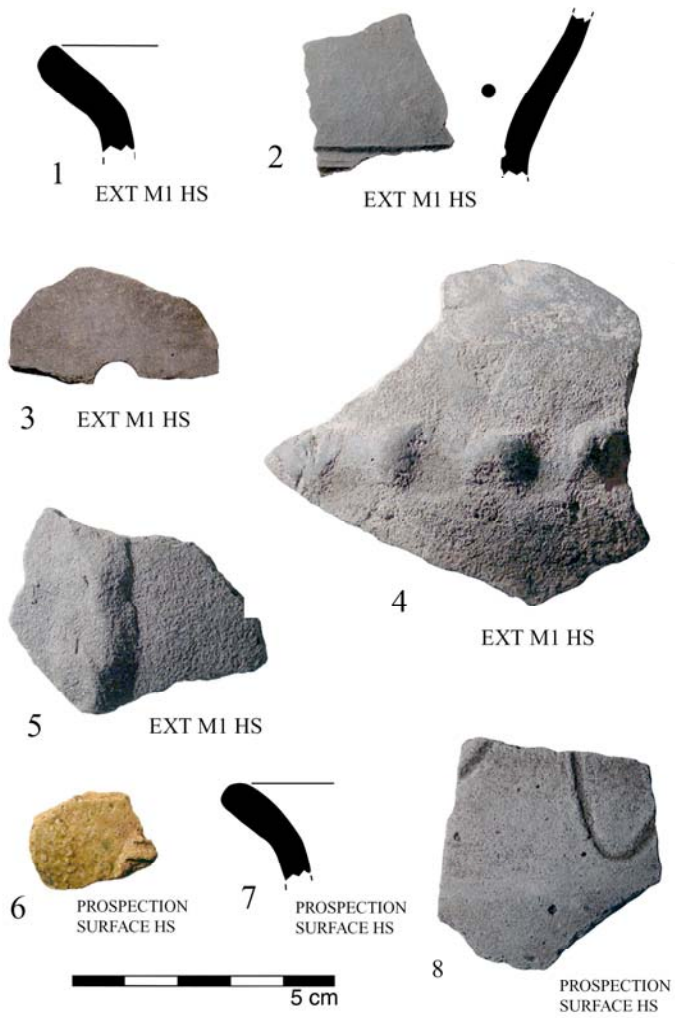


Planche 8 Mirabat 2006 échelle 2/3



1 non coté



2 non coté



4 S2 US 201



5 S3 DONJON M8 INT HS



3 S3 DONJON M8 INT HS



6 S2 US 201

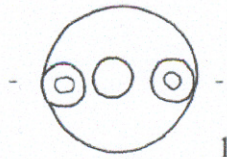
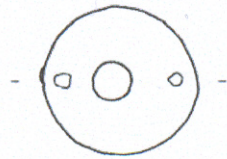


7 S2 US 201 EXT CITERNE



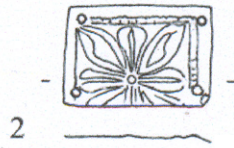
8 S2 US 201

Planche 9 Mirabat 2006 échelle 2/3



1

US 201



2

US 203

Planche 10 Mirabat 2006 Secteur 2 extérieur citerne échelle 1/1

3.1.4- Dégagement et étude de bâti

L'opération de dégagement de bâti portait sur deux structures maçonnées perceptibles en surface par des anomalies topographiques et des alignements suggérant l'emplacement de murs, c'est-à-dire la citerne d'angle en lien avec le sondage, ainsi que la tour maîtresse (annexes fig. 32).

3.1.4.1- La citerne d'angle

➤ Situation et objectifs :

Le dégagement du bâti de la citerne d'angle s'est effectué en lien avec le sondage décrit précédemment. L'emprise des paliers nécessaires pour pouvoir progresser dans les unités inférieures au niveau du sondage a justifié le décapage de surface des autres murs de la citerne sur 0,50 m à 0,70 m de hauteur. L'emprise du dégagement de bâti a couvert une surface de 18 m². L'objectif était de faire apparaître suffisamment de hauteur de mur pour apprécier les techniques de construction et procéder à une première étude du bâti sans pénétrer dans les unités d'occupation.

➤ Résultats : (annexes fig. 49)

Le sondage a révélé de nombreux résidus d'enduit de tuileau sur les parois intérieures des quatre murs, en particulier dans les angles mais surtout comme revêtement de fond apparentant la structure à une citerne. Le dégagement de bâti a permis de mettre au jour les restes de la citerne d'angle. Elle tend vers le rectangle et ses dimensions intérieures sont : pour les petits côtés, 1,82 m pour M1, 1,76 m pour M3 et pour les grands côtés, 2,84 m pour M2 et 2,85 m pour M4. Le bâtiment couvre donc une superficie intérieure de 5,08 m². Les murs M1 et M2 viennent s'appuyer sur les murs M3 et M4 formant l'angle de l'enceinte. Les murs M1 et M2 font entre 0,65 m et 0,70 m d'épaisseur tandis que les deux autres plus puissants forment le pignon renforcé de l'enceinte : M3 entre 0,78 m dans l'angle et 1,77 m et M4 entre 1,10 m et 1,15 m. Les murs de l'enceinte et ceux de la structure révèlent des techniques de construction différentes, c'est pourquoi ils seront décrits séparément pour ensuite être analysés conjointement. Commençons par les murs de l'enceinte (M3 et M4).

- **M3 et M4** : ils sont chaînés à l'intérieur mais à l'extérieur les pierres d'angle ont été arrachées. La hauteur extérieure conservée de M3 est comprise entre 3,20 m au niveau de M2 et 4 m à l'angle. M3 quant à lui conserve une hauteur comprise entre 2,70 m au niveau de M1 et 4 m à l'angle. Les deux murs présentent à leur base un léger fruit composé de une à trois assises de blocs grossiers, mal agencés et de plus grosse section que le parement. Cette semelle de fondation devait garantir une stabilité supplémentaire pour asseoir le mur. A l'intérieur les deux murs présentent un ressaut d'une vingtaine de centimètres de large qui renforce leur base (annexes fig. 49 et 50). Par conséquent, M3 atteint au niveau le plus épais jusqu'à 1,95 m. La partie la moins épaisse, correspondant plus exactement à l'angle droit, se trouve renforcée par le ressaut. En effet, ce dernier formant une maçonnerie de plan arrondi dans l'angle est plus large qu'ailleurs, atteignant 0,35 m de large alors qu'il fait partout ailleurs entre 0,10 et 0,15 m. La partie inférieure du pignon qui semblait la plus faible atteint donc jusqu'à 1,15 m d'épaisseur. Le ressaut se poursuit de l'autre côté sur le mur M3bis sur 8,70 m de long vers l'est. Le mur est d'ailleurs arasé sur quasiment toute la longueur de M3bis à sa hauteur.

Le sondage a mis en évidence deux types de trous de boulins pour l'enceinte, ceux traversant qui sont attestés dans les parties supérieures des murs et ceux non traversant attestés par le sondage dans les parties inférieures sous le niveau du ressaut. Cependant, à un des endroits les plus épais du mur M3bis (1,50 m), dans l'angle avec M2, le trou de boudin est le seul traversant sous la hauteur du ressaut (annexes fig. 51).

Les murs sont construits à la manière des autres murs de l'enceinte, avec pour les parties hautes (au dessus du ressaut) des blocs calcaires denses de couleur grise et occasionnellement du marbre blanc. Malgré l'utilisation de pierres de formes irrégulières, l'appareil est soigné avec des assises régulières (annexes fig. 52). A la différence de la tour maîtresse, les blocs de parement présentent ici une face plane. Dans le cas de M4 l'appareil intérieur montre des litages plus réguliers dans la partie supérieure. Dans ce même mur, une assise montre des pierres disposées en arrête de poisson sur une longueur de 1 m. Ce choix n'a certainement pas été effectué pour les propriétés techniques que procure cet *opus* mais plutôt dans l'objectif de garder la même hauteur d'assise. Fait à partir de chaux et de sable de calcaire mouliné local, le mortier est solide et ne s'est pas désagrégé. Les parties du mur inférieur au ressaut sont résolument moins bien traitées que les parties supérieures (annexes fig. 52). Les blocs sont disposés sans aucun agencement spécifique, souvent de champs et sans souci de présenter la face plane. Ils sont le plus souvent disposés de façon à présenter la petite face, permettant un ancrage supérieur dans le mur pour une meilleure solidité. Le sondage a permis de démontrer que l'altitude de la base rocheuse sur lequel est assis le mur M3 est quasiment la même qu'à l'extérieur de ce même mur (annexes fig. 53). Ceci semble démontrer que les murs de l'enceinte reposent sur la roche aplanie (cette même roche utilisée pour le remblai intérieur de la citerne U.S. 104 à 106).

- **M1 et M2** : ce sont les murs qui ont fait l'objet de l'opération de dégagement de bâti et de relevés (annexes fig. 52, 54, 55). Ils étaient repérables avant l'opération à partir d'un l'alignement de plusieurs blocs et d'une anomalie topographique provoquée par l'éboulement du bâtiment. Les faces internes des murs ont été mises au jour sur une hauteur de 0,55 m pour M1 et 0,75 m pour M2. Les murs externes sur 0,55 m pour M1 et 0,80 m pour M2 en sachant qu'au niveau du sondage le mur a été dégagé jusqu'au socle rocheux, révélant une élévation de 2,85 m de hauteur. Les deux murs montrent un chaînage d'angle intérieur et extérieur, ce dernier étant traité avec des pierres de tailles travaillées sur les six faces et montrant des traces d'outillages. Les parements sont constitués de moellons calcaires dont les plus gros sont équarris (annexes fig. 56). Les appareils montrent des assises plus régulières que pour les autres structures maçonnées (autre citerne, base de la tour maîtresse, enceinte). Les interstices entre les blocs sont bouchés par de petites pierres intercalées. Les parements internes et externes du mur M1 révèlent au milieu une double hauteur de moellons auquel correspond une hauteur d'assise comme le montre les blocs d'angle. Les parements internes et externes du mur M2 sont éboulés sur 1,60 m de long à partir de 0,50 m en partant du mur M3. Il ne reste que le blocage qui se désagrège, ce qui réduit la lecture du bâti. Cependant, sur les portions en élévation on peut noter les mêmes caractéristiques que pour le mur M1. Sur les murs M1 et M2, les moellons ont un faible ancrage dans le mur, entre 7 et 15 cm et exceptionnellement jusqu'à 20 cm. De ce fait, malgré la faible épaisseur des murs, le blocage occupe jusqu'à 50 cm. Il se constitue de petits moellons noyés dans un mortier de même nature que les autres bâtiments, c'est-à-dire à base de chaux et de sable de calcaire mouliné.

Le sondage a permis de mettre en évidence les techniques de construction du mur M2. A l'intérieur de la structure (secteur 1 du sondage), le mur commence à la hauteur où se termine le ressaut des murs M3 et M4 (annexes fig. 50). Il ne conserve qu'une élévation de 0,70 m de hauteur et repose directement sur un remblai. En revanche, à l'extérieur le mur mesure 2,65 m de hauteur et révèle deux ressauts, un premier à 1,80 m de la base et un second plus bas à 1,20 m (annexe fig. 57). Le plus haut se situe 0,60 m en dessous du ressaut du mur M3 et fait environ 0,12 m de large, le second correspond à la limite de la fondation du mur et fait sensiblement la même largeur (annexes fig. 50 et 53). En dessous du second ressaut le mur est moins bien traité. En effet, les pierres ne sont pas disposées pour former des assises, les blocs sont moins bien agencés, les faces visibles ne sont pas planes. Les éléments révélés par le sondage prouvent que le mur M2 est muni d'un seul parement jusqu'à une hauteur de 2,15 m, destiné à contenir le remblai intérieur de la citerne. Puis, seulement à partir de cette hauteur le parement intérieur a été édifié, marquant le départ du fond de la structure.

Analyse :

La structure correspond donc à la deuxième citerne (citerne 2) à l'intérieur de l'enceinte, l'autre étant située à proximité de l'entrée (citerne 1). A elles deux, les citernes permettent une réserve d'eau de 16 m³ minimum. En effet, l'enduit de tuileau adhérant à la paroi située à 1,57 m au plus haut depuis le fond de la citerne suppose un volume intérieur minimum de 8 m³.

Il n'est plus question de prouver que la structure d'angle servait de citerne. Cependant a-t-elle été construite à l'origine pour recevoir cette fonction ? Le mode de construction du soubassement de la citerne démontre qu'elle a été édifiée dans ce but (annexes fig. 50). En effet, le mur M2 ne comporte que le parement extérieur jusqu'à 2,20 m de hauteur. Celui-ci était destiné à contenir le remblai servant de soubassement à la citerne. Le parement intérieur du mur débute au dessus du remblai qui s'arrête à hauteur des ressauts des murs M3 et M4. Se terminant au même niveau, le remblai et les ressauts déterminent la hauteur de fond de citerne où a été ensuite appliqué l'enduit de tuileau. Dernier élément démontrant la fonction de citerne dès l'origine, la surface du remblai très dure a été effectuée à la manière d'un blocage intérieur de mur, c'est-à-dire un remplissage au mortier de chaux et des gros blocs pour éviter l'affaissement du fond de la citerne et assurer une meilleure étanchéité.

Qu'en est-il d'un éventuel étage au dessus de la citerne ? Etant donné l'emplacement de la structure dans l'angle à la manière d'une tour à éperon, il est possible qu'il y ait eu un étage au dessus permettant de surveiller au nord le chemin qui mène au château. L'épaisse couche charbonneuse qui recouvrait le fond de la citerne (U.S. 102) devait correspondre à une charpente qui servait de plancher pour un étage supérieur. Cet étage permettait sans doute de puiser l'eau dans la citerne. En outre, placée à un endroit déterminant de la défense dans l'enceinte, la structure ne devait pas seulement servir de citerne. L'étage supérieur devait avoir une fonction militaire. Il n'est pas possible d'évaluer la hauteur du rempart à cet endroit mais à partir du faible volume de l'unité de démolition de la citerne, il est difficile d'y voir un deuxième étage maçonné.

La différence de hauteur du socle rocheux sur lequel s'assoie l'enceinte, entre le nord et le sud suppose que l'élévation des murs de la partie basse (angle et courtine nord murs M3 M3bis et M4) était plus importante. Ceci expliquerait à travers les exemples de M3 et M4, que les murs nord ont été construits avec une base plus épaisse. Ils s'amincissent à partir du ressaut qui correspond au niveau d'occupation.

Aucun élément de couverture, lauze ou tuile, n'a été relevé lors des fouilles et du dégagement de bâti. Cette observation semble pouvoir être élargie à l'ensemble de l'espace fortifié et pourrait correspondre à un système de couverture végétal qui n'a laissé aucune trace.

Cependant, l'espace fouillé est restreint et il est possible que les éléments de couverture aient été récupérés.

En outre, les murs de la citerne (M1 et M2) ont été construits après le rempart car ils viennent s'appuyer sur ceux-ci. De plus, les murs M1 et M2 montrent un traitement qui ne s'apparente pas à celui de l'enceinte. M1 et M2 présentent des pierres de taille dans l'angle, les blocs sont équarris révélant un soin apporté à la construction, alors que l'enceinte est construite à partir de matériaux bruts. De ce fait, la citerne correspond à une seconde campagne de construction.

D'autre part, la comparaison entre les deux citernes a été riche d'enseignement. En effet, nous pouvons remarquer que la citerne d'angle n'a reçu qu'une seule épaisseur d'enduit de tuileau et qu'un seul enduit de préparation. Ceci suppose que la citerne n'a pas servi longtemps, ce qui semble être confirmé par l'homogénéité du matériel trouvé en contexte stratigraphique. En revanche, la citerne proche de l'entrée présente quatre recharges de tuileau (directement sous les blocs jonchant le sol) ce qui tend à prouver son ancienneté par rapport à celle fouillée. Le traitement des parements de la citerne de l'entrée se rapproche de ceux de l'enceinte, apportant peut-être un indice de contemporanéité. Ainsi, il est indéniable que la citerne de l'entrée est antérieure à celle de l'angle. De plus, il n'y a ni source ni point de captage d'eau dans un périmètre assez éloigné du château, or pour la construction de la fortification une importante quantité d'eau est nécessaire. Aussi, pour des questions techniques inhérentes à la construction des maçonneries, il paraît nécessaire que les ouvriers commencent par construire une citerne, peut-être celle située à l'entrée. Le fond de celle-ci, creusée en cuvette a peut-être permis une première récupération d'eau alors que les murs de la citerne n'étaient pas encore construits.

Par ailleurs, le mobilier retrouvé dans le sondage couvrirait une courte période allant de la fin du XIII^e au milieu du XIV^e siècle. Le phasage entre les couches stratigraphiques et le bâti tendrait à prouver que la structure d'angle remonterait au début du XIV^e voire à la fin du XIII^e siècle.

Par conséquent, la compilation de ces différents éléments suggère que la citerne d'angle est le fruit d'un réaménagement tardif de l'angle nord. Une première chronologie relative peut-être proposée à partir de ces observations. La citerne de l'entrée pourrait être la première étape de construction, suivie de l'enceinte dans un laps de temps qui n'est pas envisageable pour l'instant. Puis, vient en dernier aménagement la citerne d'angle dans un contexte à la charnière du XIII^e et du XIV^e siècle. Si la citerne d'angle correspond effectivement à une occupation tardive du site, il conviendrait de fouiller un autre secteur afin de tenter d'identifier les périodes d'occupation plus anciennes.

3.1.4.2- La tour maîtresse

Situation et objectifs :

Le dégagement de surface du bâti de la tour maîtresse a couvert une surface d'environ 25 m² au niveau de la plateforme située dans l'enceinte (annexes fig. 32 et 58). Ne conservant qu'une puissance stratigraphique estimée entre 0,40 et 0,80 m avant le lapiaz, les murs de la tour ont été mis au jour sur une faible profondeur, nettoyés en surface afin de permettre leur lecture au sol. Cette opération consistait à dévégétaliser les murs sans toucher les zones périphériques. Cependant, certaines portions de murs étant arasés jusqu'à l'assise rocheuse, le tracé des murs s'interrompaient et il était difficile de les suivre. Lorsque l'épaisseur de la démolition le permettait, les murs ont été dégagés sur deux voire trois assises afin de mieux entrevoir les techniques de constructions.

Le travail qui consistait à mener une étude du bâti a été rendu difficile par la forte dégradation de l'édifice. L'autre objectif était d'apporter des informations sur la morphologie du bâtiment pour apporter des éléments comparatifs avec les autres tours du haut Couserans.

Le dégagement de bâti n'est pas allé au-delà de l'unité de destruction, pour ne pas perturber les unités d'occupation susceptibles d'être encore en place malgré une zone fortement perturbée. La zone dégagée a livré une quantité importante de matériel moderne et contemporain. De plus, disparue dans les années 1990, une borne IGN occupait l'espace sommital (sans savoir où exactement) avec un ancrage assez important dans le sol.

Résultats :

La structure était si arasée que seules deux portions de murs (M8 et M9) et deux angles internes ont pu être mis au jour (annexes fig. 58, 59, 60]. En effet, plus de la moitié des murs a totalement disparu, arasé jusqu'au soubassement rocheux. Néanmoins ceux-ci ont permis de retrouver les dimensions au sol du bâtiment. La tour maîtresse est une structure quadrangulaire très modeste puisqu'elle mesure 4 m sur 4,02 m de côté extérieur, et 2,08 m sur 2,08 m de dimension interne. Les murs font entre 0,96 et 0,98 m d'épaisseur ce qui constitue une faible puissance pour un donjon. La tour n'est pas accolée au rempart, ménageant ainsi un espace de circulation de 1,75 m à 3,20 m de largeur entre le mur M8 et le rempart.

- **Soubassement de M6 et M7 :** les portions de murs qui ont disparu (M6 et M7) ont permis de souligner que le soubassement des angles est et sud correspond à un simple aplanissement de la roche. Au contraire, l'angle nord ne semble pas avoir subi d'aménagements préalables. Il révèle des pans de roche inclinés qui paraissent mal appropriés pour recevoir un angle, fragilisant la stabilité de la structure. Le seul moyen de palier le manque de stabilité qu'offre ce côté aurait été

de construire une base avec un glaciais. Les blocs à la base auraient pris appui sur la marche plane du substrat rocheux située en contrebas du pan de roche oblique. Cependant, aucune trace ne permet de savoir si la base de cet angle était effectivement construite en suivant ce principe. L'angle ouest (angle M8 et M9), le dernier, est éboulé à l'extérieur mais conserve l'épaisseur de son mur et l'angle intérieur (annexes fig. 60 et 61). A l'issue de ces observations force est de constater que la tour n'a pas de fondations, elle est directement construite sur le roc à peine préparé.

- **M8 et M9** : parmi les parties de structures encore en place, les murs ont été dégagés sur une hauteur maximum allant de 0,45 m pour M8 à 0,55 m pour M9, correspondant à trois et quatre assises (annexes fig. 62 à 65). Ces murs ne conservent pas suffisamment d'élévation pour pouvoir jauger les techniques de construction mais certains éléments sont à noter. Le parement des murs est construit en pierres calcaires brutes autochtones d'origines lithologique diverses – plus ou moins dures et friables– exploitant toute la variété géologique dans un rayon proche du site. Elles sont de tailles variées (petites et moyennes), de toutes formes, pas taillées, à peine équarries et parfois disposées en délit. Les blocs présentent un ajustement la plupart du temps approximatif. En revanche, entre l'angle ouest (angle M8 et M9) et le rempart, la démolition présente un alignement de pierres de taille disposées de champ qui provient de l'éboulement de l'angle (annexes fig. 58 et 66). De section moyenne à grosse (minimum 0,40 m x 0,20 x 0,25) ces moellons sont finement taillés et portent des traces d'outillage. Les angles étaient donc mieux traités que le reste des murs, ceci afin de renforcer la solidité de l'édifice aux endroits les plus fragiles. Les pierres de taille suggèrent un chaînage d'angle soigné. L'appareil des murs M8 et M9 laisse apparaître des litages approximatifs qui tiennent peut-être du fait qu'il ne reste que la base des murs. Les blocs de parement ont un ancrage faible dans le mur (10, 15 et de temps à autre 20 cm pour les plus gros blocs) qui ne devait pas profiter à la solidité de l'édifice. La tour était recouverte d'un enduit blanc à l'intérieur tout comme à l'extérieur, comme l'attestent les morceaux avec trace de coffrage retrouvés de façon résiduelle sur les murs et en quantité importante dans la couche de démolition. Le blocage des murs M8 et M9 fait en moyenne 0,60 m d'épaisseur. Il est constitué d'une forte proportion de pierres par rapport au mortier. De couleur gris clair, le mortier du blocage est constitué d'une forte proportion de chaux et de sable calcaire très fin provenant de pierres moulignées tel que celui relevé dans les murs de l'enceinte. Cependant, plus chargé en chaux il semble se désagréger plus facilement.

Analyse :

Le niveau d'arasement de la tour montre une destruction intentionnelle du bâtiment car les quatre angles sont éboulés dont trois entièrement : une grande partie du pourtour a été arrachée, détruite et arasée jusqu'au niveau du substrat rocheux. Cet acte a été facilité par l'absence de fondations solides. Aucun élément ne permet de savoir à quelle période s'est produit son démantèlement. Cela correspond-il à la même période que l'incendie attesté dans la citerne (cf. sondage U.S. 102) ?

Il n'est pas évident de comparer le bâti de la tour avec les autres structures de l'espace fortifié. En effet, sa base est directement assise sur le rocher sans fondation et ne préserve que quelques assises. Les vestiges de la tour contiennent des blocs de parement d'origine lithologique plus variée que le rempart. Bien que difficile à apprécier à partir des hauteurs de murs restant, le mortier paraît moins solide et le litage des parements moins marqué. La démolition a montré que les angles de ce bâtiment étaient en pierres de taille, alors qu'aucune n'est présente dans l'enceinte malgré son traitement plus soigné dans les longueurs de murs. Seuls les murs M1 et M2 de la citerne présentent des pierres de taille mais le reste du bâti diffère en tout point. Soulignons que l'épaisseur des murs de la tour (entre 0,96 et 0,98 m) est inférieure à celle de l'enceinte (1 m à 1,70 m). Il s'agit du seul exemple de fortification parmi les sites étudiés en Ariège qui présente cette caractéristique singulière. Toutes ces différences tendent à montrer que la tour maîtresse représente une étape d'édification différente des deux citernes et du rempart. Cependant, il est impossible pour l'instant d'établir une chronologie relative de la tour par rapport aux autres éléments.

La base de la tour révèle une structure exiguë hors du commun puisqu'elle fait 4,33 m² de surface intérieure et qu'il s'agit donc là de la plus étroite tour maîtresse de la zone de prospection du PCR¹⁵¹. Elle peut être classée dans la catégorie des tours-beffrois¹⁵². Le parallèle peut être établi à propos de la surface intérieure avec certaines tours du castillonnais (Bramevaque, Sainte-Catherine, Moulis peut-être Durfort et la Malède) mais à la différence de celles-ci, la puissance des murs est ici beaucoup plus faible¹⁵³. Si sa position dominante au point le plus élevé à l'intérieur de l'enceinte n'était pas prise en considération, rien ne permettrait d'attester qu'il s'agit là du donjon.

Les dimensions de la tour ainsi que le bâti de l'enceinte sont en totale opposition avec le château de Lagarde situé non loin de là et dont le programme architectural démontre qu'il s'agit d'un ouvrage royal. Par conséquent, à peu de distance se tiennent un château royal et une fortification de seigneur local éminent avec une grammaire architecturale bien différenciée.

¹⁵¹ Les recherches se sont concentrées jusqu'à présent sur le département de l'Ariège.

¹⁵² Les tours-beffrois sont développées ci-après : cf. pp. 127-130 : 4.2.2.2- La question des tours-beffrois.

¹⁵³ Les tours de la Malède, Sainte-Catherine, Bramevaque, Durefort, Moulis toutes dans le castillonnais ont des murs entre 1,40 m et 2 m d'épaisseur pour une superficie intérieure comprise entre 4 et 6,5 m².

Il paraît évident, à la différence de Lagarde, que ce type de tour-beffroi ne puisse revêtir une fonction résidentielle. Sa position proche du rempart au point de défense le plus fragile, suppose un doublement de la défense en hauteur dans le secteur ouest. La comparaison avec les autres tours en partie en élévation montre que les murs sont la plupart du temps démunis d'ouverture de tir et de jour. Ainsi, la tour n'avait peut-être qu'une défense passive depuis son sommet. Par ailleurs, étant donné son exiguïté limitant la fonction résidentielle, la faiblesse des murs tant dans leur épaisseur que dans la qualité d'exécution, suppose que la tour avait une fonction essentiellement symbolique. Les exemples de tours-beffrois rencontrés dans d'autres régions semblent surtout servir d'instrument symbolique pour marquer la prééminence seigneuriale. Ceci contribue à penser que le château de Mirabat est un ouvrage plus symbolique que réellement militaire. Surveillant au loin les axes de communications importants du territoire, il est davantage destiné à observer et à être vu qu'à maintenir une position forte sur une voie de passage.

Ce type de tour-beffroi n'a pas encore été affilié à une période d'édification spécifique dans le haut Couserans. La filiation avec les tours du haut Comminges suggérerait une construction pouvant remonter au XIIe siècle, toute précaution gardée. L'échantillonnage de matériel relevé lors du dégagement de bâti de la tour amène les premiers éléments antérieurs à l'occupation de citerne d'angle, ouvrant des perspectives d'occupation pouvant remonter à la première moitié du XIIIe siècle.

3.2- Sainte-Catherine

L'étude de Sainte-Catherine est issue du travail effectué en collaboration avec Philippe Rouch, responsable de l'opération archéologique (prospection inventaire assortie de sondage). Nous présentons ici une synthèse du rapport de sondage et de dégagement de bâti.

3.2.1- Description du site

3.2.1.1- Espace villageois

➤ Chemin d'accès

Le château de Sainte-Catherine se situe à l'extrémité d'un massif anticlinal d'orientation ouest-est, constituant un verrou sur la plaine de Balagué (annexes fig. 67). Le château se situe au point culminant d'une crête, à 741 m d'altitude, ce qui lui confère une situation dominante sur les limites de l'ancienne seigneurie¹⁵⁴. Les pentes vers le sud sont très prononcées, de même qu'à l'est, tandis que vers le nord les flancs s'adoucissent, permettant un accès plus aisé depuis la vallée de Balagué et les zones de culture (annexes fig. 68 et 69).

Trois accès sont possibles. L'un débute au milieu de la plaine de Balagué, se dirigeant vers le sud au milieu des zones de culture, pour accéder, après une ascension à flanc d'une centaine de mètres de dénivelée, à un col sur la crête du massif. On suit ensuite cette crête vers l'est pour arriver à l'entrée ouest, c'est-à-dire le fossé sec. L'autre emprunte le chemin du vallon du Baget, remonte à flanc vers le nord, passant à proximité de la grotte de Sainte-Catherine, avant de s'infléchir à nouveau vers l'ouest pour arriver au château par les grandes terrasses aménagées à l'est proches de la tour circulaire. Le dernier, mentionné sur le cadastre napoléonien, part de la plaine de Balagué et bifurque à mi hauteur de pente vers l'est¹⁵⁵. Ce chemin progresse en pente régulière et douce, en ligne droite jusqu'à la courtine nord de l'enceinte villageoise sous la chapelle.

➤ L'enceinte villageoise (annexes fig. 70 et 71)

De forme quadrangulaire et quasiment rectiligne, elle mesure 85 m de long au nord hors fossé et environ 83 m au sud, offrant un espace intérieur disponible d'environ 35 m de large. Les

¹⁵⁴ A savoir les villages de Balagué, au nord, à une centaine de mètres en contrebas, d'Agert, au nord-est, d'Alas et du quartier du Vigneau d'Engomer, à l'est, ce dernier ayant été rattaché à la commune d'Engomer à une date tardive, en 1933.

¹⁵⁵ Ce sentier muletier a été dégagé lors de l'opération de débroussaillage concomitante à l'opération archéologique de 2006.

murs sont peu puissants car l'épaisseur n'excède pas 0,80 m. Les plus hautes élévations conservées (2,50 m) concernent la partie nord en contrebas de la chapelle (annexes fig. 72). L'enceinte sud conserve entre 0,70 m et 1,40 m de hauteur. Dans l'angle sud-ouest, très arasée, elle est à peine visible mais on peut penser qu'elle se fermait en angle droit pour rejoindre un petit massif de roche avant le fossé sec (annexes fig. 73 et 74). À l'ouest l'enceinte vient mourir sur une roche taillée présentant des traces d'aménagements (annexes fig. 75) : replat et marche taillée (annexes fig. 76), corbeau taillé dans la roche (annexes fig. 77).

Au sud, en allant de l'est vers l'ouest, elle s'infléchit de plus de 3 m en dénivelée. Dans l'angle nord-est, le mur, d'une hauteur moyenne de 0,80 m remonte en angle droit en suivant la ligne de pente pour rejoindre la base de la tour elliptique. Tant sur le versant sud que sur le versant nord, l'enceinte suit la roche en place, épousant le moindre affleurement et accusant un fruit prononcé, surtout sur le versant nord.

L'appareil de l'enceinte sud est constitué de moellons dégrossis liés avec un mortier très compact contenant peu de sable, alors que celle du nord présente un aspect moins homogène dans le choix des matériaux et dans la qualité des assises.

Au nord-est du site, un ensemble s'est développé sous la protection d'une enceinte complémentaire. Partant de la tour elliptique et suivant le sommet de la crête à l'est, la base d'un mur très arasé englobe les habitats extérieurs à l'enceinte villageoise principale (annexes fig. 70). De forme allongée, l'éboulement de l'extrémité orientale décrit un demi-cercle au sol. Les murs est et nord sont plus frustes que l'enceinte villageoise précédente. En effet, elle ne montre aucune trace de mortier, ce qui suppose une construction peut-être liée à la terre (comme c'est souvent le cas pour les maisons et les granges de la zone : Balagué, Alas, etc.). De toute évidence ce secteur vient dans une phase postérieure à la construction de l'enceinte villageoise, sorte d'agrandissement du village.

➤ La basse-cour

Elle se situe en position centrale sensiblement à la même altitude que la chapelle (annexes fig. 70 et 71 coupe B). Les travaux de terrassement importants ont dégagé une plate-forme centrale appuyée sur un mur curviligne qui s'infléchit vers l'est et qui soutient une chaussée empierrée. Cet espace central permet la circulation interne et l'accès aux différentes structures : chapelle, logis seigneurial, zone d'habitats.

➤ La tour elliptique

À l'extrémité est de l'enceinte, la tour dessine un plan elliptique au sol de 3,90 m sur 2,45 m (annexes fig. 70). Il ne reste plus de cette tour qu'un pan de mur en élévation de 5,80 m de

hauteur depuis le niveau intérieur du sol, de 3,20 m de longueur et de 0,90 m d'épaisseur (annexes fig. 78 et 79) . Le soubassement de la tour est constitué par le socle rocheux mesurant 1,70 m de hauteur. Les fondations de la tour sont partout présentes sur le pourtour de l'éperon rocheux qui a été retaillé. A 1,90 m de hauteur par rapport au niveau du sol intérieur, un retrait de maçonnerie indique la présence d'un plancher d'étage (annexes fig. 79).

Les trous de boulins en file, espacés les uns des autres de 0,95 m, démarrent à une hauteur de 0,80 m par rapport au sol intérieur et leur espacement en hauteur à partir du niveau d'étage planchéié atteint 1,30 m. Les premiers au-dessus du retrait de maçonnerie marquent l'ancrage des solives qui soutenaient le plancher. Il paraît très difficile de situer avec exactitude l'entrée de cette tour fermée, peut-être du côté ouest à partir de la terrasse aménagée qui la précède à l'intérieur de l'enceinte.

L'absence de mortier sur le parement extérieur de la tour à l'endroit où le mur d'enceinte est censé la rejoindre mais aussi l'interruption du mur qui ménage un passage semblent trahir un remaniement.

Sa construction est très sommaire, les parements montrent des blocs calcaires de même module, non travaillés et à peine dégrossis. Si les litages se retrouvent régulièrement à chaque hauteur de trou de boudin, les autres assises ne sont en revanche absolument pas litées. Ce type de parement s'apparente à se méprendre avec le bâti de la tour de flanquement de Caumont (annexes fig. 80), située en bas Couserans, en dehors de notre zone d'étude.

On peut raisonnablement penser que cette tour surveillait une entrée vers l'est bien que l'enceinte septentrionale ne semble pas se raccorder à elle. Elle offre une situation de guet sur la plaine du lez et elle pourrait avoir eu une fonction symbolique de domination à la manière d'un donjon. Cette tour correspondrait-elle à la période d'excroissance de l'enceinte villageoise vers l'est ? Cela est bien difficile à démontrer d'autant que les techniques de construction ne sont pas les mêmes (mur maçonné pour la tour et mur en pierres sèches ou en liées à la terre pour l'enceinte orientale).

➤ Les habitats subordonnés

Au total, ce ne sont pas moins d'une quinzaine de structures plus ou moins lisibles qui ont été enregistrées et que l'on peut diviser en trois ensembles :

- Au sud de la chapelle, a été repéré un noyau d'habitat réparti sur les pentes sur 8 m de dénivelée entre la chaussée centrale et l'enceinte basse (annexes fig. 71 coupe C) occupant le tiers de l'espace villageois intra-muros. La construction des unités d'habitat est en mauvais état de conservation, les murs les plus hauts n'excédant pas 0,90 m de hauteur. Le seul fait avéré est que les habitats sont disposés en terrasses, perpendiculairement aux courbes de niveau, certaines

même paraissant s'intégrer au substrat rocheux. Les dimensions intérieures ne dépassent pas 20 m² au sol. Certaines unités semblent dédoublées en deux niveaux de terrasse. Plusieurs d'entre elles présentent un retrait dans la maçonnerie destiné, semble-t-il, à recevoir un plancher ou à servir de « banquette » (annexes fig. 81). Les plus proches du noyau seigneurial s'intègrent parfaitement au mur de soutènement de la chaussée, faisant ainsi l'économie d'une élévation.

- Accolée à l'est du chevet de la chapelle et s'appuyant au nord sur l'enceinte basse, une grande structure excavée par rapport à la chaussée sur laquelle elle s'appuie est visible. De vastes dimensions (environ 50 m² au sol), elle présente en son centre une déclivité sur toute sa largeur, faisant penser à un bâtiment à deux niveaux. Plus à l'est, deux autres structures ont été identifiées, s'appuyant toutes deux sur l'enceinte basse dont elles épousent le tracé et au sud sur la roche qui affleure.
- Au sein de l'enceinte rajoutée au nord-est, quatre bases de structures d'habitat apparaissent lisiblement (annexes fig. 70 et 82). Ces habitats sont en enfilade sur un espace restreint s'appuyant au sud sur la roche en place qui les domine et qui semble constituer un espace de circulation entre elles et la tour elliptique. Au nord, elles s'appuyaient sur l'enceinte qui s'est effondrée. Les murs sont épais de 0,70 m.

Toutes les structures d'habitats relevées sur le site montrent les mêmes techniques de construction, les murs sont fait de pierres tout-venant et donc non travaillées, de module très varié. Les fragments de lauzes sont nombreux ce qui suppose une couverture en pierre. Les morceaux de mortier n'apparaissent que très rarement et sous forme résiduelle, ce qui suggère des constructions soit en pierres sèches ou liées à la terre. Comme nous l'avons déjà vu, la terre est le moyen le plus fréquent en haut Couserans pour construire les maisons de village et les granges. Il ne serait pas étonnant que ce type de construction remonte au-delà du Moyen Age. En tout état de cause, l'épaisseur de la couche de démolition des murs n'est pas épaisse car le centre des structures n'est pas recouvert et livre du matériel qui doit certainement provenir des unités d'occupation. Aussi, faut il envisager des murs peu élevés avec sans doute un étage supérieur en matériaux périssables (bois ou torchis), à la manière des granges que l'on rencontre autour et qui remontent au XVIIIe XIXe siècle.

S'il paraît probable que les constructions situées à l'intérieur de l'enceinte sont liées au château, celles situées extra-muros sont postérieures. Faut-il voir dans ces habitats subordonnés une réoccupation tardive du site sous forme de fort villageois s'étendant depuis le noyau seigneurial, soit comme habitat permanent ou comme habitat-refuge ? Il n'est pas non plus exclu que les vastes terrasses aménagées hors de l'enceinte sur le versant sud ou encore plus à l'est aient pu abriter des habitats. En effet, sur le flanc sud, une structure effondrée a été repérée dans laquelle on retrouve des éléments de mobilier céramique similaires à ceux que l'on retrouve à

l'intérieur de l'enceinte ou dans les habitats extra-muros du flanc nord. La proximité d'une petite cavité comme lieu de stockage aurait pu déterminer l'emplacement de cette structure. Faut-il voir aussi dans ces témoins une zone refuge lors des événements troublés du XVI^e siècle ? En effet, les Huguenots brûlent les villages d'Engomer, Moulis, Argulha. En tout état de cause, l'analyse des éléments céramiques collectés en surface, sur des sols où l'on ne peut guère envisager de migration des étages supérieurs, se rattachent tous à un contexte XIII^e-début XIV^e siècle. La période d'occupation de l'habitat villageois reste donc une question entière.

➤ La chapelle castrale

Le bâtiment rectangulaire, de forme légèrement trapézoïdale, orienté à l'est, mesure 12 m de long sur 5,50 m de large (annexes fig. 70). Le chevet est plat. Au regard des autres structures, les murs sont assez bien conservés, leur élévation atteignant encore par endroits 1,50 m (annexes fig. 83). Les murs sont d'épaisseurs variables, de 0,70 m pour le chevet et le mur sud à 0,80 m pour le mur nord et 0,90 m pour le mur ouest. Des éboulis occupent la surface intérieure sur une profondeur qui paraît importante, ce qui laisse penser que le niveau de circulation était enterré par rapport à l'entrée. Ça et là, on note la présence de fragments de lauzes et d'ardoises provenant de la toiture. Les murs gouttereaux ne semblent pas inclure de témoins de contreforts, ce qui laisse penser que le bâtiment devait être modestement charpenté, couvert d'un toit en bâtière. Cependant, au pied du chevet, nous avons mis au jour un beau moellon taillé pouvant provenir d'un élément de voûte ou de décoration architecturale qui contraste avec la médiocre qualité des parements intérieurs et extérieurs (annexes fig. 84 et 85). L'amorce d'un mur de refend sur le mur sud (hauteur conservée de 1,20 m) semble cloisonner l'espace intérieur. Ce mur pourrait plus vraisemblablement délimiter une zone d'entrée sur la partie ouest de l'édifice dont la porte aurait été aménagée sur le mur sud. Le parement est grossier, recouvert par endroits d'un enduit. A l'intérieur, sur les murs sud et nord, un enduit de chaux est encore visible. Sa présence semble confirmer l'utilisation tardive de la chapelle, bien que nous ne disposions que d'un document la concernant. En 1498, un obit fait par *Petrus d'Agert et Joanna de Cabanis* pour une messe anniversaire *in capellae Sancte Catherinae* vient confirmer la titulature de la chapelle. Au XVIII^e siècle, la chapelle est clairement identifiée comme ruinée par Cassini et ne figure sur aucune liste de bénéfices. Plus étonnant, des personnes âgées de Balagué gardent en mémoire une procession à la chapelle pour la fête de la sainte jusque dans les premières années du XX^e siècle.

La fonction de chapelle de cet édifice ne peut être mise en doute. En effet, elle apparaît ainsi nommée sur le cadastre napoléonien, seule parcelle du site propriété de la commune. Rien, pourtant, dans l'architecture subsistante ne permet de la distinguer des autres bâtiments. Il n'est

pas interdit de penser que, vu les dimensions relativement importantes de l'édifice, il ait pu servir de résidence seigneuriale accolée au donjon dont une partie aurait servi à l'usage de chapelle castrale.

Il reste à déterminer si l'élévation d'une chapelle castrale répond à une volonté seigneuriale ou bien à la fixation d'un habitat villageois temporaire ou permanent dans le cadre d'une extension du site. Le culte de sainte Catherine se répandant en Occident à partir du XII^e siècle, la chapelle ne peut être antérieure, mais la question d'une christianisation d'un site de hauteur avant l'installation castrale ne peut être pour autant écartée. Le bâtiment actuel ne présente pas les mêmes caractéristiques romanes des deux églises d'Agert et de Balagué. Cette dernière est mentionnée pour la première fois en 1195 dans la bulle papale de Célestin III sur le temporel sauvegardé sous l'appellation *ecclesiam de Balaguerio cum decimis suis*. La construction d'une chapelle castrale constituait une surcharge importante à l'investissement engagé pour la construction d'un château.

➤ La citerne

Au sud du logis, sur une terrasse artificielle, nous avons relevé une petite structure effondrée quadrangulaire avec de nombreux fragments de lauzes de couverture et d'enduit de tuileau. Il pourrait s'agir d'une citerne recueillant les écoulements des toitures de l'enceinte sommitale. L'eau semble avoir été récupérée par une goulotte sans doute retaillée provenant du logis seigneurial et qui débouche au dessus de la citerne éboulée.

3.2.1.2- L'espace seigneurial

Les éléments décrits dans cette partie seront développés plus amplement dans l'étude de bâti. Ils sont décrits tels qu'on pouvait les appréhender avant l'opération de sondage et de dégagement de bâti.

➤ L'enceinte seigneuriale ou mur-bouclier

Il affecte une forme légèrement ovoïde, de 25 m sur 12 m, déterminant un espace d'occupation de 300 m² environ (annexes fig. 70). Dans l'angle nord-ouest, les murs, d'une épaisseur de 0,90 m s'élèvent aujourd'hui à 3 m par rapport au rocher sur lequel ils sont assis (annexes fig. 86).

L'angle sud-est a révélé le contour d'une base de tour de flanquement semi-circulaire en saillie qui vient battre la courtine sur les flancs est et sud (annexes fig. 87). Son tracé rejoint la base de la tour maîtresse.

Enfin, plus à l'ouest, une portion de mur de refend arasée paraît définir un espace d'occupation de 5 m sur 5 m qui pourrait être le logis.

➤ La tour maîtresse (avant le dégagement de bâti)

Elle se situe sur la partie la plus élevée de l'enceinte seigneuriale, surplombant une barre rocheuse verticale vers le sud. Elle était accolée à l'intérieur de l'enceinte seigneuriale (ou mur-bouclier), au milieu de la courtine sud. En grande partie détruite ou recouverte côté nord par d'épaisses couches de démolition, son tracé est visible sur deux côtés (annexes fig. 88). Elle affecte la forme d'une tour quadrangulaire mais les dimensions exactes ne peuvent être établies avec exactitude. Les seuls vestiges visibles sont le blocage du mur nord (ou le parement n'apparaît plus) conservé sur une hauteur de 1,40 m, les bases du parement extérieur du mur est, et une partie du parement sud est.

Par ailleurs, il est intéressant de noter les trous de fleuret identiques à ceux identifiés au château de Mirabat. Ils ont été repérés à l'intérieur de la tour sur la roche ainsi que sur de gros blocs gisant en contrebas à l'aplomb de la falaise et sur les pentes qui dominent l'enceinte basse côté sud. A l'intérieur de la tour-maîtresse, dans la partie détruite, sorte de trou béant ouvert sur le vide de la paroi. L'utilisation de ce type d'outillage pour faire céder la roche explique sans doute que tout le côté sud de la tour est détruit. Il est difficile de se prononcer sur les raisons de cette destruction, d'époque moderne ou peut-être plus récente. L'absence de documentation ne permet pas de savoir si le site a été exploité en carrière mais on ne peut écarter l'hypothèse de recherches minières au XIXe siècle, nombreuses sur le flanc sud du massif¹⁵⁶.

➤ Mur enveloppant l'enceinte seigneuriale : chemise ou simple mur de soutènement ?

Un mur conservant quelques assises de hauteurs enveloppe l'enceinte seigneuriale, dégagant une terrasse qui fait entre 2,5 m et 4 m de large (annexes fig. 89). Le niveau d'élévation conservé atteint en moyenne 0,60 m à l'est et 1,50 m au nord. On perd sa trace sous la couche de démolition sur les flancs ouest et nord mais la rupture de pente laisse soupçonner sa continuité ainsi que dans l'angle sud-est.

Il faut se demander si ce mur s'élevait en hauteur pour protéger l'enceinte au dessus, à la manière d'une chemise, ou s'il ne servait qu'à soutenir la terrasse pour ménager un espace de circulation. Cet espace est en grande partie comblé par les matériaux d'effondrement de l'enceinte haute si bien qu'il est impossible d'apprécier l'épaisseur de son mur. On remarque que la construction est maçonnée mais en l'état actuel des connaissances nous ne pouvons attester la physionomie du mur et donc sa fonction réelle.

¹⁵⁶ Comme l'atteste la découverte par A. Lévy de pics au fond du puits situé sous la tour circulaire : LEVY (A. et A.), La grotte et le château Sainte-Catherine de Balaguères, *BSALSA*, 1966, pp. 95-102.

Quoiqu'il en soit, entre la basse-cour et l'espace seigneurial, une poterne devait permettre le passage, ce passage pouvant se situer dans l'angle sud-est au niveau de la tour demi-circulaire.

3.2.2- Choix de l'emplacement du sondage (annexes fig. 90)

La zone de sondage a été choisie en tenant compte des contraintes locales liées à la faible épaisseur supposée des couches de démolition et à la présence du mur-bouclier (M1) visible sur sa face externe sur une hauteur conservée de 3 m. L'angle nord-est de la partie seigneuriale, situé en contrebas de la tour maîtresse, laissait espérer un piégeage des éléments archéologiques et l'existence d'une séquence stratigraphique permettant d'établir un phasage chronologique avec le bâti de l'enceinte seigneuriale. Cette dernière, interrompue par un coup-de-sabre visible en parement externe, porte la trace d'une réfection postérieure de moindre qualité.

Sur le flanc ouest de la zone de sondage, une structure (M2), faisant songer à un fragment de voûte effondrée était aux trois-quarts enfouie dans les unités de démolition. C'est cet élément de bâti qui a servi de base de délimitation du sondage à l'ouest. Pour garder la connexion avec le bâti, le sondage a dégagé au nord le mur-bouclier, permettant également de fournir des informations sur le bâti.

La zone avant sondage offrait l'aspect d'une surface ovoïde, limitée à l'est par un amas de blocs curviligne naissant sur le parement intérieur nord du mur-bouclier, et au sud par le talus. L'amoncellement plus ou moins rectiligne, dans l'angle extrême nord-est du mur-bouclier, s'enfonçait dans les couches de démolition du talus sommital sur la berme sud du sondage, et dégagait un espace vide de 0,60 m résultant d'un probable sondage clandestin. Ce vide avait permis de constater l'absence d'organisation interne de la structure mais offrait une bonne lisibilité du parement intérieur du mur-bouclier.

3.2.3- La stratigraphie et le mobilier

Tout comme pour Mirabat, cette partie ne traite pas de façon exhaustive la stratigraphie et le mobilier. La description des unités stratigraphiques (annexes fig. 91), issues du rapport de sondage effectué par Philippe Rouch¹⁵⁷, est ici synthétisée. L'étude du mobilier effectuée par Nicolas Portet et Marc Comelongue, n'est reprise que dans les grandes lignes et intégrée à chaque unité stratigraphique pour faciliter la compréhension. Pour plus de détails, il est possible de se référer au rapport archéologique.

3.2.3.1- Les unités stratigraphiques

➤ U.S. 100 : couche racinaire superficielle.

Humus, couche superficielle végétale noire à fort tissu racinaire. Epaisseur moyenne 20 cm ; recouvre le haut du mur M 1.

➤ U.S. 101 : unité de destruction.

Sédiment noirâtre à tissu racinaire dense contenant des micro-éléments de chaux et de brique issus du mortier désagrégé, des modules de blocs et des fragments de lauzes avec mortier d'accroche. Epaisseur de 20 cm sur la berme ouest et 70 cm sur la berme est. Cette unité correspondrait à l'effondrement des structures supérieures.

Matériel : A sa base, en contact avec l'U.S. 102 sous-jacente, 3 fers de trait appartenant au type A et B de SERDON, ainsi qu'un élément métallique indéterminé (penture ?).

➤ U.S.102 : sol d'occupation.

Surface chaulée, très compacte et indurée. Epaisseur moyenne de 10 cm. L'unité passe sous le mur M2 qui paraît être un fragment de mur provenant de la démolition des parties supérieures (annexes fig. 92). Elle recouvre les premières assises supérieures du muret M9. Sur la partie sud, en contact avec le substrat rocheux dont elle égalise la surface. Blocs de chaux agglomérés au contact du mur M1, au nord avec traces de rubéfaction.

Surface interprétée comme apprêt de sol d'occupation. Le renflement de cette surface dans sa partie centrale semble étroitement lié aux blocs de chaux agglomérés.

Matériel : L'U.S. 102 contient quelques rares fragments osseux. Le matériel céramique est très rare et fragmentaire : un fragment de trompe d'appel ainsi que quelques fragments de céramique tournée à pâte rouge vernissée à glaçure plombifère verte (caractéristique de la

¹⁵⁷ ROUCH (Ph.), *Rapport de sondage et de dégagement de bâti, Sainte-Catherine 2006*, dact., 2006.

période fin XIIIe-XIVe siècle), qui appartiennent à un exemplaire de l'U.S. 103 sous-jacente, provoqué par les perturbations racinaires. Parmi le matériel métallique, deux fers de trait du type A de SERDON, de la deuxième moitié du XIIIe siècle (cf. p. 103, planche 6).

➤ U.S. 103 : sol d'occupation

Sédiment argileux à inclusion de micro-éléments de chaux et de brique mêlés, compact et homogène. Unité continue sur tout l'espace du sondage. L'U.S. semble résulter dans sa partie la plus épaisse de recharges successives de sol destinées à compenser le pendage du substrat rocheux.

Matériel : Cette U.S. a livré une partie importante du matériel, à savoir 30 fragments de céramique fine à cuisson réductrice dite « commingeoise » (produite du XIIIe siècle au XVe siècle), une vingtaine de fragments appartenant à un pichet vernis à glaçure plombifère verte (fin XIIIe début du XIVe siècle) (cf. p. 100, planche 3) ainsi qu'une fusaiole et un fragment de trompe d'appel.

Parmi le matériel métallique signalons la présence d'une clé de coffre, un anneau en bronze pouvant appartenir à un élément de cote de mailles, un élément de penture de coffre, un gond de porte en baïonnette, un fragment d'attache (?) en cuivre, 3 fers de trait du type A de SERDON (deuxième moitié du XIIIe siècle) (cf. p. 103, planche 6), un élément métallique pouvant appartenir à une pointe de flèche à penne, 3 clous et quelques restes fauniques à forte proportion de suidés.

➤ U.S. 104 : surface rubéfiée

Lentille de terre argileuse rubéfiée entre blocs. Dimensions 80 cm par 60 cm. Recouvre l'US 105 dans laquelle elle est incluse. Sédiment argileux rubéfié de 1,5 cm d'épaisseur reposant sur un lit de petits cailloux calcaires calibrés sur une épaisseur de 2 cm. Fines particules charbonnées. Cette unité pourrait être interprétée comme un foyer sur sole argileuse, contemporain de l'U.S. 105.

Matériel : Quelques rares fragments de céramique, deux clous, dont un à tête " en violon " et un petit crochet. Quelques rares fragments de restes fauniques (ovi-capridés et suidés) en périphérie du foyer (U.S. 105).

➤ U.S. 105 : dépotoir

Terre noire charbonneuse très grasse, compactée en surface, organique, au contact du substrat calcaire retaillé côté est, continue de part et d'autre de l'U.S. 104 et sous l'U.S. 104. Présence de poches cendreuse et charbonneuse au contact du mur M9. Recouvre la base maçonnée du mur

M9. Le matériel retrouvé dans cette U.S. montre un dépotoir en lien avec le foyer dont la fonction culinaire paraît probante.

Matériel : Cette U.S. a fourni une importante quantité de restes osseux, avec traces de découpe, au total plus de 800 restes fauniques. Certains restes osseux portent la trace de marques de charognage de la part d'un canidé. Cette observation est confirmée par la présence de deux coprolithes de chien contenant des fragments d'os non digérés, ce qui laisse à penser que le dépotoir était à l'air libre ou du moins peu protégé.

Parmi le matériel métallique, on dénombre 10 clous. Le matériel céramique se compose de 167 tessons très fragmentés, à cuisson réductrice et oxydante, parfois à cuisson mixte, à parois fines et lisses ainsi qu'à des exemplaires de pâtes épaisses à paroi beige (pour les éléments datables le plus précisément, antérieur au XIV^e siècle), ainsi qu'une fusaïole. Quelques menus fragments de tuileau rosé lisse en surface.

➤ US 106 : sol d'occupation

U.S. contenant une proportion majoritaire de cailloutis calcaires mêlés à des éléments de chaux, de brique, et contenant quelques fragments céramiques rouge et des esquilles osseuses.

Cette U.S., rencontrée à une altitude de -80 cm, vient combler sur au moins 60 cm de profondeur les vides interstitiels du lapiaz mis à nu. La présence de matériel ne peut être le résultat d'un piégeage des US supérieures, il faut sans doute plutôt y voir la marque d'une phase de remblaiement.

Vers le nord, c'est-à-dire vers le mur M1, dont elle recouvre le premier niveau de trous de boulins, l'unité devient nettement plus homogène et terreuse, voire charbonneuse jusqu'à la côte de -140 cm. A cette altitude, la terre est cendreuse, mêlée de particules de chaux, comprenant quelques micro-fragments de céramique noire, ainsi que des restes osseux carbonisés. Base de l'U.S. perturbée par un terrier de rongeur.

Matériel : On y retrouve des restes fauniques correspondant à des déchets de cuisine (essentiellement des restes de suidés) et des éléments de céramique, parmi lesquels des bords ainsi qu'un vase à fond rond à quatre anses monté au colombin, à cuisson oxydo-réductrice, dont seuls manquent deux éléments de préhension (cf. p. 102, planche 5).

➤ U.S. 107 : substrat rocheux calcaire

Substrat rocheux lapiazé. De nombreuses marques d'impact de pics de carriers sont visibles sur la roche. Certaines fissures naturelles de lapiaz semblent avoir été élargies au moyen de coins (annexes fig. 92). L'une d'elles, située au pied du mur M2, a été volontairement obturée par un bouchon de mortier de chaux. Toutes ces marques témoignent d'un aménagement important du massif rocheux sommital préexistant à l'élévation du *caput castris*.

➤ U.S. 108

Terre grise cendreuse mêlée de particules de chaux, comprenant quelques micro-fragments de céramique, ainsi que des restes osseux carbonisés. Située sous l'U.S. 106, l'unité a été identifiée à -140 cm dans l'angle nord-est au pied du mur M 1. U.S. perturbée par un terrier de rongeur.

conclusion :

Le sondage limité à un peu plus de 4 m² au niveau du logis seigneurial a révélé un gisement clos et non perturbé. La séquence stratigraphique d'une puissance de 1,40 m accolée au mur-bouclier interne M1 a révélé trois niveaux d'occupation nettement identifiables, qui semblent se placer entre les deux premiers tiers du XIIIe et le début du XIVe siècle.

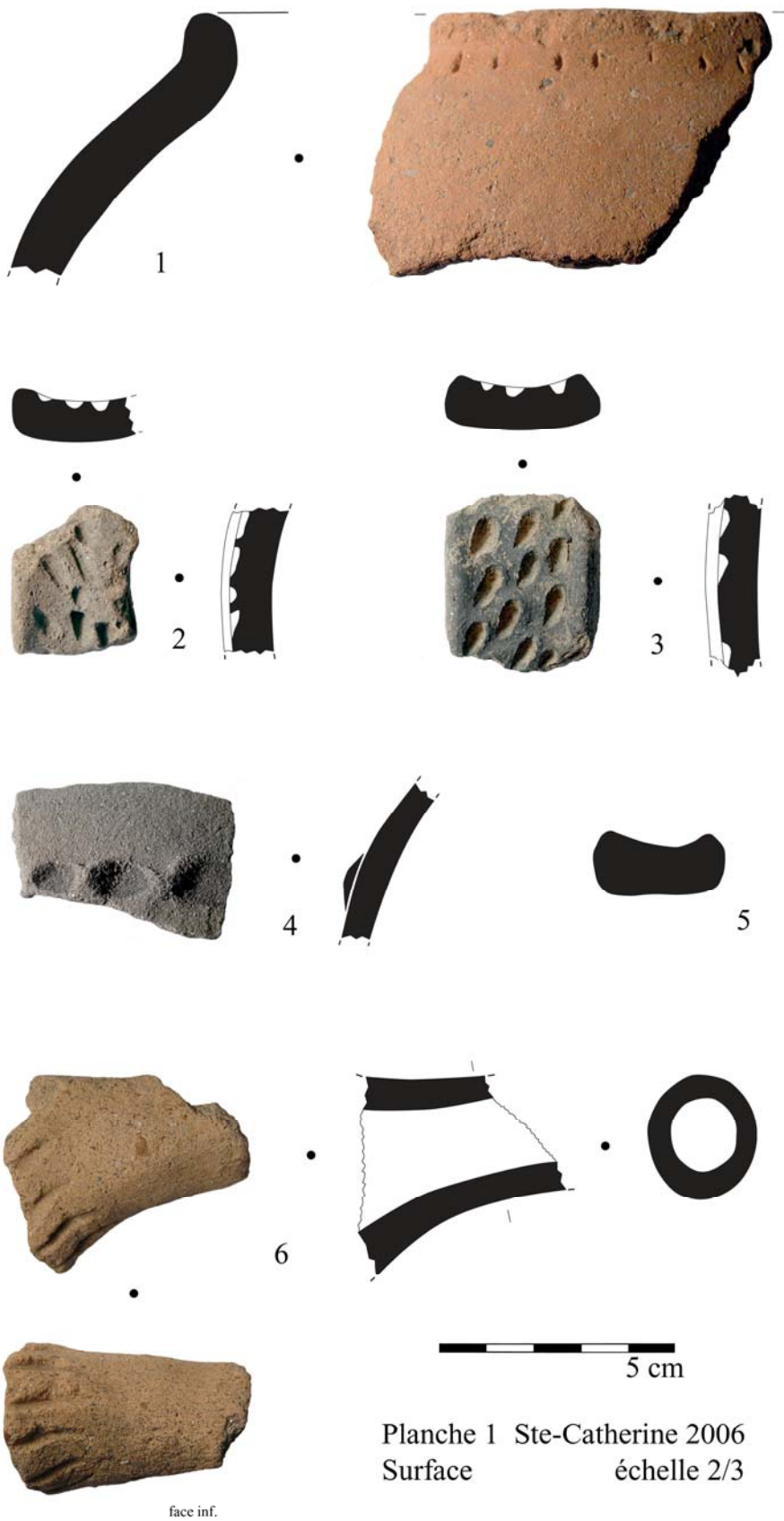


Planche 1 Ste-Catherine 2006
Surface échelle 2/3

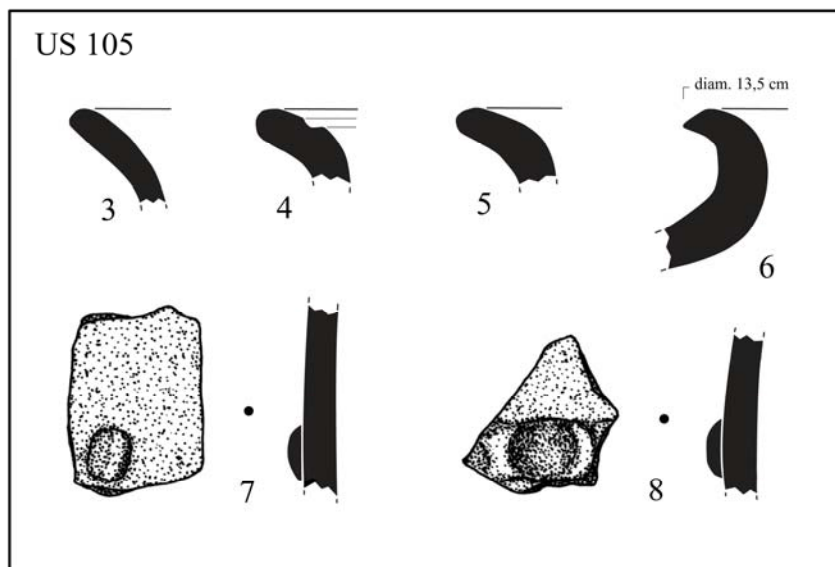
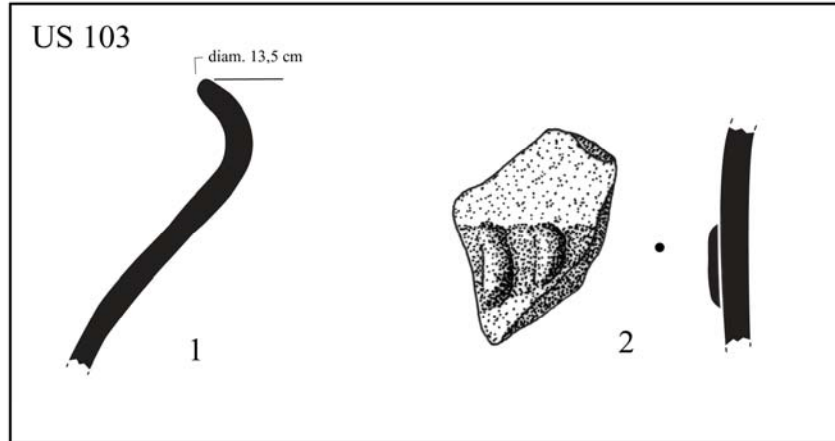


Planche 2 Ste-Catherine 2006

échelle 2/3



Planche 3 Ste-Catherine 2006 US 103 échelle 1/2

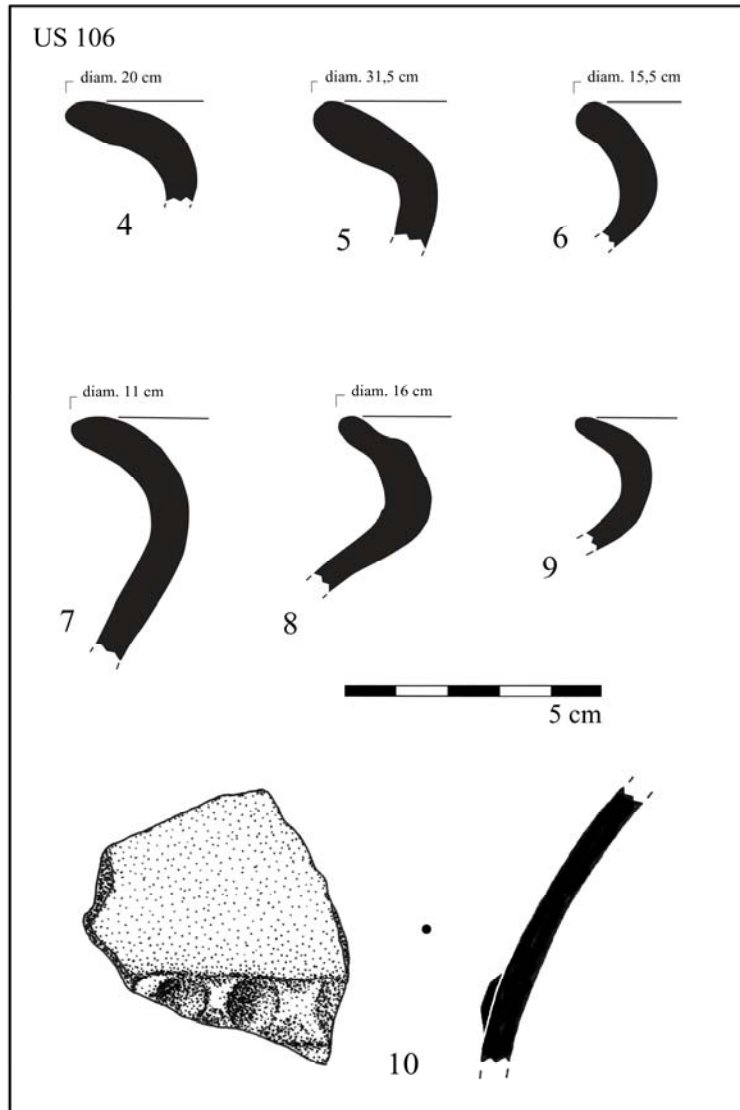
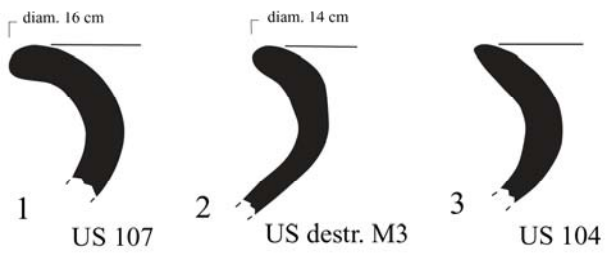


Planche 4 Ste-Catherine 2006 échelle 2/3

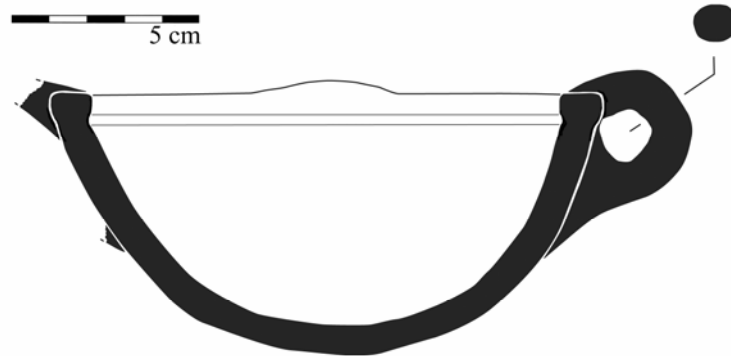
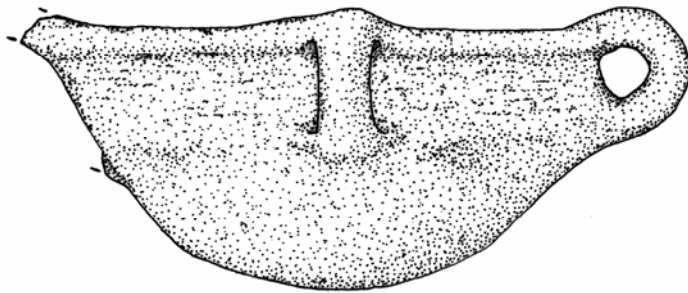
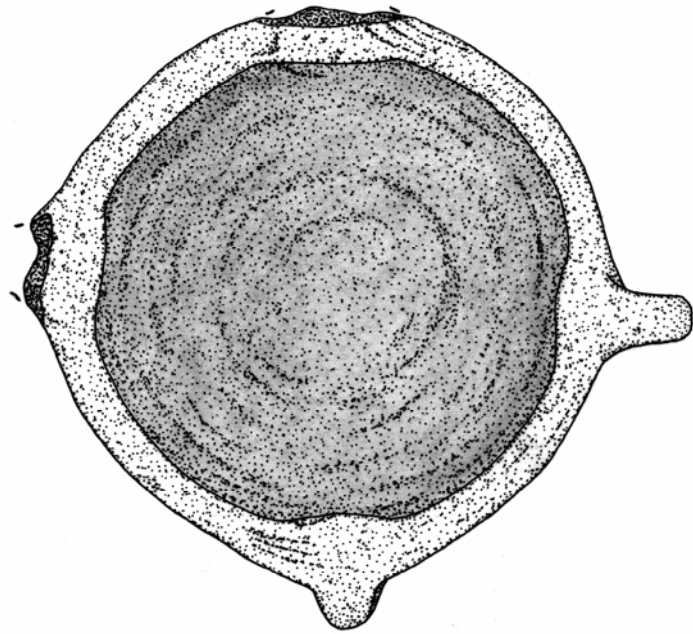


Planche 5 Ste-Catherine 2006 US 106 échelle 1/2



Planche 6 Ste-Catherine 2006 US 102 et 103

3.2.3.2- Analyse du matériel¹⁵⁸

La campagne de sondage a fourni les catégories de céramique suivantes :

- Une céramique commune à pâte de couleurs ocre et grise, parfois brune, indiquant une cuisson mixte non strictement réglée entre modes réducteur et oxydant. Le dégraissant est sableux. Les formes sont non tournées sauf pour la finition des parties hautes. Cette production médiévale est assurément antérieure au XIV^e siècle et diffère souvent des céramiques classiques à pâte grise et cuisson réductrice des XII^e-XIII^e siècles par une moindre qualité résultant peut-être d'une cuisson moins maîtrisée. Il ne faut cependant pas voir là un critère pour une datation haute car de la céramique de facture semblable a été découverte dans des niveaux du XIII^e siècle au château de Montailou (09)¹⁵⁹.
- Une céramique commune à pâte grise et cuisson réductrice, non tournée sauf finition des parties hautes, à pâte sableuse, production médiévale classique pour les périodes antérieures au XIV^e siècle.
- Une céramique dite "commingeoise" qui a été reconnue et caractérisée depuis une trentaine d'années par des découvertes dans le Gers et la Haute-Garonne, centrées sur la partie de la haute

¹⁵⁸ Informations apportées par Nicolas Portet.

¹⁵⁹ Fouille en cours sous la direction de Jean-Paul Cazes.

vallée de la Garonne désignée communément pays de Comminges¹⁶⁰. Poterie montée à la main et finie au tour pour la partie haute, elle se distingue par sa pâte généralement grise, quelquefois rouge ou claire, à cuisson réductrice, occasionnellement oxydante, saturée par un dégraissant abondant. Elle sera produite du XIII^e siècle au XV^e siècle, ce qui constitue une singularité pour une production au caractère aussi archaïque, alors qu'on assiste ailleurs à l'adoption de nouvelles céramiques tournées et glaçurées à pâte oxydante au cours du XIV^e siècle. Sa présence était connue aux portes du Couserans par les fouilles du site médiéval de Salies-du-Salat (31)¹⁶¹. Grâce aux découvertes de Sainte-Catherine et celles effectuées dans les vallées voisines sur les sites de Castel Minier et du château de Mirabat, nous pouvons maintenant inclure le Couserans dans son aire de diffusion.

- Une céramique tournée à pâte rouge en surface et grise à cœur, à cuisson post-oxydante, glaçurée, caractéristique de la période fin XIII^e-XIV^e siècle.
- Une trompe d'appel en céramique rouge polie, dont le type a été rencontré dans notre région dans des niveaux des XIII^e-XIV^e siècles sur les sites castraux de Mirabat et de Montréal-de-Sos¹⁶².

conclusion :

Toutes les US décrites semblent à priori se situer dans le XIII^e-XIV^e siècle. L'omniprésence de céramique de type " commingeoise " interdit, dans l'état actuel de la recherche, de remonter jusqu'au XII^e siècle. De même, la présence constante et importante de céramiques communes non tournées empêche d'évoquer le plein XIV^e siècle. On pourra donc moduler la datation entre les deux premiers tiers ou la fin du XIII^e siècle suivant la présence ou non dans les U.S. de céramique tournée glaçurée à cuisson post-oxydante.

¹⁶⁰ Voir à ce sujet : LASSURE (Ch.) et (J.-M.), La Motte féodale n° II de Panassac..., *op. cit.* LASSURE (J.-M.), Mont-d'Astarac..., *op. cit.* VILLEVAL (G.), Céramiques et verreries découvertes au Palais épiscopal d'Alan..., *op. cit.* TRANIER (E.), COSTES (A.) et MASSAT (D.), Le Castrum ecclésial de Saint-Ferréol..., *op. cit.*

¹⁶¹ Le mobilier des recherches menées par Bernard Jolibert et ses prédécesseurs est conservé au dépôt de fouille de Salies-du-Salat.

¹⁶² Commune d'Auzat (09), fouille en cours, responsable : Florence Guillot, étude du mobilier par Marc Comelongue et Nicolas Portet.

3.2.4- L'étude de bâti

Le dégagement de bâti de surface s'est effectué exclusivement au niveau du logis seigneurial pour rester en contact avec le sondage et profiter des informations réciproques au point de vue du bâti. En plus du parement interne du mur-bouclier dégagé lors du sondage, l'opération s'est portée sur la tour maîtresse, la tour de flanquement semi circulaire, le mur qui rejoint ces deux derniers, ainsi que le mur de refend (M7) séparant en deux l'espace seigneurial (annexes fig. 90).

Pour plus de lisibilité, les résultats présentés sont différenciés, affectés des numéros de murs. Nous distinguerons ainsi :

La tour maîtresse (M3, M4, M5, M6), l'enceinte seigneuriale ou mur-bouclier (M1, M8, M11), la tour semi-circulaire (M10), le mur de refend (M7) , les structures de la zone de sondage (M2, M9)

3.2.4.1- La tour maîtresse

➤ Situation :

La tour maîtresse est en position excentrée par rapport à la plate-forme sommitale. Sa position sur le point le plus élevé de l'enceinte seigneuriale exploite au mieux la présence au sud d'une barre rocheuse de 7 m de hauteur qui constitue ainsi un glacis protecteur efficace (annexes fig. 71 coupe A).

➤ Résultats :

Le dégagement du bâti par fouille des unités de démolition a permis de préciser l'implantation et les dimensions de cette tour, dont seules deux assises d'une hauteur totale de 0,40 m étaient jusqu'alors visibles sur le versant sud (M5), sur une longueur conservée de 2,50 m (annexes fig. 93). Il s'agit d'une tour quadrangulaire dont les dimensions extérieures visibles sont de 5 m sur le mur nord et de 4,75 m sur le mur est (annexes fig. 90). Ces dimensions réduites permettent de la qualifier de tour-beffroi.

- **M5 et M6** : l'adaptation du lieu comme de tout le site castral aux contraintes topographiques et géologiques préexistantes s'est faite de manière rationnelle et réfléchie. C'est ainsi que les accroches de mortier encore visibles sur la roche sommitale qui supporte la tour permettent d'avancer que le mur sud (M5) était constitué en épaisseur par la paroi rocheuse débitée verticalement, sur laquelle a été appliquée un parement à l'extérieur. Ce parement montre un appareil allongé à la base (0,28 m par 0,10 m) et de petits moellons en élévation (annexes fig. 93

et 94). Le rocher sert à de multiples reprises de " fondation en relief ", à la faveur de ressauts, faisant ainsi une économie de moyens tout en assurant une semelle de fondation solide. Tout le massif rocheux qui supporte la tour a fait l'objet d'un débitage important en paliers successifs aplanis en degrés qui peuvent indiquer un accès par le flanc sud-est. Les traces significatives d'outils de débitage et de piquetage de la roche qui subsistent sont à rapprocher de ceux rencontrés au niveau du sondage archéologique.

A l'ouest, le mur M6 très altéré est visible sur une courte longueur de 1,20 m, en raison de la démolition ou de l'effondrement que la tour a subi dans le cœur de l'édifice (annexes fig. 95). Il paraît pour l'heure difficile de connaître l'épaisseur de ses murs. Seuls les parements extérieurs sont visibles, les parements intérieurs ayant versé dans la pente (annexes fig. 95). Dans l'angle nord-ouest (M3/M6) subsiste un blocage de gros moellons tout-venant noyés dans un mortier gras reposant à même le substrat rocheux qui affleure à cet endroit. Sur le mur est, le blocage est visible sur au moins 1,40 m d'épaisseur sans qu'il soit possible de dire où s'arrêtent les limites du parement intérieur et où commence la base pleine. Quoiqu'il en soit, les dimensions intérieures sont faibles et la surface ne devait pas couvrir plus de 4 m² au sol.

- **M3 et M4** : les parements externes des murs nord et est (M3 et M4) dégagés lors de l'opération sont de facture soignée, semblable à celui du mur-bouclier où s'est effectué le sondage (M1). Sur une hauteur moyenne de 0,70 m, le mur est (M4) a été dégagé sur quatre assises. Le parement est soigné avec des moellons réguliers et cubiques, qui ont été équarris sur toutes les faces. Le module est la plupart du temps calibré, 0,20 m par 0,20 m (annexes fig. 96 et 97). Le mur nord (M3) est en revanche plus disparate, même si l'ensemble paraît aussi soigné. Les moellons y sont de plus grandes dimensions et plus allongés (0,40 par 0,25 en moyenne), avec alternance de petits moellons cubiques comme sur les murs sud et est. Leur module est plus varié, avec parfois un d'entre eux plus important qui correspond à deux assises (annexes fig. 98 et 99). Mais les moellons sont aussi, pour la plupart, équarris sur toutes les faces ce qui le rapproche indéniablement du mur M4. Dans les interstices, des éclats de roche viennent parfois en coincement. Parfois des bouchons fait de blocs plus petits et irréguliers viennent brouiller la régularité des litages. Les joints sont gras, avec parfois des inclusions de fragments calcaires débités, mais sans éléments gravillonnaires. La présence de gobetis sur le parement externe est attestée en de nombreux points.

Bien que présentant des arrachements volontaires, l'angle de ces deux murs (le seul conservé en partie) semble avoir été chaîné en besace, avec des blocs de section plus importante que dans les longueurs des faces, correspondant à deux hauteurs d'assise.

Analyse :

La hauteur moyenne apparente du mur M3 (0,95 m) ne préjuge pas de la hauteur conservée. En effet, le bâti dont le décaissement a été stoppé à la base de cette côte, se prolonge en profondeur. Le mur de refend (M7), dont la partie dégagée est 2 m plus bas, suppose encore une épaisse masse de démolition (cf. ci après analyse du mur M7). On peut donc raisonnablement penser que le mur M3 de la tour a été conservé sur une plus grande hauteur.

En outre, la tour dessine un carré extérieur de 5 m sur 4,70 m. Les murs, de 1,40 m d'épaisseur minimum, réduisent l'espace intérieur à une surface d'à peine un peu plus de 4 m². Ce type de tour particulièrement exiguë s'apparente aux autres tours-beffrois présentes en haut Couserans (Bramevaque, La Malède, Durfort, Moulis et Mirabat déjà traité avant). Qui plus est, les similitudes avec la tour-beffroi de Bramevaque sont remarquables. En effet, les dimensions au sol sont quasiment les mêmes (Bramevaque : 5,50 m sur 5,50 m hors œuvre) et les parements soignés sont en tous points identiques (annexes fig. 100).

De plus, les dimensions et l'aspect soigné de la taille similaires à l'appareil roman des églises d'Agert et de Balagué dans leurs parties anciennes (annexes fig. 101), fournissent un élément de comparaison local probant. Ces églises paroissiales sont mentionnées en 1195 dans la Bulle de Célestin III¹⁶³, comme bien temporel sauvegardé et leur construction remonte donc à une date antérieure à la fin du XIIIe siècle. Aussi, le parallèle peut être établi avec la tour-beffroi de Sainte-Catherine qui s'inscrit certainement dans la même période d'édification.

En ce qui concerne le traitement des murs, la qualité de la taille des moellons contraste avec le reste des vestiges de la fortification, où les moellons sont tout juste dégrossis. L'unité et la qualité du bâti témoignent de l'intervention d'une équipe spécialisée.

Les parements en tout point similaires au mur M1 (cf. ci-après), montrent des signes de contemporanéité. Le sondage, qui a pris en considération le dégagement du mur M1, a montré que ce bâti était antérieur au premier tiers du XIIIe siècle. Les données archéologiques corroborent avec le cadre chronologique proposé avant.

Quoiqu'il en soit, la robustesse des murs semble suffire à une défense passive. La fonction résidentielle de cette tour ne peut être raisonnablement retenue. Un corps de logis a certainement existé, proche de la tour, et le mur M7 (cf. ci-après) laisse entrevoir des cloisonnements intérieurs qui confortent cette hypothèse.

Par ailleurs, l'impression de verticalité qu'elles dégageaient, si l'on en juge par l'épaisseur des murs et l'exemplaire encore bien conservé de Bramevaque qui s'élevait à 10 m de hauteur, suffisait à impressionner. C'est davantage par son emplacement dans la fortification et certainement par l'effet visuel produit, que son statut était affirmé. Les dimensions très réduites confirment la fonction symbolique d'un "modèle commingeois" réduit à sa plus simple

¹⁶³ SAMIAC (Abbé F.-J.), Bulle Papale de 1195, *BSALSA*, t. X, 1918, p. 379.

expression mais qui exploite au mieux le terrain pour en assurer sa visibilité et son impact sur l'environnement immédiat et plus lointain.

Tout comme pour Mirabat, un parallèle intéressant peut être fait avec le type de tours dites "tour-beffroi", défini dans d'autres régions de France et particulièrement en Alsace, qui se répand dans cette région dans le courant du XIIe siècle.

3.2.4.2- Le mur-bouclier

➤ Situation et objectif :

Il affecte une forme légèrement ovoïde de 25 m sur 12 m, déterminant un espace d'occupation d'environ 300 m². Dans l'angle nord-ouest, les murs d'une épaisseur de 0,90 m s'élèvent aujourd'hui à 3 m par rapport au rocher sur lequel ils sont assis (annexes fig. 102). C'est dans l'espace intérieur de cette portion bien conservée que le sondage archéologique a été réalisé. Sur le reste de l'édifice, les traces sont plus ténues, notamment sur le versant nord où le mur qui a versé ne présente plus de visible que le blocage. Côté ouest, deux assises de gros blocs correspondant à la base apparaissent, tandis que sur le versant sud, surplombant la barre rocheuse, son tracé est à peine perceptible.

L'objectif principal était d'arriver à comprendre l'organisation des murs, les phases de remaniements perceptibles. Le dégagement du parement interne du mur M1, lors du sondage archéologique, est venu compléter les observations faites à partir du parement externe. Le but était également de comprendre les transformations occasionnées par le mur M8. Au sud, l'opération consistait à tenter de mettre au jour les restes du mur arasé M11 qui jusqu'alors restait invisible.

- **M1** : conservé sur une longueur en développé de 5 m et une hauteur d'un peu plus de 3 m, il suit à la perfection les contours de la roche qui affleure et qui conditionne ainsi son tracé.

- Parement externe (annexes fig. 102 et 103): sur le tiers inférieur, il est constitué de gros moellons sommairement équarris, à peine assisés et formant une semelle débordante dont le fruit compense la poussée des assises supérieures. Au-dessus de ce fruit, les moellons, souvent allongés, sont montés avec plus de soin. La hauteur d'assise est constante. Le nombre d'assises est de six pour 1 m de hauteur, sauf dans la partie basse. Le nombre de moellons est d'environ 22 m². Le parement externe présente un module courant d'appareil imposant bien réglé dans la hauteur des assises et leur horizontalité d'environ 40 par 15 cm, très homogène, tandis que le parement interne offre des dimensions plus faibles d'environ 25 par 20 cm. Les joints sont souvent lissés attestant du soin apporté à la mise en œuvre de l'élévation de la partie aristocratique. Deux lignes de trous de boulins traversants espacés d'un peu moins de 1 m

ponctuent la façade. La base de la première ligne de trous de boulin a été retrouvée au niveau du sol dans le sondage l'angle nord-est.

- Parement interne (annexes fig. 104 et 105) : la dimension des modules moyens de moellons et le soin apporté à son élévation, corrobore les observations faites sur le parement externe.

Là encore des restes de gobetis ont été relevés. Ils pourraient avoir servi d'accroche à un enduit lissé de couleur rosée dont quelques fragments ont été retrouvés dans les unités stratigraphiques du sondage.

- **M8** : il a été distingué du mur M1 à partir du coup-de-sabre relevé dans la maçonnerie, bien visible sur le parement externe à l'endroit où M1 atteint sa plus grande élévation conservée (annexes fig. 103). La facture peu soignée de ce mur se différencie nettement du mur M1. En effet, à la différence de ce dernier, les moellons sont justes dégrossis, les petits moellons de réglage sont absents et le mortier est moins compact et friable.

En allant vers le sud, on perd la trace du parement externe, seul le blocage interne apparaît par endroit. A l'angle du bastion semi-circulaire auquel il s'accôle, la base est constituée de gros moellons non assisés, non chaînés au bâti de la tour semi-circulaire (annexes fig. 110).

- **M11** : Le dégagement des couches de démolition sur le flanc sud-est de la plate-forme a permis de mettre au jour les fondations arasées du mur M11. Long de 7,10 m et large de 0,90 m, il s'accôle à la tour-beffroi et rejoint dans l'angle sud-est le mur M8, sans chaînage apparent (annexes fig. 106). Le dégagement a fait apparaître au niveau le plus arasé, une tranchée de fondation qui correspond à l'épaisseur du blocage (annexes fig. 106 et 107). Ce blocage est constitué de blocs calcaire tout-venant noyés dans un mortier compact. La roche a été retaillée verticalement en paliers successifs sur lesquels le parement extérieur est venu s'appuyer.

Analyse :

Les assises parfaitement réglées du mur M1, les modules des moellons ainsi que la qualité du liant rappellent les détails techniques observés sur les murs nord et est de la tour maîtresse qui pourraient ainsi signer la contemporanéité de l'ensemble seigneurial.

Sur la base des observations effectuées pour la tour-beffroi et des comparaisons faites avec d'autres édifices proches tant civils (Bramevaque, commune de Bethmale, canton de Castillon-en-Couserans)) que religieux (églises d'Agert et de Balagué mentionnées en 1195 dans le temporel sauvegardé) comme des maigres sources dont nous disposons (les seigneurs d'Aspet

sont mentionnés comme seigneurs de Balagué et d'Alas en 1190), une date antérieure à la fin XIIIe siècle pour l'enceinte seigneuriale dans sa phase la plus ancienne.

Le mur M8 est intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord son bâti se dénote clairement du mur M1 par le manque de soin dans le traitement moellons et par l'absence de litages et l'agencement des blocs plus désordonnés. Celui-ci marque donc une phase de remaniement du mur-bouclier dans sa partie est. De plus, le muret dégagé lors du sondage (M9) qui vient s'appuyer sur celui-ci est daté grâce au sondage (cf. U.S. 106) à une date maximum du premier tiers du XIIIe siècle. Aussi, le remaniement du mur-bouclier occasionné par le mur M8 est antérieur à cette date.

Enfin, malgré son arasement jusqu'au socle rocheux, le mur M11 a permis de mieux appréhender la technique de fondation des murs avec le système de saignée dans le substrat rocheux. D'autre part, il fait le lien entre la tour-beffroi à laquelle il est postérieur et le mur M8 avec lequel il est difficile de savoir s'il était chaîné. Le niveau d'arasement ne permet pas de comparer le bâti avec ce dernier et de savoir s'ils ont été construits dans une même phase. Toujours est-il, ce mur a été édifié dans une phase postérieure à la tour-beffroi.

3.2.4.3- La tour semi-circulaire (M 10)

➤ Situation et objectifs :

La base de cette tour de flanquement a été repérée dans l'angle sud-est de l'enceinte castrale alors qu'elle était à peine visible et laissait supposer d'épaisses unités de démolition. Ses contours avaient été évalués sur la base d'une anomalie topographique curviligne de la surface végétale et par une assise apparente (annexes fig. 88). La mise au jour de sa base avait pour objectif de vérifier l'articulation avec l'angle du mur-bouclier et de tenter d'établir une chronologie relative. En outre, elle avait pour but de fournir une référence pour ce type structure peu courant dans le haut Couserans.

➤ Résultats : (annexes fig. 108 à 111)

Cette tour semi-circulaire repose à même le substrat rocheux qui a été nivelé et retaillé en gradins sur la partie ouest. Sa base est pleine, constituée de blocs noyés dans un mortier gras.

Elle vient s'appuyer contre le mur M11 et ne montre pas de chaînage avec le mur M8 (annexes fig. 110 et 111). Le parement externe dégagé sur une hauteur d'environ 1 m est constitué de moellons bruts, de modules hétérogènes formant un parement peu soigné et sans

litages apparent (annexes fig. 108 à 111). Recouverts par endroit d'un gobetis le mur devait être enduit, le parement n'étant donc pas visible.

Analyse :

La taille des moellons en est peu soignée et très hétérogène, contrastant avec la qualité des matériaux utilisés pour le mur M1. En cela, le mur M 8 qui témoigne d'une réfection certaine du mur-bouclier, offre les mêmes caractéristiques, ces deux structures pouvant être contemporaines. Au vu des maçonneries mises en œuvre, il semble avoir été réalisée dans un court laps de temps.

Cependant, la faible superficie et la base pleine que le dégagement de bâti a livré laissent supposer que cette tour était pleine sur toute sa hauteur.

En tous état de cause, son adjonction semble répondre à un souci de militarisation de la partie seigneuriale. Si son efficacité en terme de défense du mur M8 paraît au premier abord peu probante, ses flancs ne battant que très peu le mur-bouclier, son emplacement restreint considérablement l'espace entre l'enceinte et la barre rocheuse verticale du versant sud, distante d'à peine un mètre. Cette tour pourrait avoir servi à renforcer la défense au niveau d'une barbacane qui n'aurait laissée aucune trace (cf. ci-avant chemise ou mur soutènement de terrasse).

Le schéma technique de cette tour pourrait s'inspirer d'un modèle philippin, au moins dans ses intentions, reconnu sur d'autres sites, notamment au château de Montesquieu-Avantès (bas Couserans) où les tours rondes de dimensions voisines ont comme ici été accolées sans chaînage à l'enceinte d'origine. La pénétration des modèles royaux dans cette partie de l'ancien Comminges et leur datation mériteraient en ce sens une étude approfondie. Faut-il voir dans cette structure une marque des guerres méridionales dont nous mesurons encore mal l'influence, sinon militaire, du moins politique.

3.2.4.4- Les autres éléments

➤ M7 : mur de refend

Il vient relier le mur-bouclier nord de l'enceinte à la tour-beffroi au niveau du mur M3. Le dégagement a livré un mur d'une épaisseur de 0,90 m et de 2,80 m de long (annexes fig. 112). Il est en mauvais état de conservation, et on a tout lieu de penser qu'il était de mauvaise qualité. Bien que les relevés semblent montrer des litages, les moellons sont bruts, de modules différents, et le mortier de mauvaise qualité (annexes fig. 112 à 114). En revanche pour garantir une meilleure solidité, le parement ne montre que la petite face des moellons, offrant un ancrage dans le mur supérieur aux autres murs rencontrés jusqu'alors sur le site.

Ce mur paraît suggérer un cloisonnement de l'espace seigneurial. En effet, dans sa partie basse, côté nord, la présence d'une dalle de pierre plane pourrait évoquer la présence d'un seuil permettant de communiquer entre les deux espaces du logis.

➤ M2 : élément de maçonnerie situé dans la zone de sondage (annexes fig. 91)

Jusqu'alors visible sur 0,30 m de hauteur, le sondage a permis de le dégager jusqu'à sa base. Situé à l'ouest de la zone fouillée, il conserve 1 m de longueur et 0,75 m de hauteur et présente une épaisseur de 1,13 m. Le mur est constitué d'un blocage entre deux parements. Les moellons longs de 0,30 m sur 0,15 m de hauteur en moyenne, et peu réguliers, présentent une morphologie difficile à affilier à un autre mur. Cependant, les joints sont réalisés au mortier de chaux comportant des éléments grossiers d'éclats calcaires liés à du sable de rivière comme le mur M1 et les murs de la tour-beffroi (M3, M4, M5, M6). Le mur repose à même le substrat rocheux retaillé et sur une partie de l'U.S. 102. Ceci laisse penser que la portion de mur visible est un élément de maçonnerie qui aurait glissé des étages supérieurs du logis, peut-être de la tour-beffroi.

➤ M9 : muret accolé au mur M1 dans la zone de sondage

La structure a été révélée à l'est du sondage. Sa longueur depuis le mur M1, auquel il vient s'appuyer en arrondi, est d'au moins 1,60 m. Il se prolonge dans la berme sud du sondage.

Sa hauteur est conservée sur un peu plus d'un mètre (annexe fig. 115). Il s'appuie dans sa partie arrière sur le parement interne des murs M1 et M8, ce dernier n'étant pas visible (annexes fig. 116). Le surcreusement dans la partie détruite laisse apparaître à l'intérieur un blocage fait de blocs noyés dans un mortier maigre. Ce surcreusement pourrait être en partie lié à une destruction résultant d'un sondage clandestin.

Le parement externe est sommairement construit de blocs rectangulaires de 0,30 m sur 0,10 m en moyenne, liés un mortier maigre mélangé à de l'argile jaune. Sa base grossièrement maçonnée repose sur un hérisson de pierres à même le substrat calcaire. A sa base inférieure, au nord, un fragment de concrétion stalagmitique a été employé dans le mortier. L'argile jaune plastique qui assure la cohésion du muret semble d'origine locale et pourrait provenir, de même que la concrétion, d'une grotte sous-jacente à l'enceinte basse sud du château, dans laquelle a été retrouvé du matériel. En effet, dans la galerie principale de la cavité, des traces patinées de prélèvement d'argile ont été repérées.

La fonction de ce mur précaire nous échappe pour l'instant. S'agit-il d'un mur-banquette, d'un espace de rangement ou d'un simple " banc ", voire un emmarchement correspondant à un seuil d'entrée ? Il est trop tôt pour être plus affirmatif.

Son élévation est en tout état de cause antérieure à la mise en place de l'U.S. 106 qui en recouvre la base. Cette unité permet de dater la structure dans une phase antérieure ou contemporaine au premier tiers du XIIIe siècle. Le fait qu'elle s'appuie contre le mur M8 permet de proposer une date également antérieure pour le réaménagement du mur-bouclier dans sa partie orientale.

3.3- Résultats des études de cas : premiers apports pour l'élaboration de la typologie et de la typochronologie du bâti

Les études de cas menées à Mirabat et Sainte-Catherine ont fourni les premières analyses de bâti approfondies dans notre secteur. Elles ont été l'occasion de tester la méthodologie mise en place et faire quelques mises au point. Ces opérations avaient pour but de fournir des données archéologiques fiables pour commencer à établir une typochronologie du bâti à l'échelle du haut Couserans. Voyons à présent les informations qu'ont apportées les études de cas.

3.3.1- De nouvelles structures mises au jour

Un des apports les plus notables des opérations archéologiques est d'avoir mis au jour de nouvelles structures et donc contribué à l'augmentation du *corpus* déjà répertorié. Avant toute chose, il faut souligner combien les dégagements de bâti ont complété significativement les sondages. C'est notamment eux qui ont livré le plus grand nombre de vestiges de bâtiments. Ils ont notamment permis de mieux préciser les limites des structures de la partie seigneuriale jusqu'alors à peine visibles.

Le nombre de structures encore en élévation dans les ouvrages de notre zone n'était pas suffisant pour établir une typologie pertinente. Aussi, était-il important d'essayer de compléter le *corpus* existant en mettant au jour des structures enfouies. Le sondage a donc permis de dégager à Mirabat la base d'une citerne, la deuxième du site, alors que jusqu'à présent les prospections de terrain n'en avaient inventorié que quatre. De plus, la situation de la citerne à l'endroit le plus approprié pour surveiller l'accès montre qu'elle servait aussi de tour d'angle. Cependant, le niveau d'arasement ne permet pas d'appréhender l'élévation de ce bâtiment. A Sainte-Catherine le dégagement de bâti a mis au jour des portions de l'enceinte castrale arasée et surtout, accolée à l'angle de celle-ci, la base d'une tour de flanquement de forme circulaire. Ainsi, les dispositifs de flanquement, et plus largement de défense des enceintes, qui comptaient jusque là une dizaine de tours, sont apparus plus complet. Ces tours accolées à l'enceinte ont apporté de nouvelles données pour mieux comprendre l'évolution des systèmes de défense à travers les diversités de formes et de fonctions.

En outre, sur les deux sites, les dégagements de bâti ont révélé la base des tours maîtresses dont rien n'était perceptible avant l'opération si ce n'est leur emplacement. Peu de tours maîtresses sont encore en élévation en haut Couserans, aussi ces deux cas livrent des informations de premier ordre. En effet, leurs vestiges ont montré des dimensions particulièrement exiguës qui les font se rapprocher des quatre tours de ce type inventoriées dans

le secteur et qu'on peut qualifier de tours-beffrois. Cependant, l'analyse est limitée du fait que ces bâtiments ont été détruits intentionnellement et qu'ils ne conservent que la base très arasée. En tout état de cause, il s'agit de tours-beffrois¹⁶⁴ dont la typologie se répand plus largement dans le haut Comminges. De plus, la forte propension de tessons de céramique dite commingeoise retrouvés dans les deux sondages vient confirmer cette appartenance culturelle du Couserans au Comminges.

Enfin, un mur de refend qui sépare en deux l'espace seigneurial a été dégagé à Sainte-Catherine. Il permet d'entrevoir l'organisation spatiale du corps de logis alors que les données sur le sujet se réduisent à peu de choses. Cependant, le mur est une fois de plus très arasé et les racines des arbres alentours en ont empêché le dégagement plus en profondeur.

Ainsi, quatre nouvelles structures ont été mises au jour lors de ces opérations. Toutes ont apporté des informations qui contribuent à l'établissement progressif de la typologie du bâti.

3.3.2- Les techniques de construction

Aucune étude de bâti sur les fortifications n'a été effectuée en haut Couserans auparavant. Ces études de cas ont fourni les premières analyses de bâti référentielles. Elles ont apporté des données qui ne pouvaient être appréciées jusqu'à présent. En effet, les travaux de préparation de l'assiette rocheuse n'étaient perceptibles sur aucun site¹⁶⁵. Sur le site de Mirabat, les données ont été complétées et ont montré des travaux de retaille importants pour aplanir les surfaces rocheuses. Ces travaux préalables ont ainsi offert une assise stable pour recevoir la muraille et la tour. Au-delà du chemin d'accès et des terrasses aménagées sur les crêtes, tout le sommet paraît avoir subi des aménagements préalables. Ainsi, le rocher sur lequel repose le rempart forme à l'extérieur un glacis retailé parfois de plusieurs mètres de hauteur. La citerne à proximité de l'entrée est également excavée à moitié dans le sol. Le sondage à Sainte-Catherine a démontré que tout le socle rocheux sur lequel est bâti le château a été retailé en une série de paliers réguliers, partant de la base de l'enceinte castrale jusqu'au sommet où se situe le donjon. Ces données ne pourront être comparées à d'autres sites sans passer par des travaux de fouilles complémentaires.

Les soubassements des murs dégagés lors des sondages ont également apporté des indications qui ne pouvaient être appréciées en prospection de terrain. A Sainte-Catherine, une tranchée de fondation de mur arasé (M11) a été mise au jour, assurant la stabilité du mur par ancrage dans le sol. Au niveau de la base d'un des angles de la tour maîtresse (M4), le parement est appliqué directement contre la roche taillée à la verticale, ce qui assure une meilleure stabilité à la tour. Le dernier exemple, relevé cette fois-ci à Mirabat, consiste à construire une base de mur

¹⁶⁴ Ce type de tour sera développé dans la partie 4.2.2.2- La question des tours-beffrois (pp. 127-130).

¹⁶⁵ Il faut noter que les roques à proprement parler ne sont pas très répandues dans notre zone.

plus large (~ 1,30 m) reposant sur la roche aplanie. Ces exemples montrent une grande variété d'adaptation au socle rocheux pour garantir la stabilité du mur. Il serait intéressant de voir si ces techniques de construction correspondent à des chronologies différentes. Pour se faire, il faudrait multiplier les exemples et apporter des datations, ce qui veut dire procéder à plusieurs opérations archéologiques. Mais ceci est toujours plus facile à proposer qu'à mettre en œuvre.

Par ailleurs, l'étude de l'élévation des murs a aussi été riche d'enseignements. Elle a contribué à dégager une première typologie de parement selon différents critères : calibrage des moellons, matériaux employés, dégrossissage ou taille des blocs, traitement des angles et litages. La typologie des parements, conjuguée à plusieurs autres indices (analyse des mortiers, des enduits de tuileau), a permis de différencier quatre phases de construction à Mirabat et sept à Sainte-Catherine. Puis, à partir des types de parement dégagés dans ces deux cas, certaines analogies ont pu être établies avec les structures murales d'autres sites. Ainsi, les murs des donjons de Sainte-Catherine et Bramevaque montrent des similitudes (calibrage, traitement des moellons et des litages) qui rapprochent indéniablement les deux édifices, certainement construits à peu de temps d'intervalle. Le rapprochement a ensuite été effectué avec les églises à proximité de Sainte-Catherine (Agert, Balagué). Cependant, les indices ne sont pas toujours aussi révélateurs, ce qui oblige une grande prudence pour ne pas effectuer d'analogies trop rapides.

Par ailleurs, les ouvertures, les voûtes, les systèmes d'entrée ne sont pas d'un grand recours pour la typologie car ils sont souvent isolés et rarement comparables entre sites.

Enfin, l'étude des matériaux, leur provenance et la façon dont ils ont été utilisés permet de mieux envisager l'approche technique des autres sites. Les matériaux périssables (bois, torchis, couverture organique) ne peuvent être appréhendés mais la pierre et le mortier apportent beaucoup d'informations. Un site comme Mirabat, perché et isolé au sommet d'une montagne, a suscité une exploitation optimale des ressources locales. Les constructeurs ont su au mieux tirer partie de la variété des roches calcaires qu'on peut trouver sur place. Ainsi, les roches dures extraites à proximité du site¹⁶⁶ ont servi de moellons pour les murs. Le mortier a été conçu à partir d'autres types de calcaires locaux. L'approvisionnement en chaux étant trop contraignant depuis la vallée, elle a certainement été fabriquée sur place à partir des roches calcaires les plus appropriées. La roche friable qu'on trouve en abondance à proximité du site a été moulignée pour remplacer le sable nécessaire également à la confection du mortier. En revanche, la quantité de matériaux provenant de la vallée se résume à quelques galets de rivière¹⁶⁷ et du sable de rivière pour fabriquer l'enduit de tuileau. A Sainte-Catherine le cas est tout à fait différent. Moins isolé en hauteur, donc moins éloigné du fond de vallée et de la rivière, le site montre l'importation de

¹⁶⁶ Dans un premier temps, retaille du sommet calcaire pour recevoir les éléments de fortification et façonnage du chemin d'accès. Puis, pour compléter, plusieurs zones d'extraction sur les crêtes où on peut noter une série de petites terrasses taillées dans la roche.

¹⁶⁷ Retrouvés dans le sondage, ils ont été fractionnés sous l'action du feu.

matériaux qu'on ne trouve pas sur le site. Les moellons calcaires proviennent du site, sauf pour certains blocs de tuf dont on ne connaît ni l'origine, ni leur utilisation. Le sable pour le mortier provenait de la rivière, non pas de la plus proche mais de celle la plus accessible (le Lez à 4 km). Enfin, les lauzes pour les toitures étaient sans doute importées de la carrière située à 2 km. L'importation est donc avérée mais l'exportation aussi car les parements de l'église d'Agert ont été construits avec le calcaire du site de Sainte-Catherine.

La variété des techniques de construction rencontrées dans les deux études de cas et leur analyse ont ouvert des portes pour mieux appréhender les techniques des autres sites.

3.3.3- Essai de datation des éléments bâtis

Au-delà de fournir une première évaluation du potentiel stratigraphique des sites¹⁶⁸, les sondages avaient pour objectif de dater les structures fouillées ou les murs en connexion. Il faut signaler que les sondages ne fournissent en générale pas assez d'indices pour dater les structures avec exactitude car la surface fouillée est souvent trop réduite. Dans le cas de Mirabat et Sainte-Catherine, malgré les superficies vraiment faibles (entre 5 et 7 m²) les résultats sont tout à fait satisfaisants car le mobilier¹⁶⁹ retrouvé est riche et permet de proposer une chronologie fiable. Cependant, les datations apportées ne sont pas absolues et s'inscrivent dans une fourchette chronologique plus ou moins large.

A Mirabat, le phasage séquentiel des structures murales avec le mobilier a démontré que la citerne d'angle est un aménagement tardif. En effet, le sondage a fourni du matériel en contexte de la première moitié du XIVe siècle, alors que le secteur du donjon en dégagement de surface a livré du matériel qui s'apparenterait plutôt à la première moitié du XIIIe siècle. L'incendie qui a détruit la citerne pourrait être à l'origine de l'abandon du site. Il semble dès lors que le secteur fouillé puisse correspondre à la dernière phase d'occupation du site. En tout état de cause, la citerne d'angle est un ouvrage que l'on peut situer à la fin du XIIIe-début XIVe siècle. La fourchette chronologique reste large mais elle s'insère dans un contexte historique particulier et défini dans le temps. Le château de garnison de Mirabat est un exemple de construction représentatif d'un pouvoir centralisateur. Les vicomtes de Couserans, seigneurs éminents du haut Salat sont les seuls dans le secteur à détenir les moyens financiers pour construire et entretenir un tel ouvrage. Le sondage met en évidence une problématique intéressante pour la période charnière entre le XIIIe et le XIVe siècle. Bien que la documentation ne permette d'appréhender

¹⁶⁸ La stratigraphie était de 3,20 m à Mirabat et de 1,40 m à Sainte-Catherine, ce qui confirme la puissance stratigraphique des sites de montagne (comme à Monréal-de-Sos dans le Vicdessos en Sabarthès, 4,50 m dans le secteur du donjon), contrairement aux constatations faites à Montségur et qui ont servi de règle pendant plus de deux décennies.

¹⁶⁹ Les sondages ont fourni une première approche du matériel archéologique pour la période médiévale dans une zone qui n'a jamais été étudiée.

correctement cette période, il semble que Mirabat s'intègre dans le contexte politique d'hostilité qui oppose les vicomtes de Couserans au comté de Pallars à la fin du XIII^e- première moitié du XIV^e siècle. Suite à des problèmes de succession, le vicomte Arnaud a mené des actions violentes en Pallars à partir de 1289, relayé par son successeur Roger IV, jusqu'en 1336. Cette période d'hostilité correspond à la période d'aménagement de la citerne et certainement à la remilitarisation de la fortification. Etant donné le réaménagement tardif de l'angle, le sondage n'a pas en revanche apporté d'information sur la période d'édification de l'enceinte. Il faut souligner que les résultats du sondage à Mirabat sont probants par rapport à ceux que l'on peut obtenir ailleurs.

Dans le cas de Sainte-Catherine, le phasage séquentiel n'a pas permis de dater le mur d'enceinte castrale. Toutefois, les niveaux d'occupation en place et le mobilier retrouvé permettent de situer la construction de l'enceinte avant le premier tiers du XIII^e siècle. Il en est de même pour le réaménagement de cette même enceinte dans la partie orientale. En effet, grâce au sondage, la construction du muret (M9) appuyée contre le mur M8 (transformation postérieure au mur M1) a été datée dans une phase antérieure au premier tiers du XIII^e siècle.

Les deux sondages ont donc apporté des fourchettes chronologiques qui donnent peu d'éléments pour l'établissement de la typochronologie du bâti. Néanmoins, ils restent encourageants car la compilation de leurs données avec les indices véhiculés par les dégagements de bâti fournit des indications précieuses pour le phasage chronologique du bâti.

3.3.4- Chronologie relative du bâti

L'intérêt majeur des opérations de dégagement de bâti réside dans une première approche typochronologique des différentes structures mises au jour.

La proposition de chronologie relative qu'appellent les résultats de l'opération menée à Mirabat porte sur une compilation d'indices. Tout d'abord, les murs de la citerne d'angle (citerne 2) s'appuient sur ceux de l'enceinte, ce qui confirme son aménagement dans une seconde phase d'occupation. En outre, la citerne à proximité de l'entrée (citerne 1) présente plusieurs charges d'enduit de tuileau alors que la citerne 2 n'en présente qu'une. Ceci suppose une plus longue période d'utilisation de la citerne 1. Par ailleurs, pour construire l'enceinte, il faut une quantité importante d'eau pour le mortier, or Mirabat n'a pas de sources ni de rivière à proximité. De ce fait, il est nécessaire de construire une citerne avant de commencer la construction du rempart. Isolée des autres bâtiments, la citerne 1 est donc la plus ancienne structure maçonnée du site. La citerne 2, rajoutée à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle suppose donc l'antériorité de la citerne 1 et du rempart. Enfin, la mise au jour de la base de la tour-beffroi n'apporte pas assez

d'éléments pour situer chronologiquement le bâtiment par rapport aux autres. Le matériel trouvé dans le dégagement de surface semble être de la première moitié du XIII^e siècle, mais les perturbations survenues dans ce secteur¹⁷⁰ ne permettent en aucun cas de dater la tour. Toutefois, le matériel atteste d'une occupation du site qui remonte au moins à cette période. La chronologie relative des bâtiments de Mirabat a donc pu être dressée dans ses grandes lignes. Le traitement des murs diffère significativement d'une structure à l'autre ce qui permet d'établir une première typochronologie pour le site.

En ce qui concerne Sainte-Catherine, le dégagement de bâti a aussi été fructueux. Il a permis d'établir la chronologie relative de la partie orientale de l'espace seigneurial. D'abord, le parement des murs de la tour-beffroi (M3, M4, M5, M6) a pu être rapproché de la portion d'enceinte en élévation située au niveau du sondage (M1), suggérant une même phase de construction. Ensuite, plusieurs remaniements ont été notés dans l'angle du rempart sud-est. A partir des données collectées il n'est pas possible d'affirmer que les murs M2 et M3 sont contemporains, mais ils montrent une phase de construction postérieure à la tour-beffroi et au mur M1. En effet, un coup de sabre sur le mur M1 marque le début du mur M3, de facture très différente, et vient s'appuyer contre celui-ci. Pour sa part, le mur M2 vient s'appuyer contre la tour-beffroi. Enfin, la tour de flanquement d'angle s'appuie contre le mur M2 qui forme l'angle et révèle une dernière phase d'aménagement. Au point de vue des datations, le sondage a montré que les plus anciennes structures étaient antérieures au milieu du XIII^e siècle. Aucun élément mobilier n'est daté au-delà du milieu du XIV^e siècle, ce qui suppose que les aménagements successifs se sont effectués avant cette période. Tout comme Mirabat, les structures dégagées montrent des traitements de mur distincts.

Les deux études de cas ont mis en exergue des typochronologies clairement identifiables mais qui ne semblent fonctionner que pour elles-mêmes. Effectivement, les sites présentent à peu près les mêmes chronologies mais ils ne montrent pas d'analogie dans la facture des murs. Les tours maîtresses peuvent être rapprochées mais seulement pour leur exiguïté, les classant ainsi dans la catégorie des tours-beffrois.

Les structures des deux sites ont ensuite été confrontées aux autres ouvrages castraux de la zone d'étude. Ainsi, comme nous l'avons déjà souligné pour Sainte-Catherine, les comparaisons micro-locales ont permis d'obtenir certains résultats. En effet, la tour-beffroi peut-être rapprochée de celle de Bramevaque, tant au point de vue des dimensions de la tour que des parements. Qui plus est, cette même tour montre des similitudes avec le parement de l'église d'Agert (mêmes matériaux, même module et façonnage des moellons). Dans une moindre mesure, le rapprochement peut aussi être effectué avec l'église de Balagué. Ces églises sont

¹⁷⁰ L'installation d'une borne IGN au sommet, au milieu de la tour, les sondages clandestins, ajoutés aux nombreux clous modernes de charpentes retrouvés semblent prouver la forte perturbation dans ce secteur.

mentionnées dans le temporel du diocèse de Saint-Lizier en 1195¹⁷¹. Cette dernière information permet de faire remonter les plus anciennes structures du *caput castri* avant la fin du XIIe siècle, date antérieure à celle proposée jusqu'alors par le sondage.

Si les comparaisons de bâti sont révélatrices pour le site de Sainte-Catherine et le castillonnais, en revanche, Mirabat ne paraît pas offrir les mêmes possibilités dans son secteur, car aucune analogie particulière n'a été relevée avec d'autres sites.

Ces résultats sont pour le moins encourageants mais ils sont peu de chose par rapport à l'ensemble du travail à effectuer avant de pouvoir dresser la typochronologie à l'échelle du haut Couserans.

¹⁷¹ Dans la Bulle du pape Célestin III, visant à protéger les biens de l'église contre les seigneurs laïcs : SAMIAC (Abbé F.-J.), *Bulle Papale...*, *op. cit.*

IV/ Typologie et première approche de l'évolution du bâti

4.1- Aménagements topographiques

4.1.1- Roques ou mottes ?

La typologie classique consiste à reconnaître deux grands types de sites à partir de l'origine naturelle ou artificielle du substrat sur lequel repose l'ouvrage castral : roque ou motte. Cependant, si cette distinction peut s'effectuer sans équivoque pour certains sites, d'autres cas de figures paraissent beaucoup plus ambigus. En effet, le perchement naturel paraît inhérent au relief accidenté de la zone d'étude. Mais les sites connaissent en leur sommet des types d'aménagement plus variés qu'ils n'y paraissent au départ.

4.1.1.1- Les roques

On peut définir les roques comme des petits sites rocheux escarpés, naturels ou partiellement retaillés et portant une fortification. Etant donné les nombreux escarpements, sommets et verrous disponibles en haut Couserans, fournissant un large choix de situations défensives à partir du relief naturel, on est en droit de penser que la majorité des sites serait des roques. Ceci est en tout cas avéré en Sabarthès non loin de notre zone. Cependant, sur les quarante cinq sites inventoriés en haut Couserans, tous types de fortification confondus, seuls huit sont des roques à proprement parler¹⁷² (annexes fig. 117) .

Pour implanter un site au sommet d'un promontoire rocheux et souvent escarpé, il est nécessaire d'adapter l'ensemble du château à la topographie du terrain, les structures épousant les contours et les irrégularités du socle rocheux. Pour niveler certaines parties, les sites naturels ont nécessité des travaux plus ou moins importants de retaille du substrat rocheux préalables à toute construction. Les opérations archéologiques menées à Mirabat et Sainte-Catherine, ajoutées aux observations de terrain sur les autres sites, ont été riches d'enseignement dans ce domaine. En effet, les sondages ont fourni la preuve d'importants travaux d'arasement des irrégularités de l'assiette rocheuse, ce qui n'était pas si évident à déceler jusqu'alors à Sainte-Catherine. La matière issue de la taille du rocher, a pu servir de matière première pour l'édification des murs

¹⁷² La Malède, Sainte-Catherine, Moulis (malgré les nombreuses transformations opérées tardivement), Montfaucon, Chunaut, Lacourt, Mirabat, Lagarde.

(enceinte, corps de logis, tour, etc.). Mais elle a aussi été utilisée en tout-venant pour remblayer d'autres secteurs du château pour constituer de nouvelles zones planes. Ainsi, le socle rocheux sur lequel est installée la forteresse de Mirabat a été entièrement retaillé¹⁷³.

Cependant, dans bien des cas le nivellement s'est fait par l'apport de terre sur le rocher, comme à Chunaut ou Montfaucon que nous rangeons tout de même dans la catégorie des roques. L'exemple le plus probant est celui de Lacourt : implanté sur un roc pyramidal, d'importants murs de soutènement ont été édifiés et une grande quantité de terre ramenée pour former une série de terrasses. Néanmoins la roche affleurante au pied des murs de soutènement a certainement été retaillée pour pouvoir asseoir les murs. Ceci démontre qu'à chaque site, éperon ou rocher, correspond une adaptation différente aux éléments naturels, sans coller à un modèle prédéfini. Ces variantes illustrent bien les difficultés que l'on peut rencontrer pour établir une typologie. Voyons à présent ce qu'il en est pour les mottes.

4.1.1.2- Les mottes

Il est couramment admis que les zones au relief accidenté sont le domaine des roques et sont vides de mottes¹⁷⁴. On serait donc tenté de définir au premier abord tous les sites de notre zone comme d'authentiques roques, mais à regarder de plus près les mottes sont également représentées. Evidemment, les mottes en montagne paraissent être moins nombreuses qu'en plaine. Dans les secteurs de montagne voisins tels que la haute Ariège ou les hautes vallées garonnaises, les mottes sont très peu représentées¹⁷⁵, alors que dans les zones de plaine et plus particulièrement dans les zones de piémont les mottes sont remarquablement nombreuses¹⁷⁶.

Les mottes de notre zone d'étude et que l'on peut classer comme telles avec garantie sont au nombre de cinq (annexes fig. 118). Cependant, aussi peu nombreuses soient elles, on rencontre des formes et des aspects différents qui réduisent parfois les distinctions entre mottes et roques.

Le site de Castéra à Vic d'Oust présente une motte entièrement artificielle (annexes fig. 119). De forme tronconique, elle est entièrement fossoyée et atteint une hauteur de 6 m de

¹⁷³ Pour former le chemin d'accès au site, les terrasses aménagées sur les crêtes descendant à proximité du site, pour le glacis au pied de l'enceinte mais aussi tout autour du donjon et au niveau des deux citernes. En bref quasiment sur tout le site.

¹⁷⁴ PRADALIE (G.), *Petits sites défensifs...*, *op. cit.*, p. 135.

¹⁷⁵ Pour la haute Ariège, la seule motte attestée est celle du donjon de Montréal-de-Sos, identifiée par la fouille : GUILLOT (F.) *Montréal-de-Sos, Rapport de fouilles programmées*, 2005, pp. 97-98 et 107. A quelques exceptions notables pour les hautes vallées de Pyrénées garonnaises comme la motte de Garin située à environ 1200 m d'altitude : PRADALIE (G.), *Petits sites défensifs...*, *op. cit.*, p. 134, note 8.

¹⁷⁶ Dans la plaine de Rivière où la densité semble une des plus importante en Midi-Pyrénées, une motte tous les 8 km² : CASTAING (M.-P.), *L'occupation du sol en plaine de Rivière*, mémoire de maîtrise, UTM, 1987. La densité est également importante dans le piémont des Pyrénées ariégeoises : WINDLER (Ch.), *L'histoire de l'occupation du sol dans la région de Mirepoix (XIe-XVe siècles)*, Rapport préliminaire, BSALSA, 1985, pp. 131-141.

hauteur : entre la plateforme et le fond du fossé (annexe fig. 120). La terre extraite pour former le fossé enveloppant a permis de surhausser la plateforme de plusieurs mètres. La plateforme dégagée en son sommet est peu spacieuse et de forme oblongue. Cette motte tronconique, fossoyée et entièrement artificielle est unique dans notre secteur d'étude alors qu'elle est couramment répandue dans les zones de plaine.

Bramevaque est un site qui diffère de Vic d'Oust. Il s'agit d'un site de versant occupant un replat au niveau d'une crête évasée et marneuse. Le relief naturel n'offrant pas une situation de défense suffisante, le site a fait l'objet d'un aménagement en motte. Celle-ci forme une plateforme polygonale irrégulière plus spacieuse que Vic d'Oust et fossoyée sur les deux côtés les plus exposés (annexes fig. 121). Alors qu'au nord la motte forme une pente faite de terre, à la manière d'un aménagement tronconique, elle est soutenue du côté habitat par un puissant mur maçonné, servant de base à l'enceinte encore conservée sur certaines portions (annexes fig. 122).

Rivièrevert se rapproche davantage de Bramevaque. Implantée sur un site de versant, la motte a été aménagée sur un replat qu'il a été nécessaire de surhausser pour augmenter le perchement et donc la défense. Cependant, la coupe de la motte est différente : mur de soutènement puissant enveloppant toute le promontoire artificiel puis un replat de quelques mètres (sorte de lice) et nouvelle escarpe formant une butte tronconique. La motte se retrouve à plusieurs mètres de hauteur et atteint même par endroit 8 à 10 m de hauteur depuis la base (annexe fig. 123 et 124). Cette motte est plus vaste que les deux dernières (environ 45 m sur 25 m) et le logis seigneurial, rejeté au sud, laisse disponible le reste de la motte. A partir des seules prospections de surface il est difficile de savoir si la motte pouvait regrouper en son sein un habitat et/ou des bâtiments en lien avec l'exploitation minière¹⁷⁷ mais en tout état de cause l'espace y aurait été suffisant.

Le cas de Durfort paraît être compliqué du fait que le site a été occupé jusqu'à la révolution française et qu'il ne reste plus rien aujourd'hui, si ce n'est quelques aménagements topographiques. Toutefois, il peut être rangé dans la catégorie des mottes dans la mesure où la grande plateforme quadrangulaire est entièrement artificielle pour toute la partie est, sur plus de 3500 m² (annexes fig. 125). Il s'agit de loin de la plus grande motte de notre zone, seulement il est impossible de savoir si ces aménagements sont médiévaux ou postérieurs. La forme quadrangulaire et régulière de la motte est unique en Couserans. La coupe du site montre également des particularités : tout le pourtour est entouré d'un mur de soutènement et le côté le plus exposé présente une large lice plane d'une dizaine de mètre de large (annexe fig. 126).

¹⁷⁷ Cet ouvrage semble avoir été implanté en ce lieu dépourvu d'intérêt stratégique (site pas suffisamment altier pour surveiller un terroir, pas sur une voie stratégique) pour être en lien avec l'exploitation des mines de fer attestées tout autour et notamment à proximité du site : LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, *op. cit.*, vol.1, pp. 24-28.

Comme pour Rivèrenert on est en droit de se demander si elle n'a pas reçu un habitat en son sommet.

4.1.1.3- Les roques emmottées

La configuration naturelle de la montagne couserannaise permet souvent d'aménager des promontoires en apportant une masse importante de matériaux à la manière de motte, mais en tirant maximum parti du relief offert par le socle rocheux. Pour illustrer ce type d'aménagement, prenons l'exemple de Castillon. Le site révèle une motte castrale se situant au centre de l'espace villageois, en position dominante. Elle est de forme tronconique, non entourée d'un fossé et présente une plateforme oblongue. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une motte entièrement artificielle mais tout un côté du tertre repose sur un soubassement rocheux qui sert d'assise à la motte et qui de plus semble avoir été retaillé (annexe fig. 127 et 128). Quelle terminologie adopter pour ce type d'aménagement ? Faut-il les appeler « sommets emmottés » ? Mais ceci ne fait pas apparaître la présence du substrat rocheux. Malgré l'ambiguïté à propos des deux termes « roque » et « motte » pouvant paraître contradictoires, nous avons opté pour le qualificatif : « roque emmottée ».

Si l'on rencontre ce type d'aménagement à Castillon, un des sites les plus important de notre secteur d'étude, il semble plutôt être employé pour l'édification des petits sites¹⁷⁸. La plupart du temps il ne laisse que très peu de vestiges. Très résiduels, ces vestiges se réduisent généralement à de simples anomalies topographiques (emmottement, fossé, murs de soutènement, série de terrasses) qui, en l'état des données disponibles, ne permettent pas de reconstituer la structure originelle de ces ouvrages. N'excédant pas 250 m², la plateforme sommitale offre une surface enclose modeste pour un site de défense. L'emmottement a été rendu possible grâce à l'apport de matériaux issus du creusement du fossé enveloppant ou barrant l'éperon¹⁷⁹ (annexes fig. 129) ou encore de blocs erratiques provenant de la vallée en contrebas. L'emmottement reste partiel et sommaire car d'un côté il s'appuie sur le rocher dont le point le plus haut sert de repère pour niveler la plateforme (annexes fig. 130). Dans plusieurs cas, la plateforme est soutenue par des murs de soutènements construits en pierres sèches de grosses sections et non équarris jusqu'à 0,80 m de section (annexes fig. 131 à 133). Enfin, il n'y a pas besoin de main d'œuvre qualifiée pour effectuer ce type d'aménagement car pas de retaillage du substrat rocheux. Il ne demande pas autant de travail qu'une motte entièrement artificielle, d'autant que le surhaussement pour former

¹⁷⁸ Castera de Sentein (inédit, découverte Philippe Rouch et Thibaut Lasnier), Francouli (commune d'Arrien-en-Bethmale, inédit, découverte janvier 2007 Jérôme Ramond), Castillon-en-Couserans, Casteras à côté de Castillon, Tuc de castera (commune de Villeneuve), Castera de Saint-Lary (inédit, découverte Jérôme Ramond), Casteras de Legerge (commune de Moulis), Cap de Sour (commune de Moulis), Raignou (commune de Moulis), Castel-Minier.

¹⁷⁹ Tel est le cas au Tuc de Castéra ou au Castéra près de Sentein.

la motte ne s'élève jamais au-delà de 3 m de hauteur. Tout ceci montre que ce type d'aménagement était particulièrement économique.

Les roques emmottées soulèvent deux principaux axes de recherche qui, pour commencer à apporter des éléments de réponses, méritent une étude plus approfondie. Le premier serait d'arriver à évaluer le réel degré d'emmottement pour ces sites qui, ayant fait l'objet de travaux sommaires, semblent avoir subi une érosion importante. Le deuxième axe de recherche consisterait à appréhender la chronologie pour ce type de site à partir de données archéologiques fiables. La prospection électromagnétique ou les micro sondages pourraient permettre d'évaluer le potentiel stratigraphique de ces sites et donc de la possibilité de rencontrer du matériel en contexte.

4.1.2- Autres cas de figure

Un nombre important de sites, plus exactement quatorze, ne correspond pas aux trois types d'aménagement décrits précédemment.

Par exemple, l'Espigue fait figure de cas à part car ce site de versant, implanté sur une forte pente, a été aménagé en une grande terrasse étroite et allongée (entre 150 et 200 m de long) qui épouse la forme de la colline. Le site est dominé par un porche de grotte qui n'est profond que de quelques mètres (3 à 5 m) (annexe fig. 134) mais qui montre des vestiges de maçonnerie à l'entrée (annexe fig. 135).

D'autre part, certains sites de hauteur ne semblent pas avoir connu de travaux d'aménagements préalables à la construction de l'ouvrage castral. Par exemple, Montégut se situe au sommet d'un promontoire évasé et marneux n'ayant pas subi de surhaussement particulier (annexes fig. 136). Seul le village, qui devait s'agglomérer autour du château et aujourd'hui disparu, était entouré d'un fossé de faible ampleur. Le même cas de figure se rencontre à Encourtiech, à la différence qu'il s'agit d'un site de versant installé à l'extrémité d'un épaulement. Cependant, ce site montre au sud une terrasse importante comprise dans l'enceinte (annexes fig. 137). Dans ces deux cas, le site profite de défenses naturelles tout de même favorables avec un à pic venant protéger tout un côté de la forteresse. Le site d'Alos semble appartenir au même type que les deux derniers sites développés, mais les travaux occasionnés par la construction du château moderne ont transformé les aménagements médiévaux, détruisant ainsi les informations qu'on pouvait en tirer.

Le cas de figure qui se rencontre le plus couramment parmi ces autres cas est la situation en fond de vallée sans aménagement préalable : sans exhaussement de l'ouvrage castral ni fossé. Ceci est donc le cas pour Sentein qui, installée en fond de vallée, se situe à la même altitude que le village actuel qui l'entoure (annexes fig. 138 et 139). Pour augmenter les capacités de défense

du site, l'accent a été mis ici sur des attributs défensifs d'ordres architecturaux : hauteur des murs d'enceinte et multiplication des tours de flanquement. Il est possible que le site ait été entouré d'un fossé comblé par la route qui suit son pourtour, mais rien ne permet de le certifier. Remarquons que l'actuel site de Vic d'Oust (non pas la motte mais l'ouvrage situé dans le village) paraît avoir fait parti d'une enceinte villageoise qui s'apparenterait aux conditions topographiques de Sentein. La question à propos de ce site reste à approfondir.

Les sites de plaine tels qu'Ercé, Oust, Seix, Moulis, Soueix, Engomer, Augirein ou encore Marbé n'ont pas non plus reçu d'aménagements préalables spécifiques. Ceci vient du fait qu'ils sont tous des ouvrages manoriaux, ce qui signifie que l'aspect militaire cède définitivement le pas devant la fonction résidentielle. La notion de confort, notamment la facilité d'accès au site, prime sur la situation de hauteur et donc sur les considérations d'une part défensive et de l'autre symbolique de prééminence seigneuriale.

4.1.3- Synthèse et première approche typonomique des aménagements topographiques

Si certains sites peuvent être classés parmi les roques ou les mottes, un certain nombre restent ambigus et ne peuvent être rangés dans l'une ou l'autre de ces catégories. Cette difficulté souligne à quel point cette typologie n'est pas suffisante pour décrire l'ensemble des sites du haut Couserans. Les réalités observées sur le terrain ont incité à proposer un autre type d'aménagement pour intégrer la dualité de ces sites : les « roques emmottées ». En outre, il ne faut pas oublier les sites ne rentrant pas dans ces trois grandes catégories, notamment ceux installés en plaine n'ayant pas subi d'aménagements spécifiques.

Au terme de l'énumération de ces types d'aménagement, il semble que les sites connaissent une tendance générale évolutive au cours de la période qui nous intéresse.

Si l'on prend en considération le degré d'érosion, la quasi absence de matériel retrouvé sur place et l'absence totale de vestiges bâtis, les « roques emmottées » sembleraient correspondre à des sites anciens (du premier âge féodal, voire préféodal ?). Ces considérations ne sont pas suffisantes pour justifier le degré d'ancienneté de ces sites mais d'autres indices paraissent venir corroborer cette hypothèse. En effet, les « roques emmottées » inventoriées sont actuellement au nombre de dix¹⁸⁰, dont cinq portent le toponyme *castera* (plus les quatre autres

¹⁸⁰ Castéra de Sentein (inédit, découverte Philippe Rouch et Thibaut Lasnier), Francouli (commune d'Arrien-en-Bethmale, inédit, découverte janvier 2007 Jérôme Ramond), Castillon-en-Couserans, Tuc de Castéra (éperon barré, commune de Villeneuve-du-Castillonnais), Castéra de Saint-Lary (inédit, découverte Jérôme Ramond), Castéras à Côté de Castillon, Castéra de Leberge (commune de Moulis), Cap de Sour (commune de Moulis), Raignou (commune de Moulis) Castel Minier (commune d'Aulus-les-Bains).

hypothétiques¹⁸¹). Cette correspondance tient peut-être plus au fait que les prospections se sont systématisées sur les lieux portant le toponyme *castera* alors que d'autres sites, au toponyme moins évocateur, sont moins évidents à identifier.

En tout état de cause, les problèmes posés par la récurrence des sites aménagés sur des promontoires et portant le toponyme *castera* ont attiré l'attention de l'abbé Loubès¹⁸² et plus tard de Benoît Cursente¹⁸³. Tout deux constatent leur grand nombre dans le Gers. Ils pensent qu'il peut s'agir de petits réduits de défense du premier âge féodal, voire préféodal. Cependant, le peu de matériel trouvé en prospection de surface ne suffit pas pour avancer une chronologie. Seul le site de Raignou, à proximité de la villa romaine d'Aubert¹⁸⁴, révèle en prospection de surface des tessons d'amphore en abondance et du mobilier qui paraît s'apparenter au haut Moyen Âge¹⁸⁵. Un autre ouvrage mais cette fois-ci en dehors de notre zone, en bas Couserans, le Castera (sur la commune de Caumont), a livré de la céramique de plusieurs époques : haut Moyen Âge, Antiquité et peut-être protohistoire¹⁸⁶. En haut Comminges, le Castera du Pujo de Géry (commune de Saint-Béat) a fait l'objet d'une opération de sondage¹⁸⁷ qui a attesté deux périodes d'occupation, la première protohistorique et l'autre médiévale. A notre degré de connaissance, ce type d'aménagement se rencontre aussi dans les Pyrénées garonnaises, en bas Couserans et en Séronnais. Il serait pertinent de prospector les *castra* relevés en Pallars à partir des sources pour la période début IXe-XIe siècle, ceci afin de comparer la réalité topographique de ces sites avec les « roques emmottées » de notre secteur¹⁸⁸. Il serait également intéressant d'avoir recours aux possibilités qu'offre l'archéologie pour vérifier leur potentiel archéologique et apporter des cadres temporels fiables.

Quant aux roques, il apparaît de façon évidente qu'elles sont contemporaines des mottes et sont semblables dans leur origine et leur destination¹⁸⁹. En effet, ces deux types de sites semblent couvrir l'ensemble de la période étudiée. La motte de Vic d'Oust paraît avoir la morphologie des mottes qui se rencontrent au XIe et XIIe siècle en Bas-Quercy ou encore en Albigeois. En revanche, la motte de Rivèrenert semble être une implantation tardive, peut-être du XIVE

¹⁸¹ Quatre autres sont hypothétiques et ne peuvent être pris en compte dans cette étude faute d'indices archéologiques suffisamment révélateurs : Castéra après Saint-Lary (à la limite entre l'Ariège et la Haute-Garonne), Castéra à proximité de Castel Minier (commune d'Aulus-les-Bains), Castéra en face du site castral de Rivèrenert, Castéra sur la commune d'Ercé.

¹⁸² LOUBES (abbé G.), *Les castéras du Bas-Armagnac*, *op. cit.*, pp. 81-95.

¹⁸³ CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, *op. cit.*, p. 26.

¹⁸⁴ Fouillée au XIXe siècle.

¹⁸⁵ Information Philippe Rouch et Jérôme Ramond.

¹⁸⁶ AMIEL (M.-C.), *L'occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen Age*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel et Gérard Pradalié, UTM, 1999, vol. 1, p.26.

¹⁸⁷ UMR CNRS 5608, UTAH Toulouse. FABRE (J.-M.), *Le Castéras du Pujo de Géry*, commune de Saint-Béat, rapport de sondage, dact., 1996.

¹⁸⁸ CARTAULT (C.), *Habitats et peuplement...*, *op. cit.*, pp. 54-64.

¹⁸⁹ En Vivarais, Pierre-Yves LAFFONT, *Atlas des châteaux du Vivarais (Xe-XIIIe siècles)*, Lyon, 2004, pp. 17-20.

siècle¹⁹⁰. D'un autre côté, la période de création des roques paraît se concentrer plus spécifiquement autour du XIIIe siècle. Néanmoins, cette première approche chronologique est à nuancer et ne demande qu'à être étayée.

Par ailleurs, on remarque d'importants travaux de terrassement et/ou d'emmottement pour les sites médiévaux qui sont occupés jusqu'à des périodes tardives (Lacourt, Moulis, Durefort, Alos). Ces travaux ont ainsi bouleversé les aménagements médiévaux, limitant et rendant peu fiable la lecture qu'on peut en faire aujourd'hui.

Toujours est-il, les ouvrages de la fin de notre période d'étude et au-delà (XVe-XVIe siècle) ont tendance à être implantés en fond de vallée. Ceci vaut pour la majorité des ouvrages de type manoir et plus occasionnellement pour les enceintes villageoises comme Sentein.

4.2- Structures constitutives des fortifications

4.2.1- Les enceintes

L'étude des enceintes est loin d'être exhaustive, beaucoup d'aspects méritent d'être traités avec attention. Les fiches descriptives, les relevés de plan mais aussi de parement (portions choisies) doivent être effectués pour en avoir une vision complète. Le chapitre suivant fait part des premières observations tirées des prospections de terrain. Les données collectées sont résumées dans différents tableaux et en premier lieu le tableau 1 pour ce qui concerne les caractères généraux des fortifications. Les enceintes de Mirabat et Sainte-Catherine sont les seules à avoir fait l'objet d'une étude suffisamment approfondie.

4.2.1.1- Les formes d'enceintes castrales (annexes tableau 2 : caractères architecturaux des enceintes)

➤ Difficulté pour appréhender les dimensions et les formes des enceintes des sites sans bâti conservé :

- **Les roques emmottées**

Les sites ne conservent pas de vestiges de murs en élévation mais souvent des tas de blocs de pierres informes qui ne permettent pas d'appréhender le périmètre des enceintes. La superficie des réduits défensifs ne peut être envisagée qu'à partir du périmètre de la surface plane de la plateforme, toujours limitée par des ruptures de pentes fortement marquées ou au mieux par le fossé. Dans quelques cas des fondations de murs soutiennent encore l'espace sommital comme à

¹⁹⁰ Contemporaine à Castel Minier, autre site de notre zone en lien avec une exploitation minière ?

Francouli¹⁹¹ (à l'entrée de la vallée de Bethmale), Tuc de Castéra (vallée de la Bellongue), Cap de Sour (vallée de Sour), etc. A partir de ces observations, force est de constater que la plateforme castrale est toujours de dimension modeste, ne dépassant jamais 250 m² sur les sites où il est possible de l'appréhender. La moyenne oscille aux environs de 120 m². La forme générale qui se dégage est oblongue, sans possibilité de savoir si certaines parties de l'enceinte étaient rectilignes et pouvaient former des angles et s'il y avait un système de flanquement.

• Les mottes : évaluation des formes et des dimensions des enceintes

Le Castéra de Vic d'Oust est une motte fossoyée de petite dimension qui n'excède pas 250 m² de surface au sol (annexes fig. 119). La forme oblongue clairement marquée par la rupture de pente du fossé, suggère aussi une enceinte de cette forme qui, selon toute vraisemblance, devait être en matériaux périssables (bois, torchis ?).

Parmi les ouvrages qui semblent s'inscrire dans le XIIe siècle, Castillon¹⁹² et Bramevaque¹⁹³ démontrent que les mottes continuent d'être édifiées.

La motte de Castillon est presque en position centrale au cœur de l'espace villageois qui couvre l'ensemble du sommet du verrou glaciaire (délimité par une enceinte aujourd'hui arasée). De la même façon que pour les sites anciens, la motte s'appuie en partie sur le rocher, formant ici une falaise d'environ 7 à 8 m dominant la chapelle castrale. La motte présente une forme oblongue et tronconique mais sans fossé du fait qu'elle se situe déjà en position de hauteur au sein de l'espace villageois. Le sommet de la motte dégage un espace de 470 m² (annexes fig. 127). Mais il semble que celui-ci ait subi un arasement¹⁹⁴ rabaisant la hauteur de la motte. De fait, la physionomie du site a été bouleversée¹⁹⁵ : la surface au sommet de la motte a été augmentée et le rejet de matière du sommet a rendu les pentes alentours moins abruptes. Bien que la superficie du sommet de la motte était à l'origine moins étendue, selon les estimations elle

¹⁹¹ Murs en pierres sèches fait de blocs de grosses sections (jusqu'à 0,80 m de diamètre).

¹⁹² La famille de Castillon est la plus mentionnée dans les textes pour le secteur du castillonnais dans le Cartulaire de Montsaunès à partir de la fin du XIIe siècle, supposant un ouvrage castral remontant au moins à cette période. La première mention du seigneur de Castillon date de 1176, où *Od de Castilione* assiste à l'entrée au Temple de Montsaunès de Dodon, comte de Comminges, en tant que témoin. En 1178, *Od de Castilione* fait don d'un casal à la maison du temple de Montsaunès. La même année, le cartulaire fait état d'un *Bono Homo* et d'un *Cumpan de Castilione*¹⁹² aux côtés d'Odon, puis de *Berner de Castelo*¹⁹² en 1210 : BABY (F.), Cartulaire de Montsaunès..., *op. cit.*, acte n°3 p. 41, acte n°8 p. 47, acte n° 9 p. 55

¹⁹³ La grande similitude qu'offre le site de Bramevaque avec le site de Sainte-Catherine (mêmes dimensions et parements des tours maîtresses similaires, même technique de construction pour l'enceinte) permet de situer Bramevaque dans la même chronologie que Sainte-Catherine, donc qui remonterait au moins à la fin du XIIe siècle. ROUCH (P.), « Tours maîtresses de Sainte-Catherine et Bramevaque », *Naissance, évolutions et fonctions...*, *op. cit.*, pp.124-136.

¹⁹⁴ En surface au sommet de la motte, le sol est stérile alors que les pentes autour du sommet sont riches en éléments de mortier désagrégés et en mobilier. La motte de Castillon a donc pu subir un rabaissement de plusieurs mètres de hauteur.

¹⁹⁵ Remaniements en lien avec l'aménagement du chemin de croix qui se termine sur la motte et qui date de la fin du XIXe siècle.

était supérieure à celle des sites plus anciens (sans doute au-delà de 300 m²). Mis à part ces quelques éléments, il est impossible d'en savoir d'avantage sur la forme de l'enceinte construite en son sommet, c'est-à-dire si elle occupait tout l'espace sommital ? Si un glacis était ménagé avec le rebord de la motte ? Si les murs étaient rectilignes ou curvilignes ?

Le parti pris pour Bramevaque est bien différent de celui de Castillon. Le site a été construit en tirant parti d'un replat naturel à mi-hauteur de montagne. N'offrant pas au départ une topographie adaptée à l'implantation d'un site défensif, il a été nécessaire d'aménager une motte mais qui revêt une forme originale. En effet, elle s'apparente à un polygone irrégulier dont l'enceinte suit le rebord de la motte : polygone à six côtés avec, comme dans le cas de Montégut, des portions de mur rectilignes (annexes fig. 121). La rectitude des murs atteint 25 m sur trois de ses côtés. Il est à noter que la tour maîtresse est excentrée et vient doubler le plus court des pans de mur droit, permettant ainsi d'appuyer la défense du côté le plus exposé aux assauts. L'enceinte villageoise fait penser à une excroissance du logis seigneurial mais pas emmottée, formant une grande terrasse polygonale qui tend vers un plan rectangulaire.

Enfin, la motte de Rivèrenert se compose d'un mur de soutènement en pierre sèche entre 2 et 5 m de haut qui fait le tour de l'ouvrage et forme un espace qui tend au demi-cercle. La pente de la motte débute au sommet du mur de soutènement et reprend donc la forme plus ou moins semi-circulaire. Nous ne pouvons envisager comment l'enceinte s'organisait, si les murs étaient rectilignes tel le « logis arasé » au sud de la motte.

➤ Diversification des formes générales : les ouvrages avec éléments de bâti

La chronologie des ouvrages castraux avec éléments de bâti maçonnés est encore délicate à appréhender mais il semble que la majeure partie des sites soit centrée autour du XIII^e siècle, même si Bramevaque (décrit ci-dessus) et Sainte-Catherine¹⁹⁶ sont sujets à caution pour le XII^e siècle (pour les éléments les plus anciens) et probablement Montégut au XI^e siècle.

● **Montégut et Sainte-Catherine, la forme polygonale**

L'espace seigneurial de Montégut –encore en élévation et conservant la quasi totalité de l'enceinte malgré les transformations postérieures– présente une enceinte polygonale irrégulière et compacte de 25 m sur 15 m (annexes fig. 136 et 140). Situé en zone de piémont, l'ouvrage n'a pas eu à s'adapter au fort relief qui s'impose pour les autres sites du haut Couserans. L'espace seigneurial se situe au cœur d'une plateforme plus vaste qui couvre une superficie six fois supérieure à celui-ci. L'enceinte s'affranchit du contour du relief naturel mais n'offre pas pour autant une forme régulière. On retrouve un polygone à sept côtés avec de courts pans rectilignes

¹⁹⁶ ROUCH (P.), « Tours maîtresses de Sainte-Catherine et Bramevaque... », *op. cit.*, p.129.

(de 5 et 10 m de long). Le mur est, à quelques mètres de la rupture de pente importante, est droit sur toute sa longueur.

Malgré des conditions topographiques fortes différentes, la forme de l'enceinte du logis de Montégut est à rapprocher de celle de Sainte-Catherine¹⁹⁷ (annexes fig. 90). Bien que la position de la tour maîtresse et la répartition intérieure des bâtiments ne soient pas analogues¹⁹⁸, dans les deux cas, l'enceinte forme un polygone avec un grand côté rectiligne qui occupe toute la longueur. Ce grand côté rectiligne permet d'obtenir deux angles pratiquement droits qui facilitent l'aménagement des bâtiments intérieurs. On peut penser que ce type de plan se rencontre pour les ouvrages les plus anciens (Montégut XIe siècle ? Sainte-Catherine XIIe siècle¹⁹⁹) sans pour autant en faire une généralité.

En revanche, à la différence de Sainte-Catherine, l'espace seigneurial de Montégut n'est pas surélevé par rapport au reste de la plateforme ce qui explique la bonne hauteur des murs qui atteignent entre 7 et 9 m d'élévation selon les côtés. A l'issue de la première approche du bâti il paraît évident que les tours de flanquement relevées sur les deux sites (semi-circulaire à Sainte-Catherine et quadrangulaire à Montégut) sont le fruit d'aménagements tardifs et n'existaient pas dans les ouvrages d'origine.

Dans le cas de Montégut il ne s'agit pas d'un ouvrage rationalisé mais tout de même pensé pour être au cœur de la plateforme, celle-ci ayant pu servir à recevoir un habitat.

● **Perdurance de la forme oblongue au XIIIe siècle à Chunaut et Mirabat**

La forme oblongue, la plus récurrente jusqu'alors paraît se perpétuer dans les ouvrages du XIIIe siècle mais selon des conceptions architecturales différentes. En effet, si Mirabat et Chunaut révèlent des topographies aussi contraignantes et présentent des superficies analogues (~ 350 m²), la conception de l'enceinte diffère radicalement. D'un côté, les constructeurs ont opté pour un ouvrage avec des pans de mur rectilignes à Mirabat (annexes fig. 32). Bien que cet ouvrage s'adapte au mieux au relief du rocher, il s'avère après l'étude du bâti et le sondage effectué en 2006²⁰⁰, que le rocher a fait l'objet de nombreux travaux de retailles, modifiant le relief du sommet afin de permettre une meilleure assise de la fortification. Cet ouvrage présente donc une enceinte avec une dizaine de mètres de portions de mur rectilignes et un angle droit aux deux extrémités.

¹⁹⁷ *Ibid.*

¹⁹⁸ A Sainte-Catherine la tour maîtresse est accolée au milieu du plus grand côté de l'enceinte du *caput castris* (à l'endroit le plus en hauteur) alors que celle de Montégut est en position centrale.

¹⁹⁹ Observation faite à partir des comparaisons micro locales sur les techniques de construction (parements et mortiers) avec les églises d'Agert et Balagué (attestées au XIIe siècle), cf. Philippe ROUCH, rapport de sondage Sainte-Catherine, 2006, étude de bâti.

²⁰⁰ LASNIER (T.), *Château de Mirabat...*, *op. cit.*.

D'autre part, Chunaut est au contraire entièrement curviligne (annexes fig. 141). Epousant parfaitement le contour du rocher, l'enceinte oblongue n'a pas de portion de mur droit. Qui plus est, la tour maîtresse circulaire a été conçue dans le même esprit architectural (bien que tout porte à croire qu'elle soit postérieure).

- **Les cas particuliers du Trein d'Ustou et de Montfaucon :**

Au même titre que Montégut et Sainte-Catherine, le Trein d'Ustou présente un logis seigneurial assez compact et de forme polygonale, mais ici de plan centré (annexes fig. 142). Lorsqu'on suit le contour de l'édifice on s'aperçoit que l'enceinte épouse scrupuleusement le relief du socle granitique. L'enceinte seigneuriale était doublée probablement d'une enceinte concentrique ménageant une terrasse à l'ouest et limitée au sud par la chapelle castrale.

Le plan de Montfaucon n'est pas le même que celui du Trein d'Ustou mais la topographie a conduit à une forme particulière : la partie seigneuriale forme un losange très allongé qui vient se loger dans un angle de l'espace villageois à un endroit ouvert à la gorge (annexe fig. 143).

Ces deux ouvrages sont des compromis entre la roque et la motte car, installée sur un rocher, l'enceinte sert à sa base de mur de soutènement et par un système de remblai de plusieurs mètres de haut, le niveau d'occupation est donc surélevé. L'important remblai intérieur permet de combler le problème occasionné par le relief accidenté de la roche, et permet un surhaussement de la partie seigneuriale avec des murs pouvant atteindre une élévation importante (hauteur de soutènement plus la hauteur du rempart).

- **La Malède, Lacourt, des exemples singuliers d'enceintes castrales multiples :**

Dans les cas de la Malède et Lacourt les parties seigneuriales présentent des formes plus régulières que ce que nous avons rencontrées jusqu'alors. Sans élément suffisamment probant pour les dater, ils semblent s'inscrire dans la série de constructions édifiées au XIII^e siècle. Une fois de plus les conditions topographiques y sont sans doute pour quelque chose.

Il est difficile d'évaluer correctement les dimensions des espaces seigneuriaux pour la Malède tant les glissements de terrain ont érodé le site. Cependant, les premières études montrent un site à plateformes multiples : sans doute quadrangulaires, placées en enfilade sur la crête et séparées par des fossés (annexes fig. 144 et 145). La plateforme principale –où se situe la tour maîtresse– présente un plan allongé qui suit le sens de la crête et qui s'appuie d'un côté sur elle. Le creusement des fossés a servi à fournir les matériaux de remblai pour constituer une plateforme exhaussée afin d'offrir une largeur suffisante pour installer la partie seigneuriale. La longueur de 30 m est facilement identifiable grâce à la délimitation des fossés, la largeur en revanche est moins évidente à appréhender du fait de l'effondrement d'une partie de la plateforme mais nous pouvons néanmoins supposer une largeur entre 13 et 17 m. Sans savoir si

les autres plateformes étaient destinées à recevoir des espaces seigneuriaux, ceux-ci semblent recourir également à une organisation du même type. Dans ce cas encore, la topographie a influé sur la forme de l'espace fortifié seigneurial mais le choix du site a permis l'élaboration d'un plan régulier.

Quoique fort différent morphologiquement, La Malède peut être rapproché du château de Lacourt. Celui-ci montre une série de trois enceintes concentriques et rapprochées qui supposent des espaces seigneuriaux (annexes fig. 146). Ce site est le seul de notre secteur à présenter des enceintes concentriques de ce type. Qui plus est, le tertre a subi des aménagements importants, afin de pouvoir édifier des enceintes plus ou moins régulières de forme rectangulaire.

➤ Généralisation de la forme quadrangulaire à la fin du XIIIe et XIVe siècle

Lacourt, résidence des vicomtes de Couserans et donc centre politique de la vicomté, est implanté au sommet d'un verrou glaciaire totalement remodelé. Le sommet et les flancs, offrant une configuration de départ trop exiguë pour implanter un ouvrage castral, ont été agencés de façon à fournir trois enceintes concentriques sur trois niveaux plus ou moins quadrangulaires. Constitués de terrasses successives, les aménagements ont nécessité des remblais importants. L'enceinte est flanquée d'un ouvrage défensif à la manière d'une tour à éperon au nord sur la troisième enceinte, d'une autre tour (faisant apparemment plus office de contrefort) à l'est. Il est probable que la majeure partie des vestiges visibles soit postérieure à l'édifice d'origine (fin du XIIe début du XIIIe siècle ?) car l'organisation n'est pas sans rappeler celle d'Encourtiech qui est une édification du XIVe siècle. Ouvrage vicomtal mentionné au XIVe siècle sous le terme *castro*, Encourtiech est une fortification qui tend à un plan régulier mais plus complexe et plus élaboré que les sites précédents (annexes fig. 137). Il semble que le site ait également connu des enceintes multiples comme le suggère la terrasse au sud.

Lacourt et Encourtiech ouvrages montrent une évolution à travers la multiplication des bâtiments de défenses venant flanquer les courtines et par l'utilisation d'enceintes multiples. Cependant, les tours maîtresses ayant disparu il est impossible de savoir le rôle qu'elles tenaient au sein du système défensif.

Au XIVe siècle, Moulis et Durefort connaissent d'importantes transformations occasionnant une modification de la forme générale des sites. L'espace seigneurial est agrandi et l'enceinte prend la forme d'un grand rectangle. Ceci a pu être observé à partir des anciennes tours maîtresses, tours-beffrois, qui sont conservées et se retrouvent au centre du nouvel espace aménagé, alors qu'auparavant elles étaient toujours excentrées (Bramevaque, Mirabat) ou accolées au rempart (La Malède, Sainte-Catherine). Moulis a le plan le plus régulier de tous les sites du haut Couserans car l'enceinte forme un rectangle parfait de 43 m sur 23 m (annexes fig. 147). La topographie avantageuse du site, aux contraintes réduites en son sommet, a sans doute

facilité l'édification d'un tel ouvrage. Dans le cas de Durefort, les ruptures de pente et les reliefs plus variés et plus marqués ont conduit à l'élaboration d'une enceinte régulière mais moins que celle de Moulis. Ceci se remarque surtout au nord car le talutage a permis l'érection de portions de murs rectilignes de 65 et 100 m de long (annexes fig. 125).

➤ Le cas particulier de la forteresse royale de Lagarde :

La forteresse de garnison de Lagarde se démarque des autres ouvrages castraux du haut Couserans pour de multiples raisons. Tout d'abord, malgré les conditions topographiques exigeantes qu'impose le promontoire rocheux, la forteresse tend à s'affranchir des conditions topographiques contraignantes pour offrir un plan quadrangulaire avec des courtines légèrement curvilignes (annexes fig. 148). Puis, le flanquement sur trois des quatre angles par des tours de formes différentes (petite tour semi-circulaire, une autre en fer à cheval, et une carrée plus importante surveillant l'entrée) montre un dispositif de défense évolué par rapport aux autres ouvrages rencontrés jusqu'alors dans le secteur couserannais. Qui plus est, dans une zone où la tour maîtresse répond à des critères d'exiguïté (entre 4 et 11 m² pour les tours recensées), celle de Lagarde offre des dimensions intérieures bien supérieures (environ 30 m²). De plus, elle occupe un espace important au sein du réduit défensif qui est quant à lui assez ramassé (environ 300 m²). Ajoutant la multitude d'ouvertures de tir à tous ces critères distinctifs, ce château se retrouve en dehors du contexte architectural décrit à travers les autres sites du haut Couserans. Il est clair que ce type d'ouvrage est dans la droite lignée des châteaux royaux philippéens.

4.2.1.2- **Les formes d'enceintes villageoises** (annexes tableau 2 : caractères architecturaux des enceintes)

Si la puissance d'un château se mesure au XIII^e et XIV^e siècles surtout à l'importance et à la vigueur de l'habitat dont il a pu susciter le développement, peu d'ouvrages paraissent avoir réellement réussi en haut Couserans car rares sont les habitats subsistant aujourd'hui : Castillon-en-Couserans, Lacourt, Moulis, Seix. La dimension des regroupements villageois pouvant être déterminés varient sensiblement à l'intérieur même de la zone d'étude, la fourchette étant d'environ de un à quatre : de 2000 m² au Trein d'Ustou à environ 9000 m² pour Durefort. Les villages couvrent donc une surface peu étendue et semblent être relativement modestes.

Les formes des enceintes collectives qui entourent ces habitats sont variées. Sainte-Catherine fait figure d'exception avec son plan quadrangulaire régulier. Il s'agit d'une enceinte allongée dans le sens de la crête. Les versants très pentus supposent l'édification de courtines restant sur la même courbe de niveau. Les enceintes de Montégut, Castillon, Moulis, Chunaut,

Montfaucon, toutes situées en position de hauteur par rapport à la vallée, suivent les contours du relief de l'espace disponible au sommet. Les enceintes villageoises dans ces cas de figures tendent donc davantage à des formes courbes et circulaires. Cependant, l'irrégularité reste de mise dans la majorité des cas du fait de l'adaptation aux reliefs naturels. Les nombreux travaux de terrassement et de retaille –comme l'a démontré l'opération à Sainte-Catherine– ont changé la physionomie du site et permettent souvent de rattraper les reliefs trop accidentés. Cependant, l'enceinte de Sentein, quoique située en fond de vallée et sans contrainte naturelle, tend également vers une forme circulaire. Mais dans ce cas les courtines sont rectilignes et à chaque angle se situe une tour de flanquement (à l'origine au nombre de cinq, dont deux conservées aujourd'hui).

Par ailleurs, soulignons l'originalité de plan pour les sites de la Malède, Durefort et Trein d'Ustou. Les deux premiers sont quadrangulaires d'un côté, avec deux angles droits et des portions de rempart rectilignes, alors que l'autre côté est curviligne, épousant la forme du relief (annexes fig. 125 et 144). Le second se compose d'une structure bipolaire en forme de lunettes, l'espace seigneurial et le regroupement villageois étant séparés par la chapelle castrale (annexes fig. 142).

Soulignons que certains sites révèlent la présence d'enceintes multiples. Sur les neuf sites qui conservent des portions de mur d'enceinte, cinq montrent des portions d'enceinte double : Bramevaque, Durefort, Sainte-Catherine, Moulis et Encourtiech. Dans les cas de Moulis, Sainte-Catherine et Encourtiech, il paraît à peu près certain que ces enceintes multiples sont le fruit de l'agrandissement des fortifications villageoises, sorte d'excroissance tardive. Aucun n'est pourvu d'une enceinte multiple sur tout le pourtour. Le seul exemple ainsi, Lacourt, présente des espaces très réduits laissant supposer qu'ils ne recevaient pas d'habitats mais faisaient partie de l'espace seigneurial.

➤ Plan enveloppant et plan linéaires

Les villages fortifiés sont de façon générale subordonnés aux châteaux seigneuriaux décrits plus haut. Le plan des enceintes a pris des formes diverses qu'on peut regrouper en grandes familles, distinguant les plans enveloppants des plans linéaires²⁰¹:

- Les plans enveloppants sont agglomérés concentriquement autour du *caput castris* (Castillon, Moulis, Sainte-Catherine, Chunaut). Ils montrent des formes géométriques régulières dans les sites où le terrain est moins accidenté (ex : Moulis, Chunaut ou encore Cazavet et aussi Castillon malgré la motte légèrement excentrée).

²⁰¹ Selon la classification définie par LAVEDAN (P.) et HUGUENEY (J.), *L'urbanisme au Moyen Âge*, Paris, 1974, pp. 64-66.

- Les plans linéaires se présentent dans bien des régions sous la forme de village rue qui s'allonge sur un promontoire dont la forteresse couronne la tête. Dans le haut Couserans, la place du château seigneurial est attestée en bout d'éperon dans quatre cas : au Tuc de Castera, au Castera à côté de Castillon et à Encourtiech et à Alos.

De façon générale, l'espace seigneurial prend de préférence une place plus ou moins centrale au sein de l'enceinte villageoise, et ce, quelle que soit la forme de cette dernière. Dans le cas de Chunaut ou de Lacourt, les enceintes concentriques reprennent la forme de l'espace seigneurial. En revanche, malgré la position centrale du château à Sainte-Catherine et Moulis, la forme de l'enceinte villageoise se dénote nettement de celle-ci²⁰². Ces derniers cas de figure semblent être révélateurs de phases de constructions différentes.

➤ L'enceinte villageoise par rapport au château dans le système de défense

En tout état de cause, l'enceinte villageoise sert d'avant-corps au château mais pas de façon aussi marquée que les nombreux cas signalés en Gascogne²⁰³ et en Basse-Auvergne²⁰⁴ où la forteresse, installée en tête de promontoire, est protégée par le bourg sur le seul côté aisément accessible. Les cas les plus prononcés de notre zone d'étude sont Alos et Encourtiech (annexes fig. 149 et 137) mais aussi dans une moindre mesure Castillon et le Trein d'Ustou (annexes fig. 127 et 142). A Montfaucon, le château se situe dans l'angle de l'espace villageois, à l'endroit où les protections naturelles sont les plus avantageuses. Le village est pour sa part enveloppant sur un côté, servant ainsi d'avant-corps, il est davantage exposé. Dans les cas de Bramevaque et de Seix (annexes fig. 121 et 150), deux sites de versant, le château occupe le côté le plus en hauteur, ce qui garantit une réciprocité de la défense entre l'espace seigneurial et l'espace villageois : Le château protège le village depuis les pentes au dessus du château, et le village sert d'avant-corps au château depuis le fond de vallée. Dans ce cas, le château est plus ou moins intégré au système de fortifications collectives. Dans le cas de la Malède, le château occupe tout un grand côté de l'enceinte villageoise avec un système à multiples tertres seigneuriaux en enfilade (annexes fig. 144 et 145). Les rôles sont alors renversés, le château sert de bouclier au village qui est protégé sur les pentes situées en contrebas derrière. A regarder de près la nature des enceintes, on est conduit à s'interroger dans la majeure partie des cas sur leur fiabilité défensive. Efficaces contre une petite troupe de brigands, sans doute, mais rarement susceptibles de soutenir un siège.

²⁰² A Sainte-Catherine l'enceinte seigneuriale est polygonale alors que l'enceinte villageoise est rectangulaire et tend à être régulière. A Moulis, l'espace seigneurial est rectangulaire et l'enceinte villageoise enveloppe celui-ci de façon annulaire.

²⁰³ CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne...*, op. cit., p. 24.

²⁰⁴ FOURNIER (G.), *Châteaux, village et villes d'Auvergne*, Paris-Genève, 1973.

➤ Aperçu de l'organisation des structures d'habitat

A partir des éléments dont nous disposons, le haut Couserans ne semble pas présenter de plans ordonnés pour les habitats (comme à Cazavet et Caumont en bas Couserans) sauf peut-être dans le cas de Sainte-Catherine pour l'excroissance de l'enceinte où les vestiges d'habitats encore visibles montrent une organisation raisonnée (annexes fig. 70). Cependant, les informations sont très lacunaires dans ce domaine car rares sont les sites conservant des vestiges d'habitats encore visibles au sol. Globalement, l'habitat dans les enceintes collectives semble se caractériser par sa grande densité et il paraît souvent venir s'appuyer sur l'enceinte à l'intérieur²⁰⁵. A en juger par la base des structures d'habitat relevées à Sainte-Catherine, la qualité de construction semble être très modeste (bases en pierres non équarries et murs certainement montés à la terre à la manière des granges et de certaines maisons encore visibles dans les villages alentours (Balaguères, Alas, etc.), avec la possibilité d'un étage supérieur en matériaux périssables (bois, torchis ?)²⁰⁶ et toit en lauze. On ne peut avancer davantage sur ce thème qui, en plus d'être un sujet à part entière, doit passer par la fouille archéologique pour apporter des données concrètes afin de mener une analyse pertinente.

4.2.1.3- Les enceintes : système de défense active ou passive ?

- Morphologie des murs

➤ Faible épaisseur des murs

Sauf exception, les murs d'enceinte sont très peu épais. Ils sont étroits par rapport aux ouvrages aquitains²⁰⁷ ou languedociens²⁰⁸ mais ils s'apparentent tout à fait à ceux des régions montagneuses voisines telles la haute Ariège²⁰⁹ et les Pyrénées garonnaises²¹⁰. La moyenne se situe entre 0,80 m et 0,90 m d'épaisseur, sauf exception à Mirabat où elle varie à la base entre 1,10 m et 1,70 m. L'étroitesse est souvent justifiée par la présence d'une falaise en dessous qui

²⁰⁵ Ceci se remarque à Sainte-Catherine : ROUCH (P.), *Château de Sainte-Catherine (Balaguères), Rapport de prospection-inventaire 2005*, dact., 2005, p. 35. La même observation est faite pour les villages fortifiés de Caumont et Cazavet situés en bas Couserans.

²⁰⁶ En Gascogne, le bois et la terre sont restés les matériaux les plus courants dans les constructions jusqu'au bas Moyen Âge, CURSENTE (B.), « *Castra* » et Castelnau dans le midi de la France..., *op. cit.*, p. 49.

²⁰⁷ DUPUY (M.H.), *Inventaire archéologique des castraux, cantons de Saint-Gaudens et de Saint-Martory (Haute-Garonne)*, mémoire de maîtrise, UTM, 1991.

²⁰⁸ ESCOUBAS (M.), *Occupation du sol et peuplement au nord et nord-ouest de Mauvezin au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, UTM, 1989.

²⁰⁹ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 137-148.

²¹⁰ CASTAING (M.-P.), *Châteaux et habitats...*, *op. cit.*. CURBILLON (T.), *L'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Âge (entre Bagiry et Saint-Béat)*, mémoire de maîtrise, UTM, 1999. COIFFE (A.), *L'occupation du sol dans le canton d'Aspet (31)*, UTM, 2 vol., 1999.

exclut tout travail de sape et protège le mur. Le mur doit alors être juste assez épais pour installer un parapet et un chemin de ronde.

➤ Élévation des murs

Il est difficile de pouvoir apprécier l'élévation des murs et la hauteur des enceintes. Néanmoins, les vestiges conservés montrent que les élévations des enceintes villageoises et seigneuriales n'étaient pas importantes par rapport à d'autres régions²¹¹. Les estimations effectuées à partir des sites conservant le maximum d'élévation²¹² révèlent des murs atteignant au maximum 10 m, jamais plus.

Les talus aux pieds des enceintes sont absents étant donné que celles-ci sont la plupart du temps élevées à l'aplomb des pics naturels. Cependant, même dans les portions d'enceintes plus exposées, on ne rencontre pas non plus de talus au devant de la ligne de rempart.

Tout comme en haute Ariège²¹³ et en Gascogne²¹⁴, les arcs de décharge ne semblent pas avoir fait école en haut Couserans car aucun exemple ne nous est parvenu.

Ces murs sont majoritairement linéaires et comportent rarement d'ouvertures. Ceci semble être le résultat de l'accolement des habitats à l'enceinte ne permettant pas une défense depuis le bas du mur.

Sauf exception, le sommet de ces enceintes n'est jamais conservé. Le seul exemple conservé est celui de Lagarde, dont les parties hautes du mur montrent un surhaussement avec une alternance de créneaux et de merlons pris dans la maçonnerie. Cependant, la transformation du sommet de la courtine ne fait pas apparaître de crénelage au sommet surhaussé. Lagarde est un ouvrage royal et rien ne garantit la présence systématique de créneaux et merlons sur l'ensemble des enceintes comme cela peut-être le cas pour la haute Ariège. Il est un contre exemple de l'enceinte du château de Balby à Seix. Cependant, il s'agit d'un ouvrage tardif dont la fonction n'est pas défensive mais sert à marquer la limite de la propriété.

Lagarde montre à l'arrière du mur des dalles disposées en saillie pour former un chemin de ronde (annexes fig. 151). Ce système de chemins de ronde à encorbellement interne apparaît dans les châteaux royaux des Corbières²¹⁵ de la seconde moitié du XIII^e siècle. La faible épaisseur des courtines, inférieures à 1 m, ne permet pas de faire reposer le chemin de ronde sur une partie de l'épaisseur du mur. Les dalles à encorbellement portent ainsi la largeur du chemin de ronde à 1 m, ce qui est un minimum pour pouvoir circuler. La faible épaisseur des autres

²¹¹ En Gascogne les élévations peuvent atteindre une vingtaine de mètres, GARDELLES (J.), *Les châteaux du Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 61.

²¹² Notamment Bramevaque, Moulis, Encourtiach et Lagarde. Les mesures sont prises à l'intérieur de l'enceinte en prenant en compte un éventuel comblement provenant de l'effondrement d'une partie du mur et la sédimentation.

²¹³ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 138.

²¹⁴ GARDELLES (J.), *Les châteaux du Moyen Âge...*, *op. cit.*, p. 61.

²¹⁵ BAYROU (L.), *Les techniques de construction des forteresses royales des Corbières XIII et XIV^e siècles*, thèse de doctorat, UTM, 1978, vol. 1, p. 123.

enceintes suppose également un chemin de ronde à encorbellement mais pour des raisons économiques, il est plus facile d'effectuer ce type d'aménagement en bois. Cependant, aucun exemple ne conserve une hauteur suffisante pour relever les encoches de solives. Ceci ne remet pas en cause l'existence de tels types d'aménagements car les exemples en haute Ariège²¹⁶ et dans les Pyrénées garonnaises démontrent clairement que l'on ne conçoit pas de murs d'enceinte sans couronnement. En effet, les enceintes dans les Pyrénées centrales dans la grande majorité des cas ne sont rien de plus qu'un mur plein dont la défense ne peut s'effectuer que par son sommet. Cependant, il est difficile d'avancer davantage sur le sujet car il est impossible de savoir à partir des données dont on dispose si le hourdage ou les mâchicoulis étaient répandus dans notre zone d'étude. Il est toutefois nécessaire de souligner que les seules possibilités de défense active pouvaient seulement s'opérer par le sommet étant donné le caractère des murs. Dans ce cas le hourdage et les mâchicoulis sont les moyens les plus efficaces pour la défense des murs bas.

La faible qualité militaire des murs (faible épaisseur des murs, murs aveugles, défense passive) rend compte d'une spécificité primordiale de la défense des fortifications en haut Couserans, c'est-à-dire, la très grande confiance accordée dans les défenses naturelles des sites de hauteur. Alors que les améliorations techniques ne sont pas inconnues des bâtisseurs du haut Couserans au bas Moyen Age, à l'image du château de Lagarde, elles ne sont utilisées que sporadiquement. La grande majorité des enceintes conservent leur aspect archaïsant.

- Les flanquements (annexes tableau 1 et 2)

La tour accolée au rempart est l'élément le plus significatif d'une défense active qui vise à assurer un flanquement efficace de l'édifice. Elles sont utilisées pour contrôler la zone entourant les enceintes mais nous notons qu'elles sont essentiellement installées pour renforcer les points de défense les plus sensibles.

➤ Emplacement des tours de flanquement

D'après les vestiges étudiés, les tours relevées dans le castillonnais se trouvent plutôt disposées sur les enceintes villageoises (Castillon-en-Couserans, Sainte-Catherine, Sentein) alors que dans le haut Salat la plupart du temps elles viennent renforcer l'enceinte seigneuriale. Cela dit, ce constat est à nuancer étant donné les carences importantes de données pour certains sites.

Les tours d'angles viennent renforcer le dispositif défensif aux endroits les plus exposés et permettent de battre deux courtines. Notons qu'elles ne sont pas systématiquement installées

²¹⁶ Les enceintes en Sabarthès et dans les Pyrénées garonnaises, souvent en meilleures états de conservation, montrent que tous les sites conservant une partie de leur enceinte sur toute l'élévation et ont des traces d'aménagement de chemin de ronde. GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, op. cit., vol. 1, p. 140. CASTAING (M.-P.), *Châteaux et habitats...*, op. cit., vol. 1.

aux angles, mais souvent au milieu d'une longueur de rempart comme à Sainte-Catherine, Montégut, Montfaucon ou encore (annexes fig. 70, 140, 143,). A la manière de tours de flanquement, certaines tours sont en lien direct avec la protection de l'entrée : tour porte au Trein d'Ustou²¹⁷, de même à Chunaut²¹⁸, Lagarde, Sentein, et tour flanquante, à Montégut, même si celle-ci est éloignée de l'entrée moderne.

A Sentein les tours sont au nombre de cinq. C'est dans ce site qu'on en relève le plus grand nombre, avec un flanquement régulier, et du reste pour une enceinte qui n'est pas très étendue (annexes fig. 138 et 139). Néanmoins, la configuration du site, en fond vallée, en terrain plat, en a justifié l'utilité par rapport aux châteaux profitant d'une situation de hauteur. Ce site s'apparente au site de plaine où le flanquement est plus systématique.

➤ Formes des tours de flanquement

Les morphologies de ces éléments de flanquement paraissent complexes puisque apparaît une grande variété de types de tour : rectangulaire (Sentein, Encourtiech, Montégut, etc. : annexes fig. 152, 153 et 154), semi-circulaire (Sainte-Catherine, Lagarde, Encourtiech : annexes fig. 109, 110, 155, 156), en fer à cheval (Lagarde : annexes fig. 148), mais aussi polygonale à la manière d'une tour à éperon (Mirabat) ou encore ovale (enceinte villageoise de Sainte-Catherine : annexes fig. 157). Elles sont tantôt en saillies, et viennent plus rarement s'appuyer à l'intérieur du rempart comme à Encourtiech, Castillon-en-Couserans ou encore Mirabat. Il est intéressant de souligner qu'Encourtiech est l'ouvrage présentant la plus grande diversité de types de tour de flanquement : une tour d'angle pleine exiguë et ronde, une tour quadrangulaire accolée à l'intérieur de l'enceinte, une autre en saillie en pointe à la manière d'une tour à éperon, et enfin une tour semi circulaire (annexes fig. 137).

Les tours de flanquement s'apparentent en général plus à des tourelles, mesurant entre 2 et 4 m² de superficie intérieure. Cependant, certaines sont pleines et semblent plutôt servir de contreforts que de véritables tours. Elles paraissent être davantage utilisées pour renforcer le rempart que pour mettre en place un système de défense active. Les parties hautes n'ont pas été conservées, mais on peut penser qu'elles étaient couvertes d'une terrasse depuis laquelle il était possible de battre les courtines. De forme quadrangulaire, elle est présente à Montfaucon et Lacourt (annexes fig. 158 et 159). Sainte-Catherine (tour d'angle sur le logis seigneurial) et Encourtiech révèlent des exemples de ce type mais de forme semi-circulaire.

²¹⁷ Il faut prendre quelques précautions pour le Trein d'Ustou dans le sens où la tour semble moderne. Mais certains indices font penser que cette tour a pris la place de l'ancienne tour détruite certainement lors de l'incendie survenu en le 15 juillet 1712. LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 69.

²¹⁸ Ce qui a été déterminé malgré la forte altération de la tour ne conservant qu'un seul mur avec le départ d'une voûte.

En outre, si les tours non pleines montrent également une grande diversité de formes, les tours circulaires semblent être majoritaires.

Pour la forteresse royale de Lagarde²¹⁹, le flanquement systématique aux angles des courtines et les types de tours rencontrés sont hérités directement de l'architecture philippine. Les trois tours ont des formes différentes, semi-circulaire, en fer-à-cheval, et quadrangulaire (annexes fig. 148).

En revanche, Sainte-Catherine semble montrer une influence plus lointaine, dérivée de l'architecture philippine. En effet, malgré le niveau d'arase à Sainte-Catherine, la tour d'angle ronde et pleine du logis seigneurial s'apparente clairement à celles rencontrées dans le château de Montesquieu-Avantès²²⁰ : mêmes dimensions, mêmes formes et mêmes types de maçonneries. Bien que ce type de tour ne soit pas une copie conforme de l'architecture philippine, Montesquieu-Avantès qui en est doté aux quatre angles de l'espace seigneurial, montre la volonté d'imitation de la silhouette des châteaux philippins. L'influence royale est réelle mais lointaine car il n'y a pas multiplication des ouvertures de tir et l'importance du donjon n'évolue pas.

Enfin, la tour originale située sur l'enceinte villageoise de Sainte-Catherine paraît être une exception car sa forme ovale et fermée ne se retrouve nul part ailleurs. Dans ce cas, l'adaptation à la forme du relief rocheux semble à l'origine du plan ovalaire.

- Entrées et portes (tableau 3 : caractères architecturaux des portes)

Par définition, toute fortification possède une entrée qui, dans la défense, constitue un point faible dans la défense linéaire. Le soin apporté à l'édification et à la défense des entrées est donc réel et obligatoire mais une fois de plus le travail d'interprétation est délicat du fait de la rareté des structures conservées. Le bilan est donc rapide étant donné que les systèmes de porte d'entrée se comptent au nombre de quatre. Qui plus est, parmi ces quatre entrées, celle du Trein d'Ustou (annexes fig. 160) paraît être postérieure au Moyen Âge –entre le XVI^e et le XVIII^e siècle sans plus de précision– et celle de Chunaut ne conservent plus qu'un pan de mur (annexes fig. 161). Dans ce dernier cas, non moins intéressant, il est difficile de trancher à partir des vestiges entre une tour-porte ou une simple paire de vantaux avec une terrasse sommitale. Toujours est-il que l'entrée était couverte d'une voûte en berceau comme le montre le départ de voûte encore présent sur le seul pan de mur en élévation. Dans le pan de mur restant en élévation, une archère et un orifice carré permettaient de surveiller les courtines.

²¹⁹ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, *op. cit.*, pp. 63-67.

²²⁰ En bas Couserans, dans le Séronnais.

A Sentein, l'entrée s'effectue par une tour-porte quadrangulaire accolée au rempart et en saillie, à la manière des autres tours de flanquement du site (annexes fig. 162). Elle se situe au rez-de-chaussée et se fait par une série de deux arcs brisés en pierres de taille. L'espace intérieur est charpenté et la tour compte quatre niveaux avec une meurtrière de chaque côté pour battre les courtines alors que les autres tours de flanquement en sont dépourvues. Un accès depuis le chemin de ronde permettait d'entrée au troisième étage de la tour depuis l'intérieur.

Enfin, l'entrée à Lagarde se fait par une série de deux portes aménagées dans une tour d'angle. Celle-ci paraît avoir été rajoutée dans un second temps²²¹ pour assurer une meilleure défense de l'entrée (annexes fig. 148). La première porte est accessible depuis un chemin contournant la tour d'entrée et contrôlée par une série de quatre meurtrières. Deux de ces archères encadrent de chaque côté la porte pour en garantir d'autant mieux sa défense.

D'autres entrées ont pu être localisées : entrée de l'enceinte villageoise de Sainte-Catherine et de Moulis, enceinte castrale à Mirabat et Encourtiech. Cependant, elles ne montrent aucun vestige au sol de structures spécifiques²²² ce qui suggèrent de simples portes aménagées qui, comme à Mirabat, ferment à l'aide d'une barre en bois²²³.

Tous les cas présentés ici montrent un renfort du système défensif par l'intermédiaire d'une construction simple de type tour-porte, voire peut-être un double ventail, ou encore plus sommaire, une simple porte. Remarquons pour finir que les exemples les plus élaborés se trouvent dans les fortifications qui paraissent les plus récentes : Chunaut, Sentein, Lagarde.

- Les ouvertures

Les ouvertures sont les éléments principaux par lesquels la défense devient active, permettant de contenir et de repousser les ennemis hors d'atteinte des remparts. Les vestiges d'enceintes villageoises sont très sommaires mais les portions encore en élévation montrent l'absence d'ouvertures. Peut-être existaient-elles au dessus des portes et des organes de flanquement des murs comme dans le cas exceptionnel de Sentein²²⁴. Quoique leur nombre reste limité, elles se rencontrent davantage dans les murs des enceintes castrales.

Malheureusement, le manque de structures encore en élévation ne permet certainement pas d'en apprécier toutes les morphologies.

Il sera incontournable dans le futur d'effectuer le relevé de chaque ouverture afin d'effectuer une étude complète. En l'état actuel, que pouvons nous observer ?

²²¹ Les murs de la tour venant s'appuyer de part et d'autre sur les murs de courtine.

²²² Doubles ventail, tour-porte, ou d'autres types non attestés en haut Couserans tels les tours-jumelles, etc.

²²³ Comme l'atteste le trou ménagé dans l'épaisseur du mur au niveau de l'entrée servant à recevoir la barre de fermeture de porte (annexe fig. 27).

²²⁴ Construit en fond de vallée, l'accent a été davantage mis sur la défense active que dans les ouvrages de hauteur.

➤ Les ouvertures de tir

Dans l'ensemble des sites conservés en haut Couserans, seuls cinq ouvrages conservent des exemples d'archères au niveau des murs d'enceinte. Leur nombre est limité puisque on en compte une à Montégut de même qu'à Encourtiech et Chunaut, les deux seuls sites à en dénombrer plusieurs étant Lagarde et Sentein.

Les archères se présentent rarement dans les murs d'enceintes à proprement parler (Montégut et Lagarde). Le plus grand nombre vient contribuer à la défense des tours de flanquement (Encourtiech, Sentein, Lagarde) ou renforce les dispositifs d'entrée (Chunaut, Sentein, Lagarde).

A Lagarde, leur nombre est impressionnant puisqu'on en rencontre quatorze, sans compter celles situées dans la tour maîtresse. Ce site regroupe à lui seul plus d'ouvertures de tir que l'ensemble de toutes les forteresses réunies de la zone d'étude. Les archères de ce site se répartissent régulièrement au rez-de-chaussée des courtines et des tours d'angle. Toutes de même type, elles présentent une fente de tir comprise entre 0,55 et 0,65 m de long et un ébrasement intérieur avec un angle d'ouverture d'environ 25° (annexes fig. 163). Elles sont surmontées d'une dalle de pierre en guise de linteau. Les caractéristiques rencontrées rappellent à l'évidence le modèle « philippin »²²⁵, qui se caractérise par la faible ouverture pondérée afin de minimiser l'affaiblissement du mur, ce qui induit un angle de tir très réduit.

La seule archère du site de Chunaut, se situant dans le seul mur encore en élévation de la tour d'entrée, comporte les mêmes dimensions et caractéristiques que celles de Lagarde mais avec un angle encore réduit (22°) (annexes fig. 164). Il faut certainement voir ici l'influence du site de Lagarde, qui indirectement apporte les éléments grammaticaux de l'architecture militaire philippine.

Les ouvertures de tir relevées à Sentein, Encourtiech et Montégut sont d'un tout autre type. En effet, la fente de tir est dans ces cas réduite à 0,30 m de longueur et l'ébrasement offre un angle de tir restreint (entre 15 et 25°) (annexes fig. 165). Le confort du tireur s'en trouve considérablement réduit et le tir devient exclusivement monodirectionnel. A l'extérieur elles présentent des montants faits de pierres plates dressées à la verticale. On est en droit de se demander si ces ouvertures étaient réellement efficaces pour repousser l'ennemi ? Toujours est-il qu'elles ne servaient pas seulement au tir mais aussi pour le jour. D'ailleurs les nombreux d'exemples conservés dans les granges du XIXe siècle et plus anciennes (avec ébrasement interne), construites en pierres sèches, confirment la fonction première d'éclairage.

Mis à part Lagarde et son impressionnante batterie d'archères, les sites du haut Couserans sont pauvres en ouverture de tir. La défense reste donc principalement passive et lorsque les archères existent, elles paraissent plus dissuasives que réellement fonctionnelles.

²²⁵ MESQUI, *op. cit.*. t. II, p. 256.

D'une manière générale, les murs ne sont que très rarement percés, préférant des murs aveugles, et donc une défense passive. Toutefois, au XIVe siècle les maîtres d'œuvre s'en affranchissent et multiplient les ouvertures dans quelques sites, atteignant ainsi un certain paroxysme au château royal de Lagarde. Les premières archères qui apparaissent –peut-être dans la première moitié du XIIIe siècle– sont peu nombreuses et très réduites, leur modèle trouve quelques réminiscences au XIVe siècle, comme à Sentein ou à Lagarde. Cependant, les autres exemples conservés dans les ouvrages tardifs (Lagarde, Chunaut), montrent un allongement de la fente de tir et une ouverture de l'ébrasement plus ample qui suggère un meilleur confort pour le tir mais l'ouverture pondérée est toujours modeste.

➤ Les ouvertures de jour

Les ouvertures de jour présentent également une typologie variée. Lagarde en conserve cinq, donc en nombre le plus important comme les archères. On les rencontre à partir du premier étage au niveau des courtines. Elles sont toutes du même type et mesurent en moyenne 0,55 à 0,65 m de hauteur sur 0,25 à 0,30 m de largeur à l'extérieur. Les montants forment un retrait à l'intérieur ménageant une sorte de niche de 0,40 à 0,45 m de large, de même hauteur qu'à l'extérieur et surmontée d'un linteau droit. Ce type de fenêtre avec niche est unique en haut Couserans.

Les deux exemples conservés à Sentein dans la tour de flanquement et au dessus de la porte dans la tour d'entrée sont carrés et mesurent tous les deux environ 0,50 sur 0,50 m. En revanche, si l'ouverture au rez-de-chaussée de l'enceinte castrale de Moulis peut être attestée, les arrachements et l'éboulement d'une partie du contour ne permettent d'appréhender ses dimensions et sa forme. Enfin, les exemples rencontrés à Chunaut posent quelques problèmes. En effet, ceux-ci se présentent à l'extérieur sous la forme d'une ouverture d'environ 0,15 m de large sur 0,45 m de hauteur. L'intérieur montre un très faible ébrasement qui fait à peine 10° d'ouverture (annexes fig. 166). Ce type d'ouverture est-il plutôt destiné à la défense ou à l'éclairage ? De toute évidence, l'ouverture pondérée est nulle et le tir monodirectionnel, aussi serions nous tenter d'opter pour des ouvertures de jour mais peu ouvertes pour ne pas affaiblir la défense. Une fois de plus ce dernier type d'ouverture se retrouve dans les granges et autres bâtiments en pierres sèches, construits jusqu'à la fin du XIXe siècle.

De façon générale, remarquons qu'à la différence d'autres régions, l'encadrement n'est jamais soigné même lorsqu'il s'agit d'ouvrages tardifs (Lagarde ou Sentein). En effet, les encadrements sont construits en pierres à peine équarries, sans feuillure, ce qui tendrait à exclure la présence d'hubrisserie.

Les fenêtres montrent donc une légère tendance à l'agrandissement tout en restant très modeste pour ne pas affaiblir le mur. En tout état de cause, elles pouvaient également contribuer

à la défense de la fortification en cas de besoin bien que leur fonction première était plutôt l'éclairage.

➤ Les petits orifices carrés : défense ou éclairage ?

D'autres ouvertures correspondent à des petits orifices carrés, de 0,25 à 0,30 m de hauteur sur 0,10 à 0,20 m de largeur. Comme le font remarquer certains chercheurs pour d'autres secteurs, ces orifices devaient servir surtout à l'éclairage mais il n'est pas exclu qu'ils aient eu une fonction différente²²⁶. Leurs dimensions sont bien trop étroites pour servir au tir et ils ne sont jamais orientés. Situés aux premiers et deuxièmes étages des tours de flanquement de Lagarde, sans angle de plongeur, ils sont donc dans ce cas exclusivement réservés à l'éclairage. Il en est de même pour Sentein puisque dans ce cas les trois orifices relevés se situent au dernier étage d'une des tours de flanquement. Cependant leur situation en encadrement de porte (Chunaut et Lagarde) indique qu'ils ont également pu faciliter la surveillance visuelle (annexes fig. 161).

Enfin, remarquons que ces aménagements se rencontrent dans trois sites apparemment tardifs (Lagarde, Sentein, Chunaut), les ouvrages plus anciens semblant en être dépourvus.

4.2.1.3- Synthèse et première approche typo-chronologique pour les enceintes

En l'état actuel des recherches, il n'est pas possible d'établir une typo-chronologie fiable et exhaustive pour les enceintes des ouvrages fortifiés du haut Couserans d'autant que nous manquons d'éléments de datation. Il est néanmoins possible de remarquer des tendances évolutives générales mais à prendre avec circonspection.

Le château du XIIe et XIIIe siècle apparaît de taille modeste. L'enceinte villageoise qui lui est subordonnée paraît également couvrir une faible superficie. Ces châteaux sont des places fortes de médiocre qualité. Leur potentiel militaire repose essentiellement sur la protection qu'offre le relief escarpé, parfois renforcé par un fossé, et par la masse de maçonnerie, pour l'essentiel aveugle, que peut opposer le château à un éventuel assaillant.

D'autre part, la forme oblongue simple, très répandue parmi les fortifications les plus anciennes, a une propension à diminuer au profit des courtines rectilignes et aux angles droits. Cependant, la forme oblongue, le plus souvent conditionnée par l'aménagement de motte, est encore présente sur le site non emmotté de Chunaut et à Rivèrenert pour la motte la plus tardive (XIIIe-XIVe siècle ?). La forme polygonale qui se retrouve parmi les enceintes les plus

²²⁶ MIQUEL (J.), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, vol. 1, 1981, p. 287. Plus proche de notre zone d'étude : GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 142-143.

anciennes bâties en pierre (Montégut, Bramevaque) se perpétue semble-t-il jusqu'au XIII^e siècle, puis évolue vers des plans plus réguliers offrant davantage de commodités pour l'organisation des bâtiments intérieurs. Enfin, les tours de flanquement tendraient à se répandre au XIV^e siècle²²⁷ et peut-être même un peu avant (Sainte-Catherine, Lacourt, Encourtiech, Lagarde) sans pour autant se généraliser (ex : Moulis).

Il semble que dans le contexte particulier que représente la montagne couserannaise, les conditions topographiques ont davantage conditionné les formes de regroupement villageois. L'enceinte n'est pas tracée avec la régularité de l'enceinte de plaine. Pour envisager ce phénomène dans sa globalité, il serait intéressant d'approfondir l'étude parcellaire de certains habitats de fond de vallée pour lesquels une éventuelle ancienne fortification villageoise serait à supposer²²⁸.

Le processus de rationalisation des constructions, observé dans d'autres secteurs (bas Couserans, haute Arize, etc.), paraît amoindri en haut Couserans par les conditions topographiques qui priment sur les considérations architecturales. Ces évolutions tendent à prouver que les nouvelles formes ne supplantent pas les plus anciennes qui se perpétuent. De ce fait, il paraît donc plus pertinent de parler de diversification des formes castrales.

Quant aux tours de flanquement, leur nombre est croissant à mesure que l'on avance dans le temps. Ainsi, les enceintes des fortifications jusqu'au XIII^e siècle ne semblent pas être flanquées de tours (Bramevaque, Montégut). Tout porte à croire qu'elles n'apparaissent pas avant la fin du XIII^e siècle (seconde phase de construction de Montégut mais aussi à Chunaut). Il est impossible à l'heure qu'il est d'avancer une fourchette chronologique dans laquelle insérer les tours de flanquement du type contrefort, mais elles semblent être les plus anciens exemples que l'on conserve dans le secteur. Cependant, ceci est à prendre avec circonspection car la tour circulaire pleine dégagée à Sainte-Catherine paraît être une influence lointaine de l'architecture philippine qui n'apparaît pas dans notre secteur avant la fin du XIII^e siècle. Puis, au XIV^e siècle, les tours de flanquement se multiplient : trois à Encourtiech, trois à Lagarde, et surtout cinq dont deux conservées à Sentein et ce malgré la petitesse des sites. Le flanquement circulaire semble prendre une place de plus en plus importante, sans pour autant détrôner la forme quadrangulaire qui perdure et évolue au XIV^e siècle comme on le voit à Sentein.

Tout porte à croire que des tours d'angles –pas de flanquement car venant s'appuyer à l'intérieur du rempart donc pas en saillie– ont été rajoutées tardivement pour venir renforcer la défense aux points les plus faibles de l'enceinte : Mirabat, Encourtiech. Dans le cas de Mirabat, la citerne d'angle devait sans doute être de ce type, l'étage supérieur servant à couvrir le côté le

²²⁷ Une étude plus poussée à propos des tours de flanquement permettra peut-être d'apporter une chronologie plus claire sur leur période d'apparition.

²²⁸ Vic d'Oust, Oust, Ercé, Lacourt, Villeneuve, etc.

plus exposé à l'attaque. D'après les données archéologiques, la tour est un aménagement qui arrive dans une seconde phase d'occupation correspondant à la fin du XIII^e-début du XIV^e siècle. Dès lors, les tours de flanquement prennent plutôt la forme circulaire, comme cela se remarque de façon générale dans d'autres régions²²⁹, mais la défense peut-être aussi doublée par des tours moins coûteuses venant s'appuyer à l'intérieur du rempart.

Les sites tardifs (XV^e et plus certainement XVI^e siècle) qui sont installés en plaine montrent un flanquement privilégiant la forme circulaire, avec une à deux tours par site et renfermant généralement un escalier à vis²³⁰. Qui plus est, ces sites montrent la plupart du temps au moins une échauguette, forme moins coûteuse que la tour. Il est impossible à partir des données disponibles de savoir si des échauguettes se situaient dans les ouvrages plus anciens.

4.2.2- Les tours maîtresses (annexes tableau 4 : caractères architecturaux des tour maîtresses)

Les tours maîtresses sont les structures qui ont fait l'objet de l'étude la plus aboutie de notre travail mais certains aspects sont encore à approfondir. Les fiches descriptives doivent finir d'être complétées pour plus d'exhaustivité. Les relevés doivent être effectués pour fournir un support visuel qui permettra de mieux les comparer.

Sur les vingt deux châteaux inventoriés révélant des structures maçonnées en haut Couserans, seuls dix ouvrages conservent des vestiges clairement identifiés de leur tour maîtresse : Mirabat, Lagarde, Chunaut pour le haut Salat et Montégut, Moulis, Cap de Sour, Sainte-Catherine, Durfort, Bramevaque, La Malède pour le castillonnais. Un certain nombre d'autres sites conserve des vestiges de leur tour maîtresse mais pas suffisamment lisibles pour mener une étude exhaustive, soit à cause de l'empierrement (Montfaucon) ou des transformations tardives dues à la construction de granges à leur emplacement (Castel Minier, Rivèrenert). Le château de Montégut, privé et habité, a obligé une étude sommaire du fait que nous n'ayons pas obtenu l'autorisation d'accès des propriétaires ; enfin, le cas singulier de Cap de Sour, en l'état actuel des connaissances sur ce type de structure, requiert des précautions. Ces derniers sites ne permettent d'attester avec exactitude les dimensions et les techniques de construction, c'est pourquoi les tours maîtresses de ces sites ne feront pas l'objet d'une monographie mais seront rapidement décrits afin de servir d'exemple comparatif avec les autres sites. Du fait de la disparité de conservation des structures, la question de la tour maîtresse ne pourra pas être traitée de façon exhaustive mais quelques jalons seront abordés. Les recherches en cours et notamment les dégagements de bâti entrepris l'été dernier sur les châteaux de Mirabat

²²⁹ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, vol.1, pp. 290-291.

²³⁰ Château Balby à Seix, Vic d'Oust, Engomer, etc.

(août 2006) et de Sainte-Catherine (juillet 2006) ont fournis de nouvelles informations venant étayer les travaux initiés depuis peu sur le territoire du haut Couserans²³¹.

4.2.2.1- Description

- Situation de la tour maîtresse dans le château

Lorsque l'emplacement est lisible, la tour maîtresse est excentrée et proche de la chemise de façon à laisser un espace de 1 à 3 m (Mirabat, Bramevaque, Chunaut : annexes fig. 32, 121, 141). Sainte-Catherine, la Malède et Lagarde montrent de leur côté une tour maîtresse accolée au rempart, venant se loger au milieu d'une courtine linéaire à l'intérieur de l'enceinte (annexe fig. 90, 144, 146). Ces exemples montrent un emplacement sur la ligne de défense la plus fragile, renforçant l'endroit où la pente à l'extérieur du rempart était la plus praticable pour d'éventuels assaillants. En revanche, le principe paraît différent à Moulis et à Durefort car la tour se situe au centre d'une vaste enceinte (annexes fig. 125 et 147). Ayant été conservée et englobée au centre d'une nouvelle structure plus vaste que la précédente, la situation de la tour s'en retrouve modifiée dans l'ensemble architectural. Ces deux cas sont le fruit d'une évolution —dont aucun élément du tracé de l'enceinte primitive n'est perceptible— qui a transformé la fonction défensive de la tour par rapport à l'enceinte.

- Formes de la tour maîtresse

Les tours maîtresses du haut Couserans sont pratiquement toutes de plan carré, mise à part celle de Chunaut qui est circulaire et celle de la Malède rectangulaire. Les dimensions peuvent varier mais dans la plupart des cas les tours sont particulièrement exiguës, allant de 4 à 6,5 m² de surface intérieure, comme c'est le cas à Bramevaque, la Malède, Sainte-Catherine, Durefort, Moulis et Mirabat. Les surfaces intérieures très réduites permettent d'identifier un type de tour que l'on développera plus loin : la tour-beffroi²³². Malgré la forme circulaire de Chunaut, deux points majeurs incitent à classer cette tour parmi les tours-beffrois : espace intérieur réduit et même contraste avec l'épaisseur importante des murs atteignant 1,50 m (annexes fig. 141). Toutefois, malgré la superficie réduite à 10,75 m², l'espace intérieur de cette tour est tout de même deux fois supérieur aux tours-beffrois quadrangulaires.

Castel Minier, dont les dimensions ne sont pas évidentes à estimer (minimum 18 m²), et Montégut (18 m²) sont plus importantes puisqu'elles font trois à quatre fois la superficie

²³¹ LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, *op. cit.*

²³² Cf. ci-après pp. 127-131.

intérieure des tours-beffrois (annexes fig. 140, 167). Cependant, elles restent relativement modestes par rapport aux tours maîtresses les plus importantes rencontrées dans d'autres régions. La dernière tour, celle de Lagarde est de 10 m² supérieure à ces deux dernières, elle est donc de loin la plus volumineuse tour du haut Couserans avec ses 27,5 m². Cependant, dans ce cas les murs sont plus étroits puisqu'ils ne dépassent pas 1 m d'épaisseur, à Montégut ils mesurent 1,20 m d'épaisseur. Ce dernier constat conduit à l'observation selon laquelle les tours les plus importantes ont les murs les moins épais et, à l'inverse, les édifices les plus exigus sont dotés des murs les plus puissants.

La petitesse des ouvrages de notre secteur d'étude contraste avec les murs très puissants qui ne laissent qu'une faible surface intérieure. L'exemple le plus notoire est celui de Moulis où la tour atteint une superficie hors oeuvre de 36 m², mais les murs font 2 m d'épaisseur, ne laissant dès lors qu'une surface intérieure de 4 m². A l'inverse, la tour maîtresse de Mirabat est la plus petite connue à ce jour en haut Couserans, 16 m² hors oeuvre et 4 m² de surface intérieure, l'épaisseur des murs étant dans ce cas inférieure à celle de l'enceinte. Le rapport plein/vidé semble donc être un des éléments les plus représentatif pour décrire ces tours.

- Tableau sur le rapport plein/vidé des tours-beffrois :

Il s'agit de prendre en considération sur l'emprise au sol de la tour le pourcentage de la surface couverte par les murs (surface pleine) par rapport à l'espace intérieur (surface vidé).

	surface pleine	surface vidé
La Malède	79,23 %	20,77 %
Bramevaque	79,34 %	20,66 %
Durefort	entre 75 et 80 %*	entre 20 et 25 %*
Sainte-Catherine	entre 79 et 84 %*	entre 16 et 21 %*
Moulis	88,89 %	11,11 %
Chunaut	67,46 %	32,54 %
Mirabat	72,96 %	27,04 %
Moyenne	~ 78 %	~ 22 %

- Tableau sur le rapport plein/vidé des tours de type résidentiel :

	surface pleine	surface vidé
Montégut	entre 52 et 57 %*	entre 43 et 48 %*
Lagarde	48,62 %	52,38 %

Castel Minier	entre 49 et 58 %*	entre 42 et 51 %*
Moyenne	~ 52 %	~ 48 %

(* d'après les informations relevées sur le terrain à partir des structures altérées, ne permettant pas des mesures exactes.)

Bien que l'échantillon de tours conservant suffisamment d'élévation soit trop restreint pour être réellement représentatif, les tableaux démontrent des éléments déjà probants. Le premier tableau révèle pour les tours-beffrois (en nombre bien supérieur par rapport aux tours-résidentielles conservées) une emprise bien inférieure de l'espace intérieur par rapport aux murs maçonnés (de l'ordre de un quart). Les tours observées ne conservent qu'une partie de leur élévation mais l'épaisseur des murs suggère des tours très hautes au regard de leurs diamètres. L'autre tableau montre un équilibre entre les pleins et les vides dû au fait que la surface intérieure est plus étendue et que les murs sont moins épais (~ 1 m).

- L'élévation de la tour maîtresse

- Murs et ouvertures

L'échantillon de tours maîtresses encore en partie en élévation (Bramevaque, Moulis, Chunaut, Lagarde) s'avère trop limité pour étudier de façon satisfaisante la question des ouvertures. Cependant, quelques remarques générales peuvent tant bien que mal fournir quelques jalons. Tout d'abord, les ouvertures de tir et de jours, peu nombreuses, montrent une tendance au mur aveugle. La tour de Bramevaque illustre parfaitement cette tendance car sur toute la hauteur, qui atteint aujourd'hui encore 8 m, le bâtiment est dépourvu de toute ouverture. Le cas de Chunaut est dans la même lignée, aucune ouverture de tir et de jour n'est à noter, les ouvertures correspondent seulement aux entrées (annexes fig. 168). En revanche, la tour de Moulis conserve quatre petites ouvertures au premier étage, une sur chaque côté. Elles ne s'apparentent pas à des ouvertures de jour ni de tir étant donnée la fente étroite sans ébrasement et les murs de 2 m d'épaisseur (annexes fig. 169). Elles pourraient avoir servi à la ventilation des étages inférieurs. A la différence de Bramevaque, dans ce cas les trous de boulins ne sont pas traversants, ce qui suppose une aération difficile des étages inférieurs s'ils sont clos (sans ouverture et avec un voûtement). Par ailleurs, la tour de Lagarde quant à elle possède une batterie importante d'ouvertures de jours et de tirs (annexes fig. 170) : quatre archères au rez-de-chaussée et une latrine à encorbellement entre le premier et second étage, et enfin quatre ouvertures de jour, trois au premier et une autre au second étage. Il est à noter que le nombre d'ouvertures dans cette tour est plus important que l'ensemble des autres donjons réunis.

➤ Les entrées

L'entrée à l'intérieur de la tour se fait par l'intermédiaire de deux accès à Chunaut et à Lagarde. Dans le cas de Lagarde, une des entrées se situe au rez-de-chaussée, encadrée de deux archères, communiquant directement avec l'espace intérieur de l'enceinte. L'emplacement est peu habituel car il affaiblit la fonction de dernier réduit que procure une entrée à l'étage. Cependant, les quatre archères donnent sur l'intérieur de l'enceinte, défendant ainsi la tour vis-à-vis d'une incursion à l'intérieur du château. L'autre entrée, située au premier étage sur le côté opposé, permet l'accès au chemin de ronde du rempart. A la question de l'intérêt de mettre ici deux entrées à la tour, il convient certainement de voir la volonté de faciliter la communication entre les deux principaux espaces de l'enceinte, oriental et occidental, et par là même contribuer à la praticité de la circulation interne. A Chunaut les deux entrées ne répondent pas aux mêmes préoccupations. Elles ouvrent du même côté et se disposent l'une au dessus de l'autre (annexes fig. 168). Les deux entrées distribuent des étages qui ne peuvent communiquer entre eux depuis l'intérieur car séparées par un voûtement en forme de coupole. L'accès hors œuvre qui permettait d'atteindre les entrées, aujourd'hui disparu, suppose un escalier en bois reliant les deux étages ou bien une construction à deux entrées indépendantes dissociant définitivement les parties inférieures et supérieures.

D'autre part, l'entrée de la tour n'est pas toujours perceptible dans les exemples de tours en élévation, tel est le cas de Bramevaque et Moulis. Une voûte en berceau sépare la partie sommitale de la partie basse dans la tour de Bramevaque. Pourtant, aucune ouverture n'apparaît dans la partie basse, ce qui suggère que le seul accès possible pour les étages inférieurs devait s'effectuer par une entrée au rez-de-chaussée, aujourd'hui en dessous du niveau du sol. Cependant, le bâti qui permettrait d'attribuer un degré d'ancienneté à la tour de Bramevaque (XIIe siècle ?) irait en contradiction avec l'idée d'une entrée au rez-de-chaussée car les tours de cette époque ont communément leur entrée à l'étage. L'autre hypothèse serait que la voûte en berceau, dont il ne reste que les départs de voûte, était percée et permettait de communiquer avec les étages inférieurs. La salle au dessus de la voûte devait être accessible depuis une entrée également disparue, ce qui d'après les observations correspondrait au dernier étage avant la terrasse au sommet de la tour. La proximité de la tour et de l'enceinte, comme c'est le cas aussi à Chunaut, permet de penser à un accès depuis le rempart. Enfin, dans la tour de Moulis l'entrée n'apparaît pas et l'élévation des murs n'est pas suffisante pour savoir si une voûte couvrait un des étages comme à Chunaut et Bramevaque. Cependant, en tout état de cause, le rez-de-chaussée ne semble pas avoir été percé d'une entrée.

➤ Planchers et voûtes

○ Les planchers

Les étages des tours sont principalement planchéiés. Ces planchers ont disparu mais leur niveau peut être repéré à partir des mortaises dans les murs qui servaient à recevoir les solives. Le système de rétrécissement du mur pour faire reposer les solives ne semble pas avoir été utilisé. Cependant, l'impossibilité d'accès et de lisibilité des parties hautes du mur de certains bâtiments (Chunaut, Moulis) et la forte dégradation de la plupart des tours empêche de garantir avec certitude cette dernière observation. Les étages dépassent rarement 2,30 m de hauteur, sauf à Chunaut où le rez-de-chaussée atteint 3,20 m de hauteur jusqu'au départ de la voûte. La faible superficie des étages de la plupart des édifices évite la confection de planchers aux charpentes élaborées. Les solives suffisent à enjamber la courte distance à franchir (de 2 à 3,50 m). A Lagarde, cependant, la surface à couvrir est de 27,5 m² (avec une longueur de 5,50 m²) ce qui a obligé la pose d'une poutre centrale pour faire reposer les solives. Le travail de relevé et d'analyse devrait par la suite apporter des indications enrichissantes pour la connaissance de l'aménagement intérieur des ces tours. En tout état de cause, le faible degré d'élaboration des planchers va de pair avec la simplicité architecturale qui prime dans la majorité des bâtiments du haut Couserans. Néanmoins, certaines tours montrent des étages voûtés en pierre, ce qui prouve un degré de technicité supérieur aux éléments observés jusqu'à présent.

○ Le voûtement

La présence de voûte n'est seulement attestée que pour les tours maîtresses. On en rencontre que deux exemples : Bramevaque et à Chunaut. Cependant, les exemples présents en haut Comminges supposent une plus grande diffusion dans notre secteur.

A Bramevaque, la tour ne conserve que le départ d'une voûte qui était en plein cintre (annexes fig. 169). La voûte ne couvre pas le rez-de-chaussée mais se situe à 5 m de hauteur, couvrant un étage supérieur. Ce type de voûte sommitale est attesté en haut Comminges dans les tours de Moustajon (vallée de la Pique), Marignac (vallée de la Garonne), Castéra de Fos (vallée de la Garonne), Génos (vallée de la Neste)²³³. Cependant, le fait qu'elle se situe au troisième niveau n'est pas sans poser quelques problèmes. Comme nous l'avons vu précédemment à propos des entrées, la circulation entre les différents étages ne peut se faire que par l'intermédiaire d'une trappe aménagée dans la voûte. En Andorre, la Tour de Carol²³⁴ conserve ce type d'aménagement. Mais la tour qui se rapproche le plus de notre cas et la mieux conservée est celle

²³³ PRADALIE (G.), *Les tours médiévales...*, *op.cit.*, pp. 367-373.

²³⁴ Information de Philippe ROUCH, habitant en Andorre.

de Génos (vallée de la Neste) où la voûte à 5 m de hauteur est surmontée d'une porte à 6 m. Cette voûte, d'après Maurice Gourdon : « *porte au centre un orifice de 0.50 m donnant passage pour atteindre l'étage où se trouvait l'unique porte* ».

A partir des exemples de tours souvent mieux conservées en haut Comminges, on peut supposer que la présence d'une voûte n'est pas systématique. Elle peut couvrir des étages différents et parfois être absente. En effet, Lagarde qui s'insère dans le type de donjon Philippin avec une profusion d'ouvertures, une cheminée, des latrines à encorbellement, était planchéié à tous les étages.

Le donjon circulaire de Chunaut, au rez-de-chaussée, conserve un voûtement en forme de calotte, sans nervure, reposant sur une base octogonale tandis que la clé de voûte est effondrée (annexes fig. 172). Des traces de coffrages et d'enduits sont encore visibles dans les parties inférieures. Ce type de voûte est réalisé simplement, avec une économie de moyen. Il semble spécialement prévu pour les tours rondes car si l'on ne rencontre pas de tour de ce type sur le versant nord des Pyrénées centrales, plusieurs sont dénombrées en Pallars et deux au moins conservent ce type de coupole archaïque²³⁵.

➤ La circulation

La circulation devait s'effectuer en grande majorité par l'intermédiaire d'« échelles-escaliers » de bois²³⁶. Les escaliers à vis ou autres type d'escalier en pierre semblent absents du haut Couserans. Contrairement à d'autres régions, l'escalier de bois ne tend pas à disparaître et si la circulation verticale n'est pas installée dans l'épaisseur du mur elle est rejetée hors œuvre comme dans le cas de la tour ronde de Chunaut. Il paraît plus certain qu'il y avait une circulation intérieure pour les autres tours maîtresses malgré un espace intérieur déjà restreint à son paroxysme. Cette conclusion est envisagée à partir des exemples mieux conservés visibles dans d'autres régions (ex : la tour-beffroi de Saint-Béat en Haute-Garonne qui conserve toute son élévation et dont la circulation se fait à l'intérieur²³⁷).

- Absence d'éléments de confort et d'hygiène

Il n'est pas question ici de revenir sur tous les points déjà traités dans la partie description, mais il paraît intéressant de développer un des caractères majeurs permettant de qualifier les tours du haut Couserans : l'absence d'élément de confort et donc le manque de praticité. C'est

²³⁵ Les tours d'Escalo et d'Espot.

²³⁶ Sept cas sur dix paraissent disposés à recevoir des escaliers en bois : Bramevaque, Moulis, Chunaut et Lagarde ; avec moins de garantie mais à partir des observations faites sur les dimensions exigües, on peut trouver La Malède, Sainte-Catherine, Mirabat .

²³⁷ Monographie sur Saint-Béat, PERREFARRES (H.), *op. cit.*, pp. 206-225.

également l'occasion de voir les différences avec celle de Lagarde qui, plus tardive, fait figure de cas particulier.

➤ Le manque de praticité

Les éléments d'hygiène et de confort dans les tours maîtresses sont présents dans la plupart de régions et parfois très tôt (à partir de la fin du XI^e siècle)²³⁸, mais cela ne semble pas être le cas dans le haut Couserans.

L'absence d'éléments de confort et d'hygiène semble être un critère de distinction supplémentaire pour définir les tours-beffrois de notre aire d'étude. Certes, on conserve peu de tours de ce type en élévation pour pouvoir apprécier si elles étaient réellement toutes dépourvues de ces éléments, mais les exemples conservés sont assez révélateurs. En effet, les tours de Bramevaque, Moulis ne montrent pas de traces d'aménagement de cheminées, de latrines ou d'évier. Cela semble également être le cas pour la tour de Chunaut bien qu'on ne puisse voir les étages au dessus de la voûte. De plus, les ouvertures de jour, qui sont dans une certaine mesure des éléments de confort, sont exceptionnelles et si réduites qu'elles ne peuvent servir à rien d'autre que ventiler (Moulis). Les escaliers sont également absents et il est impossible d'envisager autre chose que des échelles pour la circulation intérieure.

Pour les autres tours-beffrois de la zone d'étude (Mirabat, Sainte-Catherine, La Malède et Durefort), l'extrême exigüité de l'espace intérieur rend de toute évidence peu fonctionnel le bâtiment.

Dès lors, la praticité n'étant pas prévue, les tours-beffrois se définissent par leur simplicité. Il s'avère qu'elles sont les plus simples à bâtir.

➤ Le cas particulier de Lagarde

L'archaïsme des tours-beffrois cède ensuite le pas devant l'architecture plus évoluée de Lagarde, demandant un plus haut degré de technicité.

La tour maîtresse de Lagarde réunit en son sein tous les éléments de confort utiles pour y résider. Tout est réuni en un seul édifice : escalier interne, cheminée, latrines, grandes fenêtres aux étages. De plus, ces éléments de confort ont été aménagés aux endroits les rendant plus pratiques. La circulation est facilitée par l'entrée située au rez-de-chaussée. L'autre entrée, située au premier étage, donne sur le chemin de ronde, et l'escalier en bois permet de distribuer les étages. La cheminée se situait au premier étage, ce qui correspondait à la salle d'apparat (annexes fig. 170). Cette salle était agrémentée de trois grandes fenêtres, offrant un éclairage confortable, et donnant toutes sur la cour de l'enceinte. Pour l'hygiène, les latrines à encorbellement s'ouvrent sur le seul côté de la tour donnant sur l'extérieur du complexe

²³⁸ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 96-105.

tour/enceinte (annexes fig. 173). Elles se situent près de l'angle de la tour à un niveau de pallier intermédiaire de l'escalier, entre deux étages.

Le caractère résidentiel de cette tour apporte un haut degré de confort à la garnison qui contraste avec l'aspect rudimentaire des châteaux des seigneurs locaux.

Or, ces aménagements visant au confort des résidents paraissent surtout ostentatoires. En effet, Lagarde est un site de garnison qui a tous les critères d'un ouvrage royal. Dans ce cas, le programme architectural sert à montrer la puissance de son commanditaire.

4.2.2.2- La question des tours-beffrois

➤ Définition du terme

Le terme de tour-beffroi, défini par Jean Mesqui²³⁹, s'applique à des tours faciles à caractériser : la superficie réduite rend la fonction d'habitat quasiment nulle et rend difficile la communication entre les étages à l'intérieur de la tour. Jean Mesqui en résume leur principale caractéristique en un mot, leur « inhabitabilité »²⁴⁰. Les cas de Bramevaque (annexes fig. 175), Moulis (annexes fig. 176), Sainte-Catherine, Durefort, la Malède (annexes fig. 177) pour le castillonnais et Mirabat, Chunaut pour le haut Salat, s'insèrent tout à fait dans cette définition. Les tours-beffrois dans les Pyrénées attirent l'attention des archéologues et des historiens depuis le milieu du siècle dernier²⁴¹. Elles ont souvent été interprétées comme des tours de guet ou des tours à signaux et mises en relation avec l'époque des razzias musulmanes sur le versant nord des Pyrénées, donc datées des VIIIe-XIe siècles²⁴². Cependant, les Pyrénées n'ont laissées aucun témoignage sur l'utilisation d'un réseau de tours à signaux à quelques époque que ce soit, ni sur le système de signalisation. De plus, elles ne sont pas isolées mais sont englobées dans un système défensif (fossés, enceintes avec restes de logis, etc.).

➤ Un type de tour répandu dans d'autres régions

Les tours-beffrois sont attestées un peu partout en France. Elles ont fait l'objet d'études approfondies dans tout le massif vosgien, à côté de l'Alsace²⁴³ et se répandent dans ce secteur du

²³⁹ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, vol. 1, pp. 96-105.

²⁴⁰ *Ibid.*, p. 96.

²⁴¹ POYDENOT (H.), Note sur l'origine et l'emploi des tours que l'on rencontre dans quelques vallées des Pyrénées Centrales, *RAMF*, II, 1868-1869, pp. 131-133. POUS (A. de), Les tours à signaux des vicomtés de Castelnou et de Fonollède au XIe siècle, *Bulletin Monumental*, t. 105, 1947, pp. 76-84, t. 106, 1948, pp. 54-63. Voir aussi SARRAMON (A.), *op. cit.*, pp. 164-166.

²⁴² Même Charles HIGOUNET, *Le comté de Comminges...*, *op. cit.*, p. 17, note 46, semble se rallier à cette hypothèse : « Ces tours qui constituent un réseau complet de signalisation dans les vallées de Larboust, d'Oueil, de Luchon, de la Pique et de la Garonne ont été restaurées au XIVE siècle ».

²⁴³ La tour maîtresse est, en effet, dans ce secteur marquée par l'influence germanique, dominée par la tradition du « *Bergfried* », tour non habitable dominant le château, carrée, circulaire ou polygonale, très haute en regard de son diamètre ou son côté. MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 97.

milieu du XIIe siècle jusqu'à la fin du XIVe siècle. Elles sont attestées dans le Vivarais²⁴⁴ (région Rhône-Alpes, départements de l'Ardèche, Drôme, Isère), comprises entre le XIe et le XIIIe siècle. Elles sont également présentes dans le Languedoc (Cévennes²⁴⁵, Bas-Languedoc), ainsi que dans le Limousin²⁴⁶, le Périgord et le Quercy²⁴⁷ (Tarn-et-Garonne) couvrant une large période d'édification allant du XIe aux XIIIe-XIVe siècles. Plus proche géographiquement du haut Couserans, la Bigorre et la Gascogne en sont également pourvues²⁴⁸. Elles sont en nombre assez important dans les Pyrénées garonnaises²⁴⁹, en vallée de Saint-Béat et en vallée d'Aure (Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne) et seraient placées dans le XIIe siècle²⁵⁰. L'étude comparative n'en est qu'à son balbutiement mais elles sont fréquentes dans les territoires montagneux du haut comté de Comminges et, toujours en montagne, dans la sphère d'influence commingeoise. Les fortifications de l'autre côté des Pyrénées, versant espagnol, n'ont pas fait l'objet de relevés topographiques et d'études approfondies mais les quelques repérages en Pallars-Sobira et Val d'Aran montrent des tours du même type. Il conviendrait de creuser le champ d'investigation qu'offre la comparaison avec ces territoires voisins. En tout état de cause, Philippe Araguas a montré que dans d'autres parties de la Catalogne, ce genre de tours apparaît dans le contexte de la reconquête, dès le Xe siècle²⁵¹.

➤ Interprétation des tours-beffrois

- Conditions topographiques particulières pour l'implantation des tours-beffrois ?

D'après Jean Mesqui, ce genre de tour se répand dans les régions aux reliefs accidentés et où l'assise naturelle n'offre pas suffisamment de place pour l'installation d'une tour résidence. La montagne couserannaise corrobore avec cette observation, néanmoins certains sites ne paraissent pas avoir manqué de place pour édifier une tour plus spacieuse. En effet, les *caput castris* de Durefort et Moulis sont assez vastes pour avoir reçu une tour résidentielle, mais ces sites

²⁴⁴ LAFFONT (P.-Y.), *op. cit.*, Beauchastel p. 55, Bidon p. 58, Iserand p. 115, Mayres p. 141, Montagut p. 150, Naves p. 164, Rochefort p. 191, Salavas p. 212, Seray p. 216 qui serait la plus étroite et selon l'auteur la plus ancienne (XIe ou début XIIe siècle), Solignac p. 218, Tournon p. 233.

²⁴⁵ MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes...*, *op. cit.*, pp. 100-101, avec entre autres, parmi les plus beaux exemples, les tours de Bouquet, Puech de Cendrars, Durefort, Fozzières, Montady, etc.

²⁴⁶ COUANON (Ph.), Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin, *Aquitania, actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20 au 22 mai 1987, Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, 1990, p. 117. Sous le terme de « donjon-refuge », l'auteur fait référence aux tours-beffrois définies un an plus tard par Jean Mesqui.

²⁴⁷ SERAPHIN (G.), Les tours féodales du Quercy..., *op. cit.*, pp. 127-138. Parmi les tours-beffrois sont signalées celles de Saint-Laurent-les-Tours, Tour de Faure, Tour de Lagardelle, Labio, Caniac-du-Causse, Guiral, Coanac, et environ 55 autres structures inventoriées de ce type.

²⁴⁸ GARDELLES (J.), *Les châteaux du Moyen Âge...*, *op. cit.*, pp. 8-11 et 49-51.

²⁴⁹ PRADALIE (G.), Les tours médiévales..., *op. cit.*, pp. 367-373.

²⁵⁰ Id. p. 371. CALASTRENC (C.), *occupation du sol dans la vallée de Saint-Béat et la vallée d'Aure au Moyen Âge*, mém. de maîtrise d'archéologie, UTM, 1999. Les mieux conservées sont Moulor (Loudervielle), Génos, Tramesaygues, Cadéac et Héchettes.

²⁵¹ ARAGUAS (Ph.), Le réseau castral en Catalogne, *Castrum*, n°3, 1988, p. 118.

paraissent avoir subi d'importantes transformations, modifiant sans doute de façon significative l'espace sommital. Les cas de la Malède et de Bramevaque ont montré des espaces suffisamment spacieux pour édifier des tours plus vastes. Il faut sans doute voir à travers ce type de tour une grammaire architecturale qui s'intègre dans la sphère d'influence commingeoise. En effet, dans des conditions topographiques à peu près similaires, la région de la haute Ariège (domaine du comté de Foix) semble en être quasiment dépourvue²⁵².

- Quelle fonction pour les tours-beffrois ?

Dans le cas de ces tours, il serait nécessaire de reconsidérer les fonctions de la tour maîtresse. Compte tenu le manque d'espace interne il est difficile d'affilier le statut de tour maîtresse à ces édifices. Cependant, la plupart du temps il s'agit de la seule tour du site. En outre, le statut de tour maîtresse semble davantage être déterminé en fonction de son emplacement dans le château et de la portée symbolique qu'elle évoque²⁵³. En effet, ces tours sont le plus souvent situées en position dominante, au point le plus haut à l'intérieur de l'espace castral (Mirabat, Sainte-Catherine, Durefort). Elles ont à l'origine, dans les sites peu remaniés aux siècles suivants, une position excentrée dans l'enceinte pour renforcer le point de défense le plus faible de l'enceinte castrale : Mirabat, Chunaut, Bramevaque, la Malède. Puis, elles vont prendre la position centrale dans les sites qui ont fait l'objet de transformations postérieures (Moulis, Durefort).

Mis à part Lagarde (27,50 m² de surface au sol), Castel Minier et Montégut (difficiles à déterminer mais supérieures 18 m² pour les deux), où les dimensions permettent d'envisager une fonction résidentielle, les autres tours relevées ont toutes des dimensions intérieures qui écartent définitivement cette possibilité. Le manque d'habitabilité est révélateur d'une structuration du château où le logis est donc indépendant. Dans le cas des sites les mieux conservés (Moulis, Bramevaque, Chunaut), les éléments de confort sont absents.

La réduction des dimensions intérieures à leur paroxysme tend à prouver que la vocation première de ce type d'édifice est symbolique. Gilles Séraphin a montré que dans le Quercy au XIV^e siècle, la dimension symbolique des tours-beffrois peut-être parfois exagérée au point de se réduire à un simple mur, sans espace ménagé à l'intérieur²⁵⁴. Les tours du haut Couserans semblent faire partie de cette même famille de tours qui se limitent à leur seule fonction symbolique. Si la fonction résidentielle est définitivement écartée qu'en est-il alors de la fonction militaire ?

²⁵² Il serait possible d'envisager une tour-beffroi sur le plat sommital à Quié et à Roquefixade mais les structures sont totalement arasées.

²⁵³ GARDELLES (J.), La symbolique de la tour dans l'architecture castrale du Sud-Ouest jusqu'au XV^e siècle, dans *Le château et la tour*, actes du premier colloque de castellologie tenu à Flaran, Lannemezan, 1985, pp. 41-49.

²⁵⁴ SERAPHIN (G.), Les tours féodales du Quercy..., *op. cit.*, pp. 127-138.

L'aspect militaire ne vaut ici que par une défense passive comme l'atteste les murs aveugles à Bramevaque et les petites ouvertures de ventilation à Moulis (simples fentes aménagées dans les murs de 2 m d'épaisseur). Les murs souvent très importants (2 m à Moulis, 1,50 m à Bramevaque, 1,50 m à Chunaut, 1,45 m à La Malède et 1,40 m minimum à Sainte-Catherine selon les estimations) apportent une robustesse et suffisent à la défense par leur masse.

Retenons que ce type de tour offre une ultime solution de repli aux défenseurs qui sont réduits à la passivité en l'absence de réelles possibilités de tir. Cependant, la défense pouvait tout de même s'effectuer depuis le sommet. De plus, comme nous l'avons vu précédemment, son emplacement permet parfois un renfort du rempart au niveau le plus exposé ou le plus faible, par le doublement de la ligne de défense en hauteur, dominant le chemin de ronde de quelques mètres. La disparition du couronnement de ces édifices empêche de comprendre leur système de défense (crénelage, hourdage, etc. ?). Si la fonction défensive était recherchée au moment de l'édification de ces tours, elle paraît limitée à sa forme la plus simple et archaïsante.

Le principe consistant à avoir des murs pleins et puissants deviendra obsolète par la suite. Cela n'empêchera pas les successeurs des siècles suivants de conserver les tours-beffrois même lors des importants chantiers de modifications et d'agrandissements comme à Moulis, Durefort ou Sainte-Catherine. Ceci tient certainement au fait qu'elle revêtait une fonction essentiellement ostentatoire, symbole de prééminence et de légitimité du seigneur. La portée symbolique devait être accentuée par l'impression de verticalité qu'elles dégageaient car les murs puissants suggèrent une haute élévation en regard de leurs côtés. Les caractères les plus ostentatoires sont visibles dans la tour de Chunaut car en plus de son exigüité, les commanditaires ont opté pour un plan circulaire peu courant dans la région (Couserans, comté de Foix et Comminges).

Cependant, si comme nous l'avons vu la terrasse supérieure pouvait servir à appuyer la défense du rempart aux endroits faibles, il convient de chercher à étayer la fonction des étages inférieurs. Pouvaient-ils servir de réserves ou de salles d'arme ?

4.2.2.3- Analyse comparative des tours maîtresses

- Comparaison des tours maîtresses du castillonnais et du haut Salat

Tous les ouvrages relevés dans le castillonnais sont du type des tours-beffrois développé précédemment et sont au nombre de quatre. Seul le château de Montégut présente une tour plus conséquente mais cela s'arrête à ses dimensions car le manque de données sur le bâti ne permet pas de pousser plus loin la réflexion.

Les exemples rencontrés dans le haut Salat montrent une typologie beaucoup plus variée. En effet, Mirabat est le seul cas s'assimilant au type de tour répandue dans le castillonnais.

Chunaut, l'autre exemple de tour-beffroi du haut Salat, se différencie par son plan circulaire. Ces dimensions, bien que supérieures aux tours-beffrois du castillonnais, n'en font pas moins un édifice trop exigu pour avoir servi de logis seigneurial (~11 m²). A notre connaissance, la seule autre tour maîtresse circulaire dans la zone couverte par le P.C.R. (comtés de Foix, Comminges et vicomté de Couserans) est la tour symbolique du château de Foix, dont la construction est selon toute vraisemblance postérieure à celle de Chunaut puisqu'elle remonte au XVe siècle. Les deux exemples restant dans le haut Salat présentent un plan quadrangulaire et des dimensions plus conséquentes, offrant une surface intérieure de 18 m² à 27,50 m². Cependant, elles n'ont pas pour autant servi de résidence seigneuriale étant donné que l'une, Castel Minier, abritait les forges de la mine à laquelle elle était affiliée, et l'autre, Lagarde, était une forteresse royale de garnison. La tour maîtresse de Lagarde est de loin la mieux conservée du haut Couserans. Elle présente une surcharge d'éléments défensifs (quatre archères, une bretèche) et des éléments de confort supérieurs aux autres ouvrages de la zone grâce notamment à des étages plus spacieux, de grandes ouvertures de jour, une circulation plus aisée et la présence d'une cheminée au premier étage. Une autre tour maîtresse quadrangulaire est attestée au XVIIIe siècle dans le haut Salat au château du Roy à Seix mais il a été entièrement démoli.

- L'analyse comparative du bâti et les datations relatives

Comme nous l'avons déjà vu auparavant, la tour maîtresse de Sainte-Catherine, montre un bâti particulièrement bien traité avec un appareil de module de pierres calibrées et équarries. Les comparaisons micro locales de ce bâti apportent des repères temporels d'édification pertinents. En effet, sur la base comparative des dimensions de pierres, l'aspect soigné de la taille et le traitement des assises, l'appareil des murs de la tour est similaire à celui des églises romanes d'Agert et de Balagué (les plus proches du site) dans leurs parties anciennes (annexes fig. 101 et 102). Citées en 1195 dans le temporel sauvegardé de l'évêché de Couserans²⁵⁵, ces deux églises remontent au moins au XIIe siècle, ce qui suppose par analogie de bâti que la tour maîtresse de Sainte-Catherine est antérieure à la fin du XIIe siècle. En outre, le rapprochement établi entre les tours de Sainte-Catherine et Bramevaque, à propos de leurs dimensions au sol et de l'appareil des murs, permet d'avancer une période d'édification voisine pour les deux ouvrages (annexes fig. 97 et 100).

Les autres tours-beffrois montrent des analogies avec Bramevaque et Sainte-Catherine au point de vue morphologique : même situation de la tour par rapport à l'enceinte à Mirabat et Bramevaque, disproportion entre les pleins et les vides à Moulis et à la Malède. Cependant, les

²⁵⁵ Citées dans la Bulle du pape Célestin III en 1195 : SAMIAC (abbé F.-J.), *Rapports féodaux des évêques ...*, *op. cit.*, p. 379.

divergences au point de vue des techniques de construction remettent en partie en cause l'appartenance de ces ouvrages à la même période d'édification que Sainte-Catherine et Bramevaque. Si la construction des tours carrées exiguës ne semble pas aller au-delà du XIIIe siècle, il conviendrait de définir dans quelle chronologie s'inscrivent celles au bâti moins soigné. Les travaux postérieurs, portés notamment sur les enceintes, apporteront de nouvelles données qui compléteront nos connaissances pour l'instant encore très partielles. Une hypothèse consisterait à voir dans les tours maîtresses exiguës le type de bâtiment répandu dans la sphère d'influence commingeoise avant l'influence royale au XIIIe siècle.

La tour circulaire de Chunaut semble être une réminiscence tardive de la tour-beffroi archaïsante : la forme change, l'édifice est construit rapidement mais les murs restent très puissants et aveugles, la surface intérieure double (~11 m² au lieu de 4 à 6 m²) mais reste malgré tout exiguë. Sans doute édifiée après tous les exemples de tours-beffrois quadrangulaires, la tour de Chunaut pourrait dater de la seconde moitié du XIIIe début XIVE siècle.

Il est possible de chercher des informations complémentaires parmi les ouvrages du haut Comminges ou de Bigorre, et plus largement de la Gascogne²⁵⁶, voisine montrant de fortes similitudes au point de vue des tours-beffrois : au-delà de la faiblesse des dimensions au sol, il faut noter la forte épaisseur des murs, la rareté et l'étroitesse des ouvertures, auxquelles on peut ajouter une certaine médiocrité de l'appareil. A partir de ces caractéristiques, il est possible de les attribuer au XIIe siècle²⁵⁷. Mais toutes ne sont pas de cette époque. Selon Gérard Pradalié, parmi les tours-beffrois, « les plus grandes et les mieux aménagées et qui dépendent le plus souvent de la puissance comtale ou vicomtale, ne peuvent être que postérieures : XIIIe-XIVE siècle ». Ce qui confirmerait l'analyse faite précédemment pour la tour de Chunaut.

4.2.2.4- Synthèse et première approche typochronologique sur les tours maîtresses

L'étude des tours maîtresses en haut Couserans a permis de mettre en évidence différents types de tours dont les formes, les techniques de bâti et les fonctions sont le résultat d'autorités politiques distinctes. Ainsi, se dégagent les tours-beffrois, particulièrement homogènes dans le castillonnais. Il s'agit d'une forme locale qui est présente en haut Comminges mais dont la répartition géographique dans les Pyrénées reste à définir puisque certains cas se retrouvent en Andorre, Pallars et en Val d'Aran, haut Comminges, Bigorre, Gascogne. Cependant, il est loisible de penser que les tours-beffrois du haut Couserans et au-delà en haut Comminges, représentent une perduration de la forme primitive de ce type de tour qu'on rencontre dans les

²⁵⁶ GARDELLES (J.), *Les châteaux du Moyen Âge...*, *op. cit.*, pp. 8-11 et 49-51.

²⁵⁷ PRADALIE (G.), *Les tours médiévales...*, *op. cit.*, p. 371.

autres régions répertoriées (Limousin, Quercy, Bas-Languedoc, Vivarais, Alsace, etc.). Malgré les sondages et les observations faites sur les autres sites, il est impossible à l'heure qu'il est d'établir des bornes chronologiques fiables pour leur période de construction. Elles pourraient remonter au XIIe siècle et être contemporaines des violences seigneuriales de l'époque de Saint-Bertrand²⁵⁸. Elles ont continué à être édifiées au XIIIe siècle, et sous des formes dérivées peut-être jusqu'au XIVe siècle (tour de Chunaut). En tout état de cause, ce type de tour archaïsante se répandrait davantage dans les vallées où l'autorité des comtes de Comminges n'est pas réelle²⁵⁹.

Les autres tours, en petit nombre et de morphologies diverses, se répartissent sur le territoire des vicomtes de Couserans, entité politique éminente qui semble avoir réussi à asseoir son autorité. Les ouvrages de la vicomté ont probablement subi des influences variées selon les époques : créés à l'initiative des comtes de Comminges à la fin du XIIe siècle, échanges intenses au sud avec le comté de Pallars, rapprochement avec le comté de Foix à la fin du XIIIe siècle début XIVe siècle.

Qui plus est, la présence du pouvoir royal autour de Seix attestée dans la deuxième moitié du XIIIe siècle aura certainement une influence à travers la tour de Lagarde. Ses dimensions, ses éléments de confort et le nombre d'ouvertures écartent radicalement cet ouvrage des autres rencontrés dans la zone. On note le souci d'imitation des progrès techniques accomplis dans le domaine royal avec un fort développement des défenses actives. Cependant cette évolution ne se réalise pas au détriment du caractère résidentiel qui se développe aussi. Par son programme architectural et la proximité avec l'enclave royale de Seix, il s'agit certainement d'une fortification royale, peut-être de la fin XIIIe début XIVe siècle²⁶⁰. Cependant, l'évolution de l'architecture castrale que l'on constate dans d'autres régions de France, sous l'impulsion des architectes royaux (Corbières, etc.) ne connaît qu'un lointain et tardif écho en haut Couserans.

Par conséquent, les divergences politiques remarquées en haut Couserans entre le castillonnais et le haut Salat se vérifient dans le programme architectural à travers l'exemple de la tour maîtresse qui en est l'élément le plus remarquable.

La chronologie relative proposée doit une partie non négligeable de ses résultats aux opérations menées à Sainte-Catherine et Mirabat. Elle reste très approximative et ne pourrait être précisée, voire corrigée, que par l'intermédiaire de fouilles archéologiques et de dégagements de bâti s'inscrivant dans la continuité des opérations précédentes.

²⁵⁸ Selon l'analyse de Gérard PRADALIE, *Petits sites défensifs*, *op. cit.*, p. 135. J. LESTRADE (J.) (traduction de.), *Le livre des Miracles de Saint-Bertrand*, *Revue Historique de Toulouse*, t. XXVIII, 1941, pp. 199-215.

²⁵⁹ *Ibid.*, p. 370.

²⁶⁰ D'après les comparaisons faites avec certains sites des Corbières décrits par BAYROU, *op. cit.*

4.2.3- Les constructions non défensives (annexes tableau 1 : caractères architecturaux généraux des fortifications)

4.2.3.1- Les corps de logis

Le tryptique donjon-enceinte-*aula* définit pour l'essentiel ces châteaux. Cependant, le mauvais état de conservation des ouvrages castraux en haut Couserans ne permet pas d'appréhender de façon exhaustive la relation entre ces trois éléments.

L'identification d'*aula*, tel qu'on peut l'envisager dans d'autres régions, est impossible à partir des données textuelles et des vestiges disponibles. Aussi est-il plus juste de regrouper l'ensemble des structures repérables *in situ* sous le terme de corps de logis. Les corps de logis sont les éléments bâtis les moins bien conservés. Il est difficile de distinguer avec certitude l'emplacement des murs des ces bâtiments. Comme pour d'autres éléments du château, la vision globale est compromise, tout juste certains caractères peuvent être relevés.

En tout état de cause, les résidents ne pouvaient habiter dans les tours-beffrois trop étroites. D'autres bâtiments résidentiels devaient prendre place à l'intérieur de l'espace seigneurial. Cependant, les bâtiments devaient être de qualité inférieure à l'enceinte car la plupart n'ont laissé aucune trace perceptible en prospection. Cette observation est affirmative à Sainte-Catherine où le mur de refend séparant l'espace seigneurial en deux est de qualité médiocre par rapport aux autres murs du *caput castris*.

La Malède, Castel Minier et Sainte-Catherine attestent la présence de bâtiments maçonnés, tous sont accolés à la tour maîtresse. Ces bâtiments paraissent même envelopper tout ou partie du pourtour de la tour maîtresse, à la manière de Montréal-de-Sos, en haute Ariège²⁶¹. En effet, à Sainte-Catherine le mur de refend de pierre qualité vient s'appuyer sur le donjon, confirmant la présence de bâtiments enveloppants (annexes fig. 90). A Castel Minier, les sondages²⁶² ont permis de mettre au jour des portions de mur prouvant qu'au moins deux bâtiments venaient s'appuyer sur le donjon (annexes fig. 167). Les prospections de terrain à la Malède ont permis de relever une série de murs formant deux bâtiments (dont une citerne) venant également prendre appui sur la tour maîtresse. Enfin, à Chunaut, malgré l'absence de vestiges du corps de logis, l'emplacement des petites fenêtres de jour aménagées dans l'enceinte castrale suggère un bâtiment résidentiel entre l'enceinte et le donjon circulaire, donc encore une fois accolé à la tour (annexes fig. 177).

²⁶¹ Le caractère enveloppant des bâtiments résidentiels autour du donjon à Montréal-de-Sos a clairement été démontré par Florence GUILLOT. Voir le plan du site, GUILLOT (F.), *Montréal-de-Sos, Rapports de fouilles programmées*, 2006, p. 21.

²⁶² Sondages menés sur le *caput castris* par Claude DUBOIS en 1990 et 1991 et par Florian TEREYGEOL en 2004.

Le cas de Moulis, étant certainement le fruit de transformations tardives, montre un espace seigneurial de grande dimension, composé de plusieurs pièces, au moins trois. Celles-ci se disposent de façon périphérique, adossées à l'enceinte. Aucun bâtiment ne semble s'appuyer sur la tour-beffroi, restant ainsi isolée au cœur de l'espace seigneurial (annexe fig. 147). Le plan régulier de l'enceinte profite également à la construction des bâtiments internes. La prolifération de bâtiments utilitaires relevés à Moulis est sans doute le fruit d'une occupation tardive par rapport aux autres sites abandonnés plus tôt.

Par ailleurs, on est en droit de se demander si la tour maîtresse n'a pas parfois servi de résidence. Le cas est avéré à Lagarde grâce à l'amélioration significative de la tour : espace intérieur suffisamment spacieux et différents éléments de confort attestés (latrines, grandes ouvertures de jour, cheminée). En revanche, il s'agit là vraisemblablement du seul exemple de tour-résidentielle de notre secteur, mais nous manquons d'information à propos des tours des châteaux de Seix, ouvrage également royal, et de la tour de Castel Minier dont les dimensions au sol se rapprochent de celles de Lagarde.

Parmi tous les ouvrages castraux, certains ne semblent jamais avoir abrité de corps de logis en dur, même dans leur dernière phase d'occupation. En effet, l'opération archéologique menée à Mirabat n'a pas réussi à prouver l'existence de bâtiments maçonnés, hormis les citernes et la tour-beffroi. Qui plus est, aucun élément de couverture n'a été trouvé, ni tuile ni lauze. Tout porte à croire que les bâtiments internes, s'ils existaient, étaient construits entièrement en matériaux périssables.

Enfin, pour la fin du Moyen Age, il ne faut pas mettre de côté l'idée selon laquelle la promiscuité des fonctions militaires et résidentielles dans le château a pu pousser certains châtelains à prendre une résidence dans le village, comme à Montailou en haute Ariège²⁶³. Néanmoins, aucun document ne vient étayer cette hypothèse dans notre secteur.

²⁶³ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 167.

4.2.3.2- Les citernes

Outre le corps de logis, la citerne est un élément classiquement rattaché à l'espace seigneurial. Ce bâtiment maçonné permettait de résister aux guerres de sièges²⁶⁴ –qui semblent apparaître à partir de la croisade contre les cathares– et assurait un approvisionnement suffisant dans les sites totalement dépourvus de point d'eau. Beaucoup d'ouvrages castraux ne semblent pas en avoir connu. En tout état de cause la collecte d'eau devait s'effectuer dans des dournes et autres récipients. Ce système ne permet pas de stocker une quantité importante d'eau mais il semble avoir été suffisant, surtout lorsque le site se situe à proximité d'un court d'eau.

Les nombreuses prospections de terrain n'ont permis d'en identifier que six, dont deux à Lagarde, deux aussi à Mirabat dont celle fouillée. Quand elles sont présentes, il semble souvent y en avoir deux comme semble le prouver également le cas de Cazavet, fortification située juste à la limite de notre zone d'étude. Une autre est recensée à la Malède et enfin la dernière à Sainte-Catherine.

Elles sont facilement identifiables grâce à l'enduit de tuileau de couleur rose brique qui en recouvre la surface intérieure et qui en comporte parfois plusieurs recharges²⁶⁵. Toutes les citernes rencontrées dans notre zone se caractérisent par leur faible contenance. Les volumes restent toujours inférieurs à 10 m³ alors que des sites tels que Lordat (haute Ariège) peuvent contenir jusqu'à 90 m³. Qui plus est, les données collectées lors de la fouille de la citerne d'angle à Mirabat ont démontré que la structure n'était pas voûtée. Cela n'apparaît pas de manière aussi évidente pour les autres citernes du secteur mais il semble aussi qu'elles étaient plutôt planchées. Cette constatation est contraire à ce qui se rencontre en haute Ariège où la plupart sont encore voûtées²⁶⁶.

Les quelques citernes de notre secteur sont plus souvent rectangulaires, sauf dans le cas de Lagarde où les deux prennent une forme circulaire (annexes fig. 148). Tantôt excavées entièrement dans la roche comme à Lagarde, elles peuvent également être totalement hors-sol et maçonnées comme la citerne d'angle de Mirabat, Sainte-Catherine ou encore La Malède. Une solution mixte se rencontre dans celle située à l'entrée de Mirabat : la moitié de la hauteur entaillée dans la roche avec le fond en forme de cuvette et le reste maçonné (annexes fig. 28, 29,

²⁶⁴ Semblant apparaître dans la France méridionale à partir de la croisade contre les cathares, première moitié du XIII^e siècle.

²⁶⁵ La citerne à proximité de l'entrée à Mirabat comporte entre trois et cinq recharges de tuileau ; la citerne de la Malède, beaucoup moins bien conservée, semble en conserver deux. Les autres citernes n'ont pas révélé plusieurs recharges.

²⁶⁶ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 115 et p. 168.

30). La présence d'une citerne à Sainte-Catherine²⁶⁷ et à La Malède (annexes fig. 70 et 178) est sans doute due aux statuts importants de ces villages castraux.

En revanche, il faut chercher ailleurs les raisons de la présence de citernes dans les sites de garnison de Mirabat et Lagarde. En effet, ces châteaux perchés et isolés, sont tous les deux éloignés des points d'eau (sources, rivière, étang). Dans ce cas, pourquoi rencontre-t-on deux citernes dans ces sites ? L'opération de sondage et de dégagement de bâti menée à Mirabat a démontré que les deux citernes ne sont pas contemporaines. Les points d'eau étant éloignés et l'édification de l'enceinte nécessitant une grande quantité d'eau, il paraît évident de construire en premier lieu une citerne pour collecter l'eau nécessaire pour la confection du mortier. Celle en partie fouillée et située dans l'angle de l'enceinte est tardive (citerne 2) et remonte à la fin du XIIIe-début du XIVe siècle. La capacité de la première citerne (citerne 1) n'étant pas suffisante pour suffire aux besoins quotidiens en eau, une seconde citerne a été édifiée. Le déroulement semble avoir été le même pour Lagarde mais avec une chronologie différente. Les recherches effectuées dans le secteur voisin du Sabarthès ont démontré qu'aucune citerne ne serait antérieure au début du XIIIe siècle²⁶⁸. On ne peut garantir cette chronologie avec autant de certitude pour notre zone étant donné les nombreuses différences observées entre les deux secteurs. Mais si l'on se fie un temps soit peu à ces résultats, la première citerne de Mirabat ne serait pas antérieure au début du XIIIe siècle.

L'eau ne semble donc pas avoir été un problème en dehors des périodes de siège. Son stockage dans des citernes n'a été envisagé que tardivement : dans les grandes fortifications ou dans les ouvrages isolés de tout point d'eau.

²⁶⁷ La citerne à Sainte-Catherine est la seule relevée en dehors de l'espace seigneurial. Elle est juste en contrebas de l'espace seigneurial, l'eau provenant des toitures de celui-ci.

²⁶⁸ *Ibid.*, p. 168

4.2.3.3- Les chapelles castrales

Au nombre de quatre sans compter les églises paroissiales situées à proximité des sites²⁶⁹, la diffusion des chapelles castrales en haut Couserans est limitée : Saint-Blaize à Moulis, Sainte-Catherine sur le site castral qui porte aujourd'hui son nom, Saint-Pierre à Castillon-en-Couserans et la chapelle de Castel Minier.

Les bâtiments montrent une grande disparité de qualité de construction. Saint-Pierre de Castillon n'a rien à envier aux plus beaux exemples d'église romane des Pyrénées centrales (annexes fig. 179) : chœur voûté, chevet à trois pans, profusion de décors sculptés à l'extérieur, fresque à l'intérieur, qualité d'exécution des maçonneries. Les chapelles de Castel Minier et de Moulis, sans doute moins soignées et en tout état de cause fortement dégradées, présentent des murs moins bien traités mais des encadrements de fenêtre en pierres de taille (annexe fig. 180), finement exécutées et biseautées. Leur plan est simple, avec un chœur à fond plat (annexes fig. 147 et 167). En revanche, la chapelle Sainte-Catherine est un bâtiment plus rudimentaire. Bien qu'elle ne conserve que quelques assises de mur, celles-ci montrent un plan simple avec un chevet à fond plat, ajoutées aux murs peu épais l'édifice devait être entièrement charpenté. La maçonnerie de piètre qualité est l'élément le plus remarquable, elle suppose une construction rapidement exécutée et l'absence de décoration.

Si l'on associe traditionnellement la chapelle castrale à l'espace seigneurial²⁷⁰, ceci paraît bien moins évident en haut Couserans. En effet, les châteaux du haut Couserans occupent des espaces assez restreints qui ne laissent pas de place en leur sein pour l'édification de chapelles. Aussi, le choix a-t-il plutôt été de construire les chapelles au cœur du *castrum*, à la différence de ce qui est couramment répandu dans d'autres régions comme en Gascogne. Si elles ne se trouvent pas à l'intérieur de l'enceinte seigneuriale, ceci tient peut-être aussi au fait qu'elles ont été édifiées tardivement, bien après la construction des châteaux, comme cela semble être le cas pour Sainte-Catherine ou Castillon²⁷¹. Qui plus est, la chapelle de Moulis est construite postérieurement à l'occupation du château mais elle semble prendre la place d'un ancien bâtiment, peut-être une ancienne chapelle²⁷². Néanmoins, elles ne restent pas moins en corrélation avec l'espace seigneurial car celles de Sainte-Catherine et Castillon montrent un emplacement à proximité du logis seigneurial.

²⁶⁹ L'emplacement de certaines églises paroissiales est similaire à celui des chapelles, c'est-à-dire au cœur du village fortifié, non loin de l'ouvrage seigneurial : cf. Trein d'Ustou et Montfaucon, LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, op. cit., vol. 1, pp. 68-69 et 88-89.

²⁷⁰ DURAND (Ph.), *Le château-fort*, Luçon, 1999, pp. 38-39.

²⁷¹ Voir pour Castillon, LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, op. cit., vol. 1, pp. 102-104. Voir aussi pour Castillon, CAMPECH (S.), Chapelle du Calvaire à Castillon-en-Couserans, opération scientifique de terrain. *Bilan scientifique de la DRAC*, 1996, p. 33. Voir pour Sainte-Catherine, ROUCH (P.), *Château de Sainte-Catherine (Balaguères)*, *Rapport de prospection-inventaire 2005*, p. 11.

²⁷² LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications...*, op. cit., vol. 1, p. 83.

L'emplacement de la chapelle ne semble pas avoir été choisi de façon anodine. Les chapelles castrales semblent être un élément du programme architectural qui vise à mettre en place une hiérarchisation entre les composants du village castral. En effet, le château est toujours en position dominante, montrant la prééminence seigneuriale, puis en position inférieure se trouve la chapelle à Sainte-Catherine et Castillon, et enfin les habitats se situent encore en dessous.

Qui plus est, les chapelles de Castillon-en-Couserans, Sainte-Catherine, et Moulis, sont toutes trois à proximité de l'entrée de l'enceinte villageoise. Cette association assez classique chapelle/entrée correspond à une volonté de protection symbolique de l'entrée par la présence de la divinité²⁷³.

La continuité des recherches archivistiques et des fouilles permettrait sans doute d'attester l'existence d'autres chapelles, mais ceci ne changerait pas le fait que leur nombre est réduit par rapport au nombre de sites castraux inventoriés. Soulignons que la construction d'une chapelle castrale est un investissement lourd pour les commanditaires. Quand cette charge supplémentaire a pu être évitée, sans doute l'a-t-elle été, surtout dans le cas des petites seigneuries, mais aussi comme cela semble être le cas dans la vicomté de Couserans. Force est de constater que les exemples de chapelles castrales se trouvent essentiellement dans les fortifications les plus importantes du castillonnais : Sainte-Catherine, Castillon-en-Couserans, Moulis.

²⁷³ DURAND (P.), *op. cit.*, p. 38.

4.3- **Les techniques de construction** (annexes tableau 2 : caractères architecturaux des enceintes)

L'analyse des techniques de construction est intéressante pour distinguer les matériaux, étudier les différents types de structures de mur et leur mode de construction, et pour en discerner éventuellement les périodes auxquelles elles ont été employées.

Bien que la ruine des ouvrages en haut Couserans oblige une étude incomplète, les murs conservés permettent tout de même d'en apprécier les types de construction et la qualité d'exécution.

4.3.1- La pierre et les autres types de matériaux de construction

La plupart du temps, les acteurs touristiques désignent l'ensemble des fortifications de l'époque médiévale comme étant des châteaux de pierre. Bien que cela semble convenir pour des régions telles que les Corbières²⁷⁴ ou plus à proximité, le Sabarthès²⁷⁵, cette appellation ne représente pas la seule réalité matérielle des fortifications couserannaises. En effet, la structure des murs, les matériaux employés et les techniques de construction sont très variées. Cependant, elles sont parfois difficiles à appréhender car moins durables, donc résistant moins bien à l'érosion naturelle et aux destructions. A travers cette première approche, tentons de saisir les caractères généraux de ces possibles techniques de construction.

4.3.1.1- Les murs maçonnés

Les seules structures parfois encore en élévation qui parviennent des ouvrages fortifiés du Moyen Age sont maçonnées, c'est-à-dire construites en pierres liées au mortier de chaux. Bien que les destructions et l'usure du temps aient beaucoup altéré les ouvrages maçonnés, ils sont les uniques vestiges des structures bâties des fortifications. Notre étude portant pour l'essentielle sur la compréhension de ces murs, elle sera développée ci-dessous, dans la partie suivante.

Cependant, c'est maintenant l'occasion de souligner que sur les quarante cinq fortifications inventoriées, trente et une étaient construites avec des murs maçonnés²⁷⁶. Mais certains ouvrages complètement détruits ne conservent plus aucun élément bâti²⁷⁷, ce qui réduit à vingt huit le

²⁷⁴ DIELTENS (D.), *Châteaux et forteresses...*, *op. cit.*, p. 24.

²⁷⁵ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 95-96.

²⁷⁶ Alos, Bramevaque, Castel Minier, Castillon, Chunaut,, Encourtiech, Espiugue, Lacourt, Lagarde, La Malède, Mirabat, Montégut, Montfaucon, Moulis, Rivèrenert, Sainte-Catherine, Salau, Sentein, le château du Roy à Seix, Trein d'Ustou, et aussi tous les sites du type manorial, Argein, Augirein, Castel Moussu, Engomer, Ercé, Las Tronques, Marbé, Oust, Seix, Soueix et Vic d'Oust (situé dans le village, à ne pas confondre avec la motte du même nom).

²⁷⁷ Alos, le château du Roy à Seix et Argein.

nombre de sites comportant encore des structures. On peut noter des états de conservation très hétérogènes. Ainsi, des sites comme Lagarde et dans une moindre mesure Sentein, conservent l'essentielle de leur élévation. Il en est de même pour Montégut mais celui-ci a subi de nombreuses transformations pour être habitable jusqu'à aujourd'hui. D'autre part, des ouvrages comme Mirabat et Sainte-Catherine conservent bien moins de parties en élévation, mais la majorité des parties détruites n'ont pas subi de perturbations modernes importantes. Les opérations archéologiques menées sur ces deux sites ont montré qu'il était possible de tirer des informations de premier ordre sur le bâti. En revanche, il est beaucoup plus délicat d'appréhender des sites comme Durefort, Rivèrenert ou encore Espiugue du fait de la forte dégradation des structures et des perturbations encourues sur à l'époque moderne.

Si vingt sept sites révèlent des structures maçonnées, quelles techniques de construction étaient employées dans les autres ouvrages ?

4.3.1.2- Murs en pierres sèches ou en pierres liés à la terre ?

Certains des dix huit sites ne présentant pas de structures maçonnées montrent en revanche un amoncellement de blocs de pierres. Aucun résidu de mortier même désagrégé n'est à noter, et les tas de pierres ne présentent aucune organisation particulière au sol. Ces données font penser que ces ouvrages, moins recherchés et moins évolués que ceux maçonnés, étaient construits en pierres sèches, voir en pierres liées à la terre. Cette dernière technique est populaire dans le haut Couserans car des hameaux entiers ont été construits ainsi et il en est de même pour les nombreuses granges présentes en moyenne montagne et en zone de piémont (annexes fig. 181). A quand remonte cette technique ? Impossible de le déterminer, mais l'on a tout lieu de penser qu'elle était déjà utilisée au Moyen Age. Cependant, avec le temps et les éboulements, il est difficile de faire la distinction entre les murs en pierres sèches et les murs en pierres montés à la terre. En effet, le liant de terre ne laisse aucun indice en surface car la pluie dissout les amas de terre et les répand entre les blocs de pierre.

D'autre part, la construction de murs en pierres sèches oblige une épaisseur de mur importante pour garantir une bonne solidité²⁷⁸ et pour permettre d'élever des murs assez haut pour assurer une protection suffisante. Au contraire, les murs en pierres liés à la terre ne demandent pas d'épaisseur aussi importante, ils peuvent prendre la même épaisseur que les murailles maçonnées, qui en Couserans excèdent rarement 0,90 m. En tout état de cause, ces

²⁷⁸ Les sites de Castelpenent et de Roquemaure, attestés au début du XIe siècle dans le Sabarthès, montrent des murs en pierres sans mortier et atteignant 2 m d'épaisseur, ce qui suppose des murs en pierres sèches. La grande épaisseur permet un bon maintien et la solidité du mur.

techniques sont plus faciles à mettre en œuvre que dans le cas d'ouvrages maçonnés, ce qui devait réduire notablement le coût de construction.

Au moins huit sites paraissent avoir été construits en haut Couserans en employant l'une ou l'autre de ces techniques²⁷⁹. Mis à part Sainte-Catherine, tous les lieux avec ce type de vestiges font parti du groupe de sites définis précédemment correspondant au type d'aménagement topographique des roques emmottées²⁸⁰. Le seul site montrant encore de possibles structures en pierres liées à la terre (murs relativement peu épais : ~ 1 m) est le curieux ouvrage de Cap de Sour. Ce site mérite une étude plus approfondie par l'intermédiaire peut-être d'un dégagement de bâti en surface.

Par ailleurs, Jean-Marie Pezes assure que dans les régions méridionales où le socle rocheux affleure sur de vastes zones, l'architecture domestique en pierre sèche était courante avant l'an mil²⁸¹. Dans ce sens, d'après les données dont on dispose, ces techniques semblent être davantage utilisées dans les sites anciens²⁸², mais cela n'a pas empêché leur perdurance jusqu'à des périodes plus récentes, comme cela paraît être le cas pour certaines parties à Sainte-Catherine au XIIIe siècle voire XIVe siècle. Il serait pertinent de pouvoir approfondir la question de ces techniques de construction pour avancer sur notre sujet. Pour se faire, il serait intéressant d'effectuer une demande de sondage ciblée sur les sites les plus révélateurs, à l'image du Cap de Sour, du Tuc de Castera ou du Castera à proximité de Castillon.

Enfin, il ne faut pas écarter l'idée selon laquelle la technique du mur en pierre monté à la terre était peut être utilisée pour construire certains corps de logis aujourd'hui disparus. Faute d'indices, il faut se contenter d'émettre l'hypothèse.

4.3.1.3- Les constructions en matériaux périssables

Les sites sans aucun élément bâti et ne laissant que des anomalies topographiques sont sources de questionnement. Sont-ils le résultat de l'utilisation de matériaux périssables ? Certains de ces sites font planer le doute mais il paraît certain qu'une structure comme la motte de Vic d'Oust n'a jamais pu recevoir de bâtiments en pierres, maçonnés ou pas. En effet, le site est

²⁷⁹ L'enceinte formant une excroissance à Sainte-Catherine paraît avoir été construite en pierres sèches et plus certainement en pierres avec liant de terre, observations conjointes de Philippe ROUCH et Thibaut LASNIER. Les autres sites ayant utilisé ces techniques sont : Cap de Sour, Tuc de Castera, Castéra (commune de Castillon), Casteras (commune d'Ercé), Castera de Legerge (commune de Moulis), Castera (commune de Sentein) et Raignou (commune de Moulis).

²⁸⁰ Cf. 4.1.2- Un type d'aménagement mixte : les roques emmottées, pp. 75-76.

²⁸¹ PEZES (J.-M.), *La renaissance de la construction en pierre après l'an mil*, dans O. Chapelot, P. Benoît, éd., *Pierre et métal dans les bâtiments au Moyen Age*, Paris, 1985, pp. 197-207.

²⁸² Très récemment (début 2007), un site inédit présentant les mêmes caractéristiques que Castelpenent et Roquemaure c'est-à-dire de sites assez vaste avec enceintes en pierres sèches, a été découvert en Andorre. Des fouilles ont été entreprises cette année, les premières sur ce genre de site, et les premiers résultats (à confirmer) attestent une occupation du site à la fin du Xe siècle. Attente de la parution du rapport pour de plus amples informations.

entièrement dépourvu de blocs de pierre de construction. De plus, la motte est façonnée entièrement en terre marneuse, ce qui n'autorise pas la construction d'un édifice en pierres en son sommet. La morphologie de la motte s'apparente à celle rencontrée en plaine, aussi faut-il sans doute envisager un bâtiment en son sommet dans les mêmes matériaux qu'en plaine : bois, torchis.

Deux autres sites pourraient avoir été construits comme la motte de Vic d'Oust, il s'agit du Castera de Seix et de Francouli. Cependant, dans ces deux cas, plusieurs granges en pierre se situent à proximité. La construction de celles-ci pourrait très probablement avoir occasionné la récupération des pierres des sites, ce qui expliquerait l'absence de blocs comme sur les autres sites cités précédemment.

D'autre part, le sondage à Mirabat à l'extérieur de la citerne (secteur 2) se trouvait selon toute vraisemblance à l'intérieur d'un bâtiment qui était construit en matériaux périssables²⁸³. Ceci vient confirmer l'existence de corps de logis en matériaux légers, ce qui devait être également le cas pour d'autres ouvrages²⁸⁴.

Les ouvrages entièrement construits en matériaux périssables sont beaucoup moins nombreux que les sites en pierres sèches ou en pierres avec liant de terre. Si l'on se fie à la forme de la motte de Vic d'Oust, seul site réellement construit ainsi, il semble que cette technique était utilisée au premier âge féodal. Cette technique sera par la suite appliquée seulement pour certaines parties des ouvrages fortifiés, notamment pour le corps de logis.

4.3.1.4- Les constructions mixtes

Il semble que certains sites avaient des constructions qui résultaient de l'association de plusieurs techniques de construction.

On ne sait pas dans quelle mesure les ouvrages maçonnés étaient associés au bois mais on a tout lieu de penser qu'on en rencontrait couramment au sommet des murs dans les systèmes de défense, chemins de ronde, hourds, etc., mais aussi peut-être dans le corps de logis comme cela pourrait être le cas pour Mirabat ou encore Chunaut.

L'étude des structures d'habitat de Sainte-Catherine atteste d'un autre type d'association de techniques de construction qui pourraient avoir aussi été appliqués pour certains murs de fortifications. Ces structures montrent des bases construites en pierres grossières, de dimensions et de formes très variées, mais sans aucune trace de mortier. Cela suppose des bâtiments construits en pierres sèches ou utilisant un liant de terre. L'épaisseur de la démolition des murs

²⁸³ L'objet du sondage n'était pas porté sur la nature de ce bâtiment. Mais l'absence de structure murale maçonnée accolée à la citerne, l'absence d'élément de couverture (fragment de tuile ou de lauze) fait penser que si structure il y avait, elle était entièrement construite en matériaux périssables.

²⁸⁴ Cela pourrait être le cas à Chunaut, La Malède, Bramevaque.

est infime, ce qui suppose des murs peu élevés ne devant constituer que le rez-de-chaussée (annexes fig. 182). De plus, l'espace intérieur des habitats étant si réduits, il fallait au moins un étage supérieur. On a toutes les raisons de croire que le ou les étages étaient construits en matériaux périssables²⁸⁵. Les maigres vestiges conservés au Tuc de Castera, le Castera près de Castillon, le Raignou attestent du possible usage de cette technique mixte pour la construction des murailles. Cependant, cela ne peut être vérifié sans des travaux de terrain plus approfondis.

4.3.2- Les murs maçonnés

4.3.2.1- Choix et acheminement des matériaux

On trouve toutes sortes de roches en haut Couserans : sédimentaires, métamorphiques ou magmatiques. De ce fait, les blocs utilisés pour la construction peuvent être calcaires, schisteux, gneissiques ou granitiques, leur origine étant toujours liée au site.

Peu de sites se situent à proximité ou sur un socle rocheux schisteux ou gneissique, c'est pourquoi ces roches sont absentes des constructions²⁸⁶.

Le granite est peu représenté dans les constructions, car difficile à tailler²⁸⁷. Cependant, la grande quantité de dépôts morainiques a atténué ce désavantage. Dans un contexte géologique comparable, il est davantage utilisé dans notre secteur que dans les régions voisines²⁸⁸. On le trouve à Castel Minier, Trein d'Ustou, Rivèrenert, Lacourt, Chunaut, Sentein, la Malède.

Les calcaires sont sans aucun conteste les roches les plus utilisées. D'une part, elles abondent dans l'environnement naturel des ouvrages et ce sont elles qui offrent le plus de qualités constructives. La taille est facilitée donc le calibrage aussi. Ces roches sédimentaires ont fait l'objet de travaux de taille les plus poussés.

Les roches encore plus tendres donc encore plus faciles à tailler, telles le marbre, le tuf sont exceptionnelles. Castel Minier est l'unique exemple présentant des blocs de marbre parfaitement taillés. Utilisés aujourd'hui en ré-emploi, ces blocs devaient servir à l'encadrement des ouvertures et peut-être aux chaînages d'angle du donjon.

²⁸⁵ Ces constructions semblent s'apparenter aux granges qui jalonnent la montagne couserannaise : rez-de-chaussée en pierres monté à la terre, un ou deux étages en bois et une couverture en lauze.

²⁸⁶ Seul le site de La Malède se situe sur une crête schisteuse, mais la roche se délite si facilement qu'il est impossible de l'utiliser pour l'édification. Dans ce cas, la roche calcaire provenant d'un gîte à proximité du site était utilisée. L'enceinte villageoise était quant à elle construite avec des galets erratiques.

²⁸⁷ Très dure, la taille des galets provoque souvent une fracturation du bloc en multiples éclats, c'est pourquoi ils ne sont jamais retravaillés.

²⁸⁸ Aucun ouvrage en Sabarthès ni en haut Comminges ne paraît être construit quasi exclusivement en granite alors que les exemples en haut Couserans sont nombreux.

La roche utilisée dépend donc étroitement du lieu d'édification de la fortification qui sert de site d'extraction. Les sites proches des fonds de vallée et des rivières privilégient les blocs erratiques issus des dépôts morainiques (Castel Minier, Lacourt, Sentein, etc.). Le substrat rocheux calcaire est utilisé dans les sites de hauteur.

L'intérêt principal de l'extraction de la pierre à proximité ou directement *in situ* est bien entendu l'absence de transport de matériaux, très contraignant sur les sites de hauteur et entourés d'abrupts. Les matériaux livrés par les retailles n'étaient pas toujours suffisants, il fallait alors extraire la pierre à proximité du site. L'étude de cas de Mirabat est, à cet égard, très significative. Sur les trois crêtes qui descendent de l'espace fortifié, est encore visible une série de terrasses ayant servi de zones d'extraction pour approvisionner en pierre la construction du rempart.

La roche utilisée dépend donc plus du facteur de proximité que d'un choix technique. Mis à par les endroits particuliers de la construction qui demandaient un soin particulier, les roches employées sont celles trouvées à proximité du site.

4.3.2.2- Calibrage et dégrossissage des moellons

De façon globale, on peut différencier cinq types de moellons utilisés dans les murs des fortifications du haut Couserans :

- Les moellons non retouchés, c'est-à-dire les galets erratiques (exemples Espiugue et Castel Minier : annexes fig. 183 et 184). Assez courant.
- Les moellons quasiment pas retouchés, au module extrêmement variable (exemples. tour semi-circulaire de Sainte-Catherine: annexes fig. 108 à 110). Assez courant.
- Les moellons à peu près calibrés mais pas équarris, nécessitant tout de même un dégrossissage outillé (exemple enceinte de Mirabat : annexes fig. 24 et 25). Très courant.
- Les moellons équarris, presque toujours sur toutes les faces mais parfois sur certains côtés seulement (ex. tours-beffrois de Sainte-Catherine et Bramevaque : annexes fig. 96 à 100 ; mais aussi dans l'enceinte de Montégut et Lacourt : annexes fig. 188 et 189). Peu répandu.
- Les moellons équarris et bouchardés, utilisés pour les angles ou les contours de fenêtre (ex. angle de la citerne d'angle Mirabat : annexes fig. 56). Exceptionnels.

Ces types dépendent en premier lieu de la nature des roches car les granites, schistes et calcaires n'offrent pas les mêmes propriétés pour la taille.

Le granite est presque exclusivement utilisé dans les constructions sous forme de galets erratiques²⁸⁹. Parmi les sept sites montrant l'utilisation de cette roche, le Trein d'Ustou est le seul

²⁸⁹ Galets erratiques : se sont des galets généralement granitiques qui ont été arrondis par l'érosion occasionnée par le déplacement durant les époque glaciaires, à ne pas confondre avec les blocs erratique plus gros.

à attester la présence de blocs grossièrement débités (annexes fig. 185). En général, la grande quantité de galets erratiques disponibles permet de choisir des blocs calibrés, pratiquement toujours de petite taille afin de faciliter leur transport depuis la vallée.

Les murs des donjons ne sont quasiment jamais construits avec des galets mais avec des blocs calcaires au minimum dégrossis. Ceci est primordial pour assurer la cohésion du mur et l'homogénéité des moellons. Castel Minier est le seul cas montrant l'utilisation de galets erratiques dans la construction d'une tour maîtresse, mais la moitié des moellons des parements sont en calcaire (annexes fig. 186). Ce cas démontre le choix technique de ne pas construire entièrement la tour en galet pour plus d'homogénéité du mur, alors que les autres bâtiments sont entièrement élevés avec ce type de matériau.

Les blocs utilisés pour la construction sont en général de petite section. Le volume moyen²⁹⁰ oscille autour de 7000 cm³. Les gros blocs, c'est-à-dire au dessus de 10 000 cm³, ne sont utilisés qu'exceptionnellement dans la construction. On les trouve seulement dans les murs de soutènement et pas en hauteur.

Un grand nombre de murs construits en calcaire montre des moellons de volumes hétérogènes. En effet, seul un mur d'enceinte sur deux est construit en blocs calibrés, et si on ne prend pas en compte les murs construits avec des galets erratiques, ce taux descend à 31 %. Malgré la forte tendance à l'hétérogénéité de taille des moellons calcaire, ils sont dans la majorité des cas au moins dégrossis, parfois même taillés, soit sur certains côtés seulement ou, plus souvent, sur toutes leurs faces. Cette dernière observation montre que les qualités offertes par les roches calcaires n'ont pas toujours été exploitées.

Lorsque le calibrage des pierres est attesté, il semble davantage appliqué pour les enceintes castrales que villageoises. En effet, sur l'ensemble des enceintes villageoises, seuls 28 % des murs sont constitués de blocs calibrés, alors que dans les murs des enceintes castrales, 75 % montrent des blocs calibrés. Aussi, ceci atteste du plus grand soin qui est accordé aux enceintes castrales pour le choix des matériaux.

4.3.2.3- Le mortier de chaux

Déjà décrit auparavant, la terre a pu être employée comme liant, mais elle est trop souple et de conservation aléatoire. Beaucoup plus répandu, le mortier de chaux avait les qualités requises²⁹¹ pour construire des murs de défense plus solides et plus hauts.

Le mortier de chaux se compose de chaux vive qui est obtenue à partir de la cuisson du calcaire. La production de celle-ci est rendue possible localement sur les sites calcaires, comme

²⁹⁰ Calculé à partir de sept murs répartis dans quatre sites : Sainte-Catherine, Mirabat, Bramevaque et Chunaut.

²⁹¹ Résistant, dur et respirant.

cela semble être le cas notamment pour Mirabat qui est trop isolé pour la faire acheminer. Dans les sites non calcaire, il fallait en importer plusieurs fois durant toute la durée des travaux de construction. Toutefois, les trajets étaient souvent moins longs pour arriver aux sites non calcaire puisque exclusivement construits en galets erratiques, ils se situaient à proximité des lits de rivière et donc moins perchés que les autres sites.

La chaux est mélangée à des constituants minéraux qui varient selon les sites et surtout leur lieu d'implantation. La plus grande majorité des mortiers est composés de sables alluvionnaires et de petits galets roulés de rivière. Ceci était possible sur les sites peu éloignés des ruisseaux, comme à Sainte-Catherine. Plus rarement, comme à Mirabat, le perchement et l'isolement obligeaient l'emploi d'éclats calcaires provenant de la préparation de l'assiette rocheuse du site, de l'extraction des blocs servant à la construction ou de la taille des blocs. Dans ce cas, le sable de rivière est remplacé par du calcaire mouliné comme le montre également le rempart de Mirabat.

De façon générale, les graviers sont plus ou moins gros et réguliers. Les gros graviers fragilisent le mortier qui se fragmente plus rapidement. Cependant, lors de la construction, l'avantage des gros graviers est de permettre la production d'une plus grande quantité de mortier avec moins de chaux.

4.3.2.4- La structure des murs

Les murs en élévation des fortifications en haut Couserans montrent 95 % de cas construits avec double parement et blocage intérieur. Le noyau du mur n'est pas toujours constitué de blocs de même nature que pour les parements²⁹². Les blocs sont souvent en faible proportion dans le blocage par rapport au mortier, sauf dans le cas de Mirabat où les blocs de grande section occupent un volume très important.

Il semble que la plupart des constructions n'ont pas été effectués à l'aide d'un niveau. Dans la majorité des murs conservés, l'irrégularité des blocs est due à l'irrégularité du socle rocheux. Dans ce cas, comme le souligne également Florence Journot pour l'Hérault²⁹³, la cohésion est difficile à maintenir dès lors que le mur atteint une certaine hauteur.

Le problème des galets erratiques pour la construction est que leur taille variable et leur forme arrondie n'assure pas une bonne cohésion du mur. L'utilisation des galets fournit donc des constructions moins bien agencées que celles effectuées en pierres calcaires. C'est pourquoi les

²⁹² Chunaut montre pour le système d'entrée, des blocs calcaires en parement et des galets erratiques de tailles très variées pour le blocage.

²⁹³ JOURNOT (F.), Châteaux du Languedoc montagnard au Xe et XIe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. X, 1992, p. 44.

murs ne sont jamais élevés exclusivement avec des galets erratiques, ils associent alors des éléments calcaires, soit taillés pour les angles (Castel Minier, Sentein, La Malède), soit dégrossis et calibrés dans les parties linéaires du parement (Castel Minier, Lacourt, Chunaut, Espiugue).

➤ Etude des parements des tours

Les tours maîtresses ont fait l'objet d'une étude plus approfondie que les enceintes et autres parties constituantes des fortifications. L'observation des parements montre des techniques différentes qui se déclinent en différents types (les photos prises jusqu'à présent ne sont pas appropriées pour les illustrer, seuls Mirabat et Sainte-Catherine le permettent, photos et relevés devront être effectués pour les autres sites pour appuyer cette analyse) :

- **Assises régulières, moellons de même module et équarris : Bramevaque et Sainte-Catherine.** Ces deux exemples se démarquent par leur parement de la plus belle facture qui existe dans le haut Couserans. Les assises sont régulières et les murs présentent des moellons équarris et préparés sur toutes les faces. Les interstices entre les moellons sont comblés par des petits blocs, le bon ajustement des moellons réduisant l'épaisseur des joints. Le bâti de ces tours révèle donc un certain soin apporté à la construction. Ce type de parement se retrouve seulement à Bramevaque et Sainte-Catherine, deux tours exiguës qui, en outre, ont quasiment les mêmes dimensions. Le bâti du mur d'enceinte de Montégut présente les mêmes caractéristiques mais n'ayant pu étudier la tour maîtresse correspondant, leur analogie ne peut être établie pour l'instant.
- **Parement avec moellons dégrossis mais pas équarris, et litages réguliers : Mirabat, Moulis et Chunaut.** Ces trois exemples montrent différentes déclinaisons de ce type de parement. A Moulis, les litages sont respectés tous les cinq à sept assises, les pierres sont de même section, mais les blocs ne sont pas équarris. Les pierres ont été ajustées à la manière d'un mur en pierre sèche, en réalité maçonnés, et les joints sont peu épais. Chunaut ne présente pas la même technique de construction. Les blocs sont calibrés mais ils sont disposés de façon désordonnée et parfois même en délit. Les joints sont épais et recouvrants. Ce type de bâti est le reflet d'une édification rapide. Cependant, on remarque tout de même une attention accordée au litage, qui correspond à la hauteur des trous de boulins. Enfin, Mirabat –dont il ne subsiste que la base fortement érodée– comporte des litages mais approximatifs, ceci venant sans doute de l'emploi de pierres de tailles variables et d'origines hétérogènes et, qui plus est, parfois disposées en délit.
- **Parement avec moellons de taille variable, sans aucun litage même espacé : Lagarde.** Ce site montre une technique de constitution de parement bien distincte et qui lui est propre. Les murs ne présentent pas de litages même espacés, les joints recouvrent encore parfois la totalité d'un pan de mur. Les pierres sont de tout format mais elles sont malgré tout judicieusement ajustées et jamais disposées en délit. Les interstices parfois importants sont comblés avec des petites pierres

plates. Ce bâtiment révèle une construction rapide des murs, mais les moellons posés en besace (avec ancrage important dans le mur et petite face exposée en parement) créent une bonne cohésion du mur malgré sa faible épaisseur.

La plupart du temps arrachés, les angles sont difficiles à percevoir, mais les exemples de Mirabat et de Sainte-Catherine ont révélés des pierres de tailles qui supposent des angles en besace. A Sainte-Catherine les angles semblent avoir été chaînés en besace avec des blocs de plus grosse section que dans les longueurs de mur, correspondant à deux hauteurs d'assise. Les arrachements systématiques à Bramevaque et Moulis, où plus aucune pierre d'angle n'apparaît, laisseraient supposer le même traitement. A l'inverse, Lagarde révèle une technique d'édification des angles qui s'apparente au traitement du reste des murs, si ce n'est à certains endroits où sont disposées des pierres plates plus longues qu'à l'accoutumer et pas toujours en besace.

Cette analyse demande à être plus approfondie, et ce travail devra ensuite être effectuée pour les enceintes villageoises et castrales, ainsi que les tours de flanquement.

➤ Qualité de mur variable selon les différents éléments de la défense

La structure des murs des tours maîtresses a donc été davantage étudiée que les autres éléments de mur. Bien que très succincte pour l'instant, l'étude globale met tout de même en exergue des différences de traitement notoires entre les murs des donjons, des enceintes castrales et des enceintes villageoises.

En effet, la structure des murs des donjons est toujours plus régulière que les murs d'enceinte²⁹⁴. Cela montre le plus grand soin apporté aux murs des tours maîtresses, qui s'explique par la hauteur de l'édifice et par sa forme quadrangulaire. En effet, la cohésion entre les différents murs était recherchée pour un meilleur maintien de l'édifice, une simple fissure pouvant fragiliser de façon irrémédiable le mur sur le long terme. Seul Mirabat fait figure de cas à part. Même si les angles de cette tour-beffroi sont en pierres de taille les parements sont nettement moins soignés que pour l'enceinte.

Les différences de qualité de structures concernent également le couple enceinte castrale/enceinte villageoise. Tous les sites conservant des portions de mur de ces deux murailles, montrent une nette dépréciation de l'enceinte villageoise par rapport à l'enceinte castrale²⁹⁵. Au-delà du fait qu'elles puissent correspondre à des périodes de construction différentes, l'enceinte villageoise se démarque entre autres par la présence de blocs de dimensions plus variables, un mortier plus maigre et l'absence de litages. Ceci traduit

²⁹⁴ Bramevaque, Castel Minier, Chunaut, Lagarde, La Malède, Montégut (à partir du peu de données dont on dispose sur la tour maîtresse), Moulis, Sainte-Catherine.

²⁹⁵ On peut observer cette constante à Chunaut, Moulis, Bramevaque, La Malède, Sainte-Catherine.

certainement une différence de financement et de moyen de construction et donc une plus grande rapidité de construction.

4.3.2.5- Mode de construction : échafaudage et coffrage

La hauteur des murs n'était jamais considérable si ce n'est pour les tours maîtresses, mais leur construction demandait des échafaudages. Les murs réalisés avec parements et blocage révèlent presque toujours la présence de trous de boulins. L'utilisation d'échafaudages solidaires des murs est donc attestée pour la construction des murailles. Seules les enceintes castrales de Montégut et le Trein d'Ustou ne présentent pas de trous de boulins, sans doute parce qu'elles ne surplombent pas de falaises. Les échafaudages dans ces deux ouvrages ne devaient pas être solidaires de la muraille.

Au-delà de permettre la construction des murs en hauteur, l'échafaudage solide a de multiples fonctions. En premier lieu, les poutres traversantes sont indispensables au maintien des parements avant de remplir le blocage. D'autre part, dans le secteur, les murs affleurent souvent des escarpements importants, aussi les échafaudages solidaires sont le moyen de contourner cette contrainte pour construire l'extérieur du mur. En effet, solidaires des murs ils peuvent être disposés au dessus du vide. Le parement extérieur peut donc être construit sans avoir à reposer l'échafaudage au sol²⁹⁶.

L'utilisation de coffrages pour les murs ne semble pas avoir été nécessaire. Néanmoins, la tour circulaire de Chunaut révèle des traces de coffrages aux arcs de recouvrement des portes et au niveau de la voûte (annexes fig. 172 et 187). Peut-être cette technique était plus répandue qu'on ne le croit, mais il s'agit là du seul exemple connu dans notre zone.

4.3.2.6- Le revêtement

Ce n'est que très récemment que les crépis des maisons et des églises ont été enlevés. Le goût pour les pierres apparentes n'était pas de mise dans le haut Couserans, les anciennes cartes postales l'attestent mais aussi certaines portions de murs de maisons ou d'églises où les enduits n'ont pas été ôtés. En était-il de même pour les fortifications ? Les conclusions tirées des sondages, montrent clairement que les murs recevaient un enduit à Mirabat et Sainte-Catherine. En effet, les murs extérieurs des deux tours-beffrois ont révélé des restes de gobetis lors du dégagement de bâti. Il en est de même pour la citerne d'angle (citerne 2) mise au jour à Mirabat. Enfin, certains ouvrages comme la tour de Chunaut ou encore Lagarde montrent des joints recouvrants avec par endroit des résidus d'enduit. On peut donc constater que les tours

²⁹⁶ Mirabat en est le plus bel exemple, le mur d'enceinte domine au sud une falaise d'environ 150 m de hauteur.

maîtresses et une partie des autres bâtiments semblent avoir été crépies, tout du moins à la fin du Moyen Age. En revanche, il est difficile de savoir si les murs dans leur ensemble, et notamment les enceintes, étaient recouverts d'enduit.

4.3.3- Voûtes ou planchers ?

Cette partie est déjà traitée (cf. pp. 152-153 – 4.2.2.1- Description de la tour maîtresse).

Les éléments relevés pour les voûtes et les planchers des tours maîtresses servent de référence pour les autres bâtiments des fortifications. Les recherches sur ce thème sont loin d'être terminées, elles devront être complétées dans le futur.

4.3.4- Le couvrement et les toitures

Les charpentes et les toitures sont délicates à étudier car elles ont entièrement disparu et n'ont laissé que très peu d'indices. Seulement, les bâtiments étaient-ils tous charpentés ? Il est difficile d'en être certain à partir des données dont on dispose, notamment pour les bâtiments non défensifs, les chemins de ronde et les tours. Néanmoins, on sait que la couverture était souvent en pierres car neuf sites révèlent des fragments de lauzes en plus ou moins grande quantité²⁹⁷. Les charpentes devaient être assez solides pour supporter le poids de la pierre, bien plus lourde qu'une couverture en tuile. Les lauzes découvertes à Sainte-Catherine montrent un système de biseautage qui permettait le maintien entre elles par encastrement, système qui existait avant que les clous ne soient utilisés. En revanche, la couverture en tuile n'est pas encore attestée archéologiquement dans notre secteur, peut-être n'a-t-elle jamais été utilisée.

La couverture organique pour sa part a été aussi utilisée comme tendent à le prouver le sondage et le dégagement de bâti opérés à Mirabat²⁹⁸. Les matériaux organiques ne suscitent pas de charpente aussi solide que dans le cas de couverture en lauze. De plus, ce système de couverture était à l'évidence plus fragile, il devait donc être protégés du vent parfois violent qui pouvait les emporter. Ainsi, à Mirabat, les bâtiments couverts de cette manière devaient se situer à l'abri de l'enceinte.

4.3.5- Essai de datation relative des techniques de construction

²⁹⁷ Sainte-Catherine a révélé à travers la fouille et les travaux de mise en valeur une grande quantité de fragments de lauzes au niveau du corps de logis mais aussi dans le secteur des structures d'habitat. Les autres sites sont Rivèrenert, Sentein, Durefort, Encourtiech, Espiugue, Lagarde, Castel Minier et le Tuc de Castéra. La Malède est prédisposée car le site est installé sur une crête schisteuse.

²⁹⁸ Aucun fragment de tuile ni de lauze n'a été relevé lors des opérations archéologiques.

Bien que l'on manque d'études approfondies pour émettre une chronologie des techniques de construction, il semble assez évident –à la vue des analyses qui ont été effectuées dans d'autres secteurs– que les ouvrages construits en matériaux périssables, en pierres sèches et en pierre avec liant de terre sont plus anciens que les murs maçonnés à la chaux. Ces techniques semblent être employées pour des ouvrages de moindre importance défensive. Ces constatations sont également effectuées en Sabarthès où, sans que ce soit une règle générale, elles se révèlent vraies pour les ouvrages antérieurs au XIIe siècle²⁹⁹. Cependant, il semble que la technique des murs en pierres avec liant de terre a été assez longtemps contemporaine des murs maçonnés car elle est encore employée au niveau de l'excroissance de l'enceinte à Sainte-Catherine (fin XIIIe-début XIVe siècle ?).

En ce qui concerne les murs maçonnés, bien que cela demande confirmation par l'apport d'indices supplémentaires, il semble qu'une corrélation peut être établie entre le volume des pierres et une éventuelle chronologie. En effet, plus les portions de murs sont anciennes, plus les moellons semblent calibrés et de petites sections. Cette hypothèse provient de la comparaison micro locale avec les structures murales des églises romanes aux alentours du XIIe siècle. Ainsi, Montégut, dont la seigneurie remonte au moins au début du XIIe siècle, paraît correspondre à l'un des plus anciens ouvrages maçonnés de notre secteur. Le type de parements de cet ouvrage ressemble aux églises d'Eycheil ou encore de Montgauch qui sont toutes deux de la fin du XIe, début du XIIe siècle (annexes fig. 188). Dans le même sens, à Lacourt, centre de la vicomté de Couserans (créée à la fin du XIIe siècle), une portion de mur au sommet (vestige de l'enceinte ou du donjon ?) présente des petits blocs calcaires de mêmes dimensions (annexes fig. 189).

La technique du mur avec blocage est sans âge³⁰⁰ et parmi les fortifications du haut Couserans, en plus des deux ouvrages précités, les plus anciens exemples semblent être les tours-beffrois de Sainte-Catherine et Bramevaque. Il est encore délicat de placer correctement leur construction dans le temps mais elles semblent être du XIIe siècle. En tout état de cause, cela paraît correspondre à la chronologie proposée dans les régions voisines³⁰¹.

Les plus anciennes structures avec blocage montrent des parements qui s'assimilent à ceux des églises romanes de la zone. Les moellons équarris et les parements réguliers attestent du soin qui est apporté aux constructions mais cet aspect soigné ne se retrouvera plus par la suite.

C'est sans doute au XIIIe siècle, au moment du plus grand nombre d'édifications que la qualité des constructions baisse, ce qui traduit une plus grande rapidité d'exécution. Néanmoins, on peut encore observer une certaine cohérence dans l'organisation du mur avec des moellons calibrés et des parements qui respectent des litages réguliers.

²⁹⁹ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 108.

³⁰⁰ PEZES (J.-M.), *La renaissance de la construction...*, *op. cit.*, p. 199.

³⁰¹ GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 112. CASTAING (M.-P.), *Châteaux et habitats...*, *op. cit.*, vol. 1, p. 98.

Il semble que c'est à partir de la fin du XIII^e siècle et tout au long du XIV^e siècle que les murs vont encore être dépréciés en qualité. Les moellons sont de dimensions variables, les joints plus épais, et les litages tendent à disparaître. Le phénomène s'accroît avec l'emploi des galets erratiques en plus grande quantité dans les constructions : Sentein (annexes fig. 165), Castel Minier (annexes fig. 184), Chunaut (annexe fig. 190), Espiugue (annexes fig. 183). Cependant, cette baisse de qualité sera compensée par l'emploi parcimonieux de pierres de taille bouchardées dans les angles (Encourtiech, Castel Minier, tour-beffroi et citerne d'angle à Mirabat).

Conclusion et perspectives

Tout d'abord, il faut souligner combien le mauvais état général de conservation des structures encore en élévation vient limiter les perspectives d'élaboration de la typochronologie du bâti pour le haut Couserans. Néanmoins, les études de cas conjuguées aux prospections initiées en prospection inventaire, permettent de mieux connaître le bâti des fortifications de la zone, et d'en dresser un premier bilan.

Les ouvrages fortifiés du haut Couserans peuvent être qualifiés dans leur quasi-totalité de constructions hâtives, exécutées sans grand soin et selon un schéma défensif très simple. L'accent est mis sur les défenses naturelles qui priment sur celles architecturales. En outre, les bâtiments les plus significatifs de la typologie sont les tours-beffrois, forme récurrente rencontrée sept fois dans la zone d'étude. Les similitudes relevées au niveau de ce type de tour, ainsi que dans le traitement des structures murales et dans le mobilier collecté lors des sondages, confirment l'appartenance du haut Couserans à la zone d'influence commingeoise pendant le Moyen Age central.

Le travail a mis en exergue une première typochronologie du bâti qui se divise en quatre périodes. A la première période appartiennent les châteaux primitifs dont on peut supposer, malgré un manque de repères temporels concrets, qu'ils sont construits jusqu'à la fin du XIe siècle. La seconde période, comprise dans le XIIe siècle, se caractérise par des techniques de construction qui se rapprochent de l'architecture religieuse. La troisième période, correspondant au XIIIe siècle, montre une perdurance des formes du XIIe siècle mais les divergences de techniques de construction attestent de l'économie de moyen et de constructions plus rapides. Enfin, les XIVe et XVe siècles présentent une rationalisation des plans des enceintes, la multiplication des tours de flanquement, et la diversification des formes et fonctions des tours maîtresses.

L'objectif de cette étude n'a pas été de fixer une typochronologie du bâti exhaustive et définitive, l'état actuel de nos recherches est trop lacunaire. Ce travail a davantage servi à vérifier si la méthodologie mise en œuvre avec les études de cas et les opérations archéologiques était adaptée. Le Conseil national de la recherche archéologique dans son bilan de 1990-1994 soulève le problème du manque de résultat exploitable par les sondages³⁰². Ils couvrent la plupart du temps une trop faible superficie et portent sur des secteurs qui rendent leurs résultats souvent impossibles à décrire. Dans notre cas, les sondages couvraient des secteurs tout aussi réduits,

³⁰² *La recherche archéologique en France*. Bilan 1990-1994 et programmation du Conseil national de la recherche archéologique, Paris, 1997, p. 281.

mais le fait de coupler l'opération avec le dégagement de bâti de surface a apporté des indications supplémentaires venant enrichir les conclusions. Les sondages, et plus particulièrement les dégagements de bâti, ont fait apparaître de nouvelles structures maçonnées, ce qui a permis d'en élargir le *corpus*. Cette solution paraît donc garantir un minimum de résultats par rapport à notre sujet d'étude, surtout lorsque les structures sont altérées ou enfouies.

Les données exploitées sur le bâti des sites n'ayant pas fait l'objet d'étude de cas sont encore très générales et demanderont dans les années à venir un étalonnage minutieux. Il sera nécessaire de mener une analyse du bâti aussi approfondie que possible pour l'ensemble des ouvrages de la zone étudiée. En outre, il faudra continuer à systématiser la confrontation des ouvrages du haut Couserans avec ceux des régions voisines.

Si l'archéologie n'apporte pas des informations du même type que les archives, elle permet tout de même aujourd'hui de reconsidérer les problématiques sur les fortifications en haut Couserans : la fonction et l'évolution des fortifications, le peuplement des montagnes couserannaises, la culture matérielle. Mais, le travail de recherche en archive étant peu productif pour notre zone, il convient de continuer patiemment à glaner les quelques informations pouvant être utiles, comme nous l'avons fait au travers des deux années de prospection inventaire et les deux autres de prospection thématique. Ainsi, nous espérons obtenir des données afin d'appréhender l'histoire des fortifications par le biais de leurs occupants.

La question principale qui se pose à l'issue de l'année est de savoir si la typologie proposée est recevable. En effet, est-elle représentative dans la mesure où peu d'exemples viennent illustrer les séries dégagées ? Pour vérifier et garantir sa fiabilité, il paraît pertinent d'élargir l'étude au bas Couserans étant donné les rapports politiques étroits entre les deux zones. Ceci viendra se rajouter à l'étude déjà en cours pour le canton de Massat (dernier canton du haut Couserans à prospecter). Puis, dans une perspective à plus long terme, il serait opportun de dresser un état de la question pour le haut Comminges (Haute-Garonne 31), pour son histoire étroitement liée au Couserans et surtout comme l'a montré ce rapport, pour leur forte parenté au point de vue architectural.

Les recherches à venir (continuité des recherches dans le canton de Massat, élargissement de la zone d'étude au bas Couserans, analyse plus approfondie des sites du haut Couserans selon la méthodologie exposée plus haut) devraient permettre de comprendre de façon plus exhaustive le bâti des fortifications de cette frange des Pyrénées centrales et quelle en est la typonomie.

5- SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

5.1- SOURCES

Les astérisques (*) font références aux sources consultées dans le cadre de l'opération de prospection inventaire 2005 .

5.1.1- SOURCES ICONOGRAPHIQUES

5.1.1.1- Cartes

Cadastrés napoléoniens (1812-1840) regroupés aux Archives départementales de l'Ariège sous la série 3P.*

Cadastrés modernes informatisés consultés au Service des Impôts de Saint-Girons. *

Carte de LA BLOTTIERE.*

Carte de CASSINI (1740-1789).*

Cartes IGN Top25 (1/25000)* : - n° 1947 OT

- n° 2047 OT

- n° 2047 ET

- n° 2048 OT

Logiciel informatique Bayo Carto Exploreur 3®, ouest Ariège.

5.1.1.2- Plans

➤ La commanderie de Salau :

Claustres s.d. : CLAUSTRES (J.), *Salau, sa commanderie*, Pamiers, éd. Delaye, s.d., p. 5. *

➤ L'église de sentein :

Lahondes 1883 : LAHONDES (J. de), *Les églises fortifiées des pays de Foix et de Couserans*, Tours, éd. Bousrez, 1883, p. 11*.

5.1.1.3- Lithographies

➤ l'église fortifiée de Castillon-en-Couserans :

Lahondes 1883 : LAHONDES (J. de), *Les églises fortifiées des pays de Foix et de Couserans*, Tours, éd. Bousrez, 1883, p. 5*.

➤ l'église fortifiée de Sentein :

Lahondes 1883 : LAHONDES (J. de), *Les églises fortifiées des pays de Foix et de Couserans*, Tours, éd. Bousrez, 1883, p. 9. *

5.1.1.4- Cartes postales

Santerre 1984 : SANTERRE (A.), *Le Couserans en 1900, Voyage au pays d'hier en 500 cartes postales anciennes*, les Cartophiles Ariègeois, Nantes, 1984.

5.1.2- SOURCES MANUSCRITES

5.1.2.1- Archives nationales

- J 314, n°27 (hommage de Bernard VI comte de Comminges rendu à Raimond VII comte de Toulouse le 18 novembre 1244).
- J 489 613 (châpitre de Saint-Lizier, approbation de l'appel formé par Philippe le Bel contre le pape Boniface VIII (1303)*.

5.1.2.2- Archives départementales de l'Ariège

➤ Série B : procédures judiciaires

- 3 B 55-64 (justice seigneuriale, 1770-1790).
- 3 B I72 (justice seigneuriale, audiences, 1776-1790).

➤ Série E : féodalité, communes, bourgeoisie, familles

- 98 E suppl. AA 1 (droits seigneuriaux et droits d'usage de Lacourt et Encourtiech, XVIIIe siècle).
- 98 E suppl. CC 1 (terrier de Lacourt, 1663).
- 99 E suppl. FF 1 (office de juge seigneurial, transaction avec le vicomte de Couserans, 1566).
- 105 E suppl. CC1 (terrier de Bethmale de 1668).
- 108 E (dénombrement de la seigneurie de Galey au roi en 1456)*.
- 118 E suppl. CC1 (compoix de Galey de 1690)*.

- 120 E, V° (dénombrement de la châtelainie de Castillon en 1456)*.
- 120 E, R° (terrier de Villeneuve du XVIe siècle)*.
- 120 E suppl. CC 1 (compoix d'Irazein, 1666)*.
- 120 E suppl. CC 2 (livre de charges et décharges d'Irazein, XVIIe siècle.)*.
- 122 E suppl. CC 2 (compoix de Saint-Jean-du-Castillonnais de 1666)*.
- 129 E suppl. CC2 (compoix d'Orgibet de 1661)*.
- 131 E suppl. AA1 (accords entre le seigneur de Moulis et la communauté en 1529).
- 131 E suppl. CC 1 (terrier de Moulis de 1600)*.
- 136 E suppl. AA 1 (coutumes de Seix, 1280, libertés et privilèges, XVI et XVIIe siècles, différends avec les vicomtes de Couserans, 1680-1704)*.
- 136 E suppl. AA 2 (différends entre les habitants de Seix et les vicomtes de Couserans, 1680-1704)
- 136 E suppl. BB 2, CC 1 (seigneurs de Seix, rapport avec la communauté de Seix, aveux et dénombrements, reconnaissance des habitants de Seix (1280, XVIe, XVIIIe siècles).
- 136 E suppl. CC 3-7 (compoix terrier et cabaliste de Seix, 1608, extrait de compoix de Seix, 1658, le reste étant conservé à la mairie de la commune)*.
- 136 E suppl. CC 15 (affaires militaires à Seix, frais de gens de guerre et de fortifications, garde et entretien)*.
- 136 E suppl. EE 2 (châteaux de Lagarde, entretien, garde du château, port d'armes, passeries en temps de guerre, défense contre les huguenots (XVIe s.- 1687)*.
- 136 E suppl. FF 2 (justice seigneuriale à Seix, procédures, 1657-1743).

➤ Série G : clergé séculier

- G 287 (visites Episcopales de Monseigneur VERCEL, 1753-1777, 214 Fol.)*.

➤ Série J :

- 1 J 41 (papiers Combe)*.
- 1 J 51 (procès du sieur de Pointis, vicomte de Couserans contre la vallée d'Ustou (XVIIIe siècle).
- 1 J 94 (documents du XVe au XIXe siècle concernant Alos, confirmation des privilèges aux habitants d'Alos par Raymond Roger de Comminges vicomte de Couserans, 10 février 1448, copie, s.d.)*.
- 1 J 94 (papiers des familles Solan-Sabouliès-Aret).
- 1 J 178 (étude de l'abbé Samiac sur les Solan).
- 1 J 251 (échange avec Sor entre le vicomte de Couserans et Gauceran de Castille, 1299-1397).

- 1 J 318 (copie de la charte de 1346 règlementant l'organisation communale et judiciaire, concédée par Pierre Roger comte de Comminges et vicomte de Couserans aux habitants des hautes vallées du Salat (Massat, Oust, Ustou, Ercé, Aulus), s.d.).
- 1 J 319 (achat de la tour à Oust en 1566)*.
- 1 J 323 et 1 J 380 (copie des coutumes et privilèges accordés aux habitants de Saint-Girons par Roger de Comminges vicomte de Couserans en août 1345, texte latin s.d.)*.
- 1 J 327, f°260 (hommage d'Arnaud d'Espagne vicomte de Couserans rendu à Roger Bernard III de Foix en 1267).
- 1 J 335 (copie de la confirmation de la charte règlementant l'organisation communale et judiciaire, par Odet de Lomagne vicomte de Couserans aux vassaux des hautes vallées du Salat (Massat, Oust, Ustou, Ercé, Aulus), 12 oct. 1446, texte gascon, copie de 1715.)*.
- 1 J 611 (notes de l'abbé Samiac sur la noblesse du Couserans (dépouillement des archives notariales de Saint-Girons)*.
- 5 J 2 (Fonds BLAZY, retranscription et traduction d'un texte de 1500)*.
- 7 J 53 (Dénombrement pour Cabalby, vicomte de Couserans en 1680)*.
- 8 J 38 (Terrier de Moulis de 1449)*.

➤ Série O : généralités, histoires communales.

- 3 O (renseignements divers sur la Voirie, XIXe siècle.)*.

➤ Série T :

- 4 T 16 (tour de Chunaut, Rejet d'une demande de classement historique, 1924-1925).

➤ Outils de travail :

Pailhès 1989 : PAILHES (Cl.), *Guide des archives de l'Ariège*, Foix, ADA, 1989, 594 p.*

Allabert et Pailhès 2005 : ALLABERT (M.) PAILHES (C.), *La frontière pyrénéenne, Guide des sources d'archives des relations et espaces transfrontaliers pyrénéens, France-Andorre*, Foix, Conseil Général de l'Ariège, 2005, 693 p.*

5.1.2.3- Archives départementales de la Haute-Garonne :

➤ Série A : actes du pouvoir souverain et domaine public

- 1 A 2, T.3 (dénombrement de la châtellenie de Salies en 1336 dont Castillon fait partie)*.
- 1 A 2, T.4 (dénombrement du comté de Comminges en 1456)*.

➤ Série B :

- Réf. Comminges, sac 17 (copie des coutumes accordées aux habitants de Seix le 3 mars 1247, texte latin s.d.).
- Réf. Comminges, M 32 (dénombrement de la seigneurie de Saint-Lary, 1456).
- Réf. Comminges, sac 01 (Pierre-Raymond II comte de Comminges, concède une charte de coutumes aux habitants de Castillon, du 22 février 1367, confirmation de la charte en 1419, copies produite à l'occasion de la réformation forestière de 1669).
- Réf. Comminges, sac S1 (coutumes et privilèges accordés aux habitants de Saint-Girons par Roger de Comminges, vicomte de Couserans, copie authentique produite par les habitants à l'occasion de la réformation forestière de 1669, en latin.).
- Réf. Comminges, sac S3 (coutumes confirmées aux habitants de la vallée d'Oust par Roger de Comminges, vicomte de Couserans, décembre 1415, copie authentique produite par les habitants à l'occasion de la réformation forestière de 1669.).
- Ref. Comminges, sac S4 (quatre confirmations de coutumes accordées aux habitants d'Ercé et rendues successivement par Charles VIII, en septembre 1490, par Louis XII, en 1498 et 1500, par François Ier, copie authentique produite à l'occasion de la réformation forestière en 1669.).

➤ Série O :

- 1 A 2, T. 4, Fol. 28 V°- 30 R° (Aveux et dénombrement du comté de Comminges au Roi de France en 1456)*.

5.1.2.4- Archives départementales du Gers :

➤ Série I :

- I 896 (quinze documents concernant la famille de Coarraze : testament, actes de mariage, donation au comte de Foix, 1312-1494).
- I 960 (acte original de mariage de 1368, Hugues de Sabouliès).
- I 1202 (divers documents (dénombrement et mariages) concernant la famille Du Pac, seigneurs de La Salle et capitaine de Castillon, de 1525 à 1592, originaux et copie s.d.).
- I 1203 (cinq actes de mariage de membres de la famille Du Pac, seigneurs de La Salle et Marbé, capitaine de Castillon, de 1613-1698, originaux et copie s.d.).
- I 3076 (acte original de mariage de 1269, famille de Sabouliès).
- I 3500 (reconnaissance du hameau de Lacourt par le seigneur Pierres d'Ustou, 1588).

5.1.3- SOURCES MANUSCRITES PUBLIÉES

Baby 1976 : BABY (F.), Cartulaire de Montsaunès, *BSALSA*, T. XXXI, 1976, pp. 21-153.*

Bardiès 1889-1900 : BARDIES (Baron de), Les coutumes d'Alos, *BSALSA*, 1889-1900, pp. 151-159.*

Baudon de Mony 1896 : BAUDON de MONY (Ch.), *Relations politiques des comtes de Foix avec la Catalogne jusqu'au commencement du XIVe siècle*, T. II, Paris, 1896, Actes 126-129, pp. 272-276.*

Blazy 1921 : BLAZY (Abbé L.), Inventaire des Registres n° 2 et 2 bis de la Série A des ADHG, *BSALSA*, T. XV, 1921, pp. 225-230.

Blazy 1931-1933 : BLAZY (Abbé L.), Notes sur les paroisses et églises de Moulis, de Luzenac et de Pouech, au doyenné de St-Girons, *BHDPCM*, Foix, 1931-1933, pp. 33 et 34.*

Bordes-Pages 1890-1894 : BORDES-PAGES (Dr), Les coutumes de Seix, *BSALSA*, 1890-1894, pp. 249-270.*

Casteran 1899 : CASTERAN (P. de), *Les Pyrénées centrales au XVIIe siècle. Lettres écrites par Mr de Froidour... à M. de Héricourt ... et à M. de Méon ...*, Auch, éd. G. Foix, 1899.*

Cros-Mayrevieille 1846 : CROS-MAYREVIEILLE (J.-P.), *Histoire du comté et de la vicomté de Carcassonne*, T. I, acte XXXIX, 1846, pp. 49-50.*

Devic, Vaissette 1872 : DEVIC (Dom Cl.), VAISSETTE (J.), *Histoire générale du Languedoc*, 11 volumes, Toulouse, 1872.*

Dovetto 1997 : DOVETTO (J.), Cartulaire des Trencavel, *CRHCC*, Carcassonne, 1997, pp. 81-89. *

Duvernoy 1976 : DUVERNOY (J.), *Chronique de Guillaume de Puylaurens*, chap. XXVIII, Paris, éd. du Centre national la recherche scientifique, 1976, p. 101.*

Font-Reault, François, Perrin 1972 : FONT-REAUXX (J. de), FRANCOIS (M.), PERRIN (C.-E.), *Pouillés des provinces d'Auch, de Narbonne et de Toulouse*, 2 volumes, Paris, 1972.*

Guizot 2001 : GUIZOT (Ch.), *Annales royales*, Clermont-Ferrand, éd. Paleo, 2001.*

Higounet 1955-1956 : HIGOUNET (Ch.), Cartulaire des Templiers de Montsaunès, *Bull. philologique et historique*, 1955-1956, pp. 211-294.*

Higounet, Samaran 1970 : HIGOUNET (Ch.), SAMARAN (Ch.), *Recueil des actes de l'abbaye cistercienne de Bonnefont en Comminges*, Collection Documents Inédits, série 8, vol. 8, Paris, 1970.

Martin-Chabot 1989 : MARTIN-CHABOT (E.), *Chanson de la croisade albigeoise*, Laisses 180 et 181, T. II, Paris, Librairie générale française, 1989.*

Lahondes 1883-1885 : LAHONDES (J. de), Retranscription des impressions de voyage de Louis de Froidour dans le Couserans en 1667, *BSALSA*, 1883-1885, pp. 251-271, 283-294.*

Lahondes 1885 : LAHONDES (J. de), Actes du XIIIe siècle en faveur de Salau, *BSALSA*, 1885, pp. 338-347.*

Ourliac, Magnou 1984-1987 : OURLIAC (P.), MAGNOU (A.-M.), *Cartulaire de l'abbaye de Lézat*, 2 volumes, Paris, éd. du Comité des Travaux historiques et scientifiques, 1984-1987.

Pasquier 1890-1894 : PASQUIER (F.), Coutumes municipales de Seix en Couserans confirmés par Philippes-le-Hardi, *BSALSA*, 1890-1894, pp. 253-254. *

Pasquier 1907-1908 : PASQUIER (F.), Sources pour l'histoire du Couserans au XIIIème siècle, *BSALSA*, 1907-1908, pp. 300-301. *

Pasquier, Samiac 1922-1925 : PASQUIER (F.), SAMIAC (F.-J.), procès verbal de bornage de pâturage de Soueix et de Seix 1538. Hommage des habitants du baillage d'Oust à François de Mauléon, Vicomte de Couserans, 1589, *BSALSA*, 1922-1925, pp. 46-47.

Pasquier, Samiac 1924 : PASQUIER (F.) et SAMIAC (Abbé F.-J.), *Les coutumes de Saint-Girons, XIIIe, XIVe, XVIe, XVIIIe*, Foix, éd. Rev., Godrat, 1924.*

Sainte-Marthe 1870 : SAINTE-MARTHE (D. de), *Gallia Christiana*, édition : altera Domni Pauli Piolin, Parisiis, éd. apud Victorem Palme, 1870, pp. 185-186. *

Samiac 1917-1922 : SAMIAC (F.-J.), Dénombrement de la vicomté de Couserans en 1540, *BSALSA*, 1917-1922, pp. 129-137.*

Samiac 1918a : SAMIAC (Abbé F.J.), La Charte de Coutumes de Castillon, *BSALSA*, T. XV, n°2, 1918, pp. 70-76. *

Samiac 1918b : SAMIAC (Abbé F.-J.), Bulle Papale de 1195, *BSALSA*, T. X, n° 6, 1918, pp. 378-379.*

Samiac 1932 : SAMIAC (Abbé F.J.), Le Couserans paroissial, d'après : AN, G 82, Fol. 718 V° à 722 V°, *BHDPCM*, 1932, pp. 263-265. *

Waitz 1883 : WAITZ (G.), *Annales Bertiniani*, Hannoverae, éd. Impensis bibliopolii hahniani, 1883.*

5.2- BIBLIOGRAPHIE

5.2.1- ETUDES GENERALES

5.2.1.1- Histoire

Bourel de la Roncière, Delort, Rouche 1969 : BOUREL DELA RONCIERE (Ch.), DELORT (R.), ROUCHE (M.), *L'Europe au Moyen Age*, t. I, Paris, 1969.

Bournazel, Poly 1980 : BOURNAZEL (E.), POLY (J.-P.), *La mutation féodale, X^e-XII^e siècle*, Paris, PUF, 1980.

Caron 1994 : CARON (M.-T.), *Noblesse et pouvoir royal en France, XIIe-XVIe siècles*, Paris, éd. Armand Colin, 1994.

Contamine 1980 : CONTAMINE (Ph.), *La guerre au Moyen Âge*, Paris, Coll. Nouvelles Clio, 1980.

Debord 2000 : DEBORD (A.), *Aristocratie et pouvoir, le rôle du château dans la France médiévale*, Paris, éd. Picard, 2000.

Dhondt 1948 : DHONDT (J.), *Etudes sur la naissance des principautés territoriales en France (IXe-Xe siècles)*, Bruges, 1948.

Duby, Wallon 1975 : DUBY (G.), WALLON (A.) (sous la dir.), *Histoire de la France rurale*, tome 1, la formation des campagnes françaises des origines à 1340, Paris, 1975.

Feller, Mane, Piponnier 1998 : FELLER (L.), MANE (P.), PIPONNIER (F.), *Le village médiéval et son environnement, études offertes à Jean-Marie Pesez*, Paris, publications de la Sorbonne, 1998.

Lemarignier 1951 : LEMARIGNIER (J.-F.), *La dislocation du 'pagus' et le problème des 'consuetudines' (X-XIe siècles)*, éd. Charles-Edmond Perrin, Mélanges d'histoire du Moyen Âge dédiés à la mémoire de Louis Halphen, Paris, 1951, pp. 401-410.

Lemarignier 1970 : LEMARIGNIER (J.-F.), *La France médiévale, institutions et société*, Paris, 1970.

5.2.1.2- Archéologie

Arlaud 1998 : ARLAUD (C.), *L'archéologie du bâti, Cent maisons médiévales en France du XIIIe au XVIe siècle*, sous la dir. de Y. Esquieu et J.-M. Pesez, monographie du CRA 20, éd. CNRS, Paris, 1998, pp. 27-29.

Babelon 1986 : BABELON (J.-P.), *Le château en France*, Paris, éd. Berger-Levrault, 1986.

- Barker, Higham 1992** : BARKER (Ph.), HIGHAM (R.), *Timber Castles*, Londres, B.T. Batsford Ltd, 1992.
- Blanc 1992** : BLANC (A.), Le choix des pierres et leur mise en œuvre dans les monuments, *117^e congrès national des sociétés savantes, Clermont-Ferrand*, 1992, 2^e coll., pp. 43-56.
- Boissavit-Camus 2003** : BOISSAVIT-CAMUS (B.), Archéologie et restauration des monuments. Instaurer de véritables études archéologiques préalables, *Bulletin Monumental*, n° 161-3, 2003, pp. 195-222.
- Bouard 1975** : BOUARD (M. de), *Manuel d'archéologie médiévale, de la fouille à l'histoire*, éd. Sedes, Paris, 1975.
- Burnouf, Salch 1978** : BURNOUF (J.), SALCH (Ch.-L.), *L'Atlas des villes et villages fortifiés en France (Moyen-Age)*, Strasbourg, ed. Publitotal, 1978.
- Caïrou 1986** : CAÏROU (R.), *Architecture militaire des XIII^e et XIV^e siècle dans les châteaux et les bastides*, Pau, C.D.T.L., 1986.
- Châtelain 1981** : CHATELAIN (A.), *Evolution des châteaux forts dans la France au Moyen Âge*, Paris, éd. Milano, 1981.
- Châtelain 1991** : CHATELAIN (A.), Recherches sur les donjons de Philippe Auguste, *Archéologie médiévale*, t. XXI, 1991, pp. 115-161.
- CNR 1997** : *La recherche archéologique en France. Bilan 1990-1994 et programmation du Conseil national de la recherche archéologique*, ouvrage collectif, Ministère de la Culture, Direction du Patrimoine, Sous-direction de l'Archéologie, éd. Maison des sciences et de l'Homme, Paris, 1997.
- Colloque Liège 2000** : *Archéologie du Bâtiment, Approche globale*, Actes des 5^e journées d'Archéologie en Province de Liège les 24-25 novembre 2000, Liège, 2001.
- Cursente 1999** : CURSENTE (B. dir.), *L'habitat dispersé dans l'Europe médiévale et moderne, actes des XVIII^{es} Journées Internationales d'Histoire de l'Abbaye de Flaran, 15-16-17 septembre 1996*, Toulouse, PUM, 1999.
- Debord 1981** : DEBORD (A.), Châteaux et pouvoirs de commandement, *Archéologie médiévale*, t. XI, 1981, pp. 72-123.
- Debord 1990** : DEBORD (A.), Remarques sur la notion de bourg castral, *Annales du Midi : cadres de vie et société dans le Midi médiéval, hommage à Charles Higounet*, t. CII, 1990, pp. 55-61.
- Durand 1999** : DURAND (Ph.), *Le château-fort*, Luçon, éd. Gisserot, 1999.
- Enlart 1928-1932** : ENLART (C.), *Manuel d'archéologie française*, Paris, t. 2 - *Architecture civile et militaire*, 2 vol., 1928-1932.
- Erlande-Brandenburg 1992** : ERLANDE-BRANDENBURG (A.), L'architecture militaire au temps de Philippe Auguste : une nouvelle conception de la défense, *La France de Philippe Auguste. Le temps des mutations*, actes du colloque de Paris, 1980, Paris, éd. CNRS, 1992, pp. 595-603.

Ferdière 2004 : FERDIÈRE (A.) (projet et coordination), *La construction, les matériaux durs : pierre et terre cuite*, nouvelle édition revue et augmentée, éd. Errance, Paris, 2004.

Finó 1970 : FINO (J.-F.), *Forteresses de la France médiévale, construction-attaque-défense*, Paris, éd. Picard, 1970.

Fournier 1978 : FOURNIER (G.), *Le château dans la France médiévale, essai de sociologie monumentale*, Paris, éd. Aubier Montaigne, 1978.

Higounet 1980 : HIGOUNET (Ch. Dir.), *Châteaux et peuplement en Europe occidentale du Xe au XIIIe siècle*, Premières journées internationales d'Histoire de Flaran 1979, Auch, 1980.

Jockey 1999 : JOCKEY (Ph.), *L'archéologie*, éd. Belin, Paris, 1999.

Kenyon 1990 : KENYON (J. R.), *Medieval fortifications*, Grande-Bretagne, Leicester University Press, 1990.

Lavedan, Hugueney 1974 : LAVEDAN (P.) et HUGUENEY (J.), *L'urbanisme au Moyen Âge*, Paris, 1974, pp. 64-66.

Mesqui 1991 : MESQUI (J.), *Châteaux et enceintes de la France médiévale (de la défense à la résidence)*, Paris, éd. Picard, 2 vol., 1991.

Mignot 2003 : MIGNOT (P.) (dir.), *Archéologie du bâti*, Liège, 2003.

Moriss 2000 : MORISS (R.K.), *The Archeology of Building*, Londres, 2000.

Noye 1983 : NOYE (G.), Types et typologie des sites fortifiés, *Castrum*, t. 1, 1983.

Paron-Kontis, Reveyron 2005 : PARON-KONTIS (I.) et REVEYRON (N.), *Archéologie du bâti, pour une harmonisation des méthodes*, Actes de la table ronde tenue au Musée archéologique de Saint-Romain-en-Gal (Rhône) les 9 et 10 novembre 2001, Paris, éd. Errance, 2005.

Pezes 1985 : PEZES (J.-M.), *La renaissance de la construction en pierre après l'an mil*, dans O. Chapelot, P. Benoît, éd., *Pierre et métal dans les bâtiments au Moyen Age*, Paris, 1985, pp. 197-207.

Pezes 1997 : PESEZ (J.-M.), *L'archéologie : mutations, missions, méthodes*, Paris, éd. Nathan Université, 1997.

Quiros Castillo 1994 : QUIROS CASTILLO (J.-A.), Contribucion al studio de la Arqueologia de la Arquitectura, *Arqueologia y Territorio Medieval*, t. 1, 1994, pp. 141-158.

Racinet et Schwerdroffer 2004 : RACINET (P.) et SCWERDROFFER (J.), *Méthodes et initiations d'histoire et d'archéologie*, éd. du Temps, Nantes, 2004.

Reveyron 1984 : REVEYRON (N.), Typologie, structure et implantation du trou de boulin dans son rapport avec l'échafaudage médiéval (Sud-Est de la France, XIe-XVe siècles), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. XII, 1984, pp. 79-98.

Reveyron, Tardieu 1996 : REVEYRON (N.) et TARDIEU (J.) (projet et coordination), *L'échafaudage dans le chantier médiéval*, Ouvrage collectif, Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes, Lyon, 1996.

Rocolle 1994 : ROCOLLE (P.), *le temps des châteaux forts : Xe-XVe siècles*, Beaumes-les-Dames, éd. Armand-Colin, 1994.

Rouger 1998 : ROUGER (E.), Du principe d'analyse stratigraphique à l'archéologie d'élévation, réflexion et méthode, *Archéologie médiévale*, t. XXVIII, 1998, pp. 161-172.

Sailhan 1991 : SAILHAN (P.), *La fortification, histoire et dictionnaire*, Paris, 1991.

Saint-Aubin 1992 : SAINT-AUBIN (J.-P.), *le relevé et la représentation de l'architecture*, Paris, Inventaire général, 1992.

Salamagne 1988 : SALAMAGNE (A.), Approche typologique de l'architecture militaire. L'exemple de la famille monumentale des tours-portes de plan curviligne, *Archéologie Médiévale*, t. XVIII, 1988.

Salch 1979 : SALCH (Ch.-L.), *Dictionnaire des châteaux et des fortifications du Moyen Âge en France*, Strasbourg, 1979.

Viollet-le-Duc (réédition 1995) : VIOLLET-LE-DUC (E.), *Encyclopédie médiévale*, Inter-Livres, rééd. à Lonrai, 1995.

Wright 2000: WRIGHT (G.-R.-H.), *Ancient building technology*, vol. 1: *Historical background*, Brill Leiden, 2000.

Zadora-Rio 1985 : ZADORA-RIO (E.), Les essais de typologie des fortifications de terre médiévales en Europe : bilan et perspectives, *Archéologie Médiévale*, t. XV, 1985, pp. 191-196.

5.2.2- ETUDES ARCHEOLOGIQUES REGIONALES (hors Gascogne, Languedoc et Catalogne)

Boüard (de) 1973-1974 : BOUARD (M. de), De l'aula au donjon, les fouilles de la motte de La Chapelle à Doué-le-Fontaine (X^e-XI^e siècle), *Archéologie Médiévale*, t. III et IV, Caen, 1973-1974, pp. 5-110.

Claude 2000 : CLAUDE (S.), *Le château de Gréoux-les-Bains (Alpes-de-Haute-Provence)*, une résidence seigneuriale du Moyen Âge à l'époque moderne, Paris, DAF, vol. 80, 2000.

Colas 1994 : COLAS (B.), *Vestiges d'habitat seigneurial fortifié dans l'Ouest Nivernais XI^e-XVI^e siècles. De l'inventaire à l'histoire*, thèse de doctorat, 4 vol., Université de Nancy II, 1994.

Constant 2005 : CONSTANT (A.), *Du castrum à la seigneurie : pouvoirs et occupation du sol dans les massifs des Albères et ses marges (IIIe-XIIIe siècle)*, 2 vol., thèse de doctorat, UTM, 2005.

Couanon 1990 : COUANON (Ph.), Pour une typologie fonctionnelle des donjons de pierre : l'exemple du Limousin, *Aquitania, actes du premier colloque Aquitania, Limoges, 20 au 22 mai 1987 Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, supplément 4, 1990, pp. 115-122.

Fixot 1975 : FIXOT (M.), La motte et l'habitat fortifié en Provence médiévale, *Château Gaillard, actes du colloque international tenu à Blois (France), 2-7 septembre 1974*, t. VII, Caen, 1975, pp. 67-93.

Fournier 1973 : FOURNIER (G.), *Châteaux, villages et villes d'Auvergne*, Paris-Genève, 1973.

Guilhot 1992 : GUILHOT (J.-O.), Recherches sur l'évolution de la fonction résidentielle du donjon en Lyonnais du XIIe au XVe siècle, In : *Le château médiéval, forteresse habitée (XIe-XVIe siècle)* : Actes du colloque de Lyon (avril 1988) sous la dir. de Jean-Michel Poisson, Paris, DAF, vol. 32, 1992, pp. 63-73.

Laffont 2004 : LAFFONT (P.-Y.), *Atlas des châteaux du Vivarais (Xe-XIIIe siècles)*, Lyon, 2004.

Lagrue 1996 : LAGRUE (J.-P.), Les bourgs castraux en Basse-Provence occidentale : genèse et organisation (XI^e-XIII^e), dans *Morphogenèse du village médiéval (IX^e-XII^e siècles)*, actes de la table ronde de Montpellier 22-23 février 1993, Millau, 1996, pp. 97-111.

Mouton 1994 : MOUTON (D.), L'édification des mottes castrales de Provence, un phénomène durable : Xe-XIIIe siècles, *Château Gaillard, actes du colloque internationale tenu à Luxembourg en août 1992*, t. XVI, 1994, pp. 309-320.

Phalip 1997 : PHALIP (B.), Le château en Auvergne, techniques de construction et choix culturels aux XIIe et XIIIe siècles, *Les bâtisseurs du Moyen Âge, Les Dossiers d'Archéologie*, t. CCXIX, décembre 1996-janvier 1997, pp. 84-91.

Poisson 1992 : POISSON (J.-M.), *Le château médiéval, forteresse habitée (XI^e-XVI^e siècles). Archéologie et histoire : perspectives de la recherche en Rhône-Alpes*, acte du colloque de Lyon (avril 1988), coll. DAF, Paris, 1992.

Prigent 1989 : PRIGENT (D.), Etude statistique d'appareil à l'intérieur de l'abbaye de Fontevraud. Aspects méthodologiques, *Revue Archéologique de l'Ouest*, t. VI, 1989, pp. 155-172.

5.2.3- ETUDES REGIONALES (Gascogne, Languedoc, Catalogne)

5.2.3.1- Histoire

Baudoin 1989 : BOUDOIN (K.), *De l'Ariège à la Garonne : économie et société d'après le cartulaire de l'abbaye de Lézat, 1031-1108*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Maurice Berthe, UTM, 1989.

Bonnassie 1990 : BONNASSIE (P.), *La Catalogne au tournant de l'an Mil*, Paris, 1980.

Bonassie 1992 : BONNASSIE (P.), « L'espace toulousain », dans *Les sociétés méridionales autour de l'an Mil*, Paris, 1992, pp. 107-146.

Bonnet 1997 : BONNET (S.), *Chartes de coutumes et de franchises dans le département de l'Ariège du XIe au XVIIIe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Maurice Berthe, UTM, 1997.

Bourret 1995 : BOURRET (Ch.), *Les Pyrénées centrales du IXe au XIXe siècle : la formation progressive d'une frontière*, Aspet, Pyrégrah éditions, 1995.

Busset 1973 : BUSSET (P. E.), *Autour d'Aspet : la judicature d'Aspet*, RC, 1973, pp. 106-109, 215-235.

Cénac-Montaut 1860 : CENAC-MONTAUT (J.), *Histoire des peuples et des états pyrénéens*, Paris, 3^{ème} édition, 4 vol. (t. 2 et 3, Moyen Âge), 1860.

Chambert 1992 : CHAMBERT (Ch.), *Les chartes de coutumes et de franchises dans le haut Comminges, du XIIIe au XVe siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Maurice Berthe, UTM, 1992.

Chevalier 1956 : CHEVALIER (M.), *La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises*, Paris, éd. M.-Th. Génin, 1956.

Chevalier 1985 : CHEVALIER (M.), *L'Ariège*, Rennes, éd. Ouest-France, 1985.

Cursente 1998 : CURSENTE (B.), *Des maisons et des hommes, la Gascogne médiévale (XI^e-XV^e siècles)*, Toulouse, PUM, 1998.

Debax 1997 : DEBAX (H.), *Structures féodales dans le Languedoc des Trencavel (XIe-XIIIe siècles)*, thèse de Doctorat, UTM, 1997.

Devic et Vaissette 1879 : DEVIC (D.) et VAISSETTE (D.), *Histoire du Languedoc*, Vol. VI, Toulouse, éd. Privat, 1879.

Dossat 1976 : DOSSAT (Y.), *Catharisme et Comminges*, *Bulletin de la Société archéologique, historique, littéraire et scientifique du Gers*, 2^e trimestre 1976, pp. 117-128.

Higounet 1949 : HIGOUNET (Ch.), *Le comté de Comminges de ses origines à son annexion à la couronne*, Toulouse, éd. Privat, 1949.

- Higounet 1950** : HIGOUNET (Ch.), Trois dates relatives aux origines de la commanderie de Montsaunès, *RC*, 1950, p. 50.
- Lassus 1895** : LASSUS (Baron De), *Les guerres du XVIIIe siècle sur les frontières du Comminges, et des quatres vallées*, Saint-Gaudens, éd. Abadie, 1895, pp. 136-137.
- Lestrade 1900-1910** : LESTRADE (Abbé J.), *Les Huguenots en Comminges*, vol. 1, Auch, éd. F. Cocharaux, 1900-1910.
- Magnou-Nortier 1968** : MAGNOU-NORTIER (E.), Fidélité et féodalité méridionales d'après les serments de fidélité, Xe et début XIIe siècle, *Annales du Midi*, n° 80, Toulouse, éd. Privat, 1968, pp. 457-484.
- Martinez 1991** : MARTINEZ (L.), *Les familles nobles del Pallars en els segles XI i XII*, Leida, 1991.
- Marugan i Vallve, Rapalino 2005** : MARUGAN I VALLVE (C.-M.), RAPALINO (V.), *Historia del Pallars dels origen als nostres dies*, Lleida, Pagès editors, 2005.
- Miquel 1981** : MIQUEL (J.), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, 2 vol., 1981.
- Mousnier 1997** : MOUSNIER (M.), *La Gascogne toulousaine aux XII^e-XIII^e siècles, une dynamique sociale et spatiale*, Toulouse, PUM, 1997.
- Pailhès 1992** : PAILHES (Cl.), *L'Ariège des comtes et des cathares*, Toulouse, éd. Milan, 1992.
- Pasquier 1882** : PASQUIER (F.), Nomenclature des chartes de coutumes de l'Ariège du XIIIe au XVIe siècle, *Annuaire de l'Ariège*, Foix, 1882, pp. 183-196.
- Sablayrolles 2002** : SABLAYROLLES (R.), Les limites de la cité de Toulouse, in *Tolosa. Nouvelles recherches sur Toulouse et son territoire dans l'Antiquité*, sous la dir. de Jean-Marie Pailler, coll. de l'Ecole Française de Rome, n° 281, 2002, pp. 307-326.
- Sénac 1992** : SENAC (Ph.), *Frontières et espaces pyrénéens au Moyen Age*, Perpignan, CREPF, Université de Perpignan, 1992.
- Toulouse 1969** : *Actes du colloque international du Centre National de la Recherche Scientifique, Toulouse 28-31 mars 1968, Les structures sociales de l'Aquitaine, du Languedoc et de l'Espagne au premier âge féodal*, Paris, éd. du CNRS, 1969. (non consulté).
- Valls Taberner 1915-1916** : VALLS TABERNER (F.), *Els orogens dels comtats de Pallars i Ribagorza*, Barcelone, 1915-1916.
- Verna 1994** : VERNA (C.), *Le temps des moulins, le fer et son exploitation du comté de Foix à la vicomté de Béarn (fin XIIe-fin XVe siècle)*, thèse de Doctorat, Paris, 1994.
- Wolff 1967** : WOLFF (P.), *Histoire du Languedoc*, Toulouse, éd. Privat, 1967, rééd. Privat, 2000.

5.2.3.2- Archéologie

Allios 1998 : ALLIOS (D.), *la céramique médiévale en Midi-Pyrénées (VI^e-XII^e)*, thèse de doctorat, 5 vol., UTM, 1997.

Aquitania 1990 : *Actes du premier Colloque Aquitania, Limoges 20-22 mai 1987, Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, dans *Aquitania*, supplément 4, Limoges, 1990.

Araguas 1988 : ARAGUAS (Ph.), Le réseau castral en Catalogne, *Castrum*, n°3, 1988, pp. 113-123.

Bazzana 1994 : BAZZANA (A.), Le début du château dans l'Espagne septentrionale, *Château Gaillard*, t. XVI, Caen, 1994, pp. 33-43.

Bayrou 1978 : BAYROU (L.), *Les techniques de construction des forteresses royales des Corbières XIII et XIV^e siècles*, thèse de doctorat sous la dir. de Marcel Durliat, 3 vol., UTM, 1978.

Berdoy 1998 : BERDOY (A.), *Habitat aristocratique et occupation du sol, aux époques médiévale et moderne, dans les vallées béarnaises*, rapport de prospection programmée, dact., 1998.

Berthe, Cursente 1998 : BERTHE (M.), CURSENTE (B.), *Villages Pyrénéens, morphogénèses d'un habitat de montagne*, colloque FRAMESPA 1997, Toulouse, 2001.

Bourin-Derruau 1988 : BOURIN-DERRUAU (M.), Valeur stratégique et valeur symbolique des fortifications castrales en Bas Languedoc, XI^e-XIII^e siècles, *Castrum*, n° 3. *Guerre, fortification et habitat dans le monde méditerranéen au Moyen Âge*, actes du colloque de Madrid 1985, Casa de Velasquez – Ecole française de Rome, 1988, pp. 99-106.

Calastrenc 1999 : CALASTRENC (C.), *occupation du sol dans la vallée de Saint-Béat et la vallée d'Aure au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Sylvie Faravel, 2 vol., UTM, 1999.

Calmettes 1976 : CALMETTES (A.), *Les habitats fortifiés du Lauragais du X^e au XV^e siècle*, mémoire de maîtrise d'histoire, UTM, 1976.

Cartault 2006 : CARTAULT (C.), *Habitats et peuplement en Ribagorce et Pallars du VIII^e au XI^e siècle*, mémoire de Master 1 d'histoire sous la dir. de Philippe Sénac, UTM, 2006.

Castaing 1987 : CASTAING (M.-P.), *L'occupation du sol en plaine de Rivière*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gérard Pradalié, UTM, 1987.

Castaing 1989 : CASTAING (M.-P.), *Châteaux et habitats dans les Pyrénées garonnaises au Moyen Âge*, mémoire de DEA d'histoire sous la dir. de Gérard Pradalié, UTM, 1989.

Charniguet 1994 : CHARNIGUET (A.), *Inventaire des sites fortifiés du canton de Lannemezan (65)*, mémoire de maîtrise d'archéologie médiévale, 2 vol., UTM, 1994.

Châtelain 1988 : CHATELAIN (A.), Essai de typologie des donjons romans quadrangulaires de la France de l'Ouest, *Château Gaillard, actes du colloque de Venlo aux Pays-Bas en 1972*, t. VI, 1973, pp. 40-57.

Clairmont 1979 : CLAIRMONT (C.), *Eglises et châteaux de l'Ariège*, 1979, p. 30.

Coiffé 1999 : COIFFE (A.), *L'occupation du sol dans le canton d'Aspet (31)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gérard Pradalié, 2 vol., UTM, 1999.

Colloque Pau 2006 : *Résidences aristocratiques, résidences du pouvoir entre Loire et Pyrénées, Xe-XVe siècles, recherches archéologiques récentes, 1987-2002*, Actes du colloque tenu à Pau les 3,4 et 5 octobre 2002, Archéologie du Midi Médiéval, supplément n°4, Carcassonne, éd. C.A.M.L., 2006.

Cornède 1987 : CORNEDE (P.-T.), L'Ariège et la castellologie, *BSALSA*, t. XLII, 1987, pp. 107-112.

Cornède 1988 : CORNEDE (P.), *Châteaux médiévaux en Pays d'Ariège*, Toulouse, 1988.

Curbillon 1999 : CURBILLON (T.), *L'occupation du sol dans la haute vallée de la Garonne au Moyen Âge (entre Bagiry et Saint-Béat)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la direction de Gérard Pradalié, 3 vol., UTM, 1999.

Cursente 1980 : CURSENTE (B.), *Les castelnaux de la Gascogne médiévale*, Bordeaux, 1980.

Cursente 1988 : CURSENTE (B.), Le *castrum* dans les pays d'oc aux XIIe et XIIIe siècles, *Heresis*, n°11, 1988, pp. 19-25.

Dieltens 2003 : DIELTENS (D.), *Châteaux et forteresses en Pays cathare*, Portet-sur-Garonne, éd. Errance, 2003.

Dupuy 1991 : DUPUY (M.H.), *Inventaire archéologique des villages castraux, cantons de Saint-Gaudens et de Saint-Martory (Haute-Garonne)*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Gérard Pradalié, UTM, 1991.

Durand 1998 : DURAND (A.), *Les paysages médiévaux du Languedoc (X^e-XII^e siècles)*, Toulouse, PUM, 1998.

Escoubas 1989 : ESCOUBAS (M.), *Occupation du sol et peuplement au nord et nord-ouest de Mauvezin au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise, UTM, 1989.

Fabre 1996 : FABRE (J.-M.), *Le Castéras du Pujo de Géry*, commune de Saint-Béat, rapport de sondage, dact., 1996.

Galès 1995 : GALES (F.), *Châteaux forts des sept vallées de Lavedan*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Mmes Pradalier et Pousthomis, 2 vol., UTM, 1995.

Gardelles 1972 : GARDELLES (J.), *Les châteaux du Moyen Âge dans la France du Sud-Ouest, la Gascogne anglaise de 1216 à 1327*, Bibliothèque de la Société Française d'Archéologie, Paris Presses de Savoie, 1972.

- Gardelles 1981a** : GARDELLES (J.), *Dictionnaire des châteaux de France : Guyenne, Gascogne, Béarn, Pays-Basque*, Paris, éd. Berger-Levrault, 1981.
- Gardelles 1981b** : GARDELLES (J.), La symbolique de la tour dans l'architecture castral du Sud-Ouest jusqu'au XVe siècle, dans *Le château et la tour, actes du premier colloque de castellologie tenu à Flaran, Lannemezan*, 1985, pp. 41-49.
- Gellis 1999** : GELLIS (F.), *Inventaire historique et archéologique des mottes castrales et fortifications de terre du canton de Boulogne-sur-Gesse (31)*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Gérard Pradalié, UTM, 1999.
- Gourdon 1906** : GOURDON (M.), Les tours à signaux ou tours de guet dans le haut comté de Comminges, *RC*, Saint-Gaudens, t. XXIII, 1906, pp. 178-188.
- Gourdon 1935** : GOURDON (M.), Sur quelques ruines en Comminges, *RC*, Saint-Gaudens, T. XLIX, 1935, pp. 17-36.
- Guédon 2006** : GUEDON (F.), *Occupation du sol et peuplement en montagne des origines aux temps modernes : le haut Lavedan (Hautes-Pyrénées)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Benoît Cursente, vol. 1, 2005, pp. 251-269.
- Guillot 1989** : GUILLOT (F.), *Enquête archéologique et occupation du sol en Tarasconnais (Ariège) à l'époque médiévale*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Maurice Berthe, UTM, 1989.
- Guillot 1990** : GUILLOT (F.), *Sites fortifiés en Sabarthès (Ariège) à l'époque médiévale*, mémoire de DEA, 2 vol., UTM, 1990.
- Guillot 1997** : GUILLOT (F.), *Fortifications, pouvoirs, peuplement en Sabarthès (Hautes-Ariège), du début du XIe siècle au début du XVe siècle*, thèse de doctorat sous la dir. de Maurice Berthe, 3 vol., UTM, 1997, et publiée aux Presses Universitaires du Septentrion (1998).
- Guillot 2003** : GUILLOT (F.), *Montréal-de-Sos, Rapport de sondages archéologiques*, dact., 2003.
- Guillot 2004a** : GUILLOT (F.), *Montréal-de-Sos, Rapport de fouilles programmées*, dact., 2004.
- Guillot 2004b** : GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR, rapport 2004 et programme 2005-2007, 2 vol., dact., 2004.
- Guillot 2005a** : GUILLOT (F.), *Montréal-de-Sos, Rapport de fouilles programmées*, dact. 2005.
- Guillot 2005b** : GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR, rapport 2005 et programme 2006-2008, 2 vol., dact., 2005.
- Guillot 2006a** : GUILLOT (F.), *Montréal-de-Sos, Rapport de fouilles programmées*, dact. 2006.
- Guillot 2006b** : GUILLOT (F.), *Naissance, évolutions et fonctions des châteaux médiévaux dans les comtés et vicomtés nord-pyrénéens*, comptes-rendus d'activités et travaux du PCR, rapport 2006 et programme 2006-2009, 2 vol., dact., 2006.

- Guillot 2006c** : GUILLOT (F.), Les fortifications des comtes de Foix, XIe-XVe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, 2006, pp. 265-272.
- Guinaudeau 2005** : GUINAUDEAU (N.), *Inventaire des ouvrages de terre fortifiés dans les cantons de Samatan et Lombez entre le X^e et le XV^e siècle*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Sylvie Faravel, 2 vol., UTM, 2005.
- Guinaudeau 2006** : GUINAUDEAU (N.), *Les ouvrages de terre fortifiés dans l'ancien comté d'Astarac entre le X^e et le XVI^e siècle*, mémoire de master 2 d'archéologie sous la dir. de Sylvie Faravel, 2 vol., UTM, 2006.
- Higounet 1952** : HIGOUNET (Ch.), Esquisse d'une géographie des châteaux des Pyrénées Françaises au Moyen Âge, *Actes du premier Congrès international de San Sebastian 1950*, Saragosse, t. VI, 1952.
- Jobilert 1994** : JOLIBERT (B.), *Le château de Salies-du-Salat*, rapport de sondage SRA, dact., 1994.
- Journot 1992** : JOURNOT (F.), Châteaux du Languedoc montagnard au Xe et XIe siècles, *Archéologie du Midi Médiéval*, t. X, 1992, pp. 39-62.
- Lacroix 2005** : LACROIX (C.), *Les forts villageois dans le Gers à la fin du Moyen Âge et au début de l'époque moderne*, mémoire de maîtrise, UTM, 2005.
- Lassure 1975** : LASSURE (C. et J.-M.), La Motte féodale n° II de Panassac (Gers), *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, t. LXXVI, 1^{er} trimestre 1975, pp. 42-57.
- Lassure 1976** : LASSURE (J.-M.), Mont-d'Astarac (Gers), Notes d'Archéologie et d'Histoire, *Bulletin de la Société Archéologique et Historique du Gers*, LXXVII, 4^e trimestre 1976, pp. 26-41.
- Lassure 1998** : LASSURE (J.M.), *La civilisation matérielle de la Gascogne aux XIIe et XIIIe siècles, Le mobilier du site de Corné à l'Isle-Bouzon (Gers)*, Toulouse, FRAMESPA/UTAH, 1998.
- Loubès 1976** : LOUBES (G.), Les castéras du Bas-Armagnac, dans *Peuplement et communautés d'habitants en Gascogne Gersoise, actes du 28^e Congrès de la Fédération des Sociétés Académiques et Savantes du Languedoc, Pyrénées et Gascogne tenu à Auch les 17-19 mai 1973*, Albi, 1976, pp. 81-95.
- Miquel 1981** : MIQUEL (J.), *L'architecture militaire dans le Rouergue au Moyen Âge et l'organisation de la défense*, Rodez, Edition française d'Arts graphiques, 2 vol., 1981.
- Perrefarres 2001** : PERREFARRES (H.), *L'occupation du sol à Saint-Béat au Moyen Âge et à l'époque moderne*, mémoire de maîtrise sous la dir. de Mireille Mousnier, UTM, 2001, pp. 182-273 et 369-439.
- Pous 1947-1948** : POUS (A. de), Les tours à signaux des vicomtés de Castelnou et de Fonollède au XIe siècle, *Bulletin Monumental*, t. 105, 1947, pp. 76-84, T. 106, 1948, pp. 54-63.
- Poydenot 1868-1869** : POYDENOT (H.), Note sur l'origine et l'emploi des tours que l'on rencontre dans quelques vallées des Pyrénées Centrales, *RAMF*, t. II, 1868-1869, pp. 131-133.

Pradalié 1988 : PRADALIE (G.), Les tours médiévales des Pyrénées Garonnaises, *Château Gaillard*, acte du colloque international tenu à Najac en 1988, t. XIV, 1990, pp. 367-373.

Pradalié 1990 : PRADALIE (G.), Petits sites défensifs et fortifiés en Midi-Pyrénées, *Aquitania, actes du premier colloque, Limoges 20-22 mai 1987, Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen Âge entre Loire et Pyrénées*, supplément 4, 1990, pp. 133-135.

Saint-Paul 1887 : SAINT-PAUL (A.), L'architecture dans le Comminges, *RC*, 1887, pp. 1-32.

Sarramon 1985 : SARRAMON (A.), *Les Quatres Vallées*, 3^e édition, 1985, pp. 164-166.

Séraphin 2002 : SERAPHIN (G.), Les fenêtres médiévales, état des lieux en Aquitaine et en Languedoc, *La maison au Moyen Âge dans le Midi de la France*, Actes des journées de Toulouse (19-20 mai 2001), n° hors-série des *Mémoires de la Société archéologique du Midi de la France*, Toulouse, 2002, pp. 145-201.

Tabutaud 1996 : TABUTAUD (S.), *Les mottes castrales du sud-toulousain*, mémoire de DEA d'histoire médiévale, UTM, 1996.

Tillet 2003 : TILLET (P.), Les châteaux d'Usson et de Quérigut (Canton de Quérigut, Ariège), mémoire d'archéologie sous la dir. de Jean-Michel Poisson, 6 vol., E.H.E.S.S. de Lyon, 2003.

Villeval 1983 : VILLEVAL (G.), Céramiques et verreries découvertes au Palais épiscopal d'Alan (Haute-Garonne), *Archéologie du Midi Médiéval*, t. 1, 1983, pp. 76-84.

Weiss 1990 : WEISS (P.), *Inventaire archéologique des villages castraux dans le Pays de Foix (Ariège)*, mémoire de maîtrise d'archéologie, 2 vol., UTM, 1990.

Windler 1985 : WINDLER (Ch.), L'histoire de l'occupation du sol dans la région de Mirepoix (XIe-XVe siècles), Rapport préliminaire, *BSALSA*, 1985, pp. 131-141.

5.2.4- ETUDES CONCERNANT LE HAUT COUSERANS

5.2.4.1- Histoire

Alauzier 1960 : ALAUZIER (L. D'), Suite des vicomtes de Couserans au XIVE siècle, *Dans Pays d'Ariège, Actes du 16^e congrès de la fédération des sociétés académiques et savantes Languedoc-Pyrénées-Gascogne*, Foix, 1960, pp.141-144.

Baby 1979 : BABY (F.), Les limites des anciens diocèses ariégeois, *BSALSA*, 1979, pp. 5-60.

Bardiès 1922-1925 : BARDIES (M. de), Le Couserans, *BSALSA*, 1922-1925, pp. 275-279.

Blazy s.d. : BLAZY (Abbé), Le diocèse du Couserans, *A travers les Pyrénées inconnues*, s.d., pp. 38-39.

Bourret 1983 : BOURRET (Ch.), *L'Eglise en Couserans au Moyen Âge - Ses rapports avec le temporel*, mémoire de maîtrise d'histoire, Université Paris VII, 1983.

Bourret 1985 : BOURRET (Ch.), Les relations féodales Couserans Pallars au Moyen Âge – Les vicomtes de Couserans et le comté de Pallars Sobira au XIIIe et début XIVE siècle, *Actes du XLe congrès de la FSAS de Languedoc Pyrénées-Gascogne*, 1985, pp. 109-128.

Cabannès 1895 : CABANNES (H.), De Castillon-en-Couserans à Sentein (Ariège), *RC*, 1895, pp. 139-159.

Cabannès 1896 : CABANNES (H.), La baronnie d'Aspet, Raymond-Arnaud de Coarraze et sa fille Catherine de Coarraze, *RC*, 1896, pp. 427-457.

Cabannès 1899 : CABANNES (H.), Les chemins de transhumance dans le Couserans, *RC*, 1899, pp. 104-123.

Cours-Mach 1976 : COURS-MACH, Les relations frontières entre la ville de Seix, en Ariège, et le Val d'Aran, en Espagne, du XVIe au XIXe, *Couserans et Montagne ariégeoise*, Actes du XXXe congrès d'études régionales tenu à Saint-Girons du 30 mai au 1^{er} juin 1975, Saint-Girons, 1976, pp. 63-82.

Dega 1990 : DEGA (J.-L.), Comminges : vicomtes de Couserans (09) et vicomtes de Bruniquel (82), *Héraldique et généalogie*, n°115, avril-juin 1990.

Destel 1945 : DESTEL (H.), *Saint-Girons, Saint-Lizier, Le Couserans*, Foix, 1945, p. 35.

Duclos 1881-1887 : DUCLOS (H.), *Histoire des Ariégeois*, 2 vol, Paris, 1881-1887.

Ducos 1993 : DUCOS (Jacques), *Aspet et son canton : une baronnie au cœur des Pyrénées commingeoises*, 1993.

Fabry 1994 : FABRY (A.), *Evêques et dîmes à la fin du XIIIe siècle dans le Couserans (Ariège)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel et Gérard Pradalié, U.T.M., 1994.

Faur 1881 : FAUR (J.-C.), Notice historique sur Saint-Lizier et le Couserans, *Bulletin de la Société de Ramond*, 1881, pp. 97-106.

Garrigou 1846 : GARRIGOU (A.), *Etudes historiques sur l'ancien Pays de Foix et le Couserans*, Toulouse, 1846.

Géraud-Parracha 1994 : GERAUD PARRACHA (G.), *Histoire du Pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1994, pp. 14-17.

Harot 1925 : HAROT (E.), Notes sur les armoiries de Castillon-en-Couserans, *BSALSA*, 1925, p. 298.

Henry 1985 : HENRY (S.), *Comminges et Couserans*, Toulouse, éd. Privat, 1985.

Henry 1989 : HENRY (S.), Les vicissitudes de la vicomté du Couserans, *l'Almanach du Couserans*, 1989, pp. 45-46.

Llobet 1917-1922 : LLOBET (G. de), Notes et mentions pour l'histoire du Couserans au Moyen Âge, avec ordre alphabétique des noms propres de personnes et lieux cités dans les actes, *BSALSA*, 1917-1922, pp. 225-228 et 271-272.

Méliet, Rouch 1986 : MELIET (J.J.) et ROUCH (Ph.), Structures agraires et économie rurale en Ballongue au XVIIe siècle (1661-1690), *FSASLPG, Actes du XLe congrès d'études régionales*, 1986, p.162.

Mondon 1912 : MONDON (S.), Les possessions des ordres de Saint-Jean-de-Jérusalem et de temple dans le Couserans et le Comminges, *RC*, 1912, pp. 209-212.

Ottaway 1994 : OTTAWAY (J.), *Saint-Lizier au premier âge féodal*, Lézat-sur-Lèze, Sud Imprimerie, 1994.

Philip 1968 : PHILIP (P.), Montégut en Couserans : le château, *Vieilles maison françaises*, Paris, n° 37, 1968, pp. 56-60.

Resplandy, Cau-Durban 1891 : RESPLANDY, CAU-DURBAN (D.), Documents sur l'histoire du Couserans, *S.C.D.P.*, 1891, pp. 86-87 et 103-104.

Samiac 1907a : SAMIAC (Abbé F.J.), Franchises de Massat, Oust-Ustou, Ercé et Aulus, *Annuaire de l'Ariège*, 1907, pp. 793-794.

Samiac 1907b : SAMIAC (F.J.), La maison couserannaise d'Ustou, *BSALSA*, 1907, p. 20.

Samiac 1909-1911 : SAMIAC (Abbé F.J.), Rapports féodaux des évêques de Couserans et des comtes de Comminges (XIIe-XVIe siècles), *BSALSA*, 1909-1911, pp. 231-243 et 293-301 et 377-394.

Zaratin 2001 : ZARATIN (M.), *Topographie historique et religieuse des villes commingeoises et couserannaises du Xe au XVIe siècles*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel, UTM, 2001.

5.2.4.2- Archéologie

Amiel 1999 : AMIEL (M.-C.), *L'occupation du sol dans le canton de Saint-Lizier au Moyen Age*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel et Gérard Pradalié, 2 vol., UTM, 1999.

Bardiès 1965 : BARDIES (R.de), Vestiges militaires de la haute vallée du Salat, *BSALSA*, 1965, p.11-17.

Bruant 1986 : BRUANT (P.A.), *Le peuplement et l'occupation du sol dans les vallées du Haut-Salat et de l'Arac des origines au XIVe siècle*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Mr Marquette, Université de Bordeaux III, 1986.

Burdoncle, Guillot, Lasnier, Teisseire, 2006 : BURDONCLE (S.), GUILLOT (F.), LASNIER (L.), TEISSEIRE (H.), La vallée de la Bellongue au Moyen Âge, *RC*, 2006, pp. 173-208.

Campech 1996 : CAMPECH (S.), Chapelle du Calvaire à Castillon-en-Couserans, opération scientifique de terrain. *Bilan scientifique de la DRAC*, Paris, 1996, p. 33.

Cau-Durban 1887 : CAU-DURBAN (abbé D.), *La vallée de Bethmale*, Toulouse, 1887.

Cau-Durban, Pasquier 1898 : CAU-DURBAN (abbé D.) et PASQUIER (F.), Le castrum de Caumont (Ariège), *BACTH*, 1898, pp. 265-279.

Causse 1999 : CAUSSE (J.L.), La Garde et Mirabat imposantes citadelles du Couserans, *l'Ariégeois Magazine*, n°137, 1999, pp. 12-15.

Claustres s.d. : CLAUSTRES (J.), *Salau, sa commanderie*, Pamiers, éd. Delaye, s.d.

Deliot 1997 : DELIOT (Fr.), *occupation du sol dans le canton de Saint-Girons au Moyen âge*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Sylvie Faravel et de Gérard Pradalié, 2 vol., UTM, 1997.

Dubois 1990 : DUBOIS (C.), *Rapport de sondages archéologiques d'évaluation à Castel Minier, commune d'Aulus-les-Bains, Ariège*, dact., 1990.

Escudé-Quillet, Maissant 1996 : ESCUDE-QUILLET (J.-M.), MAISSANT (C.), *Carte archéologique de la Gaule – L'Ariège*, sous la dir. de SABLAYROLLES (R.), Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Ministère de la culture, Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, CNRS, Candé, 1996.

Fête 1990 : FÊTE (L.), *Inventaire des villages castraux dans les cantons d'Oust, Saint-Lizier et Saint-Girons*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Sylvie Faravel, 2 vol., UTM, 1990.

Géraud-Parracha 1993 : GERAUD PARRACHA (G.), *Anciens châteaux du pays de Couserans*, Saint-Girons, éd. Lacour-Ollé, 1993.

Gonzalves 1975 : GONZALVES (G.), *Enceintes fortifiées du Moyen Âge en comté de Foix et de Couserans*, mémoire de maîtrise d'archéologie, Université de Montpellier, 1975.

Lasnier 2005a : LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales dans le haut Couserans*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Nelly Pousthomis, 2 vol., UTM, 2005.

Lasnier 2005b : LASNIER (T.), *Inventaire des fortifications médiévales en haut Couserans, Rapport de prospection inventaire 2005*, dact., 2005.

Lasnier 2006a : LASNIER (T.), *les fortifications médiévales en haut Couserans, Rapport de prospection thématique 2006*, dact., 2006.

Lasnier 2006b : LASNIER (T.), *Le château de Mirabat, Rapport de sondage et de dégagement de bâti 2006*, 2 vol., dact., 2006.

Levy 1966 : LEVY (A. et A.), *La grotte et le château Sainte-Catherine de Balaguères*, BSALSA, 1966, pp. 95-102.

Molet 1995 : MOLET (J.C.), *L'occupation du sol dans le canton de Castillon au Moyen Âge*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gérard Pradalié, 2 vol., UTM, 1995.

Moulis 1979 : MOULIS (A.), *L'Ariège et ses châteaux féodaux*, Millau, éd. Résonances, 1979, p. 54.

Roger 1899 : ROGER (R.), *Excursion à Saint-Lizier et à Castillon*, BSALSA, 1899, pp. 141-147.

Rouch 2005 : ROUCH (P.), *Château de Sainte-Catherine (Balaguères), Rapport de prospection-inventaire 2005*, dact., 2005.

Rouch 2006 : ROUCH (Ph.), *Rapport de sondage et de dégagement de bâti, Sainte-Catherine 2006*, dact., 2006.

Téreygéol 2003 : TEREYGEOL (F.), *Le Castel-Minier (Aulus-les-Bains, 09), Rapport d'activité archéologique*, dact., 2003.

Téreygéol 2004 : TEREYGEOL (F.), *Le Castel-Minier (Aulus-les-Bains, 09), Rapport d'activité archéologique*, dact., 2004.

Téreygéol 2005 : TEREYGEOL (F.), *Le Castel-Minier (Aulus-les-Bains, 09), Rapport d'activité archéologique*, dact., 2005.

Tortech 1999 : TORTECH (C.), *Occupation du sol au Moyen Âge dans le canton de Sainte-Croix-Volvestre (Ariège)*, mémoire de maîtrise d'histoire sous la dir. de Gérard Pradalié et Sylvie Faravel, UTM, 1999.

Troiplis 1995a : TROIPLIS (L.), *Le Haut-Salat et le castillonnais oriental de l'Âge du Fer à l'Antiquité tardive*, mémoire de maîtrise d'archéologie sous la dir. de Robert Sablayrolles, 2 vol., UTM, 1995.

Troiplis 1995b : TROIPLIS (L.), *Prospection d'archéologie dans le canton de Castillon-en-Couserans, Bilan scientifique de la DRAC*, Paris, 1995, pp. 44-45.

II- PREMIER INVENTAIRE DES FORTIFICATIONS DANS LE CANTON DE MASSAT

L'inventaire des fortifications dans le canton de Massat se fait dans le cadre d'un élargissement de la zone d'étude. Les recherches dans ce secteur se sont effectuées après le travail sur la typo-chronologie du bâti traité dans la partie précédente.

1- CONDITIONS NATURELLES ET CONTEXTE POLITIQUE

1.1- Une vallée enclavée

Le canton de Massat est au centre du département de l'Ariège (annexes fig. 191). Il se compose de six communes de vaste étendue : Aleu, Biert, Boussenac, Massat, Le Port et Soulan. Il s'organise autour de la vallée de l'Arac selon un axe est-ouest. Le canton est ceint de crêtes oscillant entre 1000 et 2000 m d'altitude (annexes fig. 192). La dépression méso-pyrénéenne qui, par le col de Port (1249 m), fait communiquer le haut Couserans avec le pays de Foix à l'est, sépare le massif de l'Arize au nord du massif du Pic des Trois Seigneurs (culminant à 2133 m). Cette région montagneuse correspond à des terrains primaires ou cristallins. Conséquence du plissement hercynien, ces terrains ont été rejetés en altitude et ont formé des massifs. Les massifs de l'Arize et des Trois Seigneurs entrent en contact par ligne de cassures où sont pincées des lames de terrains secondaires liasiques, à l'ouest de Massat et jusqu'au bassin d'Oust³⁰³. Les grottes formées dans ces calcaires ont constitué les seuls abris naturels offerts à l'homme du paléolithique supérieur, comme l'attestent les occupations dans les grottes du Ker de Massat et de Biert³⁰⁴.

L'organisation longitudinale des dépressions méso et intra-pyrénéennes est très imparfaite. Les cols restent élevés, en générale impraticable pendant l'hiver. De plus, c'est par un tracé épigénique et des gorges profondes que l'Arac à la sortie Biert, rejoint le bassin d'Oust. Ceci explique le relatif isolement du canton de Massat. Signalons que la route au bord de l'Arac en fond de gorges, n'a été terminée qu'en 1830. Les habitants communiquaient avec

³⁰³ LOUBET (J.-L.), Etude géographique d'un milieu montagnard : les communes du Port et de Massat, *BSA*, 1979

³⁰⁴ C'est dans ces grottes qu'à la fin du XIXe siècle ont été retrouvées des traces d'industrie magdalénienne. GREGOIRE (J.), Grotte de Campagnolle du Cair de Lirbat, *BSA*, 1884-1885, pp. 20-24. GAILLI (R.) PALOUME (J.), La grotte préhistorique du Ker à Massat (Ariège), *Caougnno*, n° 14, 1984.

Saint-Girons par un sentier muletier de crête passant au nord de Soulan et Biert. En 1667, le réformateur des eaux et forêts, de Froidour gardait de ce sentier un souvenir horrifié³⁰⁵.

Aussi, les relations de Massat avec l'extérieur se sont elles faites le plus souvent avec Foix par le col de Port ou la Tour Laffont (canton de Bastide-de-Sérou). Ceci est d'ailleurs confirmé par la comparaison des dialectes locaux. Celui de Massat est un dialecte languedocien très éloigné du gascon parlé à Saint-Girons. La limite avec de part et d'autre des dégradations successives, se situe à peu près à Castet d'Aleu³⁰⁶. Tout ceci nous montre que Massat a toujours été à l'écart des grands courants de circulation.

1.2- Les chartes de coutumes et l'histoire de la vallée au Moyen Age

Jusqu'à la révolution, se renouvellent de façon sensiblement identiques, les diverses chartes consenties par les vicomtes de Couserans qui se succéderont, quelquefois même plus restrictives selon l'exigence des maîtres du moment.

Dans le Couserans, diverses chartes sont accordées par le vicomte Pierre-Roger de Comminges aux habitants de Saint-Girons en 1345, et peu après aux habitants des hautes vallées. Il existait une convention en 1346 entre les habitants de Massat et leur seigneur, par la mention qui en est faite dans une transaction ultérieure. Mais il faut attendre le XVe siècle pour voir les premiers textes éclairant l'histoire de la vallée de l'Arac avec la charte de 1446. Dès lors, les faits se précisent. Cette charte commune aux habitants de Massat, Ercé, Oust, Ustou et Aulus est l'acte d'hommage rendu au vicomte de Couserans, Odet de Lomagne par ses vassaux. Elle contient l'énoncé des libertés, franchises et privilèges, que le dit seigneur approuve et confirme.

Ces éléments de contexte rapidement précisés, nous allons tenter une première approche du contexte castral dans ce canton. Les pages qui suivent ne sont qu'une première étape qui sera à compléter l'année prochaine par un bilan plus approfondi. Commençons par l'établissement des fiches monographique.

³⁰⁵ Lettre à M. de Héricourt, publié par P. DE CASTERAN à Auch en 1899.

³⁰⁶ D'après J.-M. SERVAT, Y. PIQUEMAL et nos observations personnelles.

2- MONOGRAPHIES

Les sites sont décrits à partir de la fiche descriptive mise en place dans le cadre de la prospection inventaire 2005.

2.1- Les sites inventoriés

LE CASTEL D'AMOUR

N° INSEE : 09 182

Canton de Massat

Nom de commune : Massat

I) REPERAGE/

Carte : IGN 1 : 25000, 2047 EST feuille de Massat (annexes fig. 193)

Carte de Cassini (annexes fig. 194)

Coordonnées Lambert : X= 518, 380 ; Y= 3066,820, altitude = 682 m

Cadastre napoléonien : date : 1853, section A, 1^{ère} feuille, parcelles n°14-17-18-19 (annexes fig. 195)

Plan révisé pour 1963, section A, 1^{ère} feuille, parcelles n° 2-3-4 (annexes fig. 196)

Lieu-dit cadastral : « Castel d'Amour » (cadastre napoléonien)

Toponymes anciens et récents :

Après sa destruction au XVII^e siècle, la légende a donné le nom de « Castel d'Amour » en souvenir du « droit de cuissage » ou des relations sexuelles que les seigneurs y auraient exercé avec des filles et femmes du pays.

Certains auteurs l'appellent « le château du roc de la Balme »³⁰⁷, du nom de la source en contrebas du site.

³⁰⁷ GERAUD PARRACHA (G.), *les châteaux du pays d'Oust...*, *op. cit.*, p. 39-40.

II) SEIGNEURIE/

Il semble que Massat ait fait partie intégrante de la visomé de Couserans dès sa création en 1176. Un seul seigneur de Massat est mentionné vers 1270-1280³⁰⁸.

A la fin du XVe siècle, le fils d'Odet de Lomagne, Jacques, dernier vicomte de Couserans se trouva engagé dans plusieurs procès qui sont à l'origine de l'éclatement de la vicomé. Les seigneuries de Massat, Ercé et Ustou sont adjudgées à un grand oncle maternel de Jacques de Lomagne, Arnaud-Roger de Comminges (cf. monographie de Soulan pp. 218). Dès que la charte de 1446 reconnaissant les droits de la communauté est octroyée, les difficultés commencent (ou continuent) entre la famille de Foix-Rabat et les villageois. Préparée par une série de conflits à la fois juridiques et politiques, portant principalement sur des droits coutumiers, la crise culmine au XVIIe siècle avec Henri-Gaston de Foix-Rabat. Il s'agit d'une véritable insurrection des habitants de la vallée en 1637 qui conduira à la destruction des biens seigneuriaux et notamment pour ce qui nous intéresse, à la destruction du Castel d'Amour. Enfin, la seigneurie passe à la famille de Sabran au début du XVIIIe siècle.

III) GEOGRAPHIE/

a) Géologie : le site se situe sur un éperon dominant la vallée de près de 80 m. Le substrat rocheux est composé de schistes avec des inclusions de conglomérat.

b) Topographie (hydrologie, exposition) : Le site domine idéalement la vallée de l'Arac. Deux sources se situent à proximité au pied du site, notamment la source de la Balme qui a été utilisée et détournée pour actionner le moulin.

c) Habitat à proximité : Le village de Lirbat se situe sur l'autre rive de l'Arac, éloigné de plus de 200 m du pied du promontoire. Situé à mi distance entre les deux principaux pôles d'habitat de la vallée que sont Massat et Biert, le château n'a certainement pas eu pour vocation de regrouper un habitat. L'espace disponible autour du château n'a pas pu servir à regrouper un village.

d) Voies de communication : Le château permet de surveiller la principale voie de communication, c'est-à-dire la vallée de l'Arac. Le cadastre napoléonien stipule que le sentier

³⁰⁸ DEVIC et VAISSETTE, op. cit., t. X.

que l'on emprunte pour monter au château depuis l'ancien moulin servait à relier Massat à Bousсенac.

IV) DESCRIPTION DE L'OUVRAGE FORTIFIÉ/

a) Texte(s) et mention(s) sur le château :

Les documents ne nous renseignent pas sur l'histoire du château au Moyen Age.

Nous savons en revanche qu'il est détruit par les habitants de la vallée en 1637, en réaction aux agissements du seigneur (mauvais traitements de la population, abus de droits politique, etc.)³⁰⁹.

Le Castel d'Amour n'a le droit qu'à une mention sur les « dénombrements ». Ainsi en 1768, au cadastre de Massat, le comte de Sabran fait inscrire : « ancien château tenu noblement au sommet d'un rocher et terrain inculte tout autour, au dessus des moulins de Lirbat »³¹⁰.

b) Superficie des concentrations : L'enceinte dont il reste des élévations, ceinture un espace d'environ 300 m². L'espace aménagé et aplani sur la crête autour de l'espace fortifié mesure environ 1100 m².

c) Anomalies topographiques (annexes fig. 197 et 198): Le premier élément que l'on aperçoit en venant de la crête est un fossé sec profond d'environ 3,50 m (annexes fig. 198) sur 9,50 m de large (annexes fig. 199). De l'autre côté de l'espace fortifié, dans le prolongement de cette même crête, un autre fossé est facilement identifiable. Cependant, l'aspect de celui-ci diffère du premier. En effet, il est accolé à l'enceinte et il frappe par sa régularité et son aspect rectiligne (annexes fig. 200). De l'autre côté, une banquette transversale parfaitement taillée dans le schiste suppose un prolongement des aménagements au-delà du fossé, mais le manque d'indice en supplément ne permet pas de savoir sa fonction.

Remarquons que la crête a servi de support pour surélever de plusieurs mètres l'intérieur de l'espace fortifié. Les puissants murs d'enceinte soutiennent la terrasse qui se situe entre 3 et 7 m au dessus des espaces alentours.

d) Description des éléments bâtis :

³⁰⁹ 5 J 10, litiges entre les habitants de Massat et le seigneur Henri-Gaston de Foix-Rabat (1637).

³¹⁰ ADA 260 E suppt CC4, cadastre 1768, p.4.

- **La tour maîtresse** (annexes fig. 198 n°1) : elle occupe la partie orientale de l'espace fortifié. Elle forme un quadrilatère irrégulier mesurant hors œuvre 9,20 m sur 13 m pour les plus grands côtés.

Si à l'extérieur les murs peuvent s'élever jusqu'à 8 m, l'intérieur est en revanche arasé au niveau de la plateforme, ce qui empêche de connaître l'épaisseur exacte des murs. On peut remarquer qu'à la base extérieure du mur nord, une brèche surcreusée qui révèle un mur de plus de 2,80 m d'épaisseur. A l'intérieur de la tour, deux endroits permettent d'estimer l'épaisseur des murs. Les dimensions relevées varient considérablement : le mur orientale mesure 2,20 m d'épaisseur et le mur occidental 1,20 m. On peut se demander si cette différence d'épaisseur n'est pas le résultat de transformations qui ne sont pour l'heure pas perceptibles. Il semble que les trois murs qui donnent directement sur l'extérieur sont plus puissants pour des raisons défensives alors que le quatrième divise le réduit défensif en deux. Ce dernier est-il bien le quatrième mur de la tour ou joue-t-il plutôt le rôle d'un mur de refend ? Toujours est-il que la superficie intérieure est voisine de 50 m², faisant de cette tour la plus vaste inventoriée en haut Couserans.

Les murs ne conservent que quelques portions de parement. Le mur le mieux conservé étant celui sur lequel la grange moderne est venue s'appuyer, c'est-à-dire à l'est (annexes fig. 201). Il montre une grande variété de matériaux utilisés. En effet, les moellons sont d'origines lithologiques très diverses avec notamment des galets de rivière non taillés provenant de l'Arac, du grès parfaitement taillé, du granite, des conglomérats, du calcaire et même de l'ophite. Ces matériaux trahissent certainement les nombreuses phases de réaménagement du site. La bergerie située à l'est montre aux angles des pierres provenant sans doute du château, et notamment des angles qui ont été obstinément arrachés (annexes fig. 202). Cette mosaïque de matériaux ne donne pas un aspect soigné à l'édifice.

A l'ouest, un petit bâtiment carré vient s'appuyer sur la tour. L'épaisseur de ses murs à l'intérieur est beaucoup moins puissante car elle ne dépasse pas les 0,80 m. Cette structure était peut-être en lien avec la porte d'entrée de la tour (annexes fig. 198 n° 2) ?

- **Enceinte de la basse-cour** : le reste de l'enceinte à l'ouest forme un espace quadrangulaire en léger contrebas, de petite dimension (environ 14 m sur 14 m pour les plus grands côtés). Les murs sont de même nature que ceux de la tour (grande variété de matériaux, parements hétéroclites et peu soignés). Il ne reste que la hauteur correspondant au soutènement de la terrasse, tout comme pour la tour maîtresse. Parallèle au mur nord, un mur éboulé ménage un espace longiligne. D'après les estimations, ce mur ne peut pas être supérieur à 0,70 m d'épaisseur. Enfin, accolé à l'extérieur au sud à mi longueur d'enceinte, la base d'une structure quadrangulaire de près de 4,20 m sur 3,70 m est encore visible (annexes fig. 198 n° 5 et fig.

203). Il semble que ce bâtiment ait été en lien avec le système d'entrée. S'agissait-il d'une tour ou d'un simple emmarchement permettant d'atteindre l'entrée du château ? Les murs ne s'élèvent plus qu'à 1,60 m au maximum. Il est intéressant de noter que le long du mur à l'ouest de cette structure, la roche montre des retailles pour des poutres de grosses section et très rapprochées, qui suggèreraient l'emplacement d'une rampe d'accès en bois pour atteindre ce bâtiment en sailli (annexes fig. 204).

- Autres éléments : le site ne semble pas avoir reçu de deuxième enceinte. L'espace sommitale est le seul à avoir été militarisé.

e) Eléments mobiliers : tessons de céramique retrouvés dans la pente au sud du château, correspondant à une occupation tardive du site (XVIe-XVIIe siècle).

.

f) Autres sites à proximité :

- Le cadastre napoléonien montre un bâtiment accolé à l'est de la tour. Il s'agit d'une bergerie qui semble avoir été remanié à plusieurs reprises étant donné la forme différente qu'elle prend sur le cadastre moderne et les dates gravées dans les moellons en grès (1905 et 1906).

- La construction de la « Tour de la Place » à Massat, là où se tiennent les assemblées générales, sur un territoire public qui peut symboliser tout le système coutumier, ne sera jamais accepté par les habitants de la vallée : même lorsque « ruinée et perdue », les habitants seront tenus de composer, ils se réservent « le droit qu'ils ont de s'opposer » à cette tour, comme « bâtie sur le fonds public ». De ce fait, cette tour et le Castel d'Amour, seront les premiers objectifs de cette insurrection, mais en même temps, les habitants s'attaquent aux autres maisons (métairies), granges, forges et moulins.

V) INTERPRETATION ET DATATION/

Le Castel d'Amour devait être une belle bâtisse au XVIIe siècle, remontant aux vicomtes de Couserans du XIVe siècle. Comme le fait remarquer Christine Vidal, il est probable que la roque castrale remonte au XIIe siècle, peut-être même avant. Mais faute d'indices il faut se limiter aux restes encore perceptibles dont les plus anciennes parties maçonnées ne remontent pas au-delà du XIVe siècle. De plus, les abords du site ont été occupés à l'époque moderne jusqu'au milieu du XXe siècle comme le montre la bergerie située sur le site. De ce fait, le site

n'est pas fossilisé mais les pierres ont été réemployées, comme les angles et les pierres de parement.

Remarquons que les murs encore en élévation soutiennent une terrasse surélevée de plusieurs mètres, à la manière de l'ouvrage du Trein d'Ustou (annexes fig. 205).

La tour maîtresse n'a pas de forme régulière et présente des dimensions qui dépassent largement toutes celles inventoriées dans le haut Couserans (environ 50 m²). Au contraire, la basse-cour est de petite dimension (environ 14 m x 14 m hors œuvre pour les plus grands côtés) qui devait donner à l'ensemble un aspect assez ramassé, voire écrasé par la tour. Le traitement des murs ne diffère pas entre la tour maîtresse et l'enceinte mais la jonction entre les murs montre que la tour maîtresse est antérieure à l'enceinte.

Malgré la mention d'un seigneur de Massat à la fin du XIIIe siècle, possesseur supposé du château, l'histoire de ce château reste dans l'obscurité. Le château passe des Comminges aux Foix-Rabat au XVIe siècle sans grand problème. Au XVIIe siècle les problèmes entre le seigneur Henri-Gaston de Foix-Rabat et la population conduisent à l'insurrection de ces derniers et à la destruction du château. Le successeur de Henri-Gaston, le vicomte Jean-Pierre-Gaston, meurt dans les années 1670 sans le faire restaurer. Les seigneurs préfèrent s'installer dans quelques « maisons sur la place » à Massat avec écuries et jardins, sujet aussi à de nombreux litiges avec les habitants.

- Bibliographie : DEVIC et VAISSETTE 1872 ; SAMIAC 1912-1913 p. 138 ; SERVAT 1936 p. 62 ; MOULIS 1979 p. 110 ; SURRE 1982 p. 120 ; BRUANT 1986, t. X. ; GERAUD-PARRACHA 1994 pp. 39-40, VIDAL 1995.

- Sources : ADA 260 E suppt CC 1, livres terriers de Massat 1738-1743 ; ADA 260 E suppt CC4, cadastre 1768, p.4 ; ADA 260 E suppt CC 6 : Compoix de Massat 1768-1776 ; E 86, documents concernant la communauté de Massat (1511) ; 5 J 1-8 , affaires communales de Massat (1627-1789) ; 5 J 9, bureau contrôle de Massat (1693-1723) ; 5 J 10, litiges entre les habitants de Massat et le seigneur de Foix-Rabat (1637).

LA POURTEILLE

N° INSEE : 09 231

Canton de Massat

Nom de commune : Le Port

I) REPERAGE/

Carte : IGN 1 : 25000, 2047 EST feuille de Massat (annexe fig. 206)

Carte de Cassini (annexe n°49 p. 39)

Coordonnées Lambert : X= 531,320 ; Y= 3063,320 ; altitude = 751 m

Cadastre napoléonien : date : 1853, section C, 2^{ème} feuille, parcelles n° 461 à 463 (annexes fig. 208)

Plan révisé pour 1964, section C2, parcelles n° 395-405-406-407 (annexe fig. 209)

Lieu-dit cadastral : « La Pourteille » ou « la chapelle »

Toponymes anciens et récents :

Chapelle du Berger (carte Cassini) (annexes fig. 207)

Chapelle Notre-Dame de la Délivrance

La Pourteille (cadastre napoléonien)

Chapelle de Touron (carte IGN)

II) SEIGNEURIE/

Aucun élément

III) GEOGRAPHIE/

a) Géologie : Le substrat rocheux du verrou glaciaire sur lequel sont positionnés l'église et le lieu supposé de la fortification, est schisteux.

b) Topographie (hydrologie, exposition): Le site est à la confluence de l'Arac et du Courtignou, deux rivières avec un débit assez réduit étant donné la position avancée du site dans les montagnes.

c) Habitat à proximité : Hameau du Port qui s'assemble en habitat semi-groupé. Le Port, de part sa position (pour ici à sa fonction de refuge pour bergers et métallurgistes lors des fortes neiges).

Au pied de la chapelle, au niveau du pont dit de la Pourteille, quelques maisons pourraient être le résidu d'un ancien pôle d'habitat qui pouvait s'étager sur les terrasses au sud du promontoire (annexes fig. 210 et 211).

d) Voies de communication: Le site se situe à la confluence de deux vallées. La plus importante voie de communication monte en direction de l'étang de l'Hers et permet donc de communiquer avec la vallée de Vicdessos (haut comté de Foix). L'autre vallée mène au pied du Pic des Trois Seigneurs (2133 m) au lieu d'estive appelé Goutets.

IV) DESCRIPTION DE L'OUVRAGE FORTIFIÉ/

a) Texte(s) et mention(s) sur le château : Néant

b) Superficie des concentrations : La plateforme dégage une surface plane d'environ 700 m². Il s'agit là de la seule concentration perceptible ayant pu être entourée d'une enceinte.

c) Anomalies topographiques : La plateforme a été aménagée par un système de mur de soutènement en pierre sèche dont la majeure partie du pourtour est tombée dans la pente. Au sud-est, la butte a été retaillée pour dégager une série de talus et de terrasses.

d) Description des éléments bâtis : Mise à part l'église moderne, aucun élément de bâti.

e) Éléments mobiliers : Néant en collecte de surface.

.

f.) Autres éléments à proximité du site :

Présence du cimetière communal au pied de la butte qui est bien antérieur à la chapelle moderne et à l'église du village (annexes fig. 211) .

V) INTERPRETATION ET DATATION/

De part sa situation au sommet d'un petit verrou glaciaire et dominant une confluence de deux vallées, le site montre une position stratégique à caractère médiéval. L'emplacement du cimetière (dont on peut supposer une origine médiévale) et le pont de la Pourteille, tous les deux situés au pied de la butte, suggèrent un site occupé par une petite fortification, bien avant la chapelle moderne. Cependant, aucun document ne vient étayer cette hypothèse.

Tout juste peut-on signaler qu'au Bas Moyen Age, le charbon est l'objet d'un échange avec la vallée voisine du Vicdessos. En effet, dès 1347 et jusqu'à la révolution, le Couserans était tenu de fournir du charbon de bois au Vicdessos en échange du minerai de fer de la mine de Rancié. La fortification de la Pourteille était-elle contemporaine de ces échanges ? Assurait-il la sécurité des transactions ? Aucun élément ne permet d'affirmer cette contemporanéité.

Bibliographie : VIDAL (C.) 1995.

LA TOUR (SOULAN)

N° INSEE : 09301

Canton de Massat

Nom de commune : Soulan

I) REPERAGE/

Carte : IGN 1 : 25000, 2047 EST feuille de Saint-Girons (annexe fig. 211)

Coordonnées Lambert : X= 509,820 ; Y= 3068,480 ; altitude = 632 m

Cadastre napoléonien : date : 1851, section F, 2^{ème} feuille, parcelles 478 à 482 (annexes fig. 212)

Plan révisé pour 1954, section F, 2^{ème} feuille, parcelles n° 410 et 411 (annexes fig. 213)

Lieu-dit cadastral : « la Tour »

Toponymes anciens et récents :

« Era Tour » sur le cadastre napoléonien (d'après Marc Casimir Biros)

II) SEIGNEURIE/

Il y eut tant au gré des alliances, d'apanages, de partages, de ventes, de procès, qu'il n'est pas toujours aisé de s'y retrouver.

Il semble que dès la création de la vicomté de Couserans en 1176, Soulan et la vallée de l'Arac en aient formé partie intégrante. La plus ancienne mention d'un seigneur de Soulan remonte au 1262³¹¹. Soulan paraît resté jusqu'au XV^e siècle dans la mouvance des vicomtes de Couserans, de la maison de Comminges.

En 1425, à la mort de Raymond-Roger III, vicomte de Couserans, son fils Jean Roger hérita de la vicomté. La vicomté passa ensuite à la famille de Lomagne par mariage de Odet avec Marthe, la fille unique de Jean Roger. Le fils d'Odet de Lomagne, Jacques, se trouva engagé dans plusieurs procès qui sont à l'origine de l'éclatement de la vicomté. En 1491, le cousin de Jacques, Roger de Foix, acheta à une vente aux enchères pour 3500 livres, la seigneurie de

³¹¹ DEVIC et VAISSETTE, *op. cit.*, t. X.

Lacourt, Encourtiech et Oust. Ce fut donc le comte de Foix qui porta, dès lors, le titre de vicomte de Couserans, le Parlement de Toulouse l'ayant réservé au titulaire de la seigneurie de Lacourt, ancien chef-lieu de la vicomté. Au moment de l'éclatement de la vicomté, les droits de la seigneurie de Soulan, de Lescure, et d'Alos reviennent à Raymond Roger, autre fils de Jean Roger, dernier vicomte de Couserans de la maison de Comminges. Son fils aîné, Gaston Roger, qui épousa Marguerite d'Espagne, hérita de la seigneurie de Lescure et d'une partie de celle de Soulan. Il eut six enfants dont Antoine Roger qui hérita des mêmes seigneuries. Il suivit le roi en 1495 dans une expédition en Italie : il y fut fait prisonnier et libéré deux ans plus tard contre une rançon de 1200 écus. En 1497, à son retour il fut condamné par le parlement de Toulouse à plusieurs amendes « pour congrégations illicites, port d'armes, agressions, violences, battements, mutilations et meurtres ». Entre temps, Jean-Pierre de Mauléon, mari de Jeanne la sœur d'Antoine Roger, s'empara du château de Lescure et d'une partie de la vicomté de Solan et d'Alos, pour se dédommager de la dote de 2000 livres qui avait été promise à sa femme et qui n'avait jamais été payée. Dans le même temps, les trois autres sœurs d'Antoine Roger, prétendirent également à des droits sur les seigneuries de Soulan et d'Alos. Par le rachat de la part des droits de deux des sœurs, il ne reste en 1545 que deux copropriétaires des seigneuries de Lescure, Soulan et Alos : Sébastien de Béon et Raymond Roger de Mauléon. A la mort de Raymond-Roger, vers 1557, Jean-François de Mauléon prit le titre de vicomte de Soulan, baron de Lescure et seigneur d'Alos. C'est lui qui se prit de querelle avec le seigneur de Soueix, Arnaud de Rochemaurel. Il s'en alla l'assiéger dans son château où il le fit brûler vif. Condamné à mort il passa au parti des protestants et mena de nombreux raids de pillages contre le Couserans. Avant sa mort, survenue en 1571, il vendit sa part sur les seigneuries de Soulan (après l'avoir quelque peu démembrée³¹²) et Lescure à Marguerite de Béon, fille de Sébastien de Béon. D'un autre côté, la veuve de Sébastien de Béon se remaria en seconde noce avec Jacques de Rochechouart. La seigneurie passa donc par la suite en totalité à la famille de Rochechouart, qui l'a conservée jusqu'à la veille de la Révolution.

III) GEOGRAPHIE/

a) Géologie : Le site se situe sur une petite proéminence composée de terre argileuse

b) Topographie (hydrologie, exposition) :

³¹² Il en céda une partie à Arnaud de Lourdat, dit Gorcia de Lordat qui l'avait emmené dans l'expédition criminelle de Soueix. Et aussi diverses donations.

c) Habitat à proximité :

Le site se situe à moins de 300 m au sud du village de Saint-Pierre et après la chapelle Notre Dame. Le château ne semble pas avoir regroupé d'habitat, celui-ci s'étant regroupé autour de l'église paroissiale de Saint-Pierre.

d) Voies de communication :

Le site ne permet pas de surveiller un axe majeur de communication mais il offre une position favorable à la croisée de chemins desservant les différents villages de l'ancien fief des seigneurs de Soulan. En effet, l'ouvrage disparu longeait la route à Sainte-Pierre. Le cadastre montre un autre chemin coupant cette route à angle droit et permettant de rejoindre Ardichein par un chemin plus direct que la route actuelle.

IV) DESCRIPTION DE L'OUVRAGE FORTIFIÉ/

a) Texte(s) et mention(s) sur le château :

On n'a aucun renseignement sur le château de Soulan au Moyen Age. Il n'est plus que le souvenir d'une tour qui aurait été démolie vers 1570³¹³. Le sieur de Rochechouart, seigneur du lieu en 1678, ne dénombrait que des « mazures d'un vieux château avec ses pâtus, demi arpent »³¹⁴.

b) Superficie des concentrations : le tertre offre une superficie réduite d'environ 25 m sur 20 m (cf. ci après : anomalies topographiques).

c) Anomalies topographiques :

Le site a été transformé pour y installer une maison, dont les aménagements rendent difficile la lecture des anomalies topographiques. En effet, la maison récente se situe au sommet d'un tertre, sans doute naturel, sur lequel l'ouvrage fortifié devait prendre appui. Cependant, les réaménagements ont bouleversé le terrain et il est impossible de savoir dans quelle mesure ce tertre correspond à celui qui servait à recevoir le château.

d) Description des éléments bâtis :

³¹³ D'après Guillaume GERAUD-PARRACHA qui ne livre pas ses sources, *châteaux du pays d'Oust... op. cit.*, p. 39

³¹⁴ 256 E suppt CC1 : Livre terriers de Soulan 1668.

Le site est occupé par une maison récente (qui ne remonte pas au-delà de 10 ans) qui a fait disparaître toutes les structures en lien avec l'ancien château

e) Eléments mobiliers : Aucun élément relevé en prospection et rien à signaler de la part des propriétaires de la maison actuelle.

V) INTERPRETATION ET DATATION/

Etant donné la mention d'un seigneur de Soulan en 1262, il est probable que le château soit contemporain du XIIIe siècle. Du XVIe au XVIIIe siècle, la plupart des seigneurs de Soulan étaient, en même temps, seigneurs d'autres terres plus importantes, sur lesquelles ils résidaient de préférence, nommant les hommes de loi et de guerre à qui ils avaient donné pouvoir de les représenter à Soulan.

Le château n'a laissé aucun vestige qui puisse aider à l'interprétation mais étant donné les dimensions réduites du tertre on peut supposer un ouvrage modeste qui n'avait guère changé jusqu'à son abandon qui est survenu avant la première moitié du XVIIe siècle. Il est probable que les seigneurs aient déplacé leur résidence, supposée trop vétuste. Il paraît probable qu'ils aient fait construire la belle maison de maître située à moins de 300 m de l'ancien site, juste en face de la chapelle Notre Dame, de l'autre côté de la route (annexes fig. 214).

Bibliographie : DEVIC et VAISSETTE 1872 ; SAMIAC 1914-1916 ; BIROS 1974 p. 34 ; BRUANT 1986, p. 73, GERAUD-PARRACHA 1994 pp. 39-40, VIDAL 1995.

Sources : 3 B 175-188 : Justice seigneuriale de Soulan de 1686 à 1790 ; 256 E suppt CC1, livre terriers de Soulan 1668 ; 256 E suppt CC2-3, livres terrier de Soulan XVIIIe siècle ; 256 E suppt CC4-5, livres terrier de Soulan et d'Aleu 1762 ; E 72, cadastre de Soulan de 1762, 1 J 611, notes de l'abbé Samiac sur la noblesse du Couserans (dépouillement des archives notariales de Saint-Girons).

2.2- Château(x) moderne(s)

➤ Castet d'Aleu

Commune : Aleu n° INSEE : 09 005

Localisation : cadastre napoléonien 1851, section A, 1^{ère} feuille, parcelle n° 48 (annexes fig. 215) ; cadastre révisé en 1967, section A1, parcelles n° 337-309 (annexes fig. 216)

Carte IGN : X = 511,320 ; Y = 3067,860 ; Z = 500 m

Lieu-dit : « le château » (cadastre napoléonien), « le Castet » cadastre révisé.

Le nom du hameau de Castet d'Aleu, situé en fond vallée au bord de l'Arac, vient du château de facture moderne qui se trouve en plein cœur du village. Si certains auteurs font remonter au XIV^e siècle la tour ronde accolée à l'angle du corps de logis³¹⁵ (annexes fig. 217 et 218), nous ne pouvons l'affirmer. Il semble plutôt que ce château se classe parmi ceux qui apparaissent à partir du XVI^e siècle et dont les exemples sont assez nombreux dans le haut Salat (château de Balby à Seix, Le château de Vic d'Oust, Ercé, et sans doute Oust). Selon P.A. Bruand, le château (XV^e siècle), serait antérieur à l'église (XVII^e siècle). Il aurait attiré un habitat à partir de la fin du XVI^e siècle. L'occupation de ce site serait donc tardive, ce qui est confirmé par le fait qu'il n'y a pas de document concernant Castet d'Aleu remontant au Moyen Age. De plus, les caractéristiques architecturales du château et de l'église ne paraissent pas antérieures à l'époque moderne.

La tour renferme un escalier à vis, du même style que celui rencontré au château de Balby à Seix. Les murs de la tour mesurent environ 1,20 m d'épaisseur et conservent plusieurs ouvertures dont une au dessus de l'entrée du rez-de-chaussée, avec un encadrement en pierres finement taillées et biseautées (annexes fig. 219). Une ouverture est ménagée au dernier étage du bâtiment résidentiel pour communiquer avec la tour. Elle devait certainement permettre d'atteindre le hourd qui n'a laissé aucune trace sur la tour plusieurs fois réendueite (annexes fig. 220). Enfin, le bâtiment résidentiel ne présente aucun élément de défense. Il s'élève sur trois niveaux avec une série de trois grandes baies à chaque étage. Tout porte à croire que les ouvertures ont été aménagées entre le XVII^e et le XVIII^e siècle.

Ce château moderne est la propriété de la famille de Pontaut jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Bibliographie : BRUAND 1986 p. 56 ; GERAUD-PARRACHA 1994 p. 39, VIDAL 1995

³¹⁵ GERAUD-PARRACHA (G.), *Château du pays d'Oust...*, op. cit., p.39. Il ne se base sur rien de concret pour affirmer l'ancienneté de cette tour.

2.3- Fortification(s) hypothétique(s)

➤ Village fortifié de Biert

Commune : Biert n°INSEE : 09 057

Localisation : cadastre napoléonien de 1851, section C, 3^{ème} feuille, parcelles du village (annexes fig. 221)

Cadastre révisé en 1953, section C4, parcelles du village (annexes fig. 222)

Carte IGN n° 2047 EST : X = 516,600 ; Y = 3067,050 ; Z = 590 m

Lieu-dit : le Village

Biert est le deuxième centre de la vallée de l'Arac après Massat qui est situé 2,5 km au nord-ouest de celui-ci. Le village sur la rive droite au bord de l'Arac est donc situé en fond de vallée. Comme le souligne Christine Vidal, la configuration du village sur les plans cadastraux permet d'émettre l'hypothèse d'une fortification villageoise pour laquelle nous n'avons aucun renseignement dans les documents. Le plan du village est à peu près rectangulaire avec une longue rue centrale que coupent plusieurs petites rues perpendiculaires. Cette forme, ainsi que la présence de larges rues qui l'encadrent partiellement, laissent supposer qu'un rempart défendait le village (anciens fossés qui auraient été comblés).

Les documents concernant Biert étant rares, on n'a pas de mention au Moyen Age du village ni de ses fortifications, ni de son église dédiée à Saint Barthélémy et réédifiée en 1836.

Cependant, le village montre une organisation qui peut nous induire en erreur car en 1781 le village est presque entièrement détruit par une inondation³¹⁶. Aussi, a-t-il pu être reconstruit selon une organisation différente du village plus ancien. Toujours est-il qu'aucun élément d'un hypothétique rempart n'a pu être relevé sur place. Il a été construit sur les ruines de l'ancien village.

➤ Le Castel

Commune : Boussenac

Localisation :

Cadastre napoléonien de 1853, Section A, 3^{ème} feuille, parcelles ? (annexes fig. 223)

Lieu-dit : Saint-Pey

³¹⁶ SERVAT (J.-M.), Histoire de Massat, 1936, p. 84

Dans la partie sud-ouest de la commune de Bousсенac, Christine Vidal note deux toponymes évocateurs : le « Castel » et « Saint-Pey ». Nous avons retrouvé le toponyme Saint-Pey sur les plans cadastraux (annexes fig. 223) mais pas celui de « Castel ». Christine Vidal signale leur proximité mais les recherches de terrain n'ont rien révélé.

3- BILAN ET PERSPECTIVE DE RECHERCHE DANS LE CANTON DE MASSAT

Cette première année avait pour vocation de cerner le contexte naturel, de collecter des données historiques et d'apporter des informations sur les fortifications les plus évidentes.

Il faut préciser que si le canton de Massat a livré peu de vestiges d'ouvrages fortifiés jusqu'à présent, ce n'est pas seulement parce que son territoire a été peuplé tardivement (contraintes géographiques) mais aussi parce qu'il ne présente que de rares zones cultivées dans les zones de montagne, d'où peu de découvertes fortuites.

Les toponymes évocateurs (turon, castel, carol, pouech) ont commencé à faire l'objet de prospections systématiques. Leur nombre est tel que les recherches de terrain prennent plus de temps que ce qui était envisagé au départ, pour un nombre réduit de sites relevés jusqu'alors.

Le contexte documentaire est aussi pauvre que dans les cantons voisins déjà étudiés en haut Couserans. Mise à part la mention de seigneurs portant le nom du village (Soulan, Massat), le contexte historique local reste dans l'ombre pour le Moyen Age.

Les vestiges bâtis relevés sur place se résument à peu de choses. Le Castel d'Amour est le seul ouvrage avec des restes de murs maçonnés. On doit se contenter de simples anomalies topographiques (Le Port) ou d'un toponyme pour les autres sites (La Tour à Soulan).

Nous espérons inventorier d'autres sites l'année prochaine et de pouvoir dresser un bilan aussi exhaustif que possible sur ce secteur. Les données sur le bâti seront collectées dans le but de comparer les fortifications de la zone avec celles des vallées déjà étudiées.

4- SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

4.1- SOURCES

4.1.1- sources manuscrites

Archives Départementales de l'Ariège

> Cadastres napoléoniens :

- 3 P 534 : Aleu 1851
- 3 P 585 : Biert 1853
- 3 P 583 : Boussenac 1851
- 3 P 705 : Massat 1853
- 3 P 752 : Le Port 1853
- 3 P 821 : Soulan 1852

➤ Série B : procédures judiciaires

- 3 B 96-99 : Justice seigneuriale (1723-1729/1760-1790).
- 3 D 175-188 : Justice seigneuriale
 - Enquêtes informations 1722-1790
 - Audiences 1686-1790
 - Sentences 1700-1790

➤ Série E : féodalité, communes, bourgeoisie, familles

- E 72 : Cadastre de 1762 (plan perdu).
- E 86 : Documents concernant la communauté de Massat (1511).
- 256 E suplt AA1 : Droits d'usage, droits seigneuriaux, transaction avec les seigneurs, protestation contre les feudistes, 1602-1790.

Terriers et muances, XVIIe-XVIIIe siècles (260 E CC1-9):

- 256 E suppt CC1 : Livre terriers de Soulan 1668.
- 256 E suppt CC2-3 : Livres terrier XVIIIe siècle.
- 256 E suppt CC4-5 : Livres terrier de Soulan et d'Aleu 1762.

- 260 E suppt CC 1 : Livres terriers de Massat 1738-1743.

- 260 E suppt CC 6 : Compoix de Massat 1768-1776.
- 132 EDT AA3 : Octroi Odon de Lomagne, vicomte de Couserans, vicomte de Couserans, coutumes déjà octroyée à Oust en 1405, aux habitants d'Ercé, Lacourt, Aulus, Ustou et Massat, 1446.

➤ Série J :

- 1 J 94 : Documents concernant la communauté de Massat (1448-1845), documents recopiés par l'Abbé SAMIAC, archives privées de M. de Bardiès et M. Galy-Gasparrou.
- 1 J 318 : Odet de Comminges, vicomte de Couserans, octroi des coutumes de Massat, Oust, Ustou, Ercé, Aulus, 1446.
- 1 J 335 : « ».
- 1 J 611 : Notes de l'abbé Samiac sur la noblesse du Couserans (dépouillement des archives notariales de Saint-Girons).
- 1 J 675 : Forges, enquêtes historique et archéologiques, 1988-1989.

Don des Archives du Tarn (5 J 1-10):

- 5 J 1-8 : Affaires communales de Massat (1627-1789).
- 5 J 9 : Bureau contrôle de Massat (1693-1723)
- 5 J 10 : Litiges entre les habitants de Massat et le seigneur de Foix-Rabat (1637)
- 13 J 5 : Marguerite de Soulan, femme de Solan de Sers, succession 1602-1605.

Archives départementales de la Haute-Garonne

➤ Série B : procédures judiciaires

- B 581 : Problèmes de bois de flottage sur l'Arac entre les habitants de Massat et le seigneur de Foix-Rabat (1637).
- B 1619 : Arrêt exposant les interprétations opposées de la communauté et du seigneur, sur l'histoire de Massat et du Couserans, depuis les premières chartes de 1346 et 1446 (en 1639).
- B Ref. Comminges S 3 : Roger de Comminges, vicomte de Couserans, Octroi des privilèges aux habitants de la vicomté, au sujet de l'usage des bois et des montagnes, 1415.

4.1.2- Sources imprimées

DEVIC (C.) VAISSETTE (J.), *Histoire Générale du Languedoc*, T. X, Toulouse, 1872.

EDMOND-PERRIN (Ch.), FONT-REAULX (J. de), *Pouillès des provinces d'Auch, Narbonne et Toulouse*, Paris, 1972.

LAHONDES (J. de), Impression de voyage de M. de Froidour dans le Couserans en 1667, B.S.A., 1884.

PASQUIER (F.), RUFFIE (J.), *Massat, Chansons, Danses, Usage et Charte Communale*, Foix, 1889.

4.2- BIBLIOGRAPHIE

AZEMAR (T.), Le XVIII^e siècle à Massat, *Revue de Gascogne*, 1883.

BIROS (M.-C.), *Soulan en Couserans, promenade dans le temps*, Saint-Girons, 1974.

BRUANT (P.-A.), *Le peuplement et l'occupation du sol dans les vallées du haut Salat et de l'Arac des origines au XVI^e siècle*, mémoire de maîtrise Université de Bordeaux III, 1986.

DOUBLET (G.), Histoire de la Maison de Foix-Rabat, *B.S.A.*, 1896.

DUCLOS (M.-H.), *Histoire des ariégeois*, t. VII, Paris, 1885.

LOUBET (J.-L.), Etude géographique d'un milieu montagnard : les communes du Port et de Massat (Pyrénées ariégeoises), *B.S.A.*, 1979.

MAUREILLE (P.), La vallée de Massat, étude de géographie humaine, *Revue Géographique des Pyrénées et du Sud-Ouest*, 1932.

PIQUEMAL (Y.), *Relevé archéologique et toponymique des canton d'Oust et de Massat (Haut-Couserans)*, mémoire de diplôme annexe d'histoire, sous la dir. de M. Labrousse, UTM, 1961.

SAMIAC (abbé F. J.), Les derniers Comminges de Couserans, démembrement de la vicomté de Couserans, *livret extrait du B.S.A.*, T. XIV n° 2, 1916.

SERVAT (J.-M.), *Histoire de Massat*, Foix, 1936.

SURRE (M.), *Massat au XVII^e-XVIII^e siècles, une vallée des Pyrénées sous l'Ancien Régime*, Toulouse, 1982.

VIDAL (Ch.), Prospection diachronique dans le canton de Massat, *Rapport SRA*, dact., 1995.

TABLE DES MATIERES

Remerciements	p. 1
Liste des abréviations	p. 2
Introduction	p. 3

I- INFLUENCE DES CONTEXTES GEOGRAPHIQUES ET GEOPOLITIQUES SUR LE CONTEXTE CASTRAL

1- PARTICULARITES GEOMORPHOLOGIQUES DU HAUT COUSERANS POUR L'IMPLANTATION DES FORTIFICATIONS **p. 5**

- 1.1- Ambivalence entre un secteur géographiquement cloisonné et économiquement ouvert** p. 5
- 1.2- Lieux d'implantation de fortifications** p. 7
- 1.3- Le cadre géologique** p. 8

2. LA GEOPOLITIQUE ET LE CONTEXTE CASTRAL **p. 9**

- 2.1- Les origines du comté de Couserans de la période romaine jusqu'au Xe siècle et la question d'un premier maillage de fortifications** p. 9
- 2.2- XIe et XIIe siècle, le Couserans zone d'enjeux entre le comté de Comminges et le comté de Foix** p. 13
- 2.3- XIIe début XIVe siècle, création et émancipation de la vicomté de Couserans et le nouveau réseau castral** p. 18
- 2.4- Immixtion et affirmation du pouvoir royal au XIIIe et XIVe siècles et l'introduction de l'architecture militaire royale** p. 20
- 2.5- Création de la châellenie de Castillon et évolution du contexte castral au XIVe siècle dans le castillonnais** p. 21
- 2.6- Démembrement du comté de Comminges et de la vicomté de Couserans** p. 22

II- TYPOCHRONOLOGIE DES FORTIFICATIONS EN HAUT COUSERANS : PREMIERE ETUDE DE CAS

1- <u>CRITIQUE DES SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE</u>	p. 23
1.1- <u>Critique des sources</u>	p. 23
1.1.1- Le problème des carences documentaires	p. 23
1.1.2- Etat de sources	p. 24
1.1.2.1- Les sources manuscrites	p. 24
1.1.2.2- Les sources publiées	p. 27
1.1.2.3- Les sources cartographiques	p. 28
1.1.2.4- Les sources figurées	p. 29
1.2- <u>La bibliographie</u>	p. 26
1.2.1- Les études historiques	p. 29
1.2.1.1- Contexte régional : Gascogne, Languedoc et Catalogne	p. 29
1.2.1.2- Contexte en haut Couserans	p. 31
1.2.2- Les études sur les fortifications	p. 32
1.2.2.1- Les essais typologiques et typochronologiques en France	p. 32
1.2.2.2- Inventaires des fortifications dans le sud-ouest	p. 33
1.2.2.3- Les essais typologiques et typochronologiques dans le Sud-Ouest :	
Gascogne et Languedoc	p. 35
1.2.2.4- Etat des recherches sur les fortifications en haut Couserans	p. 36
2- <u>METHODOLOGIE APPLIQUEE A L'ELABORATION DE LA</u>	
<u>TYPOCHRONOLOGIE DU BATI</u>	
2.1- <u>Constitution d'une base de données sur le bâti</u>	p. 36
2.1.1- Plans schématiques	p. 37
2.1.2- Mode d'enregistrement de la base de données	p. 38
2.1.3- Couverture photographique et relevé des élévations	p. 39
2.2- <u>les opérations de sondage et de dégagement de bâti</u>	p. 40
2.2.1- Choix des sites et objectif	p. 41
2.2.2- Méthodes différentes pour la conception de plans	p. 42
2.2.3- Relevé de bâti, enregistrement des données sur le bâti et sur le contexte	
sédimentaire	p. 43
2.2.4- Chronologie relative et absolue du bâti	p. 44

2.3- <u>Elaboration de la typologie et comparaison du bâti des différents sites</u>	p. 45
2.3.1- Mise en relation et comparaison des formes et des techniques de construction	p. 45
2.3.2- Spécificité des comparaisons de technique de construction	p. 46
2.3.3- Identification d'ouvrages fortifiés de références dans les anciennes seigneuries aux marges du haut Couserans	p. 46
2.4- <u>Critiques et limites des méthodes utilisées</u>	p. 48
2.4.1- La base de données sur le bâti	p. 48
2.4.2- Les sondages	p. 49
2.4.3- Mise en relation des éléments de bâti	p. 51
2.4.4- Les problèmes de datation	p. 51
3- <u>PREMIERES ETUDES DE CAS</u>	
3.1- <u>Mirabat</u>	p. 52
3.1.1- Description du site	p. 52
3.1.1.1- Aménagements et espaces occupés autour de l'espace fortifié	p. 52
3.1.1.2- La partie basse : les premières structures bâties aux abords du chemin d'accès	p. 54
3.1.1.3- L'espace fortifié	p. 55
3.1.2- Choix de l'emplacement du sondage	p. 57
3.1.3- La stratigraphie et le mobilier	p. 58
3.1.3.1- Les unités stratigraphiques	p. 60
3.1.3.2- Analyse du matériel	p. 65
3.1.4- L'étude de bâti	p. 77
3.1.4.3- La citerne d'angle	p. 77
3.1.4.4- La tour maîtresse	p. 82
3.2- <u>Sainte-Catherine</u>	p. 86
3.2.1- Description du site	p. 86
3.2.1.1- Espace villageois	p. 86
3.2.1.2- L'espace seigneurial	p. 91
3.2.2- Choix de l'emplacement du sondage	p. 93
3.2.3- La stratigraphie et le mobilier	p. 95

3.2.3.1- Les unités stratigraphiques	p. 94
3.2.3.2- Analyse du matériel	p. 103
3.2.4- L'étude du bâti	p. 105
3.2.4.1- La tour maîtresse	p. 105
3.2.4.2- Le mur-bouclier	p. 108
3.2.4.3- La tour semi-circulaire	p. 110
3.2.4.4- Les autres éléments	p. 111

3.3- Résultats des études de cas : premiers apports pour l'élaboration de la typologie et de la typochronologie du bâti p. 114

3.3.1- De nouvelles structures mises au jour	p. 114
3.3.2- Les techniques de construction	p. 115
3.3.3- Essai de datation des éléments bâtis	p. 117
3.3.4- Chronologie relative du bâti	p. 118

4- TYPLOGIE ET PREMIERE APPROCHE DE L'EVOLUTION DU BATI

4.1- Aménagements topographiques p. 121

4.1.1- Roques ou mottes ?	p. 121
4.1.1.1- Les roques	p. 121
4.1.1.2- Les mottes	p. 122
4.1.1.3- Un type d'aménagement mixte : les roques emmottées	p. 124
4.1.2- Autres cas de figure	p. 125
4.1.3- Synthèse et première approche typochronologique des aménagements topographiques	p. 126

4.2- Structures bâties constitutives des fortifications p. 128

4.2.1- Les enceintes	p. 128
4.2.1.1- Les formes des enceintes castrales	p. 128
4.2.1.2- Les formes d'enceintes villageoises	p. 134
4.2.1.3- Les enceintes : système de défense passive ou active ?	p. 137
- Morphologie des murs	p. 137
- Les flanquements	p. 139
- Entrées et portes	p. 141
- Les ouvertures	p. 142
4.2.1.4- Synthèse et première approche typochronologique pour les enceintes	p. 145
4.2.2- Les tours maîtresses	p. 147

4.2.2.1- Description	p. 148
- Situation de la tour maîtresse dans le château	p. 148
- Formes de la tour maîtresse	p. 148
- Elévation de la tour maîtresse	p. 150
- Absence d'éléments de confort et d'hygiène	p. 153
4.2.2.2- La question des tours-beffrois	p. 155
4.2.2.3- Analyse comparative des tours maîtresses	p. 158
- Comparaison des tours maîtresses du castillonnais et du haut Salat	p. 158
- Analyse comparative du bâti et les datations relatives	p. 159
4.2.2.4- Synthèse et première approche typochronologique pour les tours maîtresses	p. 160
4.2.3- Les constructions non défensives	p. 162
4.2.3.1- Les corps de logis	p. 162
4.2.3.2- Les citernes	p. 164
4.2.3.3- Les chapelles castrales	p. 166
4.3- <u>Les techniques de construction</u>	p. 168
4.3.1- La pierre et les autres types de matériaux de construction	p. 168
4.3.1.1- Les murs maçonnés	p. 168
4.3.1.2- Murs en pierre sèche ou en pierre liés à la terre ?	p. 169
4.3.1.3- Les constructions en matériaux périssables	p. 170
4.3.1.4- Les constructions mixtes	p. 171
4.3.2- Les murs maçonnés	p. 172
4.3.2.1- Choix et acheminement des matériaux	p. 172
4.3.2.2- Calibrage et dégrossissage des moellons	p. 173
4.3.2.3- Le mortier de chaux	p. 174
4.3.2.4- La structure des murs	p. 175
4.3.2.5- Echafaudage et coffrage	p. 178
4.3.2.6- Le revêtement	p. 178
4.3.3- Voûte ou plancher ?	p. 179
4.3.4- Le couverture et les toitures	p. 179
4.3.5- Essai de datation relative des techniques de construction	p. 180

Conclusion et perspectives pour l'étude typochronologique en haut Couserans
p. 182

5- SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

- 5.1- Sources** p. 184
5.2- Bibliographie p. 191

III- PREMIER INVENTAIRE DES FORTIFICATIONS DU CANTON DE MASSAT

- 1- CONDITIONS NATURELLES ET CONTEXTE POLITIQUE** p. 207
- 1.1- Une vallée enclavée** p. 207
- 1.2- Les chartes de coutumes et l'histoire de la vallée au Moyen Age** p. 208
- 2- MONOGRAPHIES** p. 209
- 2.1- Les sites inventoriés** p. 209
- Castel d'Amour (commune de Massat) p. 209
- La Portaille (commune du Port) p. 215
- La Tour (commune de Soulan) p. 218
- 2.2- Château(x) moderne(s)** p. 222
- Castet d'Aleu p. 222
- 2.3- Fortification(s) hypothétique(s)** p. 223
- Village fortifié de Biert p. 223
- 3- PREMIERES PERSPECTIVES SUR LE CONTEXTE CASTRAL** p. 225
- 4- SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE** p. 226
- 4.1- Sources** p. 226
- 4.2- Bibliographie** p. 229
- Table des matières** p. 230